This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

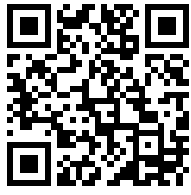

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

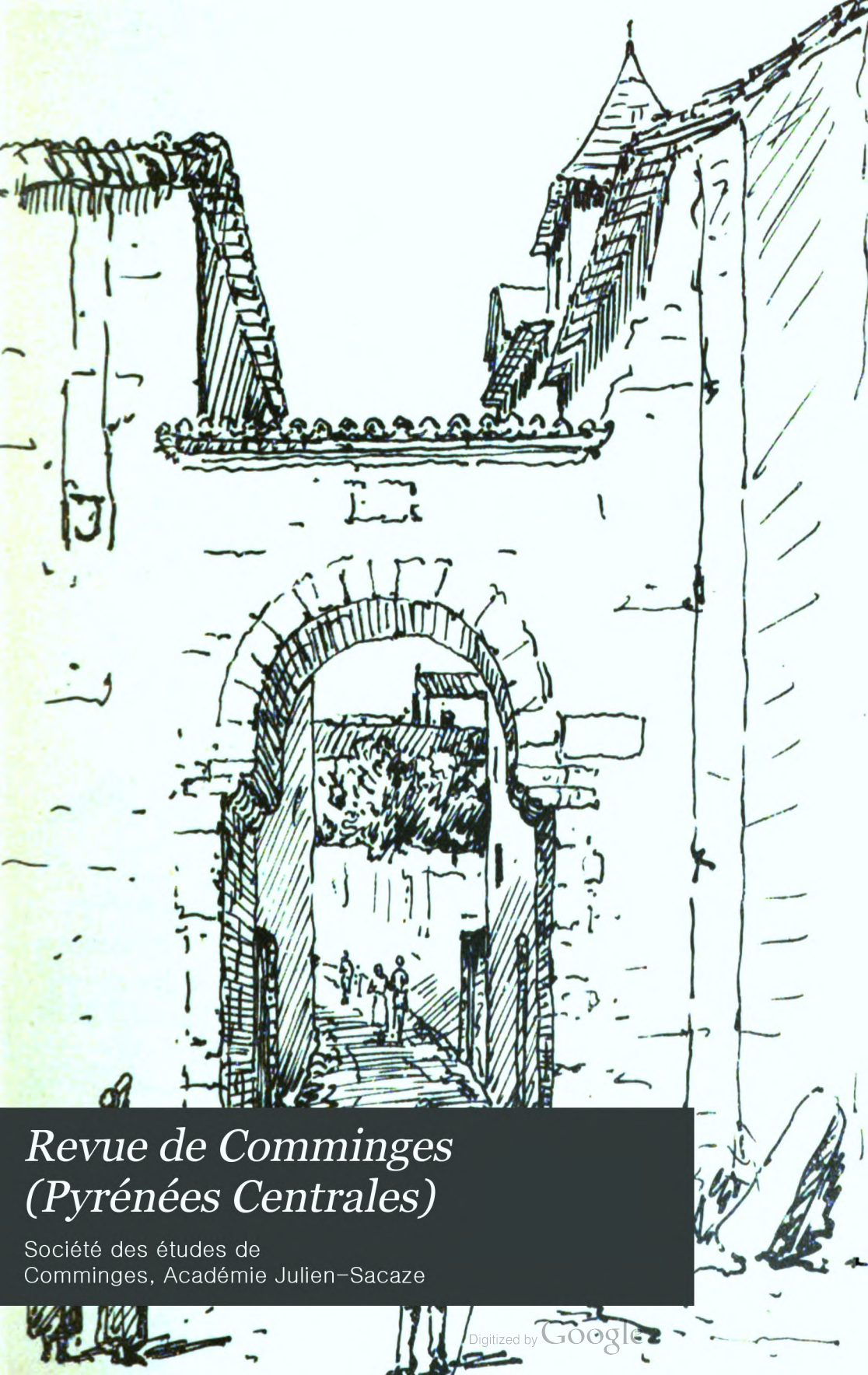

Revue de Comminges (Pyrénées Centrales)

Société des études de
Comminges, Académie Julien-Sacaze

Digitized by Google

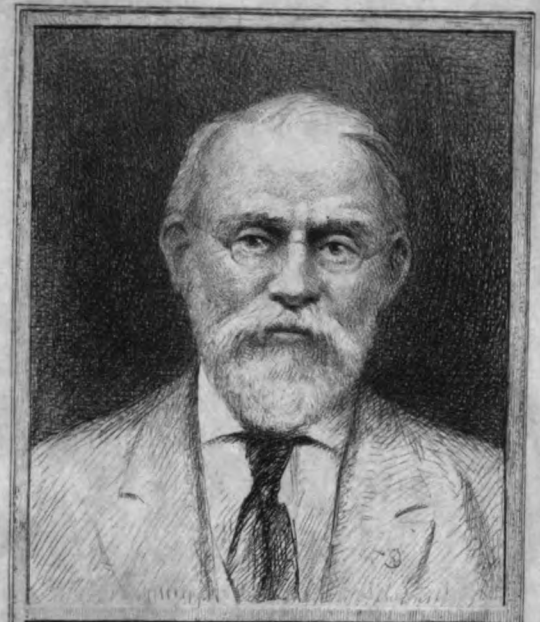

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HC
611
V.7-8

REVUE
DE COMMINGES

SCIENCES HISTORIQUES ET NATURELLES

Digitized by Google

Digitized by Google

IIC
611
V.7-8

REVUE
DE COMMINGES

SCIENCES HISTORIQUES ET NATURELLES

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DE
COMMINGES

— PYRÉNÉES CENTRALES —

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU COMMINGES
DU NÉBOUZAN ET DES QUATRE-VALLÉES

TOME VII — ANNÉE 1892

1er Trimestre

SAINT-GAUDENS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ABADIE

1892

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
W. Coll.
H-Lol-2-8
1878

ÉTUDE

SUR

LE GOITRE ET LE CRÉTINISME

DANS LES PYRÉNÉES CENTRALES

(VERSANT FRANÇAIS)

L'endémie du goitre et du crétinisme présente en France deux foyers principaux dont l'un correspond aux Alpes centrales et comprend la Savoie et le Dauphiné, l'autre occupe le massif des Pyrénées dans presque toute son étendue. Le premier, sans contredit le plus important, a été le champ de prédilection des études très nombreuses instituées par les observateurs, médecins, hygiénistes et philanthropes, qui ont cherché à déterminer les causes du goitre et du crétinisme et les moyens propres à combattre ces deux maladies. Il nous suffira de rappeler les patientes investigations de de Saussure, Chatin, Grange, Niepce, Saint-Lager, de la commission sarde du Piémont, de Mgr Billiet, etc.; la science leur doit ses notions les plus précieuses sur l'étiologie, la prophylaxie et la thérapeutique de ces affections qui dégradent si profondément l'espèce humaine.

Le foyer pyrénéen, quoique bien digne d'intérêt, n'a suscité jusqu'à ce jour qu'un faible nombre de travaux, parmi lesquels nous citerons ceux de G. Marchant (1842), Garrigou, Auzouy, Cordier. Il serait utile cependant de l'étudier avec autant de soin que le premier, non-seule-

Digitized by Google

ment pour établir exactement la situation présente de l'endémie et savoir si elle est en progrès ou en décroissance, mais encore afin de pouvoir soumettre au critérium des faits les nombreuses théories émises sur la genèse du goitre et du crétinisme.

Telles sont les raisons qui nous ont amené à entreprendre, dans la région des Pyrénées centrales, une enquête approfondie sur ces deux maladies qui sont évidemment l'expression d'une cause commune.

La portion de territoire que nous avons examinée à ce point de vue est constituée par le Saint-Gironais presque tout entier, l'arrondissement de Saint-Gaudens et une faible partie de l'arrondissement de Muret située au sud ou sur les rives de la Garonne ; elle forme les vingt cantons de Saint-Girons, Castillon, Oust, Saint-Lizier, Sainte-Croix, Saint-Gaudens, Salies, Aspet, Saint-Martory, Aurignac, l'Isle-en-Dodon, Boulogne, Montrejeau, Barbazan, Saint-Béat, Luchon, Cazères, Montesquieu, Rieux et Carbonne.

Notre enquête fut d'abord toute personnelle et consista dans une visite minutieuse de toutes les localités réputées pour être des foyers de l'endémie; nous parcourûmes ainsi le pays dans tous les sens, inspectant avec un égal intérêt les villages haut situés et ceux qui sont construits sur les pentes ou au fond des vallées, interrogeant la nature du sol et des eaux de boisson, nous renseignant sur le genre de vie des habitants et leur alimentation, étudiant enfin les conditions hygiéniques au milieu desquelles vivent les populations.

Toutefois, une telle étude, embrassant une région très étendue, eût été certainement incomplète si nous n'avions fait appel à la bonne volonté de personnes éclairées et capables de donner, pour chaque commune, les informations les plus précises sur l'état actuel de l'endémie et son passé. Nous conçûmes donc la pensée, d'adresser à chacun des instituteurs de la région un questionnaire portant sur les points suivants :

Digitized by Google

Nombre actuel des goîtreux et des crétins dans la commune;

Décroissance ou aggravation de l'endémie;

Origine de l'eau de boisson;

Conditions d'existence des sujets atteints, etc.

Le questionnaire était accompagné d'une définition très complète du crétin, destinée à éviter la confusion avec l'imbécile ou l'idiot qui représentent des états pathologiques presque toujours distincts. Il était de plus recommandé de compter parmi les goitreux toutes les personnes présentant un développement anormal de la glande thyroïde.

MM. les instituteurs mirent pour la plupart beaucoup de zèle à nous répondre, et nous nous hâtons de déclarer qu'ils nous ont fourni des renseignements nombreux et recueillis le plus souvent avec une sagacité remarquable. Plusieurs de nos confrères et quelques prêtres de la région ont bien voulu également nous apporter le fruit de leurs observations. Qu'il nous soit permis d'exprimer ici notre reconnaissance à ces nombreux collaborateurs; c'est grâce à leur concours que nous avons pu instituer sur une base solide l'étude que nous présentons aujourd'hui au lecteur.

Quelle que soit la valeur des documents que cette enquête, faite en 1885, a réunis entre nos mains, nous ne pouvions négliger de puiser à une autre source d'informations, celle que constituent les comptes rendus du recrutement. Ceux-ci fournissent, en effet, des éléments importants d'appréciation sur la distribution géographique de l'endémie et indiquent, pour une période de temps assez prolongée, les variations qu'elle a subies.

Le rapport magistral de Baillarger sur le goitre et le crétinisme, publié en 1873 et contenant les résultats de l'enquête faite en 1865 sur la situation de l'endémie dans chacun des départements français, nous a donné, d'après les relevés établis au Ministère de la guerre sur les

Digitized by Google

pièces originales, le chiffre des exemptions prononcées pour goitre, idiotie et crétinisme de 1850 à 1865. Nous avons fait de notre côté ce même travail pour les 19 classes appelées de 1873 à 1891, en compulsant les carnets de tournée de révision conservés au bureau de recrutement de Saint-Gaudens. Ces carnets mentionnant la commune d'origine de chacun des exemptés, nous avons pu déterminer avec précision, dans chaque canton, les localités particulièrement affectées par l'endémie et compléter ainsi les documents fournis par notre enquête de 1885.

I

Situation actuelle de l'Endémie

Les renseignements que nous avons recueillis depuis 1885 et les résultats statistiques obtenus au moyen des divers procédés d'investigation indiqués plus haut, nous permettent de faire connaître d'une manière assez précise l'état présent de l'endémie dans la région des Pyrénées centrales. Nous avons réuni toutes les données de la statistique dans un tableau d'ensemble dont les indications numériques seront complétées par une brève description de l'endémie dans chaque canton. Il nous a paru rationnel de faire figurer dans ce tableau, parmi les exemptés, les jeunes gens classés dans les services auxiliaires pour goitre léger et qui, sous l'ancienne législation, eussent été déclarés impropres au service militaire. Cette manière de procéder nous permettra de comparer légitimement la proportion des exemptions pour goitre avant 1865, calculée par Baillarger, avec celle qui s'observe depuis 1873, d'après nos propres recherches.

Ce tableau présente quelques lacunes résultant de l'absence de renseignements sur la population de quelques communes importantes, telles que Bethmale, Bordes, Buzan, Orgibet, Sentein, Bagnères-de-Luchon, Montau-

Digitized by Google

ban, Salies-du-Salat, Oust, Aspet, Rieux, l'Isle-en-Dodon. Plusieurs de ces communes, qui comptent beaucoup de crétins et de goitreux, semblent mettre un soin jaloux à cacher l'étendue du mal qui les éprouve. Nous pourrons néanmoins, à l'aide des renseignements que nous avons pris sur place et des indications fournies par les comptes rendus du recrutement, donner un aperçu exact de la situation de l'endémie dans chaque canton et déterminer ses foyers principaux.

Canton de Castillon. — Il n'existe pas, dans les Pyrénées françaises, un pays où l'endémie se montre plus grave que dans ce vaste canton composé des cinq vallées du Lez, de Biros, Bethmale, Balaguères et la Bellongue. Mais il est à remarquer qu'elle ne frappe pas également les nombreuses localités comprises dans les limites du canton; elle épargne presque complétement celles qui occupent les quatre premières vallées et sévit, au contraire, avec une extrême rigueur sur les habitants de la Bellongue. En outre, il est intéressant de constater que, d'une manière générale, son intensité va en croissant de l'origine de cette vallée à sa partie la plus basse. Le village d'Audressein, situé presque au confluent de la Bouigane[1] et du Lez, est le foyer le plus important de l'endémie. Les communes qu'on rencontre en amont, sur le cours du même ruisseau, Argein, Aucazein, Illartein, Augirein et Orgibet, se signalent également par le très grand nombre de goitreux qu'on peut y compter et par un aspect tout spécial de leur population qui offre les signes d'une dégénérescence manifeste.

L'endémie atteint peut-être son maximum dans un hameau de la commune d'Orgibet, Augistrou, dont les maisons mal construites, obscures, malpropres, envahies constamment par les eaux de surface, se pressent sur les deux rives du ruisseau, en un point où la vallée est resserrée entre la montagne au midi et un escarpe-

1. La Bouigane est le ruisseau qui parcourt la Bellongue.

Digitized by Google

ment vertical, au nord, dominé par la route départementale.

Les villages situés sur les pentes de la vallée ont beaucoup moins à souffrir de l'endémie que les précédents. La commune de Buzan fait toutefois exception à cette règle, en dépit de sa belle situation au midi sur un petit plateau bien aéré et ensoleillé. Le crétinisme et le goitre y ont toujours été fréquents et ont marqué de leur empreinte la population entière qui semble avoir subi comme un arrêt de développement. Parmi les conscrits fournis par le Castillonnais, ceux de Buzan présentent la taille la moins élevée et les infirmités les plus nombreuses[1].

Dans les communes de Saint-Lary et de Portet qui occupent l'extrémité supérieure de la Bellongue, l'endémie est très bénigne, bien que les conditions d'hygiène n'y soient pas sensiblement meilleures que dans les portions moyenne et inférieure de la vallée. L'immunité relative de ces deux localités met en lumière l'influence pathogénique du sol sur le développement du goitre et du crétinisme. Les terrains qui constituent la haute Bellongue diffèrent absolument de ceux qui règnent plus bas, entre Augirein et Audressein. Dans cette diversité de structure géologique se trouve l'explication du contraste qui règne, au point de vue qui nous occupe, entre les deux extrémités de la vallée. Il y a là un fait d'une grande importance sur lequel nous reviendrons plus longuement en abordant l'étude des causes du goitre et du crétinisme dans les Pyrénées.

L'endémie est loin de présenter aujourd'hui, dans le canton de Castillon, la même gravité qu'autrefois. Il résulte en effet des témoignages les plus divers et de nos constatations directes, qu'elle est en voie de décroissance rapide dans toute l'étendue du canton, particulièrement dans la Bellongue. C'est à peine si l'on observe deux ou

1. Ch. Chopinet. Etude sur la taille dans les Pyrénées centrales, *(Revue des Pyrénées*, 1890).

Digitized by Google

trois cas de goitre, au-dessous de l'âge de 30 ans, dans certaines communes (Arrout par exemple) où jadis abondaient crétins et goitreux. Beaucoup d'enfants nés de parents goitreux ne portent aucune trace de la tare paternelle ou maternelle.

Cette atténuation remarquable de l'endémie est due certainement aux progrès de l'hygiène et à l'amélioration des conditions d'existence de la population. La misère, qui naguère était profonde dans ce pays, a beaucoup diminué depuis que l'émigration a entraîné vers les grands centres les habitants les plus vigoureux et entreprenants; trouvant dans les villes l'emploi de leur activité, ils réunissent un petit pécule qu'ils rapportent chaque année dans leur pays natal, et ils contribuent ainsi puissamment à faire pénétrer un peu de bien-être jusque dans les plus misérables chaumières.

Canton de Saint-Béat. — La commune d'Arlos a été pendant longtemps le foyer principal de l'endémie. La plupart des habitants étaient affectés de goitre et presque aucune femme n'échappait à cette affection. Les crétins étaient également fort nombreux dans cette population profondément dégénérée. Arlos était alors le village le plus misérable de toute la contrée. Ses habitants vivaient dans des masures couvertes en chaume, dépourvues de fenêtres et de cheminées. Une seule pièce servait au logement de toute la famille et abritait souvent les animaux domestiques eux-mêmes. Les maisons construites au pied de la montagne, dont les flancs s'élèvent presque verticalement, étaient le siège d'une humidité malsaine contre laquelle nul ne cherchait à se défendre en recouvrant le sol d'un plancher. Plusieurs étaient parcourues par des ruisseaux; parfois même une source naissait au milieu de l'habitation. La nourriture était grossière et la viande n'entrait que pour une part infime dans l'alimentation.

Telle était encore la situation de cette malheureuse

Digitized by Google

population, il y a quelque trente ans. Depuis cette époque, le tableau a bien changé. Le village d'Arlos a eu la bonne fortune d'être détruit à plusieurs reprises par de violents incendies. Secourus largement par la charité publique, les habitants ont construit de belles maisons, qui ont été percées de nombreuses fenêtres et couvertes en ardoise. Beaucoup ont émigré vers l'intérieur de la France, s'y sont livrés à des travaux pénibles mais lucratifs[1], et ont ainsi réalisé des économies qui leur ont permis d'adoucir le sort de leurs parents restés au pays. Peu à peu, une certaine aisance s'est substituée à la misère horrible qui régnait dans cette commune et, en même temps, l'on a vu la santé publique s'améliorer et l'endémie du goître et du crétinisme diminuer très-rapidement.

Dans l'importante commune de Fos, on comptait également, il y a vingt-cinq ans, un très grand nombre de goîtreux et quelques crétins. En 1864, le nombre des goîtreux était évalué à 200, beaucoup de femmes portaient au cou des tumeurs énormes. Aujourd'hui, le nombre des goîtreux est de 55 environ et les goîtres volumineux sont absolument exceptionnels. A Fos, comme à Arlos, l'aisance a beaucoup augmenté, et cela par suite du développement des relations commerciales avec l'Espagne et des bénéfices que beaucoup d'habitants retirent du colportage. La médication iodée a contribué également à la décroissance de l'endémie. Dès qu'apparaît la tuméfaction, qui est le premier stade du goître, les personnes atteintes ou menacées font usage de la teinture d'iode ou de l'éponge calcinée. Plusieurs ajoutent à ce traitement l'absorption quotidienne et matinale d'un verre d'eau-de-vie, médication adjuvante qui nous paraît moins utile que dangereuse.

A Cierp et Marignac, l'endémie sévissait jadis avec quelque intensité. Mais elle a subi une atténuation très

1. Arlos fournit un assez grand nombre d'égoutiers à la ville de Paris.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

notable par suite des progrès réalisés dans l'hygiène de la population pendant ces dernières années. Les colporteurs sont aussi nombreux à Cierp qu'à Fos. On a remarqué que les personnes affectées de goitre qui quittent la contrée, reviennent fréquemment guéries.

La petite commune d'Argut-Dessus, située à une altitude élevée au-dessus de la vallée de la Garonne, et dont la population est occupée en grande partie à l'exploitation d'importantes ardoisières, compte, d'après notre statistique, un assez grand nombre de crétins et de goitreux. Il n'en aurait pas été toujours ainsi, s'il faut accepter le témoignage de Saint-André qui écrivait, en 1813, que « la population de cette localité se distingue par la fraîcheur des traits, la vigueur, l'intelligence surtout et la rareté du goitre [1]. »

Canton de Luchon. — L'endémie présente son maximum d'intensité dans la vallée de Luchon et affecte principalement les villages voisins de la rive droite de la Pique, Juzet-de-Luchon, Montauban, Salles et Pratviel. Dans les vallées d'Oueil et de Larboust, le goitre et le crétinisme ont toujours été rares; ils ne s'observent guère que dans les villages situés dans des bas-fonds (Oô) ou composés de maisons insalubres et séparées par d'étroites ruelles, réceptacles d'immondices (Cazaux-Larboust).

D'après les déclarations unanimes de toutes les personnes que nous avons interrogées et particulièrement des médecins de Luchon, le crétinisme est en décroissance dans tout le canton. Le temps n'est plus où, en traversant les villages voisins de Luchon, on rencontrait, presque à chaque pas, ces êtres disgraciés que le langage populaire qualifiait, sans doute par euphémisme, du nom d'*innocents*. Ces malheureux sont devenus très rares aujourd'hui; la plupart ont dépassé la vingtième année et il est

1. *Topographie médicale de la Haute-Garonne*, par le docteur Saint-André. — Toulouse, 1813.

Digitized by Google

permis d'espérer que le type qu'ils représentent ne tardera pas à disparaître.

L'endémie du goitre n'a pas subi une atténuation comparable à celle du crétinisme. Elle est stationnaire à Cazaux-Larboust et, depuis quelques années, elle s'est aggravée sensiblement dans la commune d'Oo. Il est incontestable cependant que les goitres volumineux sont plus rares que par le passé. Chez les jeunes gens, le goitre est encore assez commun, et nous verrons plus loin qu'il a entrainé, de 1872 à 1890, une plus grande proportion d'exemptions du service militaire que pendant la période qui s'étend de 1850 à 1865.

Canton de Salies-du-Salat. — L'endémie affecte particulièrement les communes situées dans la vallée du Salat et à proximité de la rivière, telles que Salies, Mazères et Roquefort. Il y a cinquante ans, les goitreux et les crétins étaient encore extrêmement nombreux dans ces trois communes où vivait une population très pauvre.

Au contraire, l'endémie épargne complétement les villages situés sur les hauteurs, comme Touille, Montsaunés, Figarol. La commune de Montespan, construite sur un monticule à l'aspect du midi, ne compte de goitreux, parmi ses habitants, que dans un hameau voisin de la Garonne ; la portion principale de la commune est presque complétement indemne.

Les communes de Saleich et Urau, situées dans la montagne, loin de tout cours d'eau important, ne présentent qu'un petit nombre de goitres. Ceux-ci ont d'ailleurs diminué de fréquence depuis le jour où la population a pu se convaincre de l'efficacité de la médication iodée, instituée dès le début.

L'endémie s'est beaucoup atténuée dans tout le canton, et particulièrement à Mazères où la prospérité des papeteries a beaucoup augmenté le bien-être de la population.

Canton de Sainte-Croix. — Les cas de goitre sont

Digitized by Google

assez fréquents dans le canton de Sainte-Croix, mais il n'y existe pas de foyer et les différentes communes sont éprouvées presque au même degré par l'endémie, qui est d'ailleurs en décroissance.

Canton d'Oust. — Dans ce canton, l'endémie présente son maximum d'intensité dans les villages situés à proximité du Salat et notamment à Vic, Soueix et Couflens. Vic était autrefois légendaire en raison des goitreux qu'on y rencontrait à chaque pas.

La commune de Sentenac, située dans une vallée secondaire et dont la population est misérable, est également affectée d'une manière grave. Dans cette commune, les goitres sont moins communs depuis qu'on a construit des fontaines. Il est probable que, en même temps, les conditions d'existence de la population sont devenues, comme dans toute la région, meilleures que par le passé.

Canton d'Aspet. — Il existe, dans le canton d'Aspet, deux foyers de l'endémie, l'un à Soueich, l'autre à Arbas. Dans la première de ces communes, les goitres sont extrêmement nombreux; les 2/3 des femmes environ en sont affectées; les crétins y sont relativement rares. Le crétinisme est au contraire assez fréquent à Arbas, village situé dans un bas-fond, au pied de la chaine de l'Arbas, et où règne presque constamment un froid humide qui contribue certainement à entretenir l'endémie. Le goitre est également très commun à Arbas.

Le hameau de Fontagnères, section de la commune d'Aspet, construit au fond d'un ravin étroit, où coule le Ger, et habité par une population pauvre, présente un assez grand nombre de goitreux et quelques crétins. L'endémie règne également dans les villages de Cabanac et d'Izaut-de-l'Hôtel, situés dans la vallée et sur les rives du Job.

L'endémie est en décroissance dans tout le canton, sauf à Soueich où elle paraît être stationnaire. C'est à Arbas

Digitized by Google

que la situation s'est améliorée le plus sensiblement.

Canton de Saint-Martory. — La commune de Saint-Martory renferme le foyer principal de l'endémie ; celle-ci est localisée presque exclusivement dans la portion de cette bourgade située sur la rive droite de la Garonne, dans un faubourg habité par une population ouvrière qui a longtemps vécu dans les conditions d'hygiène les plus défectueuses. Le goitre est exceptionnel dans le quartier de la rive gauche, plus mal partagé au point de vue topographique, mais qui sert d'habitation à la classe aisée.

L'endémie s'est beaucoup atténuée depuis une vingtaine d'années et les crétins, qui étaient autrefois très nombreux, sont en voie de disparaitre. Cet heureux résultat est dû certainement aux progrès de l'hygiène et à l'augmentation du bien-être dans la commune de Saint-Martory.

Canton de Saint-Gaudens. — L'endémie sévit principalement dans les trois communes de Valentine, Miramont et Pointis-Inard, situées sur la rive droite de la Garonne. On observe aussi un assez grand nombre de goitres, surtout chez les femmes, dans le petit village de Lespiteau qui occupe, en aval et à proximité de Soueich, une plaine basse, sur la rive droite du Ger. Dans ces quatre villages, l'atmosphère est habituellement très humide et les brouillards fréquents le matin. La population y a longtemps vécu misérable; mais le développement de l'industrie a exercé, il y a environ cinquante ans, une influence très favorable sur la santé des habitants.

A Valentine, cette amélioration a été la conséquence de la prospérité, malheureusement éphémère, de l'industrie de la porcelaine. A Miramont, ce sont les filatures qui ont apporté le bien-être dans la population et ont contribué à la régénérer. La classe ouvrière de Pointis-Inard doit principalement aux tanneries l'aisance qui, depuis quel-

Digitized by Google

ques années, s'est introduite dans le pays et a chassé devant elle l'endémie, autrefois très sévère. Seule la population agricole de Lespiteau n'a pas participé à ces progrès et l'endémie y est stationnaire, comme à Soueich.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que le goitre est très rare dans le petit village de Rieucazé, presque contigu à Lespiteau, mais situé au sommet d'une colline où l'air est beaucoup plus sec.

L'endémie s'est atténuée dans tout le canton et elle a presque disparu des deux communes de Valentine et Miramont où naguère les goitreux et les crétins affligeaient à chaque instant le regard.

A Miramont, l'endémie sévissait principalement sur le quartier de Prat-Bediaou, habité par la classe pauvre et composé de masures humides, qui ne possédaient souvent d'autre ouverture que la porte, et n'étaient éclairées que par une étroite lucarne tenue presque constamment fermée. On peut voir encore aujourd'hui, dans ce quartier, une de ces maisons, habitée par deux crétineux, et qui donne une idée approximative de l'insalubrité qui régnait jadis à Miramont.

Les deux gros villages de Labarthe-Rivière et Villeneuve, situés dans la belle plaine de Rivière, sont absolument épargnés par l'endémie. Il n'en était pas de même au commencement de ce siècle pour la première de ces localités, car Saint-André constatait « qu'il y a beaucoup de goitres à Labarthe-Rivière; c'est le contraire à Villeneuve où l'on n'en voit pas ».

Canton de Boulogne. — Le crétinisme est exceptionnel dans ce canton et le goitre y est peu fréquent. Ces affections, qui n'ont jamais présenté dans la région le caractère endémique, tendent à disparaître complétement.

Canton de Montrejeau. — Dans le canton de Montrejeau, le foyer principal de l'endémie correspond aux trois

Digitized by Google

villages de Bordes, Taillebourg et Ausson, situés dans la plaine de Rivière, sur la rive gauche de la Garonne, en face des deux villages de Pointis et d'Huos où l'endémie sévit également avec intensité. Il existe quelques goitreux dans la commune de Lécussan.

L'endémie est partout en décroissance, sauf dans cette dernière commune, qui est d'ailleurs affectée légèrement.

Canton de Carbonne. — On ne trouve guère de goitreux qu'à Carbonne même, dans un quartier contigu à la Garonne et appelé *quartier de l'Ile*. Ils sont d'ailleurs beaucoup moins nombreux qu'autrefois. Comme dans les autres cantons, l'endémie est localisée exactement au voisinage des rives du cours d'eau.

Canton de Cazères. — Le goitre était jadis fréquent à Palaminy, Mauran, le Plan, Boussens et le Fourc, d'après le témoignage de Saint-André, qui faisait remarquer que toutes ces localités sont « soumises à l'influence d'une exposition humide et d'une situation basse. » Malgré ces conditions défavorables, la santé publique s'est beaucoup améliorée dans chacune de ces communes et les goitreux sont devenus rares.

Canton de Montesquieu. — On ne signale dans ce canton que quelques cas sporadiques de goitre.

Canton de Rieux. — La petite ville de Rieux était jadis fort affectée par l'endémie crétino-goitreuse. Celle-ci s'est beaucoup atténuée, mais sans disparaître complétement. On observe encore assez fréquemment le goitre dans la classe pauvre.

Canton d'Aurignac. — Le goitre a toujours été peu fréquent dans ce canton ; il devient aujourd'hui de plus en plus rare.

Canton de l'Isle-en-Dodon. — Le goitre est excep-

Digitized by Google

tionnel et ne s'observe guère qu'à l'Isle-en-Dodon où il est beaucoup moins commun qu'autrefois.

II

Variations de l'Endémie depuis 1850

Les tableaux statistiques contenus dans le rapport de Baillarger sur le goître et le crétinisme en France, et qui se rapportent à la période 1850-1865, permettent de comparer la situation, à cette époque, avec l'état actuel que nous venons d'exposer. Il suffit, en effet, pour faire resssortir les variations d'intensité de l'endémie pendant ces quarante dernières années, de rapprocher les chiffres indiqués par Baillarger comme exprimant les exemptions du service militaire pour goître, crétinisme et idiotie, de 1850 à 1865, de ceux que nous avons obtenus pour la période 1873-1891. En procédant ainsi, nous avons établi le tableau suivant (voir page 16) :

La première conclusion qui se dégage de ce tableau, c'est que le goître est en décroissance dans presque tous les cantons. Ce fait est mis en évidence par le tableau comparatif qui fait suite au précédent (voir page 17), et qui indique le classement des cantons, d'après la proportion décroissante des exemptions pour goître, pendant les deux périodes 1850-1865 et 1873-1891.

La diminution de la proportion des goitres est frappante dans presque tous les cantons, notamment ceux de Montrejeau et Saint-Lizier ; mais en revanche on observe une légère élévation dans le canton d'Aspet et une augmentation considérable dans celui de Luchon.

Nous pensons qu'il n'y a pas lieu d'accorder une trop grande importance à cette recrudescence locale ; elle est sans doute passagère et la gravité qu'elle affecte dans

Digitized by Google

population, il y a quelque trente ans. Depuis cette époque, le tableau a bien changé. Le village d'Arlos a eu la bonne fortune d'être détruit à plusieurs reprises par de violents incendies. Secourus largement par la charité publique, les habitants ont construit de belles maisons, qui ont été percées de nombreuses fenêtres et couvertes en ardoise. Beaucoup ont émigré vers l'intérieur de la France, s'y sont livrés à des travaux pénibles mais lucratifs[1], et ont ainsi réalisé des économies qui leur ont permis d'adoucir le sort de leurs parents restés au pays. Peu à peu, une certaine aisance s'est substituée à la misère horrible qui régnait dans cette commune et, en même temps, l'on a vu la santé publique s'améliorer et l'endémie du goître et du crétinisme diminuer très-rapidement.

Dans l'importante commune de Fos, on comptait également, il y a vingt-cinq ans, un très grand nombre de goitreux et quelques crétins. En 1864, le nombre des goîtreux était évalué à 200, beaucoup de femmes portaient au cou des tumeurs énormes. Aujourd'hui, le nombre des goitreux est de 55 environ et les goitres volumineux sont absolument exceptionnels. A Fos, comme à Arlos, l'aisance a beaucoup augmenté, et cela par suite du développement des relations commerciales avec l'Espagne et des bénéfices que beaucoup d'habitants retirent du colportage. La médication iodée a contribué également à la décroissance de l'endémie. Dès qu'apparaît la tuméfaction, qui est le premier stade du goître, les personnes atteintes ou menacées font usage de la teinture d'iode ou de l'éponge calcinée. Plusieurs ajoutent à ce traitement l'absorption quotidienne et matinale d'un verre d'eau-de-vie, médication adjuvante qui nous paraît moins utile que dangereuse.

A Cierp et Marignac, l'endémie sévissait jadis avec quelque intensité. Mais elle a subi une atténuation très

1. Arlos fournit un assez grand nombre d'égoutiers à la ville de Paris.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

TABLEAU DES VARIATIONS DE L'ENDÉMIE DE 1850 A 1891

CANTONS	PÉRIODES	Examinés	Crétins et Idiots	Proportion pour 1000	Goitreux	Proportion pour 1000
Bagnères-Luchon	Classes 1849-1864	940	9	9.5	9	9.5
	Classes 1872-1890	1270	13	10.2	35	27.6
Saint-Béat	Classes 1849-1864	1319	18	13.6	63	47.7
	Classes 1872-1890	1179	12	10.1	40	33.5
Aspet	Classes 1849-1864	1904	10	5.2	12	6.3
	Classes 1872-1890	1729	13	7.4	14	8.0
Saint-Gaudens	Classes 1849-1864	1907	9	4.7	10	5.2
	Classes 1872-1890	2205	15	6.7	12	5.4
Montrejeau	Classes 1849-1864	1186	5	4.2	26	21.9
	Classes 1872-1890	1459	12	8.2	7	4.7
Barbazan	Classes 1849-1864	1342	6	4.4	27	20.1
	Classes 1872-1890	1206	7	5.7	17	14.9
Salies-du-Salat	Classes 1849-1864	1206	6	4.9	27	22.3
	Classes 1872-1890	1548	11	7.1	20	12.9
Saint-Martory	Classes 1849-1864	695	1	1.4	8	11.5
	Classes 1872-1890	631	3	4.9	4	6.3
Aurignac	Classes 1849-1864	1183	3	2.5	5	4.2
	Classes 1872-1890	1328	10	7.5	1	0.7
Cazères	Classes 1849-1864	1176	2	1.7	9	7.6
	Classes 1872-1890	1373	7	5.1	3	2.1
Carbonne	Classes 1849-1864	760	7	9.2	7	9.2
	Classes 1872-1890	1295	7	6.3	7	6.3
L'Isle-en-Dodon	Classes 1849-1864	1113	7	6.2	1	0.8
	Classes 1872-1890	1428	4	2.7	1	0.7
Boulogne	Classes 1849-1864	1200	5	4.1	16	13.3
	Classes 1872-1890	1349	8	5.9	7	5.2
Rieux	Classes 1849-1864	523	1	1.9	6	11.4
	Classes 1872-1890	742	7	9.4	2	2.6
Saint-Girons	Classes 1849-1864	2572	4	1.5	64	24.8
	Classes 1872-1890	2960	18	6.0	41	13.8
Castillon	Classes 1849-1864	2247	29	12.9	134	59.6
	Classes 1872-1890	2440	30	12.3	98	40.2
Saint-Lizier	Classes 1849-1864	1266	6	4.7	38	30.0
	Classes 1872-1890	1736	13	7.4	24	13.7
Oust	Classes 1849-1864	1966	14	7.1	25	12.5
	Classes 1872-1890	2101	20	9.5	23	10.9
Sainte-Croix	Classes 1849-1864	958	9	9.3	23	24.0
	Classes 1872-1890	955	4	4.1	11	11.5
Montesquieu	Classes 1849-1864	712	2	2.8	7	9.8
	Classes 1872-1890	999	8	8.0	3	3.0

Digitized by Google

VARIATIONS DE L'ENDÉMIE DU GOITRE DE 1850 A 1891

PÉRIODE 1850 - 1865			PÉRIODE 1873 - 1891		
N° D'ORDRE	CANTONS	Proportion des exemptions pour 1000 examinés	N° D'ORDRE	CANTONS	Proportion des exemptions pour 1000 examinés
1	Castillon	59.6	1	Castillon	40.2
2	Saint-Béat	47.7	2	Saint-Béat	33 5
3	Saint-Lizier	30.0	3	Bagnères-Luchon.	27.5
4	Saint-Girons. . . .	24.8	4	Barbazan.	14.0
5	Sainte-Croix. . . .	24.0	5	Saint-Girons. . . .	13.8
6	Salies-du-Salat . .	22.3	6	Saint-Lizier	13.7
7	Montrejeau	21.9	7	Salies-du-Salat . .	12.9
8	Barbazan.	20.1	8	Sainte-Croix. . . .	11.5
9	Boulogne	13.3	9	Oust	10.9
10	Oust.	12.5	10	Aspet.	8.0
11	Saint-Martory. . .	11.5	11	Saint-Martory. . .	6.3
12	Rieux.	11.4	12	Saint-Gaudens . .	5.4
13	Montesquieu. . . .	9.8	13	Carbonne.	5.4
14	Bagnères-Luchon.	9.5	14	Boulogne.	5.1
15	Carbonne.	9.2	15	Montrejeau	4.7
16	Cazères	7.6	16	Montesquieu. . . .	3.0
17	Aspet	6.3	17	Rieux.	2.6
18	Saint-Gaudens . .	5.2	18	Cazères.	2.0
19	Aurignac.	4.2	19	Aurignac	0.7
20	L'Isle-en-Dodon. .	0.8	20	L'Isle-en-Dodon. .	0.7

Digitized by Google

le canton de Luchon est atténuée par un fait incontesté, à savoir, la diminution très sensible de la fréquence du goitre dans le sexe féminin. Il est exceptionnel d'observer aujourd'hui dans la vallée de Luchon ces goitres volumineux que portaient jadis beaucoup de femmes et dont quelques-uns atteignaient des dimensions énormes. On peut donc affirmer d'une manière générale que, dans ce canton, comme dans tous les autres, l'affection goitreuse est en décroissance.

Si l'atténuation de l'endémie du goitre ressort nettement de notre enquête de 1885 et de la statistique des exemptions du service militaire, une solution contraire semble tout d'abord s'imposer relativement à l'endémie du crétinisme. Nous constatons, en effet, que la proportion des exemptions pour idiotie et crétinisme a augmenté dans 15 cantons et diminué seulement dans les 5 cantons de Castillon, Saint-Béat, Sainte-Croix, Carbonne et l'Isle-en-Dodon.

Est-ce à dire qu'il ne faut ajouter foi au témoignage de tous les observateurs, quand ils sont unanimes à déclarer que le crétinisme est partout en décroissance et que bientôt il ne sera plus qu'un souvenir dans les Pyrénées françaises ? Non certainement. L'atténuation du crétinisme ne peut être niée. Si elle n'est pas mise en évidence par les statistiques du recrutement, c'est que, dans ces documents, les idiots et les crétins sont confondus dans une même catégorie. Nous avons pu nous assurer, par l'examen des carnets de tournée, que, parmi les 211 jeunes gens exemptés pour crétinisme et idiotie, de 1873 à 1891, les crétins sont au nombre de 27 seulement.

Ce faible chiffre fourni, pendant une période de 19 ans, par la région des Pyrénées centrales, indique nettement que le crétinisme est en voie de disparaître. Mais d'un autre côté, la statistique militaire fait ressortir la fréquence croissante des affections du système nerveux aboutissant à l'idiotie. Sans insister sur ce fait qui ne

Digitized by Google

rentre pas dans le cadre de notre étude, nous ne saurions nous dispenser d'appeler sur lui l'attention.

III

Causes du Goître et du Crétinisme dans les Pyrénées

Il est peu de questions, dans le domaine de la médecine, qui aient provoqué autant de discussions que l'étiologie du goitre et du crétinisme. Au milieu des opinions nombreuses et très diverses qui ont été émises, on peut distinguer quatre théories principales :

1° La doctrine de l'ioduration insuffisante des milieux ;

2° La doctrine de l'infection miasmatique ;

3° La doctrine hydro-tellurique ;

4° La doctrine des causes multiples.

A laquelle de ces opinions devons-nous nous rattacher après un mûr examen des faits que nous avons observés ? Nous allons répondre à cette question en passant successivement en revue les quatre théories en présence.

Doctrine de l'ioduration insuffisante des milieux. — Son auteur, Chatin, a cherché à démontrer que l'endémie du goitre doit être attribuée à l'absence de l'iode dans l'air, le sel et les eaux. Nous ne discuterons pas longuement cette théorie qui est aujourd'hui très contestée. Nous ferons seulement remarquer que, d'après les recherches de Chatin lui-même, la richesse de l'air en iode est moindre sur le sommet des montagnes et les lieux élevés, en général, que dans les localités d'une altitude moyenne, en raison même de la densité de la vapeur d'iode et de son peu de force élastique. Or, nous constatons partout, dans les Pyrénées centrales, que le goitre et le crétinisme sont extrêmement rares dans les villages haut situés et que ces affections règnent presque uni-

Digitized by Google

quement dans le fond des vallées et les plaines de faible altitude, comme celle de Rivière. Une distribution inverse de l'endémie serait observée si la théorie de Chatin était fondée.

Doctrine de l'intoxication miasmatique. — Elle a été soutenue principalement par Vingtrinier, Morel, Kœberlé, Tourdes et Virchow. Ces auteurs admettent que, « dans certaines régions, il se fait une fermentation ou putréfaction spécifique, végétale ou animale, dont l'air reçoit et dissout les émanations et les transmet par la respiration à tous les individus qui vivent habituellement dans cet air ». Morel s'efforçait en outre de prouver que ces émanations miasmatiques se rapprochent beaucoup du miasme paludéen.

Cette doctrine pourrait peut-être donner l'explication de la fréquence du goitre et du crétinisme dans certains villages de la vallée de Luchon, Juzet par exemple, dont les abords sont marécageux. Mais les terrains de cette nature sont rares dans les Pyrénées centrales et, en réalité, le sol est parfaitement sec dans la plupart des communes éprouvées par l'endémie.

La constitution du sol est identique dans toute l'étendue de la plaine de Rivière, et cependant nous observons que l'endémie sévit exclusivement dans les villages de cette plaine qui sont situés au voisinage de la Garonne. Les rives du fleuve sont très élevées au niveau d'Huos et Pointis, localités tristement célèbres, et il est certain que le terrain sur lequel reposent ces deux communes ne dégage pas plus de miasmes que celui des villages de Labarthe et Villeneuve-de-Rivière qui jouissent d'une salubrité remarquable. Il y a donc lieu de rejeter, malgré l'appui que lui a apporté la grande autorité de Virchow, cette doctrine vague qui ne repose que sur des hypothèses.

Doctrine hydro-tellurique. — Cette théorie, soutenue par Mac-Clelland, Grange, Saint-Lager, Mgr Billiet et

Digitized by Google

Garrigou, est celle qui satisfait le mieux l'esprit et jouit aujourd'hui de la plus grande faveur. Elle a été exposée et défendue avec beaucoup de talent par R. Longuet[1]. Ses partisans s'attachent à démontrer les deux propositions suivantes :

1° L'usage habituel de certaines eaux provoque le goitre ;

2° On observe le goitre et le crétinisme exclusivement sur certains terrains qui cèdent aux eaux un agent toxique spécial.

La première proposition, basée sur de nombreux exemples, est admise aujourd'hui par tous les observateurs. Il y a donc lieu de se demander si, dans les Pyrénées, l'existence de l'endémie, dans beaucoup de localités, ne serait pas sous la dépendance des eaux de boisson consommées par les habitants. Il semble tout d'abord indispensable, pour résoudre cette question, de soumettre à l'analyse toutes les eaux qui peuvent être soupçonnées d'entretenir l'endémie. Ce travail serait sans doute utile et intéressant, mais nous avons la conviction qu'il ne conduirait à aucun résultat précis et que la chimie resterait impuissante, comme par le passé, à déceler le principe spécial goitrigène.

A défaut d'analyses chimiques, nous nous bornerons à constater que, dans toutes les communes affectées autrefois par l'endémie, celle-ci est en voie de s'éteindre, bien que les habitants boivent aujourd'hui la même eau qu'autrefois.

Il en est ainsi à Arbas où les mêmes sources ont toujours été utilisées, à Huos, Pointis-de-Rivière et Miramont où l'eau d'alimentation est empruntée, de temps immémorial, aux nombreux puits qui existent dans chacun de ces villages, à Boussens où l'eau de boisson est fournie, en partie par des puits, en partie par la

1. R. Longuet. — Etudes sur le recrutement dans l'Isère *(Archives de médecine et de pharmacie militaires)*, t. III, p. 97, 1884. — Etud. sur le recrut. dans la Haute-Savoie *(Arch. de méd. et de pharm. mil.)*, t. VI, p. 417, 1885.

Digitized by Google

Garonne. Il nous serait facile de multiplier les exemples à l'appui de notre affirmation.

Aussi une conclusion s'impose, c'est que l'eau de boisson ne joue qu'un rôle très peu important dans l'étiologie du goitre et du crétinisme, du moins dans les Pyrénées. Peut-être certaines eaux renferment-elles un principe goitrigène ; mais il faut convenir qu'elles ne produisent le goitre que si d'autres causes interviennent pour diminuer la résistance de l'organisme au germe efficient, encore inconnu, de cette maladie.

Il nous reste maintenant à examiner quelle peut être l'influence, sur le développement de l'endémie, de la constitution géologique du sol. Cette question se rattache directement à la précédente, car c'est par l'intermédiaire de l'eau que le sol exerce principalement son action sur la population. Si l'eau contient quelque principe toxique, elle l'extrait évidemment du sol.

Les travaux de Mgr Billiet, Grange, Elie de Beaumont, Saint-Lager et Garrigou ont démontré nettement que le goitre et le crétinisme s'observent avec une fréquence marquée sur certains terrains, tels que les schistes argilo-calcaires, talqueux, micacés et gypseux (Mgr Billiet), le lias, le trias, les marnes irisées, le grès bigarré, les calcaires dolomitiques (Grange, de Beaumont, Virchow), les terrains métallifères, la mollasse miocène (St-Lager), les argiles plus ou moins marneuses, chloritées, ophitiques, talqueuses, en un mot magnésiennes (Garrigou). De cette relation entre l'existence de l'endémie et la constitution du sol, on a été porté naturellement à conclure à l'influence goitrigène des terrains que nous venons d'énumérer et l'on a particulièrement incriminé la mollasse miocène, les calcaires dolomitiques et les schistes liasiques.

Cette relation s'observe-t-elle dans la région qui sert de cadre à notre étude et trouvons-nous ici la confirmation de la doctrine hydro-tellurique ? Telle est la question

Digitized by Google

très importante que nous allons chercher à approfondir, après avoir exposé aussi succinctement que possible la géologie de cette portion du territoire français.

Esquisse géologique

La région qui nous occupe se divise, au point de vue géologique, en deux zônes bien distinctes : la première, formée de hautes montagnes et comprise entre la ligne de faite des Pyrénées et les vallées de la Garonne et du Salat; la deuxième, qui n'est qu'un lambeau du bassin sous-pyrénéen, constituée par une vaste plaine hérissée de monticules dont la hauteur s'abaisse graduellement du Sud au Nord.

La région montagneuse présente, au milieu d'un chaos apparent, une succession assez régulière de terrains qui s'échelonnent, depuis la crête, dans l'ordre presque normal de leur ancienneté ; au sommet, quelques ilots granitiques émergeant au centre d'une large ceinture de terrains de transition, cambrien, silurien et devonien ; plus bas, le lias, puis le jurassique et le crétacé. Les derniers gradins de la montagne sont constitués essentiellement par les grès verts du crétacé inférieur, qui forment comme la falaise terminale du massif pyrénéen.

La région de la plaine repose tout entière sur le terrain tertiaire (éocène et miocène) et sur le quaternaire, le premier composant les collines de la rive gauche de la Garonne et le massif des Petites-Pyrénées, le dernier occupant exclusivement les vallées dans toute leur largeur.

Les notions générales qui précèdent seraient trop incomplètes si nous n'y ajoutions les indications suivantes sur la nature du sol dans chaque canton et surtout dans les localités les plus éprouvées par l'endémie.

Canton de Luchon. — Le sol est constitué presque exclusivement par les terrains de transition; le devonien domine dans les vallées de Larboust et d'Oueil, le cambrien et le silurien dans la vallée de Luchon. Saint-Mamet, Montauban et Juzet sont situés au pied de puissantes assises de terrain cambrien; Salles et Pratviel reposent directement sur les schistes siluriens.

Canton de Saint-Béat. — La partie méridionale du canton est formée par le cambrien. Au centre même, à Lez, apparaît le trias accompagné d'un pointement d'ophite; un ilot de granit s'élève à

Digitized by Google

Géry ; enfin, à Saint-Béat, surgit le calcaire marmoréen que M. de Lapparent considère comme un terrain primitif, tandis que Leymerie le rattache au lias et MM. Garrigou et Magnan au calcaire carbonifère. Le pic du Gar est essentiellement jurassique.

Les villages d'Arlos et de Fos sont construits à la base d'énormes masses de terrain cambrien, Argut-Dessus sur le silurien et Argut-Dessous sur le cambrien.

Canton d'Aspet. — Le terrain jurassique règne presque uniquement dans la moitié méridionale du canton. Au Nord, on rencontre les calcaires crétacés, formant lisière à la jolie petite plaine comprise entre Soueich et Encausse et qui est due évidemment au comblement d'un ancien lac par les alluvions modernes. Les deux principaux foyers de l'endémie, Arbas et Soueich, sont situés, l'un dans la sphère du terrain jurassique, l'autre sur le quaternaire.

Canton de Barbazan. — Son territoire se compose d'une région montagneuse où se montrent successivement, du Sud au Nord, le jurassique et le crétacé inférieur, et d'une région parfaitement plane, faisant partie de la plaine de Rivière, où le quaternaire existe seul et atteint une grande puissance. Dans cette zône se trouvent, au voisinage immédiat de la Garonne, les deux foyers d'Huos et Pointis.

Un gisement assez important d'ophite s'observe dans le bassin de Siradan où le goître n'est pas rare.

Canton de Castillon. — La constitution géologiqne du sol diffère absolument d'une vallée à l'autre : le granit règne dans la vallée de Bethmale, le silurien et le devonien dans celle de Biros, le jura-crétacé dans le vallon de Balaguères, le lias dans la Bellongue. Entre Castillon et Saint-Girons, on voit affleurer successivement le trias, le jurassique et le crétacé.

Le lias de la Bellongue, que Bleicher a rapporté à tort au silurien, est représenté, dans la partie supérieure de la vallée, par des calcaires dolomitiques, dans les portions moyenne et inférieure, par des marnes et des schistes de couleur ardoisée. Portet et Saint-Lary reposent sur les formations dolomitiques, Orgibet, Augirein, Illartein, Aucazein, Buzan, Argein et Audressein sur les schistes liasiques.

Canton d'Oust. — Le terrain jurassique domine dans toute l'étendue du canton ; il s'y présente à l'état de grès et de schistes, principalement sur le territoire des gros villages de Vic et Soueix où l'endémie a toujours été assez sévère.

Canton de Saint-Girons. — Il existe ici une grande variété de

Digitized by Google

terrains, parmi lesquels ceux de l'époque secondaire sont les plus étendus; ces derniers sont constitués, au voisinage de Saint-Girons, par l'oolithe et le crétacé inférieur dans lequel est creusé le lit du Salat, entre cette ville et Saint-Lizier.

Canton de Saint-Lizier. — Le jurassique, le lias, et le crétacé se partagent le territoire de ce canton. Bonrepaux, le principal foyer de l'endémie, est situé au pied d'un important gisement d'ophite qui affleure sur la rive gauche du Salat, entre le lias qui règne en amont, et le crétacé supérieur qui s'étend en aval.

Un autre gisement d'ophite s'observe près de Montgauch.

Labastide, foyer important de l'endémie, repose sur les alluvions modernes de la rive droite du Salat.

Canton de Sainte-Croix. — Ce canton appartient entièrement au terrain éocène qui y montre ses différents étages, sénonien, garumnien et nummulitique; il est constitué par le prolongement, vers l'Ariège, des Petites-Pyrénées ou massif d'Ausseing.

Canton de Saint-Martory. — Il présente la même structure géologique que le précédent. La grosse bourgade de Saint-Martory est construite à la base du sénonien supérieur; son faubourg s'étend, près de la rive droite de la Garonne, sur les alluvions modernes.

Canton de Salies-du-Salat. — Structure géologique des plus complexes: le grès vert et l'éocène (nummulitique) occupent la rive droite du Salat, le trias et l'éocène (sénorien et turonien) la rive gauche. A Salies même apparait un typho nophitique qui forme la colline à laquelle la ville est adossée; ce typhon est accompagné, comme cela s'observe souvent dans les Pyrénées, de dépôts de gypse et de sel gemme.

D'autres pointements d'ophite existent près de Marsoulas.

Canton de Montrejeau. — La plus grande partie du canton appartient au terrain tertiaire représenté par le miocène lacustre. La zône méridionale comprend une portion de la plaine de Rivière. — C'est là, sur le terrain quaternaire, près de la rive gauche de la Garonne, que se trouvent, presque en face d'Huos et Pointis, les foyers de Bordes, Clarac, Ausson et Taillebourg.

Canton de Saint-Gaudens. — Le nord du canton est formé par le miocène lacustre, le sud par le grès vert du crétacé inférieur. Le plateau de Saint-Gaudens est d'origine quaternaire. Il en est de même du sol sur lequel reposent les villages de Valentine, Miramont, Pointis-Inard et Lespiteau, dans les vallées de la Garonne et du Ger.

Digitized by Google

Canton d'Aurignac. — La moitié septentrionale de ce canton appartient au miocène lacustre, l'autre à l'éocène, caractérisé par les étages sénonien, garumnien et nummulitique.

Canton de l'Isle-en-Dodon. — Le miocène lacustre règne sans mélange.

Canton de Boulogne. — Le miocène occupe toute l'étendue du canton, sauf à Larroque, Gensac et Lespugue où l'éocène forme trois petits ilots qui marquent la limite extrême, vers l'ouest, des terrains dépendant des Petites-Pyrénées.

Canton de Cazères. — L'éocène et le miocène revêtent le territoire de la rive droite de la Garonne, les alluvions modernes celui de la rive gauche.

Canton de Carbonne. — Les coteaux de la rive droite de la Garonne sont constitués par le miocène, la plaine, qui s'étend sur la rive gauche, est faite entièrement d'alluvions modernes.

Cantons de Montesquieu et de Rieux. — Le miocène lacustre forme les coteaux, tandis que le quaternaire occupe le fond de la vallée de l'Arize.

Arrivé au terme de cette description géologique dont nous avons emprunté les éléments aux travaux de MM. Leymerie, Mussy, Garrigou, Magnan et Caralp, nous pouvons examiner, au moyen de données précises, les relations qui existent entre la répartition de l'endémie dans les Pyrénées centrales et la constitution du sol.

Si nous commençons cette étude par le canton de Castillon où le goitre et le crétinisme sévissent avec le plus d'intensité, nous sommes tout d'abord frappé de voir l'endémie se localiser exactement à la vallée de la Bellongue, qui est creusée dans les calcaires dolomitiques, et épargner presque complétement les autres vallées constituées par les terrains primitifs, les terrains de transition et le jura-crétacé.

C'est que nous trouvons ici réunies les conditions géologiques qui contribuent le plus puissamment, d'après tous les observateurs, à la production de l'endémie, c'est-à-dire la présence des schistes liasiques, que l'on s'accorde à mettre au premier rang des terrains goitrigè-

Digitized by Google

nes, et la superposition à ces schistes des calcaires dolomitiques, lesquels occupent la zone supérieure de la Bellongue.

« L'intensité maximum du goitre et du crétinisme, a dit Grange, s'observe toujours au-dessous des grandes formations dolomitiques. » C'est exactement ce que nous constatons dans le canton de Castillon où la proposition formulée par ce savant est pleinement confirmée par les faits. Ainsi s'explique la gravité toute spéciale de l'endémie dans la Bellongue et particulièrement le village de Buzan que son heureuse situation semblerait devoir préserver du fléau.

Dans le canton de Saint-Lizier, l'influence nuisible du terrain se fait également sentir à Bonrepaux, village construit au bord du Salat, à la base d'une colline liasique et d'un gisement d'ophite, roche qui a été incriminée par quelques observateurs. Malgré sa situation basse qui engendre l'humidité, cette commune jouit d'une belle exposition au midi et le goitre et le crétinisme n'y affecteraient certainement pas autant de gravité si la composition du sol ne jouait un rôle important dans le développement de ces deux maladies.

Il est donc juste de reconnaître que, dans les deux foyers de la Bellongue et de Bonrepaux, la doctrine hydrotellurique triomphe et se fortifie de preuves nouvelles. Mais si nous poursuivons cette enquête dans les autres cantons, nous rencontrons à chaque pas des faits peu favorables à la théorie ou qui la mettent en défaut.

C'est ainsi que, dans le même canton de Saint-Lizier, nous ne pouvons invoquer la structure géologique du sol comme une des causes de l'endémie qui, de temps immémorial, sévit à Labastide-du-Salat ; cette commune repose en effet sur les alluvions modernes qui n'ont jamais été regardées comme goitrigènes.

Il en est de même à Saint-Martory, Pointis-Inard, Lespiteau, Miramont, Pointis-de-Rivière, Huos, Clarac, Bordes, Ausson, Taillebourg, Valcabrère. Dans toutes

Digitized by Google

ces localités, célèbres dans les annales du goitre et du crétinisme, le sol, d'origine quaternaire, et formé par les matériaux de comblement des vallées, est salubre autant qu'il est fertile. La même observation s'applique aux communes de Boussens, Carbonne, Rieux et Montesquieu.

Pénétrons maintenant dans les cantons montagneux de la Haute-Garonne et cherchons à contrôler par les faits la valeur de la doctrine hydro-tellurique. Que voyons-nous? Dans le canton de Luchon, le foyer le plus important, comprenant les quatre communes de Saint-Mamet, Montauban, Juzet, Salles et Pratviel, s'étend sur les terrains de transition, cambrien et silurien, terrains qui n'ont jamais été accusés de produire le goitre.

Dans le canton de Saint-Béat, la commune d'Arlos, qui fut longtemps le foyer principal, appartient au terrain cambrien; celui-ci occupe également le territoire de Fos. Argut-Dessus est construit sur le silurien. Devons-nous donc ajouter les terrains de transition à la liste déjà longue des terres goitrigènes? Mais avant d'adopter cette conclusion, difficile à concilier avec l'atténuation très marquée de l'endémie dans les communes précitées, il faudrait expliquer pourquoi celle-ci épargne la plupart des villages compris dans la sphère de ces terrains et se localise seulement sur quelques points.

Dans le canton d'Aspet, les deux foyers d'Arbas et Soueich sont éloignés de tout terrain suspect: le sol du premier est jurassique, celui du deuxième est d'origine moderne. On peut donc affirmer que, dans chacune de ces localités, la nature du terrain est étrangère au développement et à la persistance de l'endémie.

Que conclure de tous ces faits, sinon que la constitution géologique du sol est impuissante à expliquer, à l'exclusion de toute autre cause, la distribution géographique de l'endémie dans les Pyrénées centrales? Certains terrains, comme les calcaires dolomitiques et les schistes liasiques, possèdent une nocuité incontestable

Digitized by Google

et, par l'intermédiaire des eaux qui y prennent naissance, prédisposent les populations à subir l'action du poison goitrigène. Mais le plus souvent la nature du sol est absolument étrangère au développement de l'endémie et il faut invoquer d'autres causes pour établir une étiologie rationnelle et conforme à la réalité des faits.

Doctrine des causes multiples. — D'après les défenseurs de cette doctrine, « l'existence d'une cause unique est inadmissible et il faut, de toute nécessité, expliquer la genèse de l'endémie par une simultanéité d'éléments producteurs et d'actions combinées. » (Ferrus.) Les causes du goitre et du crétinisme seraient nombreuses et, parmi les principales, il conviendrait de citer : l'air humide et vicié, la situation défectueuse du pays, la malpropreté des maisons, le défaut d'aération et de lumière solaire, la mauvaise qualité des eaux, l'insuffisance de l'alimentation, etc.

Cette doctrine, nous l'avons déjà laissé entrevoir, est celle à laquelle nous nous rallions, mais en adjoignant l'action tellurique aux causes que nous venons d'énumérer. D'accord avec G. Marchant, nous nous inscrivons contre « la prétention de ceux qui veulent assigner au goitre et au crétinisme une cause constante et toujours nécessaire. »

Le concours de plusieurs conditions est indispensable pour provoquer la manifestation de l'endémie. Parmi les plus puissantes nous devons citer l'humidité des maisons et la mauvaise hygiène. Nous avons montré en effet que partout, dans les Pyrénées centrales, il existe un rapport évident entre l'intensité de l'endémie et les conditions hygiéniques défavorables où vit la population. Les villages les plus éprouvés sont les plus misérables et les plus mal situés. Presque tous s'étendent à proximité des cours d'eau, dans des bas-fonds où règne une humidité constante et que le soleil visite à peine.

Si, à ces causes d'insalubrité vient s'ajouter l'action

Digitized by Google

tellurique, la population est vouée presque fatalement au goitre et au crétinisme. L'influence du sol joue un rôle prépondérant dans certaines localités que leur belle situation sur un plateau bien ensoleillé met à l'abri de l'humidité, Buzan par exemple ; mais ici nous retrouvons comme facteur constant et essentiel une misère profonde, ayant pour conséquence une hygiène déplorable.

Si la doctrine des causes multiples est fondée, nous devons constater une atténuation de l'endémie partout où l'aisance de la population a augmenté et où, par suite, l'hygiène s'est améliorée.

C'est en effet ce qu'on observe d'une manière absolue dans toute la région des Pyrénées centrales, même sur les terrains nettement goitrigènes. Dans beaucoup de localités, l'endémie a presque disparu, sans qu'il soit possible d'attribuer cet heureux résultat à autre chose qu'aux progrès du bien-être et de l'hygiène générale. Mieux logés, mieux nourris, mieux vêtus, les habitants ont pu lutter avec plus de succès contre les causes d'insalubrité permanentes et irréductibles, telles que la situation basse du pays, la nocuité du sol, la qualité suspecte de l'eau de boisson, et ils s'affranchissent peu à peu du fléau dont leurs pères ont eu tant à souffrir. Il en est ainsi à Arlos, Huos, Pointis-de-Rivière, Saint-Martory, Arbas.

Ces faits ont, à nos yeux, la valeur d'une démonstration expérimentale ; ils nous semblent imposer cette conviction qu'il n'existe pas, dans les Pyrénées, une cause unique du goitre et du crétinisme et que l'endémie y est sous la dépendance de causes nombreuses, inégalement puissantes, capables de se suppléer et de s'associer suivant des types variés, mais dont aucune n'est nécessaire, sauf la misère avec les conséquences qu'elle entraine.

Digitized by Google

Prophylaxie

Il découle de ce qui précède que le seul moyen de déraciner complétement des Pyrénées le goitre et le crétinisme serait d'introduire un peu d'aisance au milieu des populations pauvres de la montagne, et d'améliorer partout les conditions matérielles de la vie.

Des deux parties de ce programme, une seule malheureusement semble réalisable. Les Pyrénées renferment trop peu de richesses naturelles pour qu'on puisse espérer que les biens de la fortune s'y répandent jamais au-delà d'un petit cercle de privilégiés. Mais il est possible, avec l'intervention des pouvoirs publics, d'adoucir l'existence de nos montagnards, en combattant les causes d'insalubrité entretenues par la routine et l'ignorance.

On devra veiller tout d'abord à ce que chaque commune soit approvisionnée d'une bonne eau de source, ou à défaut, d'une eau de puits bien protégée contre toute contamination extérieure. L'assainissement des maisons sera l'objet de soins particuliers. Beaucoup sont dépourvues de fenêtres et même de cheminées et ne reçoivent l'air et la lumière que par la porte. On invitera leurs propriétaires, et au besoin on les y obligera, à percer de larges baies dans les murailles, principalement du côté du midi, et, pour vaincre leur résistance, on les exemptera, pendant cinquante ans au moins, de l'impôt sur les portes et fenêtres, impôt meutrier pour la santé publique. La lumière pénétrant abondamment dans toutes les chambres, la malpropreté, compagne obligée de l'obscurité, ne tardera pas à disparaitre.

Des cheminées seront construites dans les habitations qui en manquent. Une cave sera creusée au-dessous de

Digitized by Google

chaque maison et recouverte d'un plancher qui occupera tout le rez-de-chaussée. L'étable et la porcherie seront soigneusement isolées de l'habitation ; les fumiers seront éloignés des maisons aussi bien que des puits particuliers, pour prévenir tout danger d'infiltration.

L'application de ces mesures, surveillée par les conseils d'hygiène, l'administration préfectorale et les municipalités, n'amènerait certainement pas de bien grosses dépenses et serait bientôt suivie d'une amélioration très sensible de la santé publique, d'une atténuation rapide de l'endémie dans les communes les plus infectées ; l'expérience toute fortuite d'Arlos permet d'émettre avec assurance cette affirmation.

En même temps qu'on procèdera à ces travaux d'assainissement, on conseillera la médication iodée à toutes les personnes atteintes de goitre. Le traitement sera institué dès le début chez les enfants et consistera essentiellement dans l'administration de 12 à 15 gouttes par jour de teinture d'iode pure ou additionnée d'iodure de potassium. Dans les cas de goitre volumineux, on obtiendra le plus souvent une résolution rapide de la tumeur en injectant, dans le tissu même de la glande, suivant la méthode de Luton, un gramme environ de teinture d'iode. Les injections doivent être répétées tous les huit jours environ, sur différents points de la tumeur. Elles sont généralement peu douloureuses et jamais, pour notre part, nous ne les avons vues suivies d'accident.

Si ce traitement est impuissant à amener la guérison, il sera utile de soustraire le goitreux à l'influence du milieu où il a toujours vécu et de lui conseiller les voyages, loin de son pays natal, et le séjour dans la plaine. Ce changement de résidence réduit souvent avec une rapidité étonnante des goitres dont l'énorme développement menaçait de produire des accidents asphyxiques. Il peut même, au bout d'un certain temps, déterminer la disparition complète de la tumeur, quand celle-ci n'a pas atteint un volume excessif.

Digitized by Google

Nous ne mentionnerons le traitement du crétinisme que pour constater son impuissance contre la maladie confirmée. Le traitement doit d'ailleurs céder le pas à la prophylaxie, laquelle repose, comme celle du goitre, sur l'application des règles de l'hygiène. Ajoutons que cette question ne présente qu'un intérêt restreint, en raison de la rareté du crétinisme dans les Pyrénées françaises et de la probabilité de son extinction prochaine.

Dr Ch. CHOPINET,

Médecin-major de l'armée.

Digitized by Google

LE CHATEAU D'AURIGNAC

Les vieux manoirs du moyen âge, dont les ruines nombreuses couronnent encore les hauteurs de l'ancien Comminges, appartiennent presque tous à l'époque romane, qui a duré jusqu'à la fin du XIII^e^ siècle dans nos contrées méridionales. Les châteaux-forts de l'époque ogivale sont donc assez rares chez nous ; on en trouve cependant quelques-uns construits, en entier ou en partie, aux XIV^e^ et XV^e^ siècles. Mais ces derniers portent presque toujours l'empreinte des traditions romanes : point de donjons cylindriques ; le donjon carré ou barlong domine toujours ; les tours qui flanquent les remparts sont souvent carrées. Quand elles présentent la forme cylindrique, elles ne sont ordinairement que des espèces de bastions ou de contreforts couronnés d'une guérite d'observation. L'ogive n'est pas toujours l'arc préféré ; le plein-cintre hésite encore à lui céder la place. Ce ne fut qu'au XV^e^ siècle que les traditions romanes achevèrent de disparaitre. Jusqu'à cette époque, je ne connais, dans l'arrondissement de Saint-Gaudens, aucun château-fort qui présente, sans mélange du roman, les caractère du style ogival. Le château d'Aurignac, qui fait l'objet de la présente notice, offre des formes purement gothiques, tandis que plusieurs détails rappellent l'époque romane.

La petite ville d'Aurignac, aujourd'hui chef-lieu de canton, était au nord du Comté de Comminges. Elle est bâtie sur une hauteur coupée vers l'est par un escar-

Digitized by Google

pement, et dont le sommet présente, à l'extrémité de la ville, les ruines majestueuses d'une forteresse féodale.

Aucun document historique ne vient nous révéler le nom du seigneur qui construisit cette citadelle; les archives d'Aurignac ont été perdues à la Révolution, et, aujourd'hui, on ne peut déterminer que par les conjectures de la science l'époque qui nous a légué ces ruines.

Le château d'Aurignac avait autrefois une étendue très considérable. On y remarque deux enceintes ; il y en avait trois, m'a-t-on dit, à l'origine. La première, très vaste, est maintenant occupée par certains quartiers de date récente et qui ont été pour elle une cause de ruine. On ne voit plus que quelques parties de ses remparts. A son extrémité sud se trouve l'église paroissiale d'Aurignac, autrefois chapelle du château. L'enceinte était défendue, à l'est, par l'escarpement dont j'ai parlé, et des trois autres côtés par un large fossé, creusé dans le roc et muni de palissades.

Les trois portes principales donnaient accès à cette grande cour : celle de *Cabirol*, au nord ; celle de *Savoie*, vers le sud-ouest ; la troisième se trouve sous le clocher de l'église paroissiale actuelle. Outre ces entrées principales, une quatrième porte se trouvait à l'occident. Aujourd'hui les parties les moins ruinées de l'enceinte sont : la porte percée sous le clocher et la partie occidentale des remparts.

L'ancienne église paroissiale d'Aurignac se trouvait, avant la Révolution, dans une partie de la ville qui n'existe plus aujourd'hui. L'ancienne chapelle du château l'a remplacée. On y remarque le portail, le porche qui le précède et le clocher ; le reste de l'édifice est presque tout moderne. Le porche est orné de colonnes torses, couronnées de chapiteaux en forme de dais et reposant sur une espèce de balustrade à moulures flamboyantes. Le portail présentait de riches voussures et des jambages ornés de niches et de statues ; mais il est complétement

Digitized by Google

défiguré. Le clocher se trouve à côté du chevet formé par un mur droit, au sommet duquel on voit encore un oculus avec des moulures du XIII^e^ siècle. L'église est tournée vers le sud et son chevet se trouve, avec le clocher, à l'extrémité méridionale de l'enceinte. Le clocher présente les caractères de deux époques différentes; il ne me paraît avoir été jadis qu'une tour de défense, destinée à protéger l'entrée qu'elle surmontait. Il accuse cette destination militaire jusqu'à la hauteur du second étage. Le rez-de-chaussée est occupé en entier par l'entrée du château qui consiste en un passage voûté à plein cintre, traversant la cour et encadrant, du côté extérieur de l'enceinte, une large porte en ogive dont l'arc et les jambages ne présentent pour toute moulure qu'un simple biseau. Au-dessus ce cette porte se trouvent, l'une à côté de l'autre, deux petites ouvertures carrées, ornées de même d'un chanfrein, et éclairant le premier étage voûté en berceau plein cintre. A partir de cet étage, le clocher offre les caractères de la fin du XV^e^ siècle ou du commencement du XVI^e^; il présente de longues et légères fenêtres flamboyantes, surmontées d'une balustrade découpée à jour. A cette hauteur, le clocher était sans doute destiné à supporter une flèche, mais il est resté inachevé.

La porte dite de Savoie était percée, au sud-ouest du château, au fond d'un retrait terminé d'un côté par une tourelle. Les quatre meurtrières, situées entre la tourelle et la porte, me semblent une addition postérieure. A partir de la porte de Savoie, en remontant vers le nord, le mur occidental de la grande enceinte présente les restes de cinq ou six tourelles semblables à celles que je viens de citer et dont deux flanquent de chaque côté la quatrième porte dont j'ai parlé et qui est aujourd'hui murée. Toutes ces tourelles et celles qui peuvent se rencontrer dans les autres parties du château sont cylindriques et d'un petit diamètre. Elles sont appliquées, soit sur un des angles, soit sur la face extérieure des remparts. Elles pourraient être considérées comme des contreforts,

Digitized by Google

car elles sont pleines jusqu'au faite des murs, mais à cette hauteur, elles se dégagent, augmentent de diamètre au moyen d'un encorbellement et deviennent des échauguettes demi-octogones intérieurement et demi-cylindriques extérieurement. A l'extrémité nord-est de la première enceinte, existait une tourelle autrefois très élevée et servant de moulin-à-vent.

L'enceinte intérieure du château d'Aurignac pourrait être considérée comme le véritable donjon de cette forteresse ; elle est située à l'est de la première et fait saillie vers l'escarpement. Sa forme est un carré long régulier de 40 m 54 de long, sur 21 m 5 de large, sans y comprendre la saillie des tourelles ou contreforts qui flanquent ses quatre angles. Deux portes y donnaient accès ; la plus importante se trouvait au nord, entre deux tourelles aujourd'hui détruites. Elle est elle-même complétement murée. La seconde entrée était à l'ouest, percée sous une tour carrée fort élevée, qui n'existe plus. On ne voit maintenant que la voûte à plein cintre ou légèrement bombée du passage ; la porte a été encore fermée par un mur où est percée l'entrée actuelle de l'enceinte.

A l'est, au bord de l'escarpement, se trouvait un bâtiment d'une seule pièce qui occupait toute la largeur de l'enceinte, du nord au sud, sur une largeur intérieure de 6 m 84. Il était éclairé à ses extrémités par deux belles fenêtres à plein cintre. D'autres ouvertures l'éclairaient du côté de l'escarpement ; mais elles n'existent plus, le mur où elles étaient percées étant en grande partie détruit. J'ai remarqué cependant, caché sous un lierre touffu, un jambage de fenêtre, orné d'une colonnette avec chapiteau et base marquant la fin du XIII^e^ siècle. Ce bel édifice me parait avoir été la salle d'honneur du château. J'ai reconnu dans cette construction les arrachements de deux cheminées. L'entrée était une porte à plein cintre, située sur la ligne d'un rocher qui élève le niveau du sol vers l'intérieur de l'enceinte.

Nous voici maintenant arrivés à la description de l'édi-

Digitized by Google

fice le plus remarquable du château, le donjon. Cette belle tour cylindrique, qui s'élève encore à plus de vingt mètres au-dessus du sol environnant, domine la contrée de sa masse gigantesque, et le voyageur qui aperçoit à peine la ville d'Aurignac, voit cette masse se dresser à l'horizon imposante et majestueuse.

Situé au sud de l'enceinte intérieure, ce noble donjon est divisé, dans sa hauteur, par trois étages. Jusqu'au dessus du second, ses murs conservent une épaisseur de 2 m 53. Le rez-de-chaussée n'est autre chose que des oubliettes, comme on en voit presque toujours dans la partie inférieure. On n'y pouvait pénétrer que du premier étage, par une ouverture carrée percée dans le centre de la voûte [1].

A côté du donjon se trouvent les restes d'un bâtiment, de forme barlongue. Un autel en maçonnerie, appuyé contre le mur qui touche au donjon, et le monogramme du Christ, sculpté sur la porte de ce bâtiment, indiquent assez que c'était une chapelle qui servait sans doute au seigneur du château et à sa famille. Deux niches carrées, dont l'une était une crédence, se voient de chaque côté de l'autel. Celui-ci est recouvert d'une table de pierre, de 1 m 72 de long sur 0 m 95 de large, dont la partie inférieure est taillée en biseau.

Les angles de l'enceinte intérieure sont flanqués de quatre tourelles ou contreforts; celles de l'ouest ont un diamètre plus considérable. D'autres constructions se voyaient autrefois dans l'intérieur de cette enceinte. On n'en voit plus de traces; un jardin les a remplacées.

Par les courts détails que l'on vient de lire sur le château d'Aurignac, on conçoit qu'il a dû avoir une certaine importance.

1. Ce serait une erreur ou un préjugé de croire que ce qu'on appelait les « oubliettes » dans les vieux châteaux étaient toujours des cachots. C'est dans ces lieux cachés, dissimulés et obscurs, parfois souterrains, que se déposaient les trésors des châtelains au moment des assauts et lorsqu'on pouvait craindre un pillage. Rarement on y a trouvé des ossements humains.

Digitized by Google

Il présente, seul peut-être au milieu d'une grande étendue de pays, presque tous les caractères du style ogival. Il est vrai que le plein cintre domine dans la plupart de ses ouvertures et de ses voûtes ; mais son majestueux donjon cylindrique, ses tourelles rondes et ses encorbellements, ses formes principales sont bien franchement gothiques.

A quelle époque faut-il rapporter la construction de cette vaste forteresse ? Elle porte sur ses murs le cachet de la seconde moitié du XIII^e^ siècle ou du commencement du siècle suivant. C'est donc un des anciens monuments militaires gothiques de la contrée.

La ville d'Aurignac[1] possède dans ces ruines un monument de sa force passée ; mais hélas ! depuis bien des années, la sape, prévenant le temps, arrache chaque jour quelque pierre de ces nobles débris. Puissions-nous cependant encore, pendant de longues années, voir le donjon d'Aurignac dominer la ville de sa masse gigantesque, animer le paysage et résister aux efforts de cette vétusté qui ronge presque toujours les œuvres des mortels !

Anthyme SAINT-PAUL.

1. Après la réunion du comté de Comminges à la couronne, ce territoire fut divisé en châtellenies. Aurignac fut le chef-lieu d'une des huit qui composèrent la circonscription commingeoise. Celle-ci, très importante, comprit cinquante-sept communautés, et arrivait jusqu'aux portes de Saint-Gaudens, puisque les communautés de Saint-Ignan, Lieoux, Savarthez, Laudorthe, Estancarbon.... lui appartenaient.

Aurignac faisait partie de l'archiprêtré d'Alan.

Son châtelain avait dans sa mouvance le château de Montpezat, entre Saint-Martory et Mancioux, qui avait appartenu aux comtes d'Armagnac, au XIV^e^ siècle. A. C.

Digitized by Google

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

SUR LA

HAUTE VALLÉE DE LA SAVE

LES TUMULUS

I

Nature, forme et site de nos Tumulus

On donne le nom de *tumulus* à des tertres artificiels, à des mamelons qu'on rencontre parfois au milieu de nos plaines, au sein de nos forêts et jusques sur le sommet de nos collines les plus élevées. J'en ai visité un grand nombre ; les plus remarquables sont ceux de Mondilhan, de Villeneuve-Lécussan, de Gensac, de Lalouret et de Montmaurin. Cette dernière localité en possède trois, comme las Salles dans les Hautes-Pyrénées.

Celui du Tuco de la Mautho, à Montmaurin, situé sur une haute colline, mesure 150 mètres de circonférence. Un fossé très profond l'environne : sa hauteur est d'environ 10 mètres ; son diamètre, au sommet, n'a pas moins de 20 mètres.

On trouve fréquemment — particularité digne de remarque — un bloc de rocher ou une dalle au centre du plateau qui couronne le tumulus. Pourquoi ce bloc, cette dalle dans quelques-uns, et pourquoi leur absence dans quelques autres? Cela nous expliquera, peut-être, les diverses destinations des tumulus.

Ovales ou circulaires pour la plupart, nos tumulus diffèrent, quant à l'intérieur, de ceux de la Bretagne : ceux-ci ont presque toujours une chambre centrale ou une allée; les nôtres sont toujours massifs. Quelques-uns affectent la forme d'un pain de sucre, quelques autres celle d'un cône oblong dans la direction de la colline qui les porte. Plusieurs sont tronqués au tiers et même aux deux tiers de leur cône. Il en est qui décrivent une circonférence très régulière et d'autres une forme rectangulaire oblongue. La vallée de la Neste possède, elle aussi, de nombreux tumulus ; on en compte une cinquantaine à Avezac-Prat, dont la

Digitized by Google

hauteur moyenne est d'environ 0 m 65 sur un diamètre de 10 à 12 mètres. Je ne connais pas de tumulus dans la vallée de la Save qui ait moins de 8 à 10 mètres de hauteur avec un diamètre double. Ceux de Montmaurin, Gensac, Villeneuve-Lécussan, Cardeilhac ont un diamètre de 25 à 30 mètres au sommet; celui de Mondilhan mesure 80 mètres de l'est à l'ouest et 50 ou 60 du nord au midi.

Si l'on trouve des tumulus au milieu des plaines et des forêts, dans les landes et sur les grèves de l'Océan, le plus souvent ils occupent, parmi nous, le penchant ou le sommet des principales collines.

Le tumulus de Lalouret surtout est particulièrement intéressant. Entouré d'un fossé généralement bien conservé, il présente au regard la forme d'un grand parallélogramme oblong. Avec la terre extraite des fossés on a formé, à l'extérieur, un double retranchement : le premier, plus petit, pour défendre l'accès du fossé lui-même, et le second pour se mettre à l'abri des traits de l'ennemi. Il ressemble assez au camp romain. On y voyait autrefois plusieurs enceintes circulaires et profondes, quelques-unes avec des parois en maçonnerie; c'étaient évidemment des citernes, et les autres des silos. On y remarque une grande quantité de morceaux de briques, de vases, de ferrailles. Tout ce plateau est aujourd'hui livré à la culture. Dans la partie du Midi s'élève, à une hauteur de 6 à 7 mètres, un second tumulus à plateau rectangulaire. On y a découvert des amulettes et d'autres objets qu'on m'a définis d'une manière vague. J'y ai recueilli moi-même des morceaux de fer informes, des poteries grossières et une lance qui a dû s'adapter, par la douille, à un manche de bois. Si je me suis étendu sur ces détails, c'est qu'ils auront leur importance lorsque nous parlerons de la destination des tumulus.

II

Origine probable de nos Tumulus

Tous les peuples anciens ont eu des monuments à peu près semblables à ceux qui nous occupent. Les tumulus sont très communs en Asie qui fut le berceau du genre humain. C'est grâce aux pérégrinations des enfants de Noé, que leur usage s'étendit sur toute la terre; car on ne les trouve pas seulement en Asie, mais en Europe, en Afrique, en Amérique, partout.

La plupart de nos tumulus me semblent remonter aux Celtes, ou tout au moins aux Gaulois. Vers l'an 587 avant J.-C., des tribus

Digitized by Google

gauloises, ayant Ségovèse à leur tête, pénétrèrent en Orient avides de gloire et de conquêtes. A leur retour, elles, ou leurs descendants, en emportèrent de si grandes richesses qu'elles tentèrent la cupidité de Cœpion dont elles firent, à Toulouse, un sacrilège malheureux. Il est incontestable qu'elles lui empruntèrent également de nombreux usages ou qu'elles ravivèrent, sur les lieux de leur antique berceau, ceux qu'elles possédaient déjà. Or, chez les Orientaux on bâtissait les temples sur les lieux élevés, et ces temples étaient à peu près semblables à nos tumulus : d'où le nom de *alta, ara, altaria, excelsa*, que nous trouvons si souvent dans nos Livres Saints.

Lorsque le prophète Elie voulut confondre l'imposture des prêtres de Baal, il érigea un petit tumulus avec douze pierres qu'il entoura d'une rigole, comme à l'ordinaire : *Et ædificavit de lapidibus altare... fecitque aquæductum... in circuitu altaris... et currebant aquæ circum altare et fossa aquæductûs repleta est.* (III, *Reg.*, cap. XVIII, v. 31-35).

La sainte Bible exalte souvent le zèle des prophètes et des rois de Juda, pour avoir renversé les hauts lieux, témoins d'infâmes mystères : *Fregerunt simulacra, succederuntque lucos, demoliti sunt excelsa, et altaria destruxerunt* [1]. Venus d'Orient, nos pères ont bâti leurs tumulus sur le modèle de ceux qu'ils y avaient laissés.

« Les premiers temples furent fournis par la nature même... ce furent les hauts lieux... le sommet des montagnes...; vinrent ensuite les bois dont l'obscurité était favorable au recueillement... ou bien un simple terrain que bientôt on entoura d'une enceinte en terre ou en pierre. »

Tous les auteurs qui ont passé sous mes yeux ne veulent voir que des tombeaux dans les tumulus. Je ne puis partager ce sentiment que j'espère réfuter victorieusement dans la suite.

Il me semble raisonnable d'attribuer à plusieurs de nos tumulus une origine romaine; mais ceux-là sont en très petit nombre et beaucoup moins considérables que les tumulus celtiques. Ces derniers sont parfois si spacieux qu'on serait tenté de les prendre pour des camps romains. Ceux, en petit nombre, qui ont une forme carrée, sont certainement ou l'œuvre, ou une transformation, des conquérants de la Gaule.

1. II *Paral.*, cap XXX, v. 22; — cap XXXI, v. 1.

Digitized by Google

III

Destination des Tumulus

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'aucun écrivain n'a donné jusqu'à ce jour une explication exacte de la destination des tumulus, et il est probable que la lumière ne se fera jamais complétement sur cette question obscure. Nous avons cherché à triompher des difficultés par une étude approfondie de ces monuments et des mœurs, usages et religion des peuples qui les ont élevés, et je suis arrivé à cette conclusion : 1° Que quelques tumulus sont bien des tombeaux antiques ; 2° Que d'autres sont des ossuaires romains ; 3° Qu'un petit nombre a servi de bornes à des tribus voisines entr'elles, et de monuments commémoratifs ; 4° Que ceux-ci ont été des forteresses, et ceux-là des observatoires et même des lieux de réunion. — Des preuves intrinsèques et extrinsèques vont me permettre, j'espère, de le démontrer.

1. — *Beaucoup de Tumulus sont des tombeaux antiques.* — Cela est aujourd'hui certain et à l'abri de toute controverse. Longtemps on a pu en douter, mais grâce aux démonstrations et aux fouilles de M. de Caumont, de Versaac, de Muller, de Cantu, de Piette et Sacase, etc., etc., le doute n'est plus permis.

« Les tumulus, dit M. de Caumont, se composent d'une chambre centrale... à laquelle on accède ordinairement par une allée. » J'ai cherché à découvrir dans nos tumulus et cette chambre et cette allée : peine inutile ; j'ai même consulté plusieurs propriétaires qui avaient présidé eux-mêmes à la démolition de leurs tumulus ; ils m'ont affirmé qu'ils n'y ont découvert rien de pareil, mais seulement quelques ossements, des débris de poteries, d'urnes funéraires, de lances et d'amulettes : autant d'objets que nous y avons recueillis nous-même, mais c'est tout. Cela d'ailleurs ne prouve rien contre l'illustre archéologue, qui ne parle point de nos tumulus. Ce que l'on peut tout au plus en conclure, c'est que les usages des tribus gauloises n'étaient pas uniformes à cet égard.

« Une immense élévation de terre, en forme de colline, recouvrait les restes des chefs de famille gaulois et devait marquer à jamais son départ pour une autre existence ».

César Cantu résume en quelques pages l'enseignement de l'histoire universelle sur la destination funèbre des tumulus.

Muller enseigne « que les tumulus sont autant de tombeaux d'un âge héroïque, et qu'ils furent souvent témoins de funérailles splendides. »

Digitized by Google

Les petites éminences qu'on voit en si grand nombre à Avezac-Prat, à côté de magnifiques tumulus, sont peut-être les tombeaux de simples guerriers tombés à côté de leurs chefs qui dorment sous ces hautes collines artificielles.

Antony Rich enseigne « que le tumulus est un tertre de terre... au-dessus d'une tombe. »

César, parlant des magnifiques funérailles qu'il voyait chez les Gaulois, nous dit qu'on faisait brûler, avec le guerrier tombé au champ d'honneur, tout ce qu'il avait affectionné le plus, et Tacite ajoute, en parlant des Germains leurs frères : *Sua cuique arma quorumdam igni et equus adjicitur. Sepulchrum Cespes erigit.*

Chose bien digne de remarque, et qui établit éloquemment l'unité d'origine du genre humain, des funérailles semblables à celles que nous voyons chez nos aïeux ont lieu de nos jours encore parmi les tribus sauvages du nouveau monde. Voici ce que disait de l'une d'elles le *Monde* du 10 janvier 1882 :

« Six chevaux et beaucoup de porcs gras ont été égorgés sur sa tombe [d'un chef] et l'on a enterré avec lui son fusil, son couteau de chasse et quelques ustensiles de cuivre, afin qu'il ne risquât pas d'être pris au dépourvu à son arrivée dans les heureux terrains de chasse. »

Que beaucoup de nos tumulus soient donc des tombeaux antiques, je suis loin d'y contredire; mais ce que je considère comme une erreur, c'est de croire, d'affirmer, comme le font la plupart des historiens, que tous les tumulus soient des tombeaux antiques, et que tous en aient les caractères. En effet, il en est un grand nombre où ces caractères font complétement défaut. Que faut-il en conclure? On le devine sans peine. C'est que les tumulus avaient chez nos aïeux diverses destinations. Ce qui nous reste à en dire est de nature à nous en convaincre.

2. — *Quelques Tumulus sont des ossuaires romains.* — Tout le monde sait que les Romains ont conquis et habité notre pays, à la suite de plusieurs campagnes illustrées par l'habileté des vainqueurs et la bravoure des vaincus. Que de combats d'un côté pour étendre au loin les limites d'un empire déjà colossal! Que de sang versé, de l'autre côté, pour défendre, pied à pied, les derniers vestiges de la liberté! Que de victimes de part et d'autre, et combien Rome paya cher la conquête des Gaules.

Or, le premier soin des Romains après la bataille, c'était d'ensevelir leurs morts tombés au champ d'honneur. Pour s'en convaincre on n'a qu'à lire l'histoire. A ce sujet le témoignage de Virgile est on ne peut plus concluant. Quiconque a lu son *Énéide* se rappelle avoir vu, en cent endroits divers, les combattants mettre bas

Digitized by Google

leurs armes, recueillir leurs morts, procéder à leur crémation, et marquer par un tumulus, élevé sur le champ de bataille même, le lieu de leur sépulture.

Voici ce qu'il dit de la sépulture de Micène :

> At plus Eneas ingenti mole sepulchrum
> Imponit...

Cacita, sa nourrice, étant morte pendant la traversée, Enée fait arrêter sa flotte pour lui faire de solennelles funérailles où le tumulus a son rôle ordinaire,

> At piis exequiis Eneas rite solitis
> Aggere composito tumuli...
> Tendit iter velis.

Après le combat, les deux armées ennemies déposent souvent leurs armes d'un commun accord, ensevelissent leurs morts et élèvent le tumulus funèbre sur leurs restes incinérés.

> Mœrentes altum cinerem et confusa ruebant
> Ossa focis tepidoque onerabant aggere terræ.

Il est donc probable que quelques-uns de nos tumulus sont des ossuaires romains. Dans notre pays, à Montmaurin, il en est un que je place sans peine dans cette catégorie : c'est celui d'Esclignac qui commande aux quartiers de *Coupe-Gorge* et de *Bataille*.

Tandis que presque tous nos tumulus décrivent un cercles très régulier, celui d'Esclignac, au contraire, a la forme d'un quadrilatère régulier, encadré par un fossé assez bien conservé. Sauf le parapet qui lui manque, on dirait un petit camp romain. J'y ai trouvé beaucoup d'ossements, des briques anciennes et des fragments considérables d'urnes funéraires.

Les Romains, qui ont parcouru notre contrée dans tous les sens, ont laissé des traces nombreuses de leur séjour dans le canton de Boulogne-sur-Gesse, et les magnifiques monuments de Montmaurin proclament bien haut leur civilisation et leur progrès dans les sciences et les arts.

Il parait donc hors de doute que quelques-uns des tumulus de notre pays ont une origine romaine et ne sont que des ossuaires.

3. — *Quelques tumulus sont des monuments commémoratifs.* — Ce sentiment a pour bases les légendes, les mœurs et les usages de tous les peuples, et nos Livres Saints le corroborent de tout le poids de leur autorité.

L'usage d'élever des monuments en mémoire de quelque grand événement, de quelque fait historique, naturel ou surnaturel, est

Digitized by Google

et a toujours été plus ou moins en vogue chez tous les peuples et dans tous les temps. On voit, à Fontaine-Française et à Magenta, deux monuments commémoratifs : le premier rappelle la victoire d'Henri IV sur le duc de Mayenne, en 1595; l'autre, la victoire de Napoléon III sur les Autrichiens, en 1859. A Saint-Valéry-sur-Somme, on lit sur une plaque de marbre que Guillaume le Bâtard partit de ce port, en 1066, pour aller faire la conquête de l'Angleterre. On voit à Beauvais la statue de Jeanne Hachette, celle de Jeanne d'Arc à Orléans et à Domremy, celle de Fabert à Metz, de Turenne à Sedan, et de Belsunce à Marseille. Chacune d'elles rappelle à la postérité des actes héroïques, ce que nous devons à Dieu, au prochain, à la patrie.

Fuyant la colère d'Esaü, Jacob, harassé de fatigue, s'endort sur les bords du chemin. Dieu le favorise alors d'une vision céleste [1]. A son réveil, il n'a rien de plus empressé que d'élever un monument en souvenir de ce bienfait. A son retour de Mésopotamie, Dieu lui ayant apparu de nouveau, de nouveau le patriarche érige un monument commémoratif : *Ille vero erexit titulum lapideum in loco quo Deus locutus fuerat ei* [2].

Persécutés par les Pharaons, les Hébreux s'arrachent à l'esclavage des Egyptiens. Dieu, par le plus éclatant des miracles, leur fait traverser à pied sec la mer Rouge. Arrivés sur la rive opposée, ils gravent sur le granit, en caractères qui existent encore, le souvenir de ce grand événement.

Prévoyant sa fin prochaine, Moïse trace aux Hébreux leur ligne de conduite et leur recommande l'érection d'un monument commémoratif en souvenir du passage miraculeux du Jourdain [3].

A Moïse qui meurt sur le mont Nébo, superbe masse de granit à l'est de la mer Rouge, succède Josué dans le commandement du peuple de Dieu. On sait comment Dieu lui fit franchir le Jourdain pour l'introduire dans la Terre promise. Tandis que le miracle du passage s'opère, Josué fait recueillir et rassembler douze grosses pierres sur le lit du fleuve : *in medio Jordanis alveo ;* douze autres blocs formèrent un deuxième monument au milieu du camp, *Portantes de medio Jordanis alveo duodecim lapides ... ibique posuerunt eos* [4]. Pourquoi ces monuments ? *Quid sibi volunt isti lapides ?* Le texte sacré va nous l'apprendre : Vous répondrez à ceux qui vous poseront cette question, qu'ils sont là pour perpétuer, au milieu des fils d'Israël, le souvenir du passage miracu-

1. *Genèse*, XXVIII, 18.
2. *Genèse*, XXXV, 14.
3. *Deut.* XXVII, 2.
4. *Jos.* IV. 8-9.

Digitized by Google

leux du Jourdain. *Respondebitis : defecerunt aquæ Jordanis ante arcam fœderis Domini, cùm trasiret eum : idcirco positi sunt lapides isti in monumentum* [1].

A quelques pas de Gethsémani et aux pieds de Jérusalem, j'admirais un jour un superbe monument taillé dans le roc. Absalon l'avait fait construire pour lui servir de tombeau ; mais, poursuivant son royal père à travers le désert, le fils rebelle fut pris et tué par l'ordre de Joab, et jeté dans une fosse profonde, qu'on recouvrit ensuite d'un tas énorme de pierres pour dire à la postérité la punition réservée aux enfants rebelles et ingrats [2].

Dans la prise de Jéricho qui suivit le passage du Jourdain, Achan s'empare de quelques dépouilles, contre l'ordre de Dieu. A cette nouvelle, Josué le fait lapider avec tous les siens et ensevelir dans la vallée d'Achor. Après cela il fit recouvrir sa tombe d'un grand amas de pierres, comme souvenir de son châtiment... *Congregaveruntque super eum acervum magnum lapidum* [3].

Le tumulus qu'on rencontre au pied du Carmel, à quelques pas de la route qui de Kaïffa conduit à Nazareth, a peut-être une origine semblable. Nous en parlerons dans la suite.

(A suivre).

1. *Jos.* IV, 7.
2. II. *Reg.* XVIII, 17.
3. *Jos.* VII, 26.

Digitized by Google

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE et NÉCROLOGIQUE

Une visite aux Fouilles de Martres-Tolosane. — A la suite des nouvelles découvertes de statuaire antique faites à Martres en 1890 et 1891, après une visite sur les lieux en compagnie de plusieurs de nos collègues de la Société archéologique du Midi, nous donnâmes, à la page 71 et suivantes, du t. IV, année 1891, de cette *Revue*, une relation sur les précieuses trouvailles et un résumé de l'opinion des archéologues à ce sujet.

Que fallait-il penser notamment d'une pareille accumulation d'œuvres d'art sur un même point ?

A cet égard, M. le professeur Lebègue n'hésitait pas. Il y avait eu, en cet endroit, recouvert ensuite par les inondations de la Garonne, un atelier de statuaires et aussi un dépôt de sculptures faites ailleurs, puisque plusieurs des marbres façonnés par les artistes ne proviennent pas de nos Pyrénées. Les marbres d'Italie, par exemple, y sont représentés par de remarquables spécimens.

Cette localité, *Angonia*, près de *Calagurris*, n'était-elle pas voisine du centre même de notre *Civitas Convenarum*, dont Lugdudum était la capitale et l'une des plus importantes des *Civitates* de la Novempopulanie ?

D'autres savants, comme M. Perrot, de l'Institut, après avoir admis d'abord l'existence d'un atelier, avaient abandonné leur première hypothèse et s'étaient arrêtés « comme étant la plus vraisemblable » à celle d'un bourg renfermant un temple bâti au bord de la rivière et consacré à Hercule, « l'image de ce Dieu se rencontrant là sous toutes les formes. »

Là aussi se trouvait, suivant ce même académicien, une riche villa, toute remplie d'objets d'art, propriété de quelque grande famille sénatoriale.

« Tous ces édifices, du IVe siècle sans doute, ajoute M. Perrot, auront été saccagés par les Chrétiens empressés d'anéantir les monuments du paganisme, ou pillés par les Barbares qui détruisaient pour le plaisir de détruire. »

Voilà pourquoi les sculptures mutilées sont retrouvées enfouies pêle-mêle dans les couches de terre elles-mêmes, ou dans des excavations préexistentes. Il faut qu'elles y aient été violemment ensevelies ou précipitées dans un but de destruction, et non « pour être conservées par les Gallo-Romains et pour les soustraire au vandalisme des envahisseurs ». Cette dernière opinion était émise devant nous par un archéologue toulousain.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, on devra à un des adhérents les plus dévoués de notre Société, très zélé pour les recherches où il apporte une sagacité qui n'a d'égale que son extrême modestie, — à M. Batmalle, possesseur du bel escalier du XV^e^ siècle, que nous visitâmes en excursion à Sarremezan — la confirmation irrécusable de l'opinion de M. Lebègue.

Il résulte du minutieux examen que notre collaborateur a fait récemment des excavations d'où les beaux débris de sculptures ont été exhumés, qu'il y avait bien en ces lieux un atelier près duquel étaient débarqués les marbres pyrénéens que devaient modeler les artistes.

Voici ce que M. Batmalle a bien voulu nous écrire à ce sujet :

... « Bientôt je me trouvai en face de chambres rectangulaires dont la moitié des parois épaisses et le parement des moëllons indiquaient au premier coup d'œil des substructions romaines.

» Il ne me restait dès lors qu'à résoudre le problème de leur destination... Après mûr examen, j'ai reconnu là des bassins qu'alimentait l'eau d'un ruisseau voisin, dont j'ai retrouvé le lit, pour le lavage et le polissage des marbres façonnés. Un fragment de ciment adhérent à une des parois d'un de ces récipients, la rigole d'écoulement pratiquée entre eux dans toute leur longueur, et les tuyaux en terre cuite, découverts par moi, qui les mettaient en communication, prouvent, à n'en pas douter, l'exactitude de mon opinion relative à un atelier installé en cet endroit.

» On n'est donc pas en présence des restes d'une villa pompéienne, embellie par une profusion d'œuvres artistiques, mais bien d'un établissement destiné à la sculpture et au polissage des marbres.

» J'y ai ramassé de nombreux fragments de marbre brut et, ce qui est encore plus démonstratif, des éclats provenant du ciseau ou de l'ébauchoir. Du reste, lorsque les eaux sont très basses, on aperçoit très bien, au bord du terrain qui recélait les richesses mises à jour, un bloc de marbre brut, long d'environ 1 mètre, large d'à peu près 60 centimètres.

» D'ailleurs il m'a été affirmé qu'on avait recueilli à travers les débris un instrument conservant encore l'aspect d'un ciseau de sculpteur. »

Et le choix de cet endroit pour un atelier de marbrerie, non loin du confluent de la Garonne et du Salat, ne s'expliquerait-il pas par les facilités d'arrivage en radeaux des cargaisons de marbres des Pyrénées ?

M. Batmalle a constaté que leur quai de débarquement, et la jetée qui le protège, se voient encore lorsque le niveau des eaux est très bas, en face des champs fouillés.

Nous le félicitons, en le remerciant de nouveau de son intéressante communication. Il mérite aussi nos remerciments pour quelques monnaies romaines qu'il nous a offertes et qui proviennent de ces mêmes fouilles de Martres.

Nous n'avons pu encore les déterminer exactement.

Digitized by Google

Ancien portail de l'Église de Luchon. — Pendant que se poursuit l'achèvemeat de l'église paroissiale de Bagnères-de-Luchon[1], les archéologues ont lieu de se préoccuper du sort réservé à la vieille porte, celle qui fut substituée, au XVIe siècle, à l'ancienne entrée de l'antique église romane, si intéressante, dont MM. Anthyme Saint-Paul et d'Agos ont parlé précédemment (tomes I et II de la *Revue).*

Mais on peut être rassuré. Les constructeurs actuels ont compris qu'ils devaient conserver cette partie du vieil édifice, et ils vont adapter tout ce spécimen de l'architecture religieuse de 1541 dans le Comminges, à l'ouverture latérale du côté nord du nouveau porche.

On ne peut que les en féliciter. L'histoire de l'art aussi bien que les souvenirs traditionnels y trouveront leur compte.

Notre porte est cintrée. Mais ce n'est plus l'arcade romane.

Les tores qui l'encadrent sont fort simples. Ils retombent sur un ensemble de colonnettes engagées dont une corniche continue forme le chapiteau. On y lit deux inscriptions. L'une gravée en creux :

ET IN ETERNVM NON PECCAVIS
MEMORARE NOVISSIMA

Les caractères de l'autre sont en relief; il faut quelque attention pour reconstituer la phrase :

..IONIS VOCABITUR
DOMUS MEA DOMVS V..

Voici la double lecture : *Memorare novissima tua, in æternum non peccabis.*

Et : *Domus mea, domus orationis.*

Le tympan, où l'on voit en bandeau un reste d'inscription, présente une console vide de sa statuette que surmontait un dais. Un autre dais couronne chacune des lancettes terminales des montants latéraux et qui ont à chacune de leurs bases un cartouche rond, bordé d'une torsade, et portant, l'un le millésime 1541, l'autre le monogramme de Jésus-Marie.

Deux médaillons, non symétriques, rongés par les intempéries, offrent encore les linéaments du dessin de deux personnages. Dans l'un on croit apercevoir l'archange saint Michel terrassant le dragon. A gauche apparaissent les vestiges d'une figure nimbée et de mains armées d'une sorte de javelot dont la pointe est renversée.

Notre studieux et très compétent collègue M. Bernard, qui est sur les lieux, nous rectifiera si nous avons fait fausse route dans cet essai de reconstitution. Qu'il nous permette, en passant, de le féliciter d'avoir contribué à la conservation de cette partie du mo-

1. Cet heureux achèvement est dû au zèle très louable de M. le curé-doyen Maupomé et à la direction de M. Loupot, l'architecte auteur du plan actuel, à qui sa verte vieillesse a permis d'achever l'œuvre entreprise il y a plus de quarante ans.

Digitized by Google

nument qui sera soigneusement démolie, pour faire partie intégrante du nouvel édifice dont la belle ordonnance et la remarquable exécution mériteront tous les éloges.

***

Les Fouilles de Saint-Martory. — Un nouvel abri préhistorique de l'âge du renne vient d'être découvert à Saint-Martory par M. Darbas, le zélé collaborateur de M. Chamaison à la grotte de la Tourasse.

Nous avons eu sous les yeux de fort précieux échantillons d'os travaillés et de silex qui dénotent un art supérieur à celui que révélaient les découvertes précédentes.

Les fouilles qui se continuent avec ardeur sont faites au lieu dit de Caumonfort. On nous assure qu'une délégation de la Société archéologique du Midi et une autre de la Société de Géoraphie doivent s'y rendre très prochainement.

Nous souhaitons que la moisson annoncée par M. Darbas soit abondante, comme tout le fait prévoir, et fournisse aux hommes spéciaux un sujet d'études intéressantes dont la Société du Comminges fera, elle aussi, son profit.

*
* *

NÉCROLOGIE. — Jean-Louis-Arnaud DE BREAU DE QUATREFAGES, né à Berthézène le 10 février 1810, décédé le 12 janvier 1892

L'Institut de France a perdu en M. de Quatrefages, membre de l'Académie des sciences, un naturaliste et un paléontologue devenu une illustration européenne.

Avec lui notre Société de Comminges a perdu l'un de ses membres honoraires dont elle était le plus justement fière. Il avait beaucoup encouragé ses débuts et lui témoignait encore toute sa sympathie.

Lors des découvertes préhistoriques de notre collègue M. Chamaison, à Saint-Martory, qui l'intéressèrent beaucoup, il avait manifesté le désir de venir les visiter.

Après avoir fait de brillantes études littéraires, disent ses biographes, M. de Quatrefages alla étudier à Strasbourg — qui était nôtre alors ! — la médecine et les sciences. Il était docteur ès-sciences à vingt ans ; docteur en médecine à vingt-deux.

Quelque temps après il devenait presque notre compatriote. Le ministre lui confiait la suppléance de la chaire de chimie à la Faculté de Toulouse. En 1838, il était nommé professeur titulaire de zoologie à la même Faculté.

Mais passionné pour la science et voulant continuer ses recherches dans un milieu plus riche et plus favorable aux investigations scientifiques, il résolut d'habiter Paris.

Dans ce but, il résigna le professorat en 1840 et fut admis à la

Digitized by Google

rédaction de la *Revue des Deux-Mondes*, où il publia une série d'articles qui commencèrent sa réputation de savant.

En 1855, déjà membre de l'Institut pour la section des sciences, il fut chargé de professer l'anatomie et l'ethnographie au Museum. Il avait déjà enseigné avec un très grand succès l'histoire naturelle dans un des meilleurs établissements universitaires de Paris, le lycée Napoléon.

Plus tard il entrait aussi à l'Académie de Médecine.

Diverses Sociétés étrangères sollicitaient sa collaboration. Entre autres, la Société royale de Londres se félicitait de le compter parmi ses membres les plus éminents.

Au moment de sa retraite qui a précédé de peu de temps sa mort, il était directeur suppléant du Museum d'histoire naturelle.

C'est surtout en zoologie que la renommée de M. de Quatrefages avait acquis le plus d'éclat. Il a fait notamment sur les animaux marins inférieurs les découvertes les plus utiles.

Ses ouvrages sur l'anthropologie l'ont surtout rendu célèbre. Le dernier, l'*Introduction à l'étude des races humaines*, restera son œuvre capitale.

M. de Quatrefages avait reçu des souverains étrangers les plus hautes distinctions et il avait un grade supérieur dans presque tous les ordres privilégiés d'Europe. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

Pour notre humble part, nous devions rendre hommage à cette célébrité scientifique dont nous étions si heureux de voir figurer le nom en tête des membres émérites de notre chère Société.

Alphonse COUGET.

ERRATUM

du Tome VI (Volume de 1891)

Lire, à la page 309, en note « L'ABBÉ HAMARD » au lieu de *les abbés Hémard*.

A la page 312, article " Musée Lézat de Luchon ", lire « CASTELVIEL » au lieu de *Castelblancat*. A. C.

Digitized by Google

STATION MÉTÉOROLOGIQUE

DE SAINT-GAUDENS

FONDÉE PAR LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU COMMINGES

TABLEAUX SYNTHÉTIQUE & GRAPHIQUE

DES

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

RECUEILLIES PENDANT L'ANNÉE 1891

Dans le tableau graphique, la pression barométrique et la hauteur de pluie sont exprimées en millimètres. La température et l'humidité relative, en degrés centigrades. L'intensité du vent est indiquée par un des signes suivants :

- ○ Vent faible.
- ⊙ Vent assez fort.
- ◍ Vent fort.
- ⊖ Vent très fort.
- € Vent violent.

Digitized by Google

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de janvier 1891

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPERATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	723.2	13.0	-1.8	6.6	6.0	0.0	20	4	"	"	"	s-e	faible
2	727.0	11.2	-0.5	5.3	7.8	5.2	68	5	"	"	"	s-o	id.
3	731.3	10.2	2.4	6.3	4.8	2.3	66	5	"	"	"	s-e	id.
4	730.5	11.8	0.2	6.0	4.7	3.1	78	5	"	"	"	n-o	assez fort
5	724.4	9.0	-1.1	4.0	8.6	5.3	59	2	"	"	"	n-e	id.
6	723.0	9.5	3.4	6.4	-2.3	-2.4	99	2	"	"	13	n-e	faible
7	724.1	-0.8	-9.0	-4.9	-7.2	-7.3	99	5	"	"	"	s-o	id.
8	726.4	-3.4	-8.6	-6.0	-5.5	-5.6	90	5	"	"	"	s-o	assez fort
9	722.3	-0.6	-1.1	-0.8	1.7	1.3	94	0	"	"	"	n-o	id.
10	728.0	2.5	-9.0	-5.7	-6.5	-7.0	93	5	"	"	"	n-o	id.
11	732.7	-3.7	-10.5	-7.2	-7.2	-7.2	99	1	"	"	12	s-e	id.
12	735.8	-0.1	-11.8	-5.9	-0.3	-0.5	98	0	"	"	"	n-o	id.
13	732.1	0.4	-3.5	-1.5	0.0	-0.9	98	5	"	"	18	s-e	faible
14	734.4	-0.2	-2.8	-1.3	-0.2	0.0	90	5	"	"	"	s-o	assez fort
15	733.0	1.0	-3.7	-1.3	-1.8	-2.0	96	4	"	"	15	n-o	id.
16	723.6	-2.3	-6.5	-4.4	1.0	-4.3	50	5	"	"	"	n-o	fort
17	727.0	-0.8	-13.1	-6.1	-6.6	-7.0	92	5	"	"	38	s-o	assez fort
18	727.2	-6.2	-16.5	-11.3	-11.3	-11.5	95	1	"	"	23	s-o	id.
19	728.5	-6.3	-11.0	-8.6	-6.2	-6.8	88	5	"	"	21	s-o	id.
20	733.4	-4.8	-9.5	-7.1	-5.2	-5.9	86	5	"	"	"	s-o	id.
21	723.0	5.6	-11.5	-2.9	6.6	3.2	55	5	"	"	9	s-o	id.
22	726.1	8.8	-1.0	3.9	6.8	4.3	67	5	"	"	373	n-o	id.
23	731.0	9.4	6.4	7.9	8.3	5.2	62	5	"	"	35	n-o	id.
24	729.2	10.6	2.5	6.5	8.0	5.3	67	0	"	"	"	s-e	id.
25	733.5	12.5	3.0	7.8	8.8	4.1	45	3	"	"	"	n-e	id.
26	729.4	12.3	3.7	8.0	4.5	3.4	83	0	"	"	"	s-e	faible
27	731.7	11.3	-2.5	4.3	8.0	6.2	78	0	"	"	"	s-o	id.
28	732.8	12.5	-3.7	4.5	9.2	5.8	59	0	"	"	"	s-e	id.
29	731.6	12.9	-3.2	4.9	8.8	4.7	50	0	"	"	"	s-e	id.
30	734.5	12.4	-1.0	5.7	8.9	4.6	51	3	"	"	"	s-e	id.
31	736.0	14.3	-0.3	7.0	8.7	7.0	80	5	"	"	10	s-o	id.
Totaux	22.608.7	162.2	-121.6	19.3	60.9	3.6	2205		"	"			
Moyenne	729.3	5.2	-4.0	0.6	2.0	0.1	71		"	"			

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de février 1891

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	736.8	14.4	-0.8	6.8	8.0	3.2	54	5	"	"	11	s-o	assez fort
2	741.5	8.9	1.3	5.1	4.8	3.6	82	5	"	"	26	n-o	id.
3	741.0	6.7	1.7	4.2	4.5	2.5	71	5	"	"	"	n-o	id.
4	739.5	7.5	-2.0	2.7	6.8	4.2	66	1	"	"	"	n-o	id.
5	740.1	8.6	0.1	4.3	7.0	5.1	74	3	"	"	"	s-o	id.
6	739.2	8.5	-2.1	3.2	6.0	4.6	81	1	"	"	"	n-o	id.
7	733.8	5.1	-2.4	1.3	3.0	1.1	71	3	"	"	"	n-o	id.
8	730.8	3.5	-5.6	-1.1	2.0	1.0	85	4	"	"	"	n-o	id.
9	730.1	5.0	-3.4	0.8	4.7	1.3	53	4	"	"	02	n-	id.
10	733.7	9.0	-6.3	1.4	1.3	0.0	90	0	"	"	"	n-e	id.
11	736.0	8.3	-5.5	1.5	7.2	2.0	39	0	"	"	"	n-o	id.
12	738.2	7.2	-4.6	1.3	4.1	1.1	58	0	"	"	"	s-o	id.
13	735.6	11.5	-0.4	5.5	10.8	6.3	51	4	"	"	"	n-o	id.
14	737.3	11.4	-1.0	5.2	5.0	3.4	91	3	"	"	"	n-e	id.
15	736.2	8.7	-3.9	2.4	4.5	3.2	81	0	"	"	"	s-e	id.
16	735.0	12.6	-2.1	5.3	10.5	5.0	39	0	"	"	"	n-o	id.
17	734.8	11.5	-1.3	5.1	4.0	3.0	85	4	"	"	"	s-e	faible
18	733.8	8.7	-3.8	2.4	4.1	5.0	87	0	"	"	"	s-e	id.
19	730.5	14.0	-2.1	6.0	11.8	9.2	72	0	"	"	"	s-e	assez fort
20	731.6	15.9	-2.3	6.8	15.2	10.1	51	0	"	"	"	s-e	faible
21	729.0	17.0	-1.8	7.6	15.0	7.8	32	0	"	"	"	s-e	id.
22	731.4	18.5	-2.4	8.1	12.1	9.2	67	0	"	"	"	s-e	id.
23	733.5	17.2	-4.2	6.5	15.3	10.3	52	0	"	"	"	s-e	assez fort
24	733.0	17.5	-5.0	6.2	10.6	6.8	55	0	"	"	"	s-e	id.
25	728.4	16.8	-4.2	6.3	15.7	11.2	57	0	"	"	"	s-e	id.
26	724.0	17.2	-5.5	3.6	10.3	6.0	52	0	"	"	"	n-e	id.
27	725.2	18.6	0.6	9.6	9.6	7.2	71	3	"	"	"	n-e	id.
28	730.4	16.0	1.2	8.6	16.6	6.6	20	1	"	"	"	n-e	faible
Totaux	20.550	325.8	-67.8	127.8	220.5	140.0	1786		"	"			
Moyenne	734	11.6	-2.4	4.6	7.8	5.0	63		"	"			

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de mars 1891

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	734.4	18.0	0.6	9.3	11.8	7.3	57	2	"	"	"	n-o	assez fort
2	732.1	18.1	1.2	9.7	15.5	10.1	52	2	"	"	"	n-o	faible
3	735.7	17.0	4.0	10.5	7.0	6.2	86	5	"	"	"	n-o	assez fort
4	739.2	7.6	-1.8	3.0	6.1	4.1	73	4	"	"	18	n-o	id.
5	738.2	10.2	-3.0	3.6	7.0	4.8	74	0	"	"	"	n-o	id.
6	731.1	18.3	-3.5	7.4	16.3	10.1	45	0	"	"	"	s-e	faible
7	725.5	19.6	-3.0	8.3	18.5	9.0	25	0	"	"	"	s-e	assez fort
8	721.0	20.1	-1.3	9.3	17.3	11.2	47	3	"	"	"	s-e	id.
9	717.3	20.0	8.5	14.2	19.4	11.4	34	2	"	"	"	s-o	id.
10	713.7	23.5	8.2	15.8	10.0	6.2	55	5	"	"	"	n-o	id.
11	717.3	12.5	6.0	9.0	7.4	4.3	61	4	"	"	102	n-o	fort
12	713.0	11.8	2.1	7.0	10.0	8.0	77	3	"	"	"	s-e	assez fort
13	712.8	15.2	-2.9	5.6	5.1	5.2	99	5	"	"	10	s-o	id.
14	719.3	8.1	3.1	5.6	6.0	5.0	86	5	"	"	210	s-o	id.
15	723.6	12.3	2.2	7.2	7.1	4.3	61	3	"	"	12	s-o	id.
16	712.0	14.5	0.5	7.5	12.6	8.4	57	5	"	"	"	s-o	id.
17	711.1	15.2	3.4	9.3	10.5	8.2	77	1	"	"	17	n-o	id.
18	711.5	15.4	2.5	9.0	9 4	7.3	76	4	"	"	"	n-o	id.
19	720.0	13.8	-1.8	8.7	12.2	7.2	48	1	"	"	22	s-e	id.
20	713.1	15.9	1.6	8.8	12.0	8.4	57	5	"	"	"	s-e	faible
21	716.1	15.0	2.7	8.9	5.0	2.3	59	5	"	"	"	s-o	fort
22	719.7	7.6	-2.3	2.7	3.7	1.9	63	4	"	"	38	n-o	assez fort
23	725.8	4.5	-3.0	0.8	3.2	0.0	99	3	"	"	"	n-o	id.
24	727.7	8.2	-1.0	3.6	6.0	3.1	60	5	"	"	"	n-o	id.
25	731.0	11.1	0.4	5.8	10.5	6.3	55	5	"	"	"	n-o	id.
26	731.2	14.0	0.4	7.2	13.5	8.3	49	1	"	"	"	n-o	id.
27	731.2	15.3	3.0	9.1	11.0	7.4	56	5	"	"	4	n-o	id.
28	725.3	12.3	3.8	8.0	6.7	4.1	61	5	"	"	25	s-o	id.
29	725.0	9.9	0.2	5.0	8.0	5.3	64	3	"	"	28	n-o	id.
30	726.0	7.2	-0.5	3.4	5.2	3.3	72	4	"	"	"	s-o	id.
31	725.3	8.4	2.0	5.2	8.0	5.1	63	4 3/4	"	"	"	n-o	id.
Totaux	2242.5	420.6	32.3	226.3	302.0	183.8	1705	103	"	"	486		
Moyenne	723.4	13.6	1.0	7.3	10.0	5.9	55	3	"	"	16	n-o	

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois d'avril 1891

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	720.1	12.3	2.2	7.2	11.4	7.8	66	4	"	"	"	s-e	assez fort
2	721.1	14.4	3.8	9.1	9.1	6.2	64	5	"	"	8	s-o	id.
3	721.0	12.2	3.0	7.6	10.1	5.6	45	5	"	"	30	s-o	faible
4	724.9	15.8	7.7	11.7	15.4	10.3	52	4	"	"	51	s-o	assez fort
5	725.0	11.6	6.0	8.8	11.6	7.2	56	5	"	"	145	s-o	id.
6	725.7	20.5	3.2	11.8	16.0	11.0	54	4	"	"	"	n-e	id.
7	722.3	13.8	2.0	7.9	12.8	8.6	58	3	"	"	48	s-o	id.
8	723.7	13.7	2.2	8.0	11.3	7.9	66	4	"	"	6	n-o	id.
9	722.0	13.2	3.0	8.2	5.5	4.3	85	5	"	"	155	s-o	id.
10	726.2	9.1	0.5	4.8	8.0	4.6	63	5	"	"	95	s-o	id.
11	726.0	9.3	2.3	5.9	9.2	5.3	53	3	"	"	30	s-o	id.
12	726.7	12.6	3.8	8.2	6.7	5.1	74	5	"	"	22	n-o	id.
13	725.9	11.5	2.5	7.0	11.0	7.2	56	4	"	"	5	s-o	id.
14	727.7	12.0	4.5	8.2	10.9	6.5	46	4	"	"	138	s-o	fort
15	731.6	12.6	3.5	8.0	9.8	6.1	55	4	"	"	15	n-o	assez fort
16	733.7	11.0	2.9	7.0	8.5	6.4	75	4	"	"	21	n-o	id.
17	730.6	15.5	1.0	8.2	14.4	8.1	42	0	"	"	"	s-e	id.
18	724.6	18.6	0.5	9.5	15.9	9.8	45	3	"	"	"	s-e	id.
19	720.0	24.0	7.6	15.8	19.2	8.4	20	5	"	"	"	n-o	id.
20	725.0	14.2	3.9	9.0	12.3	7.9	57	5	"	"	95	n-o	faible
21	727.0	18.2	7.5	12.8	16.6	9.1	60	3	"	"	"	n-o	assez fort
22	723.7	22.0	6.4	14.2	17.0	11.4	50	4	"	"	"	s-e	faible
23	718.7	19.0	2.6	10.8	16.4	12.1	53	5	"	"	15	s-e	assez fort
24	718.3	17.4	6.8	12.1	12.0	9.1	60	5	"	"	94	s-o	id.
25	722.7	14.2	3.8	9.0	13.0	8.6	45	1	"	"	96	n-o	id.
26	717.3	21.2	3.0	12.1	16.0	10.8	43	2	"	"	"	s-e	id.
27	715.0	18.6	6.0	12.3	15.3	11.3	31	5	"	"	"	s-e	faible
28	718.9	17.0	7.5	12.2	9.3	6.2	70	5	"	"	245	s-o	assez fort
29	726.4	15.4	5.0	10.2	14.0	10.0	51	1	"	"	30	n-o	id.
30	726.5	20.8	4.0	12.4	19.3	11.3	50	2	"	"	"	s-e	faible
Totaux	21.710	759.7	118.7	289.2	378.0	234.2	1655	114	"	"	1314	s-o	
Moyenne	724	15.3	3.9	9.6	12.6	7.9	55	4	"	"	43		

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de mai 1891

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	723.6	25.0	8.2	16.6	22.0	15.2	42	3	"	"	"	s-e	assez fort
2	722.2	26.7	8.3	17.5	18.0	11.8	63	3	"	"	"	n-o	id.
3	725.4	20.8	7.0	13.9	10.2	6.1	73	5	"	"	263	n-o	faible
4	726.1	13.6	5.0	9.3	10.2	8.0	66	5	"	"	204	n-o	assez fort
5	725.4	12.7	7.7	10.2	11.8	7.4	60	5	"	"	30	s-o	id.
6	727.7	13.6	6.8	10.2	10.1	9.1	72	5	"	"	58	s-o	id.
7	726.1	13.4	7.5	10.4	11.0	7.4	57	5	"	"	"	n-o	id.
8	721.5	15.7	5.5	10.6	14.8	9.0	68	5	"	"	7	n-o	id.
9	714.2	15.8	3.5	9.7	11.2	8.3	58	5	"	"	94	n-o	id.
10	719.6	12.0	2.7	7.4	11.0	6.1	62	5	"	"	64	n-o	id.
11	725.4	14.9	8.0	11.4	10.1	6.2	86	5	"	"	195	n-o	id.
12	728.7	19.0	8.9	13.9	15.6	7.0	55	4	"	"	4	n-o	id.
13	728.0	20.2	10.8	15.5	18.0	13.7	78	4	"	"	35	n-o	id.
14	726.4	21.0	11.2	16.1	20.3	16.8	60	3	"	"	68	n-o	id.
15	724.6	22.7	8.5	15.6	13.8	12.0	76	5	"	"	"	n-o	id.
16	724.5	15.7	5.0	10.4	7.2	5.3	76	5	"	"	8	s-o	id.
17	725.7	10.5	2.8	6.7	8.0	4.2	57	4	"	"	105	n-o	id.
18	719.0	24.	0.4	12.2	19.2	14.0	51	3	"	"	9	n-o	id.
19	723.2	20.0	7.4	13.7	17.3	13.4	50	4	"	"	"	s-e	id.
20	719.6	20.5	6.6	13.3	19 2	15.4	64	5	"	"	"	s-e	id.
21	715.1	22.3	9.2	15.7	21.4	17.1	53	3	"	"	"	s-e	id.
22	720.0	23.7	6.0	14.8	15.0	12.9	42	2	"	"	"	s-e	id.
23	718.9	19.5	9.0	14.2	12.3	8.3	73	5	"	"	52	s-e	id.
24	725.2	16.4	2.4	9.4	14.6	11.0	44	5	"	"	105	n-o	id.
25	725.4	20.0	7.3	13.6	14.0	10.5	51	4	"	"	23	n-o	id.
26	723.8	15.3	6.8	11.0	12.0	8.8	55	5	"	"	"	s-o	faible
27	723.6	14.3	1.2	7.7	13.6	9.2	50	4	"	"	"	n-o	assez fort
28	724.0	18.0	3.3	10.6	17.4	13.0	48	0	"	"	"	s-e	id.
29	722.5	22.6	8.2	15.4	16.2	11.2	49	5	"	"	"	s-e	faible
30	719.6	20.5	9.5	15.0	17.2	12.8	54	5	"	"	"	s-e	assez fort
31	721.9	25.1	5.5	15.3	15.2	12.0	45	2	"	"	90	s-e	id.
Totaux	2241.6	571.9	180.2	377.3	447.9	322.5	1828	130	"	"	1422		
Moyenne	723.1	18.5	5.9	12.1	14.5	10.4	59	4	"	"	46	n-o	

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de juin 1891

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	721.6	24.1	9.2	16.6	22.4	16.1	68	5	"	"	"	s-e	assez fort
2	723.0	23.8	9.5	16.5	14.0	10.2	64	3	"	"	250	n-o	id.
3	721.0	24.8	6.5	15.7	22.0	16.4	53	3	"	"	25	s-e	id.
4	721.6	23.0	11.5	17.2	20.4	16.3	63	2	"	"	"	n-o	id.
5	722.0	25.2	13.3	19.3	20.7	16.4	63	3	"	"	"	s-e	id.
6	720.6	23.5	14.0	18.7	18.5	13.8	70	3	"	"	"	n-o	id.
7	719.0	22.2	10.0	16.1	17.4	10.8	67	4	"	"	15	n-e	id.
8	721.1	15.2	9.7	12.4	11.4	8.6	85	5	"	"	198	n-o	faible
9	727.3	20.8	8.0	14.4	19.7	13.6	48	4	"	"	61	n-o	id.
10	725.7	20.4	10.4	15.4	14.0	10.3	82	5	"	"	31	s-o	id.
11	730.2	14.5	9.0	11.8	11.2	7.1	87	5	"	"	225	n-o	assez fort
12	733.2	18.6	9.8	14.2	16.8	12.1	48	3	"	"	16	s-o	id.
13	735.4	21.2	7.8	14.5	16.4	12.2	47	0	"	"	"	n-o	id.
14	732.4	24.7	6.7	15.7	21.3	15.0	35	0	"	"	"	n-e	id.
15	729.4	27.0	9.2	18.1	25.6	19.2	30	0	"	"	"	n-e	id.
16	730.8	28.3	11.4	19.8	21.3	13.8	53	1	"	"	"	n-o	id.
17	731.0	23.2	10.8	17.0	21.2	14.0	40	0	"	"	"	s-e	id.
18	729.7	25.3	8.5	16.9	24.7	17.3	43	0	"	"	"	s-e	id.
19	729.2	28.7	10.0	19.3	27.7	17.0	48	0	"	"	"	s-e	id.
20	727.5	31.0	12.5	21.8	24.2	17.2	45	0	"	"	"	n-o	id.
21	725.8	27.4	10.5	19.0	25.0	14.3	47	3	"	"	"	n-e	id.
22	723.0	27.0	14.5	20.7	25.2	17.4	41	3	"	"	"	n-e	faible
23	726.1	27.0	12.2	19.6	21.9	15.8	63	5	"	"	"	n-e	assez fort
24	721.5	24.0	13.5	18.7	21.2	16.7	67	5	"	"	42	n-e	faible
25	725.5	24.6	14.0	19.3	18.2	13.7	66	5	"	"	"	n-o	id.
26	724.4	28.3	11.0	19.6	26.4	17.1	38	2	"	"	"	n-e	assez fort
27	728.2	27.6	16.0	21.8	21.8	15.4	57	5	"	"	"	s-o	id.
28	726.0	35.5	12.5	24.0	29.1	23.0	25	0	"	"	"	s-e	id.
29	723.2	33.5	17.4	25.4	29.2	19.6	51	4	"	"	"	n-o	id.
30	724.1	22.3	16.8	19.5	20.1	16.7	78	5	"	"	"	s-e	id.
Totaux	21.779	744.7	336.2	539.1	629.0	447.1	1662	83	"	"	863		
Moyenne	725.9	24.8	11.2	18.0	21.0	14.9	55	3	"	"	29	n-o	

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de juillet 1891

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	725.1	28.8	17.1	22.9	27.5	19.1	48	4	"	"	"	s-e	faible
2	726.1	31.4	16.6	24.0	18.0	14.4	50	5	"	"	"	n-o	assez fort
3	728.0	21.3	12.4	16.8	14.5	8.3	78	5	"	"	98	n-o	id.
4	731.1	21.5	9.6	15.5	17.1	12.4	95	5	"	"	28	n-o	id.
5	730.9	25.2	11.8	18.5	23.5	10.3	46	4	"	"	"	n-o	id.
6	731.	25.3	9.9	17.6	22.3	14.7	49	5	"	"	"	n-o	id.
7	728.6	26.6	15.7	21.1	23.2	18.1	56	3	"	"	4	n-o	id.
8	728.1	25.3	15.4	20.4	21.6	19.1	53	4	"	"	"	s-o	faible
9	727.7	24.0	12.1	18.0	17.0	12.3	58	5	"	"	"	s-e	id.
10	727.0	25.1	15.2	20.1	23.5	17.1	45	2	"	"	"	n-e	id.
11	727.1	25.3	14.8	20.0	23.2	16.4	38	0	"	"	"	n-e	assez fort
12	724.0	31.4	10.1	20.7	29.1	21.1	28	2	"	"	"	s-e	faible
13	727.6	28.6	17.2	22.9	26.8	16.1	36	1	"	"	5	n o	assez fort
14	726.0	30.8	15.2	23.0	28.2	17.1	58	2	"	"	"	s-e	id.
15	724.4	30.0	16.4	23.2	27.4	19.3	45	3	"	"	30	s-e	id.
16	723.1	30.8	17.0	23.9	27.6	18.0	62	4	"	"	57	s-e	id.
17	727.7	26.3	16.0	21.1	19.5	15.6	69	5	"	"	21	s-o	id.
18	726.8	29.6	12.5	21.0	28.3	20.8	52	2	"	"	"	n-o	id.
19	733.5	22.3	15.1	18.7	19.8	13.4	50	5	"	"	27	s-e	id.
20	732.1	29.4	10.1	19.8	26.0	21.3	37	1	"	"	"	s-e	id.
21	730.2	28.0	12.5	20.2	24.6	18.4	44	1	"	"	"	n-e	id.
22	729.9	28.6	16.9	22.8	20.4	15.3	69	5	"	"	"		calme
23	730.6	23.5	13.2	18.3	15.8	11.2	85	5	"	"	18	s-o	assez fort
24	732.7	20.6	12.0	16.3	18.6	13.2	44	4	"	"	"	n-o	id.
25	732.6	25.2	8.0	16.6	23.5	16.4	35	0	"	"	"	s-e	id.
26	726.7	32.3	10.2	21.3	29.2	18.4	32	0	"	"	"	s-e	id.
27	727.9	35.0	13.8	24.4	19.3	15.1	71	5	"	"	2	s-o	id.
28	727.0	22.4	14.5	18.4	20.8	15.2	48	5	"	"	4	s-o	faible
29	728.0	23.8	11.5	17.6	14.4	10.1	50	3	"	"	"	s-o	assez fort
30	725.1	22.2	8.3	15.2	18.1	12.4	48	3	"	"	"	n-o	id.
31	726.2	22.3	12.0	17.1	17.4	12.3	60	5			105	n-o	faible
Totaux	2257.2	822.9	413.1	617.7	686.0	481.9	1708	102	"	"	399		
Moyenne	728.1	26.6	13.4	20.0	22.1	15.6	55	3	"	"	13	s-e — n-o	

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois d'août 1891

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	730.0	21.8	11.2	16.5	21.0	13.3	40	3	"	"	95	n-o	assez fort
2	731.	25.2	10.5	17.8	18.8	14.3	61	2	"	"	"	n-o	id.
3	727.3	20.8	8.9	14.9	17.6	12.8	68	5	"	"	"	s-o	id.
4	727.1	20.3	12.0	16.1	17.3	13.8	58	5	"	"	"	s-o	faible
5	727.2	19.6	11.6	15.6	15.4	10.1	65	5	"	"	105	s-e	id.
6	728.7	18.6	7.6	13.1	16.8	12.1	50	4	"	"	"	n-o	assez fort
7	733.4	22.4	11.0	17.7	18.3	10.4	48	3	"	"	8	n-o	id.
8	734.2	19.3	10.9	15.1	17.8	12.4	56	5	"	"	"	n-o	id.
9	729.0	29.8	10.3	20.0	26.9	16.2	45	0	"	"	"	s-e	id.
10	730.1	22.3	12.4	17.4	19.8	12.4	62	3	"	"	"	s-o	faible
11	732.1	21.8	14.5	18.1	19.4	13.1	55	4	"	"	17	n-o	assez fort
12	732.2	26.4	13.4	19.9	25.2	14.1	55	0	"	"	"	n-o	id.
13	733.1	29.2	15.8	22.7	26.9	18.4	55	0	"	"	"	s-e	id.
14	730.3	33.2	16.1	24.7	27.8	19.2	44	0	"	"	"	s-e	id.
15	725.4	36.2	14.3	25.2	32.4	22.1	31	0	"	"	"	s-e	id.
16	729.8	24.2	17.1	20.7	17.4	12.3	58	5	"	"	"	n-o	faible
17	725.3	30.2	16.5	23.3	27.9	15.4	51	1	"	"	"	n-o	id.
18	724.1	21.3	11.3	16.3	16.7	13.2	72	5	"	"	"	s-o	id.
19	728.2	21.0	9.0	15.0	19.8	15.0	52	3	"	"	84	n-o	assez fort
20	728.1	23.2	10.7	17.0	21.8	17.2	58	4	"	"	"	n-o	id.
21	725.8	26.0	10.7	18.3	21.7	17.3	76	5	"	"	"	s-o	faible
22	732.1	20.4	11.0	15.7	18.3	13.6	55	2	"	"	45	n-o	assez fort
23	724.2	19.8	10.0	14.9	14.8	12.3	90	5	"	"	163	s-o	faible
24	729.5	20.5	11.1	15.8	19.2	13.2	57	2	"	"	43	n-o	assez fort
25	728.4	26.9	10.3	18.6	25.3	16.4	38	2	"	"	"	n-o	id.
26	727.0	30.0	10.0	20.0	27.8	16.3	40	0	"	"	"	s-e	id.
27	722.2	31.0	13.5	22.2	28.7	17.4	35	2	"	"	"	s-e	faible
28	729.1	33.0	13.4	23.2	19.0	13.2	57	5	"	"	15	s-o	id.
29	728.8	22.4	10.5	16.4	20.3	12.1	62	5	"	"	"	s-e	assez fort
30	726.6	27.2	14.1	20.6	25.3	16.2	54	3	"	"	17	s-e	faible
31	729.0	26.0	10.8	18.4	24.1	13.1	50	2			"	n-o	assez fort
Totaux	2257.9	769.4	370.5	573.2	669.5	446.9	1658	90	"	"	594		
Moyenne	728.3	24.8	11.9	18.5	21.3	14.4	54	3	"	"	19	n-o	

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de septembre 1891

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	727.2	25.3	10.8	18.0	23.1	16.3	47	3	"	"	"	s-e	assez fort
2	725.6	27.4	11.5	21.0	24.2	18.6	58	2	"	"	"	s-e	id.
3	725.7	29.9	15.5	22.7	20.4	17.2	72	5	"	"	"	n-o	faible
4	729.8	20.8	13.2	17.0	15.1	13.8	86	5	"	"	5.8	s-o	id.
5	732.2	17.7	10.3	14.0	14.8	10.4	57	5	"	"	7.6	s-o	id.
6	729.0	24.2	8.2	16.2	22.7	15.7	46	3	"	"	"	s-e	id.
7	729.4	25.8	10.5	18.1	23.2	15.4	40	0	"	"	"	n	assez fort
8	730.1	28.9	10.1	19.5	26.1	17.5	40	0	"	"	"	s-e	id.
9	729.5	29.3	11.0	20.1	27.0	17.2	33	0	"	"	"	s-e	id.
10	727.0	31.0	10.2	20.6	28.1	19.8	44	2	"	"	"	s-e	id.
11	727.0	29.2	14.9	22.0	27.1	18.8	37	3	"	"	"	s-e	id.
12	725.0	25.8	14.5	20.1	23.0	18.4	64	5	"	"	"	s-e	faible
13	724.2	22.0	11.0	16.5	20.3	18.3	82	5	"	"	3.0	s-o	id.
14	729.3	27.0	15.2	21.1	25.4	18.2	48	4	"	"	6.5	s-e	assez fort
15	734.1	25.2	14.3	19.7	23.2	18.2	61	3	"	"	"	n-e	id.
16	735.4	24.1	11.8	18.0	16.3	11.9	58	2	"	"	24.5	n-o	id.
17	734.0	21.2	12.2	16.7	18.2	13.2	56	5	"	"	"	n-o	id.
18	732.1	22.1	9.1	15.6	20.1	14.2	51	3	"	"	"	n-o	id.
19	730.3	25.3	9.6	17.5	23.5	15.8	42	2	"	"	"	n-e	id.
20	726.6	27.0	12.1	19.5	25.2	16.9	40	2	"	"	"	s-o	id.
21	729.2	25.2	13.5	19.3	17.0	10.8	45	3	"	"	9.5	n-o	id.
22	728.9	18.8	11.1	15.0	16.1	11.3	55	2	"	"	"	n-o	id.
23	731.0	17.5	9.0	13.2	15.0	10.2	54	1	"	"	6.5	s-o	id.
24	732.1	19.8	6.6	13.3	17.6	11.2	45	0	"	"	"	s-e	id.
25	732.9	22.4	9.0	15.7	17.3	12.3	54	5	"	"	"	s-e	id.
26	732.4	27.2	10.5	18.8	27.2	18.5	41	3	"	"	"	n-e	id.
27	732.8	28.5	13.8	21.1	19.4	16.8	77	5	"	"	"	s-o	id.
28	732.6	21.6	14.1	17.8	20.0	16.5	70	2	"	"	7.5	s-o	faible
29	729.0	28.2	8.9	18.5	27.0	19.9	50	3	"	"	"	s e	assez fort
30	727.4	28.4	12.0	20.2	25.7	22.3	61	3	"	"	"	s-e	id.
31													
Totaux	21.891	743.7	347.5	546.8	649.3	475.6	1530	86	"	"	70.9		
Moyenne	729.7	24.8	11.6	18.2	21.6	15.8	51	3	"	"	2.3	s-e	

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois d'octobre 1891

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	724.3	27.4	11.1	19.3	20.8	14.2	61	2	"	"	"	n-o	assez fort
2	730.6	21.3	9.2	15.2	10.5	5.3	82	5	"	"	183	n-o	id.
3	732.0	18.5	4.8	11.7	15.7	9.3	45	1	"	"	5	s-e	id.
4	728.3	19.0	5.1	12.1	17.2	8.9	48	1	"	"	"	n-e	id.
5	724.6	23.2	4.5	13.9	26.3	16.4	35	1	"	"	"	s-e	id.
6	720.2	27.4	6.6	17.0	27.4	17.2	40	1	"	"	"	s-e	id.
7	725.6	30.1	11.0	20.5	14.2	7.2	77	5	"	"	"	s-o	faible
8	728.0	20.0	7.5	13.7	18.2	10.1	45	2	"	"	30	n-o	assez fort
9	726.0	26.1	8.9	17.5	26.2	13.0	33	1	"	"	"	s-e	id.
10	724.5	28.2	11.2	19.7	23.1	12.3	47	1	"	"	"	s-e	id.
11	726.0	27.2	13.9	20.6	25.2	14.1	54	2	"	"	"	s-e	id.
12	719.6	21.0	10.5	15.7	12.1	6.7	99	5	"	"	180	s-o	id.
13	722.0	20.0	7.2	13.5	18.2	8.7	46	4	"	"	105	s-o	id.
14	727.5	21.2	5.9	13.6	19.3	7.4	70	4	"	"	5	s-e	id.
15	727.6	29.0	8.5	15.7	20.9	14.1	53	4	"	"	"	n-o	faible
16	724.6	22.8	7.6	15.2	19.9	9.2	76	5	"	"	15	s-e	id.
17	730.1	21.7	12.5	17.1	12.8	10.2	85	5	"	"	32	s-o	id.
18	731.5	13.8	10.0	11.9	13.2	7.4	72	5	"	"	"	s-e	id.
19	725.2	23.0	3.4	13.2	21.2	12.4	57	2	"	"	"	s-e	assez fort
20	719.3	23.0	7.2	15.1	21.2	7.0	59	3	"	"	"	s-e	id.
21	717.0	22.0	12.4	17.2	14.0	5.2	79	5	"	"	55	s-o	id.
22	718.2	18.2	4.0	11.1	16.3	7.2	60	2	"	"	"	s-e	faible
23	718.1	21.0	9.2	15.1	19.1	12.1	53	1	"	"	"	s-e	id.
24	718.4	21.5	12.8	17.2	10.5	6.2	85	5	"	"	30	s-o	id.
25	710.0	16.0	8.3	12.2	14.1	7.8	70	5	"	"	290	s-e	id.
26	714.3	16.0	10.6	13.3	13.2	6.4	65	5	"	"	75	s-e	assez fort
27	716.3	14.8	5.0	9.9	12.3	10.0	61	5	"	"	"	s-e	id.
28	717.5	17.0	8.2	12.6	13.0	8.2	78	5	"	"	4	s-e	faible
29	723.5	15.2	8.0	11.5	10.7	6.3	83	5	"	"	"	s-o	id.
30	727.0	13.2	8.1	10.6	13.4	5.7	60	4	"	"	"	s-o	assez fort
31	728.2	14.2	4.0	9.1	9.1	5.0	63	2			"	s-e	id.
Totaux	22.385	644.3	257.2	452.1	525.3	291.2	1941	103	"	"	99.9	s-e	
Moyenne	722.1	20.8	8.3	14.6	17.0	9.4	62	3	"	"	3.3		

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de novembre 1891

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	729.7	11.0	3.8	7.4	9.5	5.2	74	5	"	"	"	n-e	assez fort
2	728.7	10.8	-1.0	4.9	8.2	2.3	62	3	"	"	"	s-o	id.
3	726.3	11.1	1.5	6.3	9.2	4.1	55	2	"	"	"	s-e	id.
4	726.6	10.5	3.6	7.1	8.7	6.8	72	5	"	"	"	n-e	id.
5	729.0	10.0	1.6	5.8	7.7.	2.4	81	5	"	"	"	s-o	id.
6	730.3	11.5	1.7	6.8	9.4	3.1	61	2	"	"	"	n-e	id.
7	729.2	10.5	5.7	8.1	8.0	4.2	57	3	"	"	"	s-o	fort
8	728.0	10.8	-1.0	4.9	7.4	3.8	41	0	"	"	"	s-e	assez fort
9	725.4	14.2	-2.2	6.0	12.3	7.4	42	1	"	"	"	s-e	id.
10	724.4	14.0	5.5	9.7	12.0	6.2	57	3	"	"	"	s-e	id.
11	718.5	15.3	5.3	10.3	11.8	5.7	73	5	"	"	"	s-o	faible
12	718.6	14.3	5.5	9.9	11.9	7.8	60	1	"	"	125	s-e	assez fort
13	711.6	19.2	7.0	13.1	11.0	8.9	79	4	"	"	48	s-e	faible
14	710.4	19.1	3.2	11.1	16.4	9.9	33	2	"	"	"	s-o	fort
15	713.2	16.0	3.5	9.8	14.7	8.2	46	2	"	"	"	s-o	faible
16	723.0	13.8	4.0	8.9	10.8	6.1	60	4	"	"	"	s-o	assez fort
17	730.3	18.3	6.8	11.9	16.7	10.2	49	5	"	"	"	s-o	id.
18	731.5	18.6	5.2	11.9	15.8	8.7	55	1	"	"	"	s-e	id.
19	729.2	18.5	2.1	10.3	16.2	8.3	45	1	"	"	"	s-e	id.
20	725.7	18.7	7.2	12.9	14.8	7.8	69	4	"	"	"	s-o	faible
21	724.0	15.2	9.6	12.6	13.2	6.4	68	5	"	"	22	s-o	assez fort
22	721.6	10.0	6.5	8.3	8.1	2.3	65	5	"	"	18	s-e	faible
23	717.1	9.0	6.1	7.5	7.1	2.2	90	5	"	"	23	s-e	assez fort
24	719.5	12.3	5.2	8.7	10.7	4.8	80	5	"	"	"	s-o	id.
25	719.6	12.6	5.5	9.0	6.4	2.9	85	5	"	"	21	s-o	id.
26	723.4	8.1	4.2	6.1	5.3	1.8	78	5	"	"	28	s-o	id.
27	727.0	12.5	-1.9	5.4	10.0	6.0	51	1	"	"	"	n-o	id.
28	721.0	12.8	-3.0	4.9	10.5	4.3	55	0	"	"	"	s-e	id.
29	720.5	12.8	-3.9	4.4	11.4	6.2	47	1	"	"	"	s-e	id.
30	724.6	14.2	1.2	7.7	9.7	5.3	67	5	"	"	"	n-o	id.
Totaux	21.708	398.7	49.2	221.7	324.9	165.3	1857		"	"			
Moyenne	723.6	13.3	1.7	7.5	10.8	5.4	62		"	"			

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de décembre 1891

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	726.5	12.5	3.0	7.7	11.2	6.8	70	3	"	"	"	n-o	assez fort
2	723.3	12.7	2.0	7.3	11.1	7.4	70	5	"	"	13	n-o	id.
3	730.8	15.5	8.2	11.8	14.2	7.8	89	5	"	"	160	s-o	id.
4	734.3	17.1	4.3	10.7	15.8	8.9	73	1	"	"	"	s-e	id.
5	733.7	18.0	3.8	10.9	14.9	9.2	63	1	"	"	"	s-e	id.
6	734.0	16.5	3.8	10.1	9.5	4.2	85	5	"	"	"	s-e	faible
7	732.2	13.0	2.3	7.6	12.1	4.7	67	2	"	"	"	s-o	assez fort
8	734.6	13.9	6.2	10.0	9.5	4.9	64	4	"	"	"	n-o	id.
9	727.6	10.8	3.2	7.0	8.6	4.6	78	5	"	"	18	s-o	fort
10	729.5	14.0	4.8	9.4	12.3	6.8	60	4	"	"	32	s-e	faible
11	732.3	13.8	3.4	8.6	12.4	7.9	68	3	"	"	5	n-o	id.
12	733.0	15.2	5.4	10.3	13.9	10.0	59	0	"	"	"	s-e	id.
13	729.0	15.3	9.5	12.4	13.8	7.9	55	0	"	"	"	s-e	id.
14	734.4	15.1	3.4	9.2	12.2	6.2	52	4	"	"	"	n-o	fort
15	736.0	13.8	5.2	9.5	11.4	5.1	75	4	"	"	"	n-o	assez fort
16	734.3	11.8	2.3	7.1	8.5	4.3	78	4	"	"	"	s-o	id.
17	732.2	13.9	4.2	9.1	8.4	5.3	50	2	"	"	"	n-o	id.
18	732.2	8.2	-3.8	2.2	6.0	2.4	83	0	"	"	"	n-o	id.
19	733.1	4.0	-9.0	-2.5	1.6	-0.5	95	2	"	"	"	n-o	id.
20	733.6	2.8	-9.0	-3.1	1.3	-2.3	67	0	"	"	"	s-e	id.
21	733.1	6.3	-8.1	-0.9	3.5	-1.0	62	1	"	"	"	n-e	id.
22	735.0	5.0	-7.2	-1.1	5.1	1.3	57	0	"	"	"	n-e	faible
23	730.5	6.3	-7.5	-0.6	3.1	0.0	60	4	"	"	"	n-e	id.
24	727.1	9.0	-1.5	3.8	7.2	2.4	47	4	"	"	"	n-o	assez fort
25	730.8	11.7	-2.8	4.4	9.0	3.4	55	3	"	"	"	s-e	id.
26	728.4	12.5	0.0	6.3	8.3	2.8	59	1	"	"	"	n-o	faible
27	730.1	12.2	-1.5	5.4	6.7	1.3	78	4	"	"	29	n-o	assez fort
28	733.3	11.2	-2.4	4.4	10.2	5.4	59	3	"	"	"	s-o	id.
29	734.8	12.0	2.3	4.8	10.8	5.9	48	5	"	"	"	s-o	id.
30	734.3	15.0	6.2	4.4	13.0	7.6	56	5	"	"	4	s-o	faible
31	731.6	19.5	5.2	7.1	17.1	9.2	40	0	"	"	"	s-o	assez fort
Totaux	22.685	378.6	35.9	20.8	302.7	151.9	1922		"	"			
Moyenne	731.8	12.2	1.2	6.7	9.7	5.0	62		"	"			

Digitized by Google

RÉSUMÉ

DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES PENDANT L'ANNÉE 1891

RÉSULTATS COMPARÉS DES ANNÉES 1889-1890-1891

Baromètre. — La plus forte pression barométrique, 741.5, a été constatée le 2 février, par un vent de N. O. La plus faible, 710, a été constatée le 25 octobre, par un vent de S. E.

Moyennes comparées des trois dernières années :

1889 : 727,6 | 1890 : 727,4 | 1891 : 727,0

Thermomètre. — La température la plus élevée, + 36° 2, a été observée le 15 août; la plus basse, — 16° 5, a été observée le 18 janvier 1891.

Moyennes comparées des trois dernières années :

1889 : 10° 4 | 1890 : 11° 1 | 1891 : 11° 5

L'année 1891 a été plus chaude que 1890, et celle-ci plus chaude que 1889.

Jours de Gelée. — Le thermomètre est descendu au-dessous de zéro : 24 jours en janvier, 23 jours en février, 11 jours en mars, 6 jours en novembre et 10 jours en décembre. Total : 128 jours.

En 1890, le nombre de jours de gelée a été de 89 jours.

En 1889. — — — — 95 —

Hygrométrie. — Le degré d'humidité de l'air est déduit des observations du psychromètre.

Le maximum d'humidité, 99, a été constaté, en 1891, les 6 et 7 janvier, le 13 mars et le 12 octobre, par vent de S. O.

Le minimum, 20, a été observé les 1er janvier et 28 février, par vent de S. E. et N. E.

État du ciel. — Les 365 jours des années 1889, 1890 et 1891 se composent ainsi qu'il suit :

	Jours beaux	Nuageux	Couverts
1889	75	107	183
1890	68	135	162
1891	90	93	182

En 1891, le temps a été plus régulièrement beau qu'en 1889 et 1890.

Digitized by Google

Pluie. — Le pluviomètre a reçu, pendant l'année 1891, une quantité d'eau correspondant à une hauteur de 661m. Le nombre de jours de pluie a été de 127.

Le mois le plus pluvieux a été le mois d'avril, pendant lequel il a plu 20 jours.

Le mois le moins pluvieux a été le mois de février, pendant lequel il n'a plu que 3 jours.

Totaux comparés des trois dernières années :

	1889	1890	1891
Jours de pluie :	150	138	127
Hauteur de pluie :	894,6	765,9	661,0

Vents. — En 1891, le vent dominant a été le N. O., qui a soufflé 120 jours, puis le S. O. qui a soufflé 85 jours.

St-Gaudens, impr. Abadie.

Digitized by Google

LE BOIS-NEUF

ET COURADILLES

(1985 MÈTRES)

Depuis quelques années déjà, aux environs de Luchon, de nombreux sentiers muletiers sillonnent les principales forêts, créant ainsi des courses nouvelles, qui élargissent le champ des excursions dont Luchon est le centre naturel, le point de départ obligé.

Parmi ces promenades que les nouveaux sentiers forestiers ont mises à la portée de tous, cavaliers ou piétons, il en est une que nous ne saurions trop recommander : c'est celle du Bois-Neuf et de Couradilles. Autrefois, quiconque voulait faire cette excursion, peu fréquentée, devait affronter une fatigante chevauchée de 3 heures et demie ou 4 heures de marche, presque toujours en plein soleil. Maintenant, au contraire, à toute heure de la journée, c'est une fraîche et charmante promenade de moins de 3 heures à l'ombre des grands bois.

De Luchon à l'entrée du val de Burbe, rien d'intéressant à signaler, si ce n'est, au sortir du village de Saint-Mamet, à gauche et près de la route, trois ou quatre abris sous roche, connus dans le pays sous le nom de grottes de Berdot. Les objets préhistoriques trouvés par M. de Chas-

Digitized by Google

teignier et nous-même, et les trouvailles faites plus tard par J. Sacaze, indiquent que cette station appartient à la période de la pierre polie.

Le chemin se poursuit alors entre des prairies et des champs d'un côté, la montagne de l'autre, laisse d'abord à droite une ancienne usine, où l'on traitait jadis le minerai de cobalt apporté à grands frais de la vallée aragonaise de Gistain, puis peu après une croix de fer. Sur un bloc de marbre encastré dans le socle, une main inhabile grava, il y a bien des années (XVI^e^ siècle?), une inscription en l'honneur de N.-D. du Rosaire. Au delà, une maisonnette, poste avancé des douanes, semble placée là tout exprès à la bifurcation de la route. Celle de gauche, presque partout facilement carrossable, conduirait en Aran par le val de Burbe. Suivez l'autre jusqu'au *Pont de Péquérin*, passez-le, puis gagnez une vieille grange, d'où, prenant à droite par un chemin assez encaissé, vous atteignez un petit plateau précédant la *pépinière* de l'administration forestière.

Ici nouvelle bifurcation. Au midi, le chemin de *Gouardère;* il côtoie d'assez haut la gorge de la Pique et va déboucher au *Pont Lapadé*. Immédiatement à l'est, celui du *Bois-Neuf,* dont les nombreux lacets s'élèvent graduellement au travers des hêtres et des sapins. Maintenant plus de difficultés, plus d'hésitation sur la direction à suivre. Au bout de 20 à 25 minutes de marche dans une sorte de petite clairière, évitez seulement de quitter le bon chemin, celui de gauche vous ramènerait dans le val de Burbe. Montez toujours sous le couvert des grands bois, sans vous apercevoir pour ainsi dire que vous vous élevez. Seul le dernier lacet est long et quelque peu rapide. Puis la forêt s'éclaircit, ce ne sont plus que des bouquets de hêtres, des arbres isolés, de rares sapins disséminés sur les pelouses. Il y en a vraiment de curieux avec leurs branches tordues, habillées de mousses ou festonnées de grands lichens d'un blanc vert, jaune d'or ou gris-jaunâtre. Mais on est pressé d'arriver,

Digitized by Google

on hâte le pas, et vous voilà dans les alpages, près d'une source tombant dans une auge en bois. Elle précède de peu, cent cinquante mètres à peine, la maison forestière du Bois-Neuf[1] (altitude : 1632 mètres.)

Décrire en détail le panorama qui se déroule autour de vous m'entrainerait à donner ici une longue liste de noms de pics, de cols ou de brèches. J'en ferai grâce au lecteur, elle pourrait lui paraitre monotone. Quelques lignes suffiront, je l'espère, pour en faire comprendre l'étendue et la beauté.

Vers le sud, toutes les montagnes des hautes vallées de la Pique et du Lys sont en vue. Des rives de leurs torrents, jusques aux cimes les plus élevées de la frontière, prairies, forêts, alpages, rochers et neiges permanentes s'échelonnent offrant le plus pittoresque ensemble. A l'ouest, Superbagnères et Céciré masquent en partie les glaciers d'Oô. Vers le nord, par une large échappée ménagée entre les arbres, se voient les vallées d'Oueil et de Larboust, avec leurs villages disséminés comme des points bleus, blancs ou gris au milieu des cultures. Plus près de vous, sous vos pieds, le regard étonné plonge sur le bassin de Luchon, sur la ville elle-même, dont les habitations vous semblent d'ici toutes petites. Puis, c'est la vallée de la Pique qui s'enfuit au nord vers Marignac. On se croirait presque au sommet de Superbagnères.

Voulez-vous maintenant contempler un plus vaste horizon? Elevez-vous (30 minutes environ) au-dessus de la maison forestière, dépassez la forêt, puis, au travers des pelouses, gagnez le faite de la montagne de *Couradilles* ou *Plan de la Serre* (1985 mètres). En Aragon, au delà du port de la Picade, étincellent les glaces éblouissantes des Monts-Maudits. Vers l'orient, en Catalogne, une partie du val d'Aran, la moins belle malheureusement. Qui n'a pas, en effet, pénétré dans les sauvages vallées de Valartias, de Colomès et de Ruda, n'a rien vu en Aran.

1. Construite en 1884, elle a été incendiée dans la nuit du 4 au 5 juillet 1891.

Digitized by Google

Du Plan de la Serre, on peut rejoindre le *Col du Clot de Barèges*, descendre vers l'ancien Casino, près la douane espagnole, à 25 minutes (est) du Portillon de Burbe, et par la vallée du même nom rentrer à Luchon. Mais, sans guide, le sentier à peine tracé n'est pas facile à trouver et même à suivre.

Cependant, pour les touristes qui voudraient varier leur itinéraire de retour, j'extrais de mon carnet de notes les lignes suivantes. Elles suffiront, je l'espère, pour les guider : Un quart d'heure environ de montée au travers des pelouses et des bouquets d'arbres (depuis la maison forestière) amène au point où le sentier muletier passe sur le versant septentrional du val de Burbe. De là, par de rapides lacets tracés au flanc de la montagne, on débouche soudain (1 heure de marche) dans une petite clairière marécageuse, près d'une cabane de bûcherons (elle existait encore en juin 1885). De ce point il faut 50 à 60 minutes, toujours à travers bois, d'abord sans sentier tracé (1/2 heure, rive gauche d'un ruisselet), pour descendre (N.-O.) dans le val de Burbe, d'où par la route carrossable on arrive à Luchon en moins de 1 heure 15 minutes. — Itinéraire fort pittoresque, mais impraticable pour les cavaliers.

Maurice Gourdon.

Digitized by Google

LE

COMMINGEOIS VIGILANCE

Vigilance est un de nos premiers ancêtres ; son savoir et son esprit lui conquirent d'abord l'affection et l'estime de saint Paulin et de Sulpice-Sévère, deux personnages non moins recommandables par leur science que par leurs vertus ; ils se plaisaient à le nommer *noster et sanctus presbyter Vigilantius.* Gennade, prêtre marseillais, qui vivait au v^me^ siècle, le mentionne, dans son ouvrage *de Viris illustribus*, disant de lui : *linguâ politus, argutus et eloquens.* Mais la lecture d'Origène, et de quelques livres faussement attribués à Esdras et à Salomon, l'ayant jeté dans l'erreur, il se rendit plus tard tristement célèbre par ses doctrines hétérodoxes et par ses violents démêlés avec saint Jérôme. Ce Père de l'Église, qui fut son implacable adversaire, nous le dépeint comme le plus vil des hommes, comme un ignorant auquel on pourrait appliquer le proverbe grec : *L'âne tient la harpe.* Nous ne prendrons pas à la lettre les outrages dont il l'accable, nous rappelant que la haine et l'amour, deux passions extrêmes, furent bien souvent d'injustes appréciateurs.

I

Les historiens ont beaucoup varié sur le nom de la patrie de Vigilance.

Digitized by Google

Au XVI^me^ siècle, on convenait généralement qu'il était espagnol ; mais l'accord cessait de régner quand il fallait préciser le lieu de sa naissance. Les uns, avec le cardinal Baronius (*Annales ecclésiastiques*, année 406), le plaçaient à *Calagurris-Fibularia* ; c'est aujourd'hui Calahorra sur l'Ebre ; ils se fondaient sur ces paroles de saint Jérôme : *Vigilantius iste caupo calagurritanus.* D'autres, comme Jean Mariana (*de rebus Hispaniæ*) et Vasseus (*Chronique d'Espagne*), le fixaient à Pampelune. Cette dernière opinion fut vivement soutenue en 1644 par l'auteur de l'*Aquitaine sacrée*, le R. P. Bajole (chapitre IX, page 115). Vers 1660, un célèbre critique, Pierre de Marca, alors archevêque de Toulouse, remettant la question sur le tapis, affirma, dans une *étude spéciale*, que Vigilance avait vu le jour à Calagurris ou Calagorgis, dans le diocèse de Comminges [1]. Les conclusions de l'illustre prélat furent adoptées par les principaux érudits de son époque [2]. Au siècle suivant, les avis se partagèrent de nouveau ; ainsi, tandis que Lamartinière, Vosgien, et surtout l'abbé Drouet, maintenaient les conclusions de Pierre de Marca, d'autres, tels que Longueval (*Histoire de l'Église gallicane*) et Jean de Ferreras (*Histoire d'Espagne*), indiquaient Lugdunum Convenarum comme étant le berceau de Vigilance. D'après un auteur assez récent, il serait né dans un hameau du nom de Quintilis, près de Cazères, sur la rive gauche de la Garonne [3] ; mais quand saint Jérôme le qualifie de *mutus Quintilianus*, il veut signifier qu'il était un Quintilien qui ne savait pas parler, un ignorant incapable de défendre la vérité même évidente, et non pas le taciturne, le rêveur ou le silencieux de Quintilis. De nos jours on admet généralement qu'il était de nationalité gauloise et

1. Cette étude, qui ne fut publiée qu'en 1681, se trouve dans un livre intitulé : *Petri de Marca opuscula*, in 8°, page 374.

2. Le Nain-de-Tillemont, *Mémoires sur l'histoire ecclésiastique.* — Larroque, *Journal des savants*, 31 mars 1681. — Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, tome V, mot Vigilance.

3. Nap. Peyrat, *Histoire de Vigilance*. 1855, page 39.

Digitized by Google

natif de Calagurris chez les Convènes ; c'est aussi notre avis et voici nos preuves :

1° *Vigilance était Gaulois.* — A l'appui de cette assertion, nous citerons en premier lieu plusieurs textes empruntés à saint Jérôme lui-même. Ce Père de l'Église n'était pas seulement un de ses contemporains, mais encore il le connaissait tout particulièrement. En 395, il lui donna l'hospitalité dans sa cellule de Bethléem ; nous verrons plus loin qu'ils ne vécurent pas longtemps en bonne harmonie ; en 396, il lui adressa dans son pays natal une lettre dans laquelle il le traite fort mal ; nous l'entendrons, en 404, se plaindre amèrement de ce que l'évêque de son diocèse endure ses fureurs, au lieu de s'armer contre lui de la verge apostolique. Deux ans après (406), un moine toulousain, Sisinnius, lui ayant apporté ses œuvres, il en dicta une foudroyante réfutation. Enfin, deux saints prêtres, Didier et Ripaire, lui demandèrent plusieurs fois, contre cet hérésiarque dont ils étaient voisins, le secours de sa puissante dialectique. Par conséquent, il n'est pas douteux que saint Jérôme ne fût bien renseigné et sur la nationalité et sur la patrie de Vigilance. Or, il nous dit : « On a vu dans l'univers des monstres de toute espèce ; seule la Gaule, toujours féconde en hommes éloquents et courageux, s'en trouvait exempte jusqu'au jour où, tout à coup, s'éleva Vigilance, ou plutôt Dormitance, combattant avec l'esprit impur contre l'esprit du Christ. *Multa in orbe monstra operata sunt ; sola Gallia monstra non habuit, sed viris semper fortissimis et eloquentissimis abundat ; exortus est subito Vigilantius, seu verius Dormitantius, qui immundo spiritu pugnat contra Christi spiritum*[1]. » On s'est plu à pointiller sur ce mot *exortus est ;* ainsi, le père Bajole objectait que cet hérésiarque a pu s'élever et dogmatiser dans les Gaules, quoique ayant pris naissance ailleurs, par exemple en Espagne. Assurément la chose aurait pu avoir lieu ; mais ici l'objection

1. S. Jérôme, *adversus Vigilantium.*

Digitized by Google

ne porte pas : mieux vaudrait accuser franchement saint Jérôme d'être en contradiction avec soi-même, que de vouloir donner à ses paroles une telle interprétation ; car il nous apprend lui-même que l'Ibérie n'a produit d'autre hérésiarque que Priscillien[1] ; il savait également que ce dernier, dont il avait naguère réfuté les erreurs, avait déjà paru et dogmatisé dans cette Gaule, la seule au monde, *sola*, dans laquelle jusque là ne s'étaient pas élevés de pareils personnages. Saint Jérome ajoute : *Galliæ vernaculum hostem sustinent et sedentem cernunt in ecclesiâ*, c'est-à-dire, les Gaules souffrent un ennemi domestique, *indigène*, et le voient siéger dans l'Église ; indigène, c'est bien là, ce nous semble, le vrai sens de *vernaculum*, dont le primitif *verna*, comme nous le remarquons chez les auteurs latins, signifie esclave né dans la maison du maitre. Enfin, s'adressant à Vigilance lui-même, il disait : Vous vous glorifiez dans votre pays de m'avoir confondu par la force de votre éloquence, vous habitez au pied des Pyrénées, proche de l'Espagne : *Ad radices Pyrenei habitas, vicinusque es Iberiæ.*

A ces textes déjà significatifs, nous pouvons en ajouter un autre qui résout définitivement la question. Nous le tirons de l'historien Gennade, lequel mourut vers 492. Dans son livre *de Viris illustribus*, chapitre XXXV, nous lisons expressément que Vigilance était gaulois : *Vigilantius presbyter natione Gallus.*

2° *Il était Commingeois.* — Certes, s'écrie saint Jérôme, il est digne de sa race, lui qui descend des bandits et des étrangers que Cn. Pompeius, après la soumission de l'Espagne, pressé d'aller recevoir à Rome les honneurs du triomphe, déposa du sommet des Pyrénées et réunit dans une place forte qui de là reçut le nom de ville des Convènes : *Nimirum respondet generi suo ut qui de latronum et Convenarum natus est semine, quos Cn. Pom-*

1. *Commentaire sur le prophète Isaie*, chap. 19. — Voir aussi Jacques Valdès, *de dignitate Hispaniæ*, cap. 9.

Digitized by Google

peius, edomitâ Hispaniâ et ad triumphum redire festinans, de Pyrenei jugis deposuit et in unum oppidum congregavit, unde et Convenarum urbs nomen accepit. Selon l'auteur de l'*Aquitaine sacrée*, ces étrangers et ces bandits (pour notre part, nous dirions plutôt des hommes amis de la patrie et de la liberté) seraient des Celtibériens que Pompée aurait rassemblés dans un oppidum qui s'appela *urbs pompelonensis*. Que Pampelune reconnaisse ce général romain pour son fondateur, c'est une chose que l'on peut soutenir; mais nulle part, du moins dans aucune pièce sérieuse, probante, on ne voit qu'elle ait jamais porté le surnom de *Convena*, tandis que par *Convenæ* on a toujours entendu un peuple de l'Aquitaine, c'est-à-dire les Commingeois, comme l'attestent clairement Strabon, Ptolémée, Pline et bien d'autres.

3° Puisque Vigilance était Commingeois, c'est évidemment dans le Comminges que nous devons chercher le lieu de sa naissance, savoir, ce Calagurris où dès son bas-âge il apprit, selon les termes de saint Jérôme, l'art de déguster les vins et de prendre garde si les pièces d'or étaient de bon aloi. Or, dans l'*Itinéraire* d'Antonin, entre *Lugdunum Convenarum*, aujourd'hui Saint-Bertrand, et *Aquas siccas*, Seysses, Saint-Julien d'après les uns, Lhoum, Seix, d'après d'autres, il est un vicus qui porte le nom de Calagurris ou Calagorgis. C'est dans ce bourg, probablement d'origine ibérienne, que nous placerons son berceau. On a fait cette objection : bien que Gaulois et né chez les Convènes, il a pu dans la suite exercer en Ibérie la profession d'hôtelier; on pourrait donc supposer que par *caupo Calagurritanus*, saint Jérôme eût voulu faire allusion à la cité de Calahorra. Cette supposition n'est pas recevable; notons d'abord que le Calagurris où se trouvait l'auberge *(caupona)* de Vigilance, porte dans saint Jérôme l'humble dénomination de *viculus*, tandis que celui d'Espagne fut colonie romaine d'une grande célébrité. Ensuite, cette *caupona*

Digitized by Google

était située en deçà et non au delà des Pyrénées, dans les Gaules et non dans l'Ibérie, comme on peut l'inférer des paroles suivantes, toujours à l'adresse de notre hérésiarque : « Vous vous moquerez de ma délicatesse de conscience ; pour vous, vous avez peur, à ce qu'il parait, que si la sobriété, le jeûne et la continence sont reçus dans *les Gaules*, on ne gagne plus rien dans votre cabaret : *Videris mihi dolere et aliud, ne si inoleverit apud Gallias continentia, sobrietas et jejunium, tabernæ tuæ lucra non habent.*

Dans une chronique publiée sous le nom de Flavius Dexter, évêque de Barcelone, vers la fin du IV^me^ siècle, nous lisons ces mots : *Vigilantius, hereticus calagurritanus ex Galliâ ;* mais nous n'insisterons pas là-dessus, cet ouvrage étant considéré par la plupart des érudits comme l'œuvre de quelque moine du moyen âge ; d'ailleurs nous pensons avoir suffisamment établi que Vigilance, de nationalité gauloise, avait vu le jour à Calagurris ou Calagorgis en Comminges.

Ce Calagurris, avons-nous dit, est mentionné par Antonin entre *Lugdunum Convenarum* et *Aquas siccas*[1]. Ce serait Saint-Martory, selon Walkenaër, l'abbé Pomian et quelques autres ; Adrien de Valois et D'Anville le plaçaient à Cazères ; Dom Vaissette, après avoir fait observer que Cazères a toujours dépendu du Toulousain, ajoute ceci : « Il est plus vraisemblable que l'ancien Cala» gurris est Hour ou Houra à l'embouchure du Salat ; « outre que ce village est dans les distances marquées » dans l'*Itinéraire* d'Antonin, il parait que son nom s'est » formé des deux dernières syllabes du mot de Calagur» ris ou Calagurra dont on aura supprimé les premiè» res[2]. » Du Mège le mettait à Chiragan, près Martres-

1. D'après quelques écrivains de nos jours, au lieu de *Lugdunum* il faudrait dire *Aquas Convenarum*, et *Vernosolem* au lieu de *Aquas siccas ;* il peut se faire que certaines stations aient été interposées dans l'*Itinéraire* d'Antonin ; mais, pour le moment, nous nous en tiendrons au texte qui jusqu'à présent a été donné par tous les éditeurs. Voir *Itinéraires romains de la Gaule*, par M. Léon Renier, 1850, page 38.

2. *Histoire générale de Languedoc.*

Digitized by Google

Tolosanes. Aujourd'hui c'est le sentiment du géographe D'Anville qui semble prévaloir.

II

Vigilance que les protestants, dit Bossuet, regardent comme celui qui a conservé le dépôt, c'est-à-dire, la succession de la doctrine apostolique, naquit dans la seconde moitié du IV^me^ siècle. Quoique de basse extraction, il se livra à l'étude des belles-lettres et, au rapport de Gennade, son langage ne manquait ni de politesse ni d'éloquence. En 395, il fut chargé, par l'illustre aquitain Sulpice-Sévère, de porter un message à saint Paulin, lequel, las des honneurs du siècle, venait de quitter l'Espagne pour aller finir paisiblement son existence aux environs de Nole en Campanie. Dans ce voyage au delà des monts, Vigilance fut en proie à une fièvre violente, comme nous l'apprend Paulin lui-même dans sa réponse à Sévère : *Vigilantius noster in Campaniâ, et antequam ad nos perveniret et postquam pervenit, vi febrium laboravit*[1]. De ces mots *Vigilantius noster*, quelques auteurs, entre autres Tillemont, ont conjecturé qu'il ne devait avoir encore aucun rang dans la hiérarchie ecclésiastique; selon les Bollandistes, cette conjecture n'est pas fondée[2]; il est du moins positif qu'il était déjà revêtu de la dignité sacerdotale en 396, lorsqu'il entreprit le voyage de la terre sainte. Dès son arrivée à Jérusalem, il se lia d'une étroite amitié avec le fameux Ruffin, le grand admirateur d'Origène; puis, les aumônes de ses compatriotes pour les pauvres d'Orient étant distribuées, il s'achemine vers Bethléem, portant à saint Jérôme un panégyrique de l'empereur Théodose, nouvellement composé par Paulin de Nole; sur une lettre de recommandation que lui avait donnée ce dernier et dans laquelle il le qualifiait de *sanctus*

1. Paulin n'était donc pas alors à Barcelone, comme l'ont pensé quelques historiens.
2. *Acta sanctorum*, tome VIII. Vie de saint Jérôme.

Digitized by Google

presbyter, il reçut de la part de l'illustre docteur le plus bienveillant accueil ; mais ils ne restèrent pas longtemps en bonne intelligence, comme nous l'apprenons de saint Jérôme lui-même. « Je ne vous dirai pas, écrivait-il à saint » Paulin, avec quelle affection et quel empressement j'ai » vu le saint prêtre Vigilance, j'aime mieux que vous » l'appreniez de lui-même ; je ne vous expliquerai pas le » motif de son départ précipité, car je ne veux offenser » personne ; je l'ai retenu quelque temps auprès de moi, » comme un homme qui ne faisait que passer. Cependant » je n'ai pas laissé de lui témoigner les sentiments d'ami- » tié et d'estime que j'ai pour vous. » Ils n'avaient pu tomber d'accord sur certaines questions religieuses, par exemple, sur les jeûnes, les veilles, l'état des âmes dans l'autre vie et les prophéties de Daniel. De la Palestine, Vigilance passa en Egypte, pour s'y mêler aux querelles théologiques dont ce pays était alors l'orageux théâtre ; il dut y faire de nombreux prosélytes, car plus tard il lui sera dit : Tu as quitté cette province où un grand nombre, le front haut, soutiennent tes erreurs : *Dimisisti Egyptum et cunctas provincias in quibus sectam tuam plœrique fronte libera defendunt.*

De retour en Europe au commencement de l'an 397, alla-t-il, lors de son passage en Italie, revoir son cher ami de Nole? Alla-t-il lui conter sa rupture violente avec le cénobite de Bethléem? C'est l'avis d'un historien dont nous regrettons de ne pouvoir partager les idées, mais qui avait pour nos chères montagnes une bien vive affection[1]. Un fait positif, c'est qu'il s'arrêta quelque temps sur les bords de l'Adriatique et dans les Alpes Cottiennes. Venu dans son pays natal, il décriait saint Jérôme, se vantant de lui avoir imposé silence par la force de ses raisonnements, quand de la Palestine lui arrive une lettre dont voici la teneur : « Il ne serait pas » nécessaire de vous envoyer mon apologie, puisque je

1. *Histoire de Vigilance*, par Nap. Peyrat, Paris, 1855.

Digitized by Google

» me suis assez expliqué avec vous tête à tête ; cependant » je veux bien vous témoigner encore par écrit ce que je » vous ai déjà dit de vive voix ; j'ai lu et je lis encore » Origène, Apollinaire et autres écrivains qui émettent » des sentiments non approuvés par l'Église ; mais com- » ment pouvez-vous affirmer que je suis hérétique, moi » que les hérétiques redoutent? N'avez-vous pas aussi » transcrit le traité d'Origène sur Job, où cet auteur » avance des choses que l'Église condamne? N'appar- » tient-il qu'à vous, comme à la première cervelle du » monde, de juger des auteurs tant grecs que latins? » Vous dites hautement dans votre pays que, trouvant en » vous la pénétration d'un autre Chrysippe, je n'ai osé » lutter avec vous ; j'ai compté sur le témoignage que le » saint prêtre de Nole rendait de votre personne ; j'ai » cru qu'il vous connaissait à fond ; et bien que je m'aper- » çusse que vos discours ne répondaient pas à l'idée » qu'il me donnait de vous, néanmoins je vous regardais » plutôt comme un homme simple et grossier que comme » un fou et un extravagant. Cessez donc de me décrier » et de m'accabler de la multitude de vos écrits ; si vous » voulez exercer votre éloquence, allez à l'école des » grammairiens et, après avoir appris la connaissance de » toutes choses, apprenez encore à vous taire. Mais à » quoi pensais-je de vouloir donner des conseils à un » insensé, à un homme auquel on pourrait appliquer » le proverbe : *L'âne tient la harpe.* »

Vigilance ne crut pas devoir répondre à cette insultante missive ; mais soutenu, ou du moins toléré par son évêque, il s'érige fièrement en novateur. Le célibat est à ses yeux une hérésie ; il taxe de cendriers et d'idolâtres tous ceux qui honorent les restes des martyrs ou qui les enveloppent dans des étoffes précieuses ; les miracles, s'écrie-t-il, sont des prestiges diaboliques, attendu que les infidèles peuvent également s'en attribuer la gloire ; allumer en plein jour des cierges et des lampes dans les temples, c'est une superstition, un usage transmis par

Digitized by Google

l'antiquité païenne; quant aux moines, et ici il frappait en plein cœur son adversaire de Bethléem, il les regardait comme des soldats qui avaient déserté le champ de bataille.

Alarmé des progrès que faisaient ces nouvelles doctrines, un saint prêtre, Riparius, voisin de l'hérésiarque, leur déclare ouvertement la guerre ; mais il paraît qu'il ne fut pas heureux dans cette lutte, car saint Jérôme lui écrivait en 400 : « Vous combattez avec un zèle énergique pour la » cause du Christ, mais j'apprends, hélas ! que les vents » vous sont contraires et que ceux-là mêmes se sont » laissé entraîner dans le parti de l'erreur qui auraient » dû être les premiers à défendre la vérité. » Ailleurs, il ajoute : O honte ! on dit que Vigilance a des évêques pour complices de ses crimes : *Proh nefas ! episcopos sui sceleris dicitur habere consortes.* Riparius sentait son courage défaillir, quand un autre prêtre, Desiderius, également remarquable par la sainteté de sa vie, vint lui prêter le secours de ses conseils; ils écrivent à l'éloquent docteur de Bethléem, et celui-ci, toujours prêt au combat, leur envoie cette réponse : « Vous m'informez que Vigi- » lance, c'est par antiphrase et contre toute vérité qu'on » le nomme ainsi, continue à vomir ses blasphèmes con- » tre les reliques des martyrs ; il nous appelle cendriers, » parce que nous respectons leurs cendres ; et idolâtres, » parce que nous honorons les ossements des morts : ô » le misérable ! ne voit-il pas qu'en tenant un tel langage, » il est lui-même un Samaritain et un Juif, peuple supers- » titieux qui s'attache à la lettre qui tue et non à l'esprit » qui vivifie; pour nous, nous n'adorons ni les restes » des martyrs, ni le soleil, ni la lune, ni les anges, ni les » archanges, ni les chérubins, ni les séraphins, ni aucun » nom de dignité qui puisse être dans le siècle présent ou » futur, de peur de rendre à la créature le culte souverain » qui est dû au Créateur béni de tous les âges ; mais nous » honorons les serviteurs, afin que l'honneur que nous leur » rendons retourne au Seigneur qui dit: Celui qui vous

Digitized by Google

» reçoit me reçoit. Je m'étonne que le saint évêque dans » le diocèse duquel on dit que Vigilance exerce les fonc- » tions sacerdotales, acquiesce à ses fureurs. Je m'étonne » qu'il ne se serve pas de la verge apostolique et de la » verge de fer pour briser ce vase inutile. O langue digne » d'être coupée! j'ai vu autrefois ce monstre-là et je fis » usage alors de plusieurs passages de l'Écriture, comme » d'autant de liens pour enchaîner cet homme furieux; » mais il se retira et se sauva avec précipitation. »

Ripaire, Didier et Jérôme ne furent pas seuls à résister au novateur pyrénéen; à eux se joignit un auguste prélat que le Comminges revendique comme une de ses grandes gloires. Natif d'Arreau (vallée d'Aure), où une ancienne basilique perpétue sa mémoire vénérée, il occupait en ce moment le siège de Toulouse. Exupère, c'est de lui que nous voulons parler, dénonce l'hérésie à Rome même et le souverain pontife Innocent I^er^ lui répond par une fameuse décrétale où sont résolues des questions religieuses d'une haute importance; en même temps saint Jérôme déchaînait ses colères contre le prêtre commingeois; dans un traité qui a pour titre : *adversus Vigilantium*, il réfute avec une extrême véhémence chacune de ses erreurs, semant çà et là le sarcasme et l'injure; c'est ainsi qu'au sujet des veilles, il saisit l'occasion de le plaisanter sur sa panique en Palestine, lors d'un tremblement de terre survenu pendant la nuit; il nous le montre au pied des autels tout tremblant et dans une tenue qui scandalisait les regards des fidèles; puis, il s'exclame : Voilà les défenseurs de l'Église! Cette réfutation, que sa longueur ne nous permet pas de reproduire ici, se termine par ces mots : « J'ai dicté ce livre à la prière des » saints prêtres Didier et Ripaire dans l'espace d'une » soirée, pressé par notre frère Sisinnius qui se hâte » d'aller porter secours aux solitaires de notre contrée. » Si Dormitance s'obstine à m'attaquer, ce n'est plus » une courte veillée que j'emploierai à lui répondre, » mais c'est une nuit tout entière que je lui consacrerai

Digitized by Google

» ainsi qu'à ses partisans, ses disciples et ses maîtres. »

A partir de ce moment (année 406), il n'est plus question de Vigilance. Que devint-il ? Nous voyons dans Gennade qu'on lui confia la direction d'une paroisse dans le diocèse de Barcelone ; cela doit nous faire supposer qu'il dut abjurer ses erreurs, sinon publiquement, au moins d'une façon tacite, mais sincère ; il avait eu pour amis deux Aquitains non moins distingués par leur science que par leurs vertus, Sulpice-Sévère et saint Paulin ; il avait entrainé dans son parti jusqu'à plusieurs membres du haut clergé, toutes choses qui ne seraient évidemment pas arrivées s'il eût été aussi stupide et aussi ignorant que le rapporte son implacable adversaire ; mais pour saint Jérôme en particulier, quiconque osait se déclarer contre lui ou contre ses écrits était toujours le dernier des hommes, de sorte que, dans ces conditions, il est bien difficile de rendre à un ennemi la part de justice qui lui est due pourtant ; aussi suivrions-nous de préférence le jugement de Gennade, lequel traite notre Commingeois assez durement dans certains endroits, pour que nous soyons autorisé à le croire quand il en dit du bien. Or, s'il blâme son impéritie dans la connaissance des Livres sacrés, il lui accorde d'autre part langage poli, subtilité et éloquence : *Imperitus in Scripturis, linguâ politus, argutus et eloquens tamen.* Quoi que l'on puisse dire de défavorable contre lui, fait observer l'auteur des *Populations Pyrénéennes*, « ce fut un homme de talent, et si son » hétérodoxie ne l'eût classé au rang des ennemis de » l'Eglise, peut-être les écrivains ecclésiastiques auraient » pris soin de mieux nous le faire connaître. C'est sur- » tout à cette dernière circonstance que nous devons » l'oubli dans lequel sont tombés plusieurs hérésiarques » qui, à part leurs erreurs, méritaient d'être placés au » rang des grands hommes du siècle. On a été trop injus- » te envers eux, sans être trop sévère envers leurs » doctrines [1]. »

1. Castillon (d'Aspet), tome I. Pièces justificatives, p. 396.

Digitized by Google

NOTE. — Plusieurs auteurs ont écrit que par ces mots : *Miror sanctum episcopum in cujus parochia Vigilantius presbiter esse dicitur acquiescere furori ejus*, saint Jérôme aurait fait allusion à saint Exupère de Toulouse ; mais, en ce moment-là, Vigilance dogmatisait dans le Comminges ; c'est du haut de ces retraites où Cn. Pompeius avait rassemblé les Convènes, qu'il faisait des irruptions contre l'Eglise du Christ : *Hucusquè latrocinatur contra Ecclesiam Christi* [1]. Par conséquent, ces reproches tombent uniquement sur l'évêque de Comminges. Et comment pourraient-ils être à l'adresse d'Exupère, lui que saint Jérôme lui-même appelle *ami très cher, vénérable père*, dont le souvenir seul le touchait jusqu'aux larmes, qu'il nous propose comme un modèle parfait des vertus chrétiennes, auquel enfin il dédia son commentaire sur le prophète Zacharie. Saint Jérôme écrivait alors à Didier et à Ripaire, prêtres toulousains ; s'il eût voulu désigner leur évêque, il eût donné à sa phrase une tournure tout autre, il eût dit votre évêque, ou bien l'évêque de votre diocèse, et non l'évêque dans le diocèse duquel *on dit* que Vigilance exerce les fonctions sacerdotales. Notons encore que les Actes de la vie de saint Exupère constituent par eux-mêmes une silencieuse mais éloquente condamnation des doctrines de l'hérésiarque. Celui-ci taxait de cendriers ceux qui vénéraient les reliques des saints ; celui-là, au contraire, se faisait une gloire de bâtir des églises en l'honneur de la Vierge et de saint Saturnin ; tandis que l'un tonnait contre les jeûnes et le dépouillement des biens, l'autre se livrait aux austérités de la pénitence, se faisant pauvre au point d'être contraint de porter le corps de Jésus-Christ dans un panier d'osier et le sang dans un calice de verre ; pour le prêtre commingeois, les monastères étaient le refuge des laches ; mais Exupère, non content d'enrichir les couvents de son diocèse, envoyait d'abondantes aumônes jusque dans les solitudes de la Thébaïde.

1. Saint Jérôme, *adversus Vigilantium*.

Digitized by Google

Les historiens dont nous parlons se seront laissé tromper par l'expression *sanctum* qu'ils auront prise à la lettre, oubliant que, dans l'antiquité, elle était employée bien fréquemment, comme un simple titre de respect et d'honneur. On trouve plusieurs exemples de cela dans Sidoine Apollinaire et dans saint Jérôme lui-même. L'annaliste Socrate, qui vivait au v^me^ siècle, s'excuse de ce qu'en s'adressant à des prélats, il ne leur a pas donné la qualification de *sanctissime*. C'est par *sanctissimis episcopis* que débute la lettre du pape Jean VIII à l'archevêque d'Auch et à ses suffragants [1]. Donc saint Jérôme a pu parfaitement appliquer l'épithète *sanctum* à l'évêque de Comminges, bien que celui-ci acquiescât aux fureurs de Vigilance.

J. Dulon.

Saint-Germain-en-Laye, 1891.

1. *Revue de Comminges*, tome v, année 1890, page 129.

Digitized by Google

PAUL BOILEAU

BOTANISTE, ANCIEN MAIRE DE LUCHON

SON HERBIER — SON ADMINISTRATION

I

Correspondance de Louis-Paul Boileau avec le monde savant.
Son Herbier.

Sous le titre d'*Explorations pyrénéennes*, le « Bulletin de la Société Ramond », qu'envoie pour nos archives le ministère de l'Instruction publique, contient une série de travaux qui rentrent sous cette rubrique générale et complexe : *Ascensions des hautes cimes ; Observations météorologiques ; Recherches scientifiques et archéologiques.*

C'est dans un des derniers fascicules de 1890 qu'un de nos collègues les plus connus, l'infatigable et savant explorateur de nos Pyrénées commingeoises, M. Maurice Gourdon, a consacré un intéressant article au regretté botaniste Paul Boileau, pharmacien de première classe à Luchon[1]. Cette personnalité scientifique nous appartient, et il devait y avoir place pour sa mémoire dans notre Revue dont il eût été assurément un des adhérents et des collaborateurs si son exceptionnelle longévité avait pu encore se prolonger jusqu'à nous. Il mourut en 1879, à 98 ans ! Et que de souvenirs il emportait avec lui qu'il eût été si précieux de recueillir pour l'histoire des progrès et des métamorphoses de Luchon pendant la première moitié de ce siècle !

1. Le père de Paul Boileau avait été procureur de la commune en 1792, et un document émané de lui prouve sa droiture et son dévouement au bien public dans les temps troublés que l'on traversait. En 1807, il remplissait la charge « de trésorier communal. »

Digitized by Google

Avant de donner, dans une soigneuse classification, l'énumération des richesses de son Herbier, ce qui est du plus haut intérêt pour une région dont la Flore est si variée, notre collègue nous montre Paul Boileau en rapport avec de nombreux naturalistes de son époque : les Gay, Dufour, de Charpentier, Des Moulins, Luyken, etc.

Ce dernier, botaniste hollandais, au retour d'excursions au Pic du Midi de Bigorre, à Gavarni et dans toute cette partie des Pyrénées, lui envoyait de Bordeaux, le 3 septembre 1812, une relation détaillée de ses courses et des provisions de plantes qu'il y avait faites. « Au Pic du Midi, écrivait-il, j'ai trouvé : *Rosa rubrifolia*, *Iberis spathulata*, *Androsace villosa*, *Galium flavibandum* Dec., *Saxifraga groelandica*, *Primula vitaliana*, *Lychnis alpina*, etc., etc. Le lendemain, je montai le pic d'Endretslis ; mais à peine arrivé au pied des rochers, un orage terrible nous prit et nous mouilla tout à fait. Nous fumes obligés de descendre rapidement, et je fus encore assez content que mon guide me trouva au moins la *Saxifraga longifolia* et *Geranium varium*. Etant pressé, comme vous le savez, je me mis en route le lendemain ; je laissai mes effets à Luz et arrivai à deux heures à Gavarni... Les fruits de mes peines étaient : *Ramondia pyrenaïca*, *Asperula hirta*, *Merendera bulbocodium*, *Aquilegia alpina*, *Saxifraga ajugæfolia*, etc. » Puis il raconte son voyage, qui se poursuit de Luz à Lourdes, à Tarbes et à Pau. De Bayonne, le savant hollandais fait « une excursion en mer qui lui donna très-peu de plantes nouvelles. » Il arrive à Bordeaux, devant rentrer à Paris par Rochefort et Nantes. « Des plantes que je viens de vous nommer, continue-t-il, j'ai mis de chacune un petit échantillon dans un paquet que M. Bertin[1] aura la bonté de vous faire passer par

1. M. Bertin, ami de Paul Boileau, et luchonnais comme lui, a laissé un nom dans le haut commerce bordelais. Il y établit vers 1825 la première raffinerie de sucre perfectionnée et qui ne tarda pas à acquérir une très grande importance.

Il fut l'oncle de M. Stéphane Bertin, homme distingué, décoré comme président de la chambre de Commerce de Bordeaux et administrateur des chemins de fer du Midi.

Digitized by Google

occasion... J'ai ajouté encore *Erica vagans*, *cinerea* et *ciliaris*, et *Spartium complicatum* que j'ai trouvés entre Lourdes et Bayonne. Elles doivent servir seulement à vous prouver que je n'ai pas manqué de ma parole. Je me rappelerai toujours avec plaisir le temps que j'ai passé chez vous. Arrivé chez moi, j'espère de trouver bientôt occasion de vous envoyer une collection plus considérable.

« Après être parti de chez vous, j'étais bien fâché d'avoir oublié de payer le garçon du boulanger et le pauvre décrotteur boiteux à qui je dois encore pour deux pairs de souliers de décrotter. J'enferme pourquoi dans le paquet 55 sous, dont vous aurez la bonté de donner 8 sous au décrotteur et le reste au garçon.

» Lorsque j'arrivai ici, M. Bertin n'avait pas reçu encore ni lettre, ni caisse. Il me reçut aussi sans recommandation avec toute l'amitié possible, et me conduisit chez M. Anthony, dont j'ay bien de raison d'être content. La caisse n'est pas arrivée même en ce moment et j'en suis bien fâché, parce que je ne peux pas rendre à M. Anthony assez de plantes et parce que je ne peux pas la faire passer à Paris avec ma malle ensemble.

» Je serais bien enchanté quand vous bien me vouliez donner des nouvelles de vous et de vos courses à Paris...

» Adieu, mon cher ami. Contez toujours sur l'estime et l'amitié inaltérable de votre frère[1].

» Albert Luyken, Dr en méd. »

La cordialité de Paul Boileau envers ses hôtes devenait toujours réciproque, et on en trouve la preuve dans sa correspondance avec les hommes distingués qu'il recevait chez lui ou avec lesquels il entretenait des rapports scientifiques.

Le célèbre naturaliste Picot de Lapeyrouse lui écrivait à son tour de Toulouse la lettre la plus aimable, avec son

1. On a pu remarquer que nous avions respecté l'orthographe et le style de cette lettre comme de toutes celles que nous citerons.

Digitized by Google

orthographe surannée qui n'enlève rien à l'intérêt des détails :

« 13 may 1814.

» Si comme on le dit, mon cher Monsieur, vous avez pris jeune et jolie femme, je ne suis pas étoné de n'avoir pas reçu signe de vie de votre part, quoique je n'aye pas manqué de provoquer votre souvenir. J'aurais même cru que vous me porticz assés d'amitié pour être persuadé que je prendrai toujours le plus vif intérêt à tous événements de votre vie, et, sous ce rapport, j'ay droit d'attendre que vous voudrés bien m'en faire part.

» Plusieurs botanistes m'ont adressé le catalogue des plantes de vos cantons qu'ils desirent se procurer. Aujourd'hui vous n'aurés plus à craindre vos voisins, et vous vous occuperés de la recherche et de la préparation de tout ce que vous avés de rare autour de vous. Nous avons mis le cent à 50 fr., avec M. Xatard, cela en vaut la peine. Celui cy va se livrer avec ardeur aux herborisations qu'il a projettées, et il espère trouver du nouveau. Vous feirés comme luy, je l'espère, un riche magazin des plantes rares qui vous environent, et, à la fin de l'été je vous feirai passer les diverses demandes que j'ay reçues, lorsque vous serés libre des soins que la saison des eaux vous donne.

» M^lle^ Charpentier va quitter incessamment Paris. Elle y attend le brave général Thielman, son beau-frère, avec lequel elle doit s'en retourner en Saxe ; peut-être que notre cher Jean viendra les y voir. J'espère avoir ce plaisir sous peu de jours. Je pars demain pour Paris, avec mon fils Zéphyrin. Nous y passerons un couple de mois. Si je puis vous y être bon à quelque chose, disposés de moi. Isidore me feira passer vos lettres ou paquets.

» Vous devés être instruit de tout ce que nous avons souffert avant, pendant et après la fameuse bataille du 10 avril, jour de Pâques. Repris le 28 mars, mon château et toutes mes métairies n'ont pas désempli d'officiers, de soldats, de chevaux. Nous avons eu pendant cinq jours

Digitized by Google

une colonne de 10.000 Espagnols, cantonés à Lapeyrouse. Foin, pailles, avoines, bœufs, moutons, bled, millet, bois, vin, tout est perdu. Nous ne nous refeirons pas de dix ans. Dieu vous garde de voir jamais deux armées ravager l'une après l'autre votre territoire !

» Adieu, mon très cher Monsieur, conoissés l'attachement que vous a voué votre dévoué serviteur.

» PICOT de LAPEYROUSE. »

Il y a un post-scriptum consacré à la question botanique. Voilà pourquoi nous le reproduisons tout entier :

« N'oubliés pas cette année de sécher pour moi quel-
» ques beaux échantillons du *Saxifraga nervosa* : elle se
» trouve sur les rochers de Cadeil et de Barcugnas ; il
» faut choisir des individus qui conservent de vieilles
» feuilles sèches. Elle est printanière, elle est en fleur en
» ce moment au jardin. Vous chercherés aussi l'*Aster*
» *pyrenœus* à Esquierry ?

» Je vous recomande les lichens et mousses. Toutes
» celles que vous trouverés sur les bords des glaciers
» seront à coup sûr rares. Faites-en provision ; on vous
» en demandera beaucoup ; étalés-les bien, surtout les
» brins qui porteront le fruit. »

Cette même année 1814, le 10 juillet, c'est J. Gay, secrétaire particulier de Son Excellence le comte de Semonville, grand-référendaire de la Chambre des pairs et botaniste passionné, qui s'adresse à Paul Boileau pour le prier de lui réserver « les plantes les plus rares des hautes régions..., ayant vu que vos intentions annoncées dans l'ouvrage de M. de Lapeyrouse sont de faire participer les botanistes étrangers à ces richesses. »

Neuf ans plus tard, du val d'Aran, Gay écrivait encore à son correspondant luchonnais pour mettre son obligeance à contribution, « une rame entière de son grand

Digitized by Google

papier ayant été brûlée au four », et il lui adresse « l'expression de son fidèle dévouement. »

Il y a encore une série de lettres de Gay à Paul Boileau ; mais aucune, dit avec raison M. Gourdon, ne renferme autant de renseignements scientifiques que celle qui lui fut adressée, le 18 juin 1847, par un autre naturaliste « dont le nom est cher à la science pyrénéenne, Léon Dufour. » Elle était destinée au savant lichénographe Schœrer, qui devait lui-même aller voir Paul Boileau. « Ne manquez pas, disait Dufour à Schœrer, de visiter les crêtes du port de Venasque et de la Picade, belle excursion que vous pouvez facilement faire en un jour. Si vous allez à Esquierry, vous feriez bien d'aborder les rochers de micaschiste de la Pale de Pietch et la Soulane de Courts. Pour y arriver il faut, en entrant au vallon d'Esquierry, prendre les escarpements sur la gauche. Le Soum de la Soulane de Courts est un des plus beaux points de vue que je connaisse. On distingue de là la cascade de Séculéjo.

» Vous trouverez près d'une ancienne mine de plomb la *Solarina crocea* et la *Lecidea Walhenbergii*. Je vous recommande surtout les crêtes lichéneuses du Pic du Midi. Prenez-y mes *Lecidea œnea* et *olivacea*, *l'atrobrumea*, la *melanophlalma*. Tâchez de vous fixer sur les espèces de Ramond que de Candolle a fait connaitre dans la Flore française. Le Lich. *Clavus* de Ramond n'est peut-être qu'une des nombreuses variétés de l'*amilacea*. Enfin, quand nous serons ici, j'espère que vous y verrez la plus grande partie des types que votre œil investigateur vous aura fait trouver dans la chaine que vous parcourez. »

Le fils du directeur des douanes royales à Bordeaux, M. Ch. Des Moulins, avait aussi recours à l'obligeance et aux connaissances de Boileau touchant la Flore des Pyrénées centrales, et l'histoire naturelle en général.

Il lui demandait également, dit encore M. Gourdon, après

Digitized by Google

avoir cité plusieurs de ses lettres, « de lui envoyer pour ses études pêle-mêle tout ce qu'il trouverait en cryptogames, coquilles fluviatiles, terrestres et fossiles, ainsi qu'un morceau de granit du sommet de la Maladetta, avec un lichen adhérent. »

En dehors des botanistes, bien d'autres savants correspondaient avec celui qu'ils qualifiaient de « docteur en pharmacie » dans la suscription de leurs lettres. Un de ceux-ci, dont le nom illustre ne se sépare pas du nom de Palassou quand il s'agit de la Géologie pyrénéenne, de Charpentier avait été aussi en rapport avec Paul Boileau dès 1812, et il en était résulté entre eux une étroite amitié. Le 1er décembre de cette année-là, après des effusions amicales, l'éminent géologue lui écrivait : «... Avec une certaine satisfaction je me suis aperçu que, parmi tous les minéraux des Pyrénées qui se trouvent dans les collections, il n'y a qu'une seule roche qui m'est échappée : et c'est encore une roche de Bagnères-de-Luchon. C'est un schiste micacé passant au schiste argileux qui renferme des petits grenats. Vous connaissez le grenat? ce sont des petits cristaux ou plutôt grains d'une couleur rouge de sang plus ou moins translucide, qui se trouvent disséminés dans ce schiste argileux. Je ne sais pas au juste l'endroit : sur l'étiquette était seulement marqué que cette roche venait des environs de Bagnères-de-Luchon, envoyée par M. Siret, ingénieur des ponts et chaussées. Connaissez-vous ce M. Siret? Je serais fort aise de savoir au juste la localité et le gisement de cette roche. Je présume qu'elle doit être du rive gauche de la rivière de Larboust; de là à peu près où se trouve le commencement d'une vieille galerie des mines, un peu au-dessus le pont de Mousquères; ou bien, si vous ne la trouvez pas là, je crois qu'elle sera de la coume ou gorge de Gouron vers Labasets. Si vous la trouviez, en mettez-moi quelques jolis échantillons de côté, car je vous prierai encore de m'envoyer dans le tems beaucoup

Digitized by Google

d'échantillons de roches de votre pays. Au reste, je vous conseille de vous faire une collection complette de toute la contrée que vous habités. Cette collection doit être classée d'après un ordre géographique; c'est-à-dire, si vous voulliez faire la collection des roches que vous trouvés de Bagnères au port de Bénasque, vous commencerés avec le schiste argileux qui se trouve à Bagnères, puis le granit de Beauregard, de Castelviel, etc..., puis le schiste argileux micacé de Labats de l'...

. . . . . .

« Je fais imprimer en ce moment un mémoire sur la Lherzolite qui est une variété du Pyroxène; je vous ferai passer un exemplaire et à M. Sengez. Dès que je serai de retour à Dresde, je m'occuperai de l'impression de mon grand ouvrage; je ne l'ai pas encore fait, car ici il me manque le tems.

» Adieu, mon très-cher Boileau, faites mes compliments à toute votre famille, à M. Sengez[1] et à la sienne, et soyez persuadé que je ne cesserai jamais d'être avec l'attachement le plus sincère, votre fidel et sincère ami.

Jean de CHARPENTIER.

Nous disions récemment, dans une courte notice consacrée au regretté M. de Quatrefages, qu'il avait professé l'histoire naturelle à Toulouse. C'est pendant cette période de sa vie que l'éminent académicien n'avait pas manqué de correspondre avec Paul Boileau, à qui il demandait « des mammifères des montagnes et des plaines pyrénéennes. » Dans cette même lettre du 18 mai 1839, il l'entretenait « de la création d'un cabinet d'histoire naturelle, qui, placé à Toulouse, fit connaître toutes les richesses qui sont peut-être moins connues que celles

1. Autre personnalité luchonnaise très intéressante.

Le docteur Sengez fut un des plus intelligents administrateurs de la ville, au commencement de ce siècle.

Ses services, comme maire de Luchon et maire principal de la vallée d'Aran, lui valurent la croix de la Légion d'honneur et les fonctions de sous-préfet de Saint-Gaudens qu'il remplit pendant quelque temps. On a donné son nom à une des galeries des Thermes de Luchon.

Digitized by Google

que peuvent fournir tel marais de la Guiane ou telles forêts du Brésil. »

Le Muséum fut fondé à Toulouse et il compte parmi les plus beaux de province.

M. Gourdon énumère ensuite de nombreuses lettres reçues de divers personnages : MM. de Boispère (1814), comte de Talarn (1812), Emerie (1812), de Saint-Aman (1821), baron de Puymaurin (1824), et de quelques autres, mais qui n'ont pas trait particulièrement à la science pyrénéenne.

Il indique les titres scientifiques et honorifiques de Paul Boileau et annonce qu'il va « donner le relevé exact et textuel des plantes et notes de l'Herbier pyrénéen du botaniste luchonnais, et honorer ainsi la mémoire d'un homme qui, à son époque, a cherché, dans la mesure de ses forces, à faire connaître aux étrangers son pays natal et les richesses naturelles de tous genres, encore inépuisées, de ses montagnes. »

Et M. Gourdon avoue combien a été laborieuse la tâche qu'il a accomplie de rétablir l'ordre dans les classifications autrefois très-ordonnées de l'Herbier de Boileau, mais que diverses causes avaient bouleversées.

Empressons-nous de dire qu'avec son esprit méthodique et patient, avec sa science toute spéciale, notre collègue a conduit à bonne fin le travail entrepris, et voici comment il s'exprime avant de présenter l'important catalogue de l'Herbier de Paul Boileau : « En compulsant avec soin cet herbier, nous y avons constaté la présence de près de 900 plantes, espèces ou variétés (892) actuellement existantes, et représentées d'ordinaire par un specimen, quelquefois par plusieurs. A cette longue liste nous avons cru devoir ajouter les noms d'une centaine de plantes (143) plus communes il est vrai, qui n'y figurent pas, je pourrais dire : qui n'y figurent plus.

» Si nous nous sommes permis d'agir ainsi, c'est uniquement pour donner autant que possible une idée plus

Digitized by Google

complète de la flore de nos régions. Aussi, malgré cette légère addition, peut-on considérer la liste ci-après comme le catalogue absolument exact et fidèle de ce qu'était l'Herbier de Boileau au commencement de 1889. »

Vient enfin la nomenclature méthodique et savante de ce trésor botanique, remplissant quarante-cinq pages dans le format de notre Revue, et commençant par le genre des DICOTYLÉDONÉES : ranonculacées, papavéracées, fumariacées, crucifères, cistacées, violacées, résédacées, droséracées, pyrolacées, empétracées, caryophylées, linacées, tiliacées, géraniacées, hypéricinées, acérinées, balsaminées, oxaliacées, évonimacées, iléacées, rhamnacées, papilionacées, amygdalées, rosacées, pomacées, cucurbitacées, circéacées, portulacées, œnothéracées, paronychiacées, crassulacées, saxifragées, grossulariées, ombillifères, hédéracées, cornuacées, loranthacées (représentées par une seule plante : le *Viscum album* du Bosquet des Bains à Luchon), caprifoliacées, rubiacées, valérianées, dipsacées, composées (comprenant l'énumération la plus longue), campanulacées, vaccinacées, arbutacées, asclépiacées, jasminées, oléacées, gentianées, ményanthées (une seule plante dans la vallée de Luchon, le *ményanthus trifolia*), polémoniacées, convolvulacées, cuscutacées, borraginées, solanées (parmi lesquelles l'*Atropa belladona*, chemin de Lys et bois de Superbagnères), daturacées, verbascacées, ramondiacées, veronicacées, scrophulariées, orobanchées, acanthacées, pinguiculacées, labiées, verbénacées, primulacées, staticées, globulariées, plantaginées, plombaginées, amaranthacées, polygonées, daphnéacées, lauracées, thésiacées, aristolochiées, euphorbiacées, buxacées, urticacées, cannabinées, juglandées (qu'on trouve auprès des habitations), cupulifères, salicinées, platanacées, conifères, junipéracées.

Puis vient le genre MONOCOTYLÉDONÉ : colchicacées, lilia-

Digitized by Google

cées, asparaginées, dioscorées (abondant dans les rochers de Cazaril), iriacées, amaryllacées, orchidées (24 variétés); juncaginées, aroidées (un seul spécimen, l'*Arum maculatum* sous la colonne de marbre blanc à l'entrée de la vallée d'Oueil), typhéacées, juncacées, cypéracées, graminées.

Le troisième genre, ACOTYLÉDONÉ, y figure par un petit nombre de plantes, 16 dont les noms forment un premier paragraphe suivi des équisétacées, qu'on rencontre sous la tour de Castel-Blancat, et des lycopodiacées, qui poussent dans la région d'Espingo, sur les montagnes de Jurvielle, à la rue d'Enfer, sur les rochers élevés ; et certaines comme la *Selaginella spinulosa* de Braun, dans les lieux humides.

Les véritables botanistes prendront quelque intérêt à suivre cette énumération et se reporteront au catalogue lui-même publié par M. Gourdon. Les profanes comme nous-même, quelque peu étonnés par ces dénominations scientifiques — sans parler de celles qui distinguent les espèces, les familles, les variétés, — se consoleront de leur ignorance, en redisant avec le poète Autran :

. . . . . .

Ah ! je n'ai pas besoin de chercher, dans un livre,
Vos noms que la science a trop multipliés...
Pauvre ignorant ! ma joie est encore assez douce
De vous voir fourmiller dans l'herbe et dans la mousse,
O chefs-d'œuvre de Dieu que l'homme foule aux pieds !

Digitized by Google

II

Paul Boileau adjoint au Maire. Son Administration.

(Visite à Luchon de la duchesse d'Angoulême et de la duchesse de Berry. — Les Bains en 1819. — Une plainte contre les Baigneurs et les Baigneuses.)

A notre tour, nous avons dû à la très gracieuse obligeance de Mesdemoiselles Boileau, les dignes et intelligentes filles de Paul Boileau, si pieusement fidèles à sa mémoire, la satisfaction de parcourir ce qui reste de leurs archives de famille. Le « docteur en pharmacie », le botaniste, l'homme versé dans les sciences naturelles, s'y montre sous un aspect nouveau.

Le membre de la Société Linnéenne de Paris (1822), de la Société royale d'agriculture (1827), de celle des sciences physiques, chimiques et arts industriels de Paris (1832), fut un des meilleurs administrateurs de sa ville natale, qui ne saurait oublier cette partie d'une existence si utile, si dévouée au bien public.

Le registre des délibérations du Conseil municipal, à la date du 3 février 1813, constate en ces termes son installation comme adjoint au maire Sengez: « M. le maire président, en ouvrant la séance, a dit : « Je vous ai » assemblés, Messieurs, pour vous annoncer la nomina- » tion de M. Paul Boileau (Louis) reçu à l'École de phar- » macie de Paris, aux fonctions d'adjoint au maire de » cette ville, et pour procéder à son installation ainsi qu'à » sa prestation de serment. Il doit cette distinction flat- » teuse de la part de l'honorable magistrat auquel notre » auguste Empereur a confié le gouvernement de notre » département, à ses bonnes mœurs, à la conduite irré- » prochable qu'il a menée pendant toute sa jeunesse, à » son application à la profession qu'il pratique, et à l'étude » approfondie qu'il a faite des sciences accessoires; en un » mot, aux efforts qu'il n'a cessé de faire pour dévelop- » per les facultés intellectuelles que la nature lui avait

Digitized by Google

» départies. Ordinairement l'étude de la nature inspire à » l'homme qui s'y livre un grand amour de ses semblables, ainsi que pour le sol qui l'a vu naître, aussi » bien que pour le gouvernement qui le régit. Ce sont » ces belles qualités qui forment l'excellent citoyen. » Je ne doute pas que M. Paul Boileau, pénétré de reconnaissance pour la distinction flatteuse qu'il vient de » recevoir, ne soit entièrement disposé à employer ses » facultés au service auquel le gouvernement l'appelle » et au bien de ses concitoyens. »

Ne sommes-nous pas quelque peu déshabitués aujourd'hui d'un pareil langage, et les antécédents des élus pour remplir les fonctions municipales, leur intégrité, leurs bonnes mœurs sont-ils mis en lumière avec de tels accents, quand ils méritent de l'être ? N'a-t-on pas changé tout cela ?...

Par parenthèse, le procès-verbal de cette réunion du conseil de ville relate une résolution qui avait sa raison d'être dans les événements. Les fautes de l'Empire à son déclin s'accumulaient ; la désastreuse campagne de Russie exigeait de grands efforts et « les sacrifices de la nation pour aider à les réparer. » Les représentants de la ville de Luchon ne voulurent pas rester en arrière de la plupart des villes de l'Empire. Ils délibérèrent « sur les moyens à prendre » et décidèrent qu'il serait fourni par la commune un cavalier monté et équipé, « le nommé Courrège (Joseph) qui est d'une complexion ne laissant rien à désirer, conscrit de 1814, et qui a manifesté l'intention de s'enrôler volontairement pour la cavalerie. »

Les fonctions d'adjoint de Luchon, même alors, n'étaient pas une sinécure ; ainsi que l'avait écrit le maire, docteur Sengez, dans un arrêté de délégation destiné au prédécesseur de Boileau : « l'administration de cette ville est chargée d'affaires, il faudrait pour ainsi dire un avocat qui en fût continuellement chargé, et je suis extrêmement retardé dans quelques-unes de mes fonctions. » Mais voici qu'un surcroît d'occupations allait

Digitized by Google

être imposé à ce même M. Sengez, l'obligeant à déléguer à ses adjoints l'administration presque tout entière. La vallée d'Aran, qui par sa topographie semblerait devoir toujours appartenir à la France, en avait été détachée une première fois[1] en 1192. Jusque là elle avait fait partie du pays des *Garumni* ou des *Convenæ*, plus tard comté de Comminges. Par une anomalie singulière, elle resta française pour le spirituel, et, jusqu'à la Révolution, elle fut du diocèse de Comminges.

En 1808, Napoléon avait donné le trône d'Espagne à son frère Joseph, ce qui engendra de 1808 à 1814 une guerre acharnée avec la France. Ce fut une des causes de la chute de l'Empire. La vallée d'Aran redevint provisoirement française, et, le 14 juin 1812, le préfet de la Haute-Garonne en prenait possession au nom de l'Empereur. Dès le 20 du même mois, M. Sengez, le maire de Luchon, était chargé d'en organiser « l'administration civile » en qualité « de maire principal de la vallée. » — « En vous nommant à ces fonctions, disait le préfet, j'ai cru devoir cette marque de confiance au zèle, à l'activité et au dévouement dont vous n'avez cessé de me donner des preuves dans les fonctions que vous avez jusqu'à présent remplies. Je sais qu'en quittant votre résidence et vos affaires personnelles vous faites un sacrifice dont il est juste que vous soyez dédommagé, et, en conséquence, j'ai demandé au ministre qu'il vous fût alloué un traitement annuel de 1.500 francs, imputable sur les fonds communaux de la vallée. » Puis, il traçait au nouvel administrateur ses attributions et sa compétence.

On conçoit le surcroit de besogne pour le maire luchonnais, et ce qui en revenait par contre-coup à Boileau, l'adjoint qui ne fut jamais au-dessous de sa tâche; et, durant cette période, la correspondance du sous-préfet est personnellement adressée à M. Paul Boileau,

1. Nous devons à l'obligeance de l'érudit archiviste de l'Ariège, M. Pasquier, de savoir que la cession définitive de l'Aran à l'Aragon eut lieu le 11 juillet 1308, et fut consentie par Philippe le Hardi à Jacques d'Aragon.

Digitized by Google

adjoint municipal de Bagnères de Luchon. En 1814, il reçut le brevet de chevalier du Lys.

L'Empire s'écroula sous le poids de ses défaites et la branche ainée des Bourbons remonta sur le trône avec Louis XVIII.

Paul Boileau fut nommé maire, quand déjà avaient succédé à M. Sengez : B. Colomic, J. Trescazes et F. Soutiran.

Un arrêté de M. le préfet, baron de Saint-Chamans, en date du 20 avril 1821, le confirmait dans ses fonctions, avec Jean-Pierre Maurette pour adjoint. Un des premiers soins du nouveau maire, comme l'atteste sa correspondance avec M. de Villèle, père du célèbre ministre toulousain de la Restauration, fut d'obtenir que la cure de Luchon fût élevée à la première classe.

A cette époque, la fièvre jaune, rapportée des colonies espagnoles, faisait de grands ravages de l'autre côté des Pyrénées et des mesures de précaution durent être concertées entre les deux gouvernements limitrophes ; c'est alors que fut organisé ce fameux cordon sanitaire dont l'établissement et la surveillance vinrent aggraver pendant un temps assez long les sollicitudes du maire de Luchon. Il y aurait à cet égard de curieux détails à relever, mais ils nous entraineraient trop loin. Ce fut du reste une complication passagère.

D'autres soins appelaient toute l'attention de l'administrateur zélé, constamment occupé des intérêts de sa ville et de la prospérité de la station thermale.

Depuis les transformations dont d'Etigny avait pris l'heureuse initiative[1], on avait peu travaillé à l'embellissement de Luchon.

Pourtant les successeurs du célèbre Intendant avaient plus ou moins suivi l'impulsion de leur illustre devancier. Ils avaient conçu le projet de donner aux thermes notamment « l'éclat qui leur convenait. » Même

1. V. dans la *Revue* (1887) notre notice sur " l'Intendant d'Étigny à Luchon ".

Digitized by Google

l'intendant de La Chapelle avait commencé, en 1783, un bâtiment qu'il faisait continuer avec toute l'ardeur que lui inspirait son enthousiasme pour Luchon, et, suivant un contemporain, « il est probable que, si le ministère de son protecteur de Calonne avait duré un an de plus, cet établissement aurait été terminé en le disputant à tous ceux que l'on voit en Europe. Il se trouvait à la moitié de son élévation quand la Révolution éclata. »

Le premier préfet de la Haute-Garonne, M. Richard, animé lui aussi d'un grand zèle pour nos eaux et convaincu qu'il y avait des vices de conception dans les travaux déjà exécutés, les fit démolir et commença, en 1803, plus près des sources, l'établissement que devait remplacer vers 1850 celui qui existe aujourd'hui. Un autre préfet, M. Desmoussaux, en activa si bien la construction, qu'il put l'ouvrir définitivement au public à la saison de 1807.

Cela fait pour l'installation balnéaire, il restait à s'occuper des embellissements extérieurs et de l'agrément des baigneurs comme des touristes. Deux arrêtés préfectoraux des 24 mars 1809 et 14 février 1810 ordonnèrent la création de trois nouvelles promenades.

En exécution du premier de ces arrêtés trois avenues furent créées : l'une partant des bains et conduisant à la rivière, en droite ligne; l'autre — qu'on appelle aujourd'hui allée de Piqué — allant de la ville à la rivière; une troisième longeant celle-ci, depuis le pont de Montauban devait rejoindre celui de Saint-Mamet. Elle s'arrêta à la chute de la Pique, si pittoresque avec Castelvieil et les pics pour fond de tableau.

Voici du reste le rapport adressé par Boileau au préfet sur « ces projets d'embellissements » et qui consistaient en effet : 1° à enlever les décombres de la démolition des anciens thermes, laissés à l'extrémité de la grande allée qui y conduit, et à entretenir toutes les promenades existant dans cette ville; 2° à restaurer le chemin de Bagnères au pont de Montauban et à le convertir en allée plantée de

Digitized by Google

deux rangs d'arbres; 3° à confectionner, en face des bains, jusqu'à la rivière de la Pique une promenade en trois allées à quatre rangs d'arbres; 4° à confectionner une autre promenade le long de la rivière de la Pique en deux allées sur trois rangs d'arbres; 5° à construire un pont sur la Neste de Larboust aux frais des communes dont les habitants en ont le plus besoin.

« Les travaux du bosquet des bains, écrivait le maire, ainsi que la réparation du pont de Saint-Mamet ne sont pas compris dans l'arrêté; mais comme ils se lient aux embellissements de cette ville, je dois aussi les mettre en ligne de compte. »

Et, divisant son exposé en plusieurs paragraphes, le maire Boileau poursuivait:

» *Chemins vicinaux de St-Mamet, Juzet et Salles.* — Ce serait encore un charme de plus à donner à la vallée de Luchon que de réparer ces chemins comme ils devraient l'être.

» Placés au bas de la montagne à l'aspect du couchant, on ferait le tour de la vallée en joignant la grande route qui est de l'autre côté, dans des promenades enchanteresses, et aucune des vallées des Pyrénées, tant décrites et tant vantées par les voyageurs, n'offrirait rien de si charmant...

» *Enlèvement des décombres entassés à l'extrémité de l'allée des bains, et entretien des allées existantes.* — Ce qu'on a fait pour remplir les vues de M. le préfet consiste dans l'enlèvement d'une partie des décombres de l'allée des bains[1]; il en reste encore beaucoup à enlever; mais ces matériaux pourront servir pour le remblai de l'allée projetée en face des bains..

» Ce qu'on a fait pour l'entretien des allées existantes consiste dans la replantation de quelques arbres morts. Mais depuis 1814 les allées ont été totalement négligées,

1. On appelait ainsi l'allée d'Étigny elle-même.

Digitized by Google

et les arbres qu'on avait plantés ont tous péri faute de soin. On a laissé enlever les tuteurs et les buissons qui les entouraient, et les fossés n'étaient pas entretenus, de sorte que tous les jeunes arbres avaient péri en laissant des lacunes considérables.

» En entrant en fonctions en 1817, mon premier soin a été de faire remplacer tous les arbres morts. J'ai fait entretenir les fossés et, en traitant ces allées comme faisant partie de nos chemins vicinaux, je suis parvenu, par la voie des prestations en nature, et en deux campagnes, à faire remblayer les allées de Montauban et du Larboust. Ce travail n'est pas terminé: il manquerait encore une campagne pour l'achever; mais les prestations en nature se trouvant supprimées, je n'ai aucun moyen pour y pourvoir. Cette seconde partie de l'arrêté de M. le préfet n'a pas eu son entière exécution; il y a encore des travaux à exécuter.

» *Allée de Montauban.* — Des trois promenades ordonnées par M. le préfet, celle de Bagnères au pont de Montauban a été exécutée. Les arbres y furent plantés, les fossés assez bien entretenus jusqu'en 1814. Mais depuis cette époque jusqu'en 1817, elle a eu le même sort des autres allées. J'ai fait faire le remblai nécessaire, remplacer les arbres morts, etc... Il reste peu de chose à faire.

» *Promenade en face les bains.* — Cette promenade doit donner à la place qui sera en face du bâtiment des bains, une perspective d'autant plus belle et plus agréable qu'à son entrée elle coupera la grande allée à angle droit et qu'elle aboutira à la promenade qui doit être établie le long de la rivière de la Pique depuis le pont de Saint-Mamet jusques à celui de Montauban. Comme cette allée devait être établie sur des propriétés particulières en 1810, mon prédécesseur M. Sengez se donna tous les soins possibles pour acquérir les terrains nécessaires et il parvint à convenir de gré à gré avec les différents particuliers, excepté avec M. Lafont-Lassale qui toujours se

Digitized by Google

refusa à tout ce qui peut convenir aux intérêts de cette ville.

» En 1818, j'ai fait planter les arbres sur le terrain déjà acquis et je vois avec plaisir qu'ils commencent à se développer. Mais tant que M. Lafont se refusera à vendre sa propriété, cette allée sera incomplète. Il manque donc pour l'exécution de l'arrêté préfectoral la propriété du sieur Lafont-Lassale qui doit être forcé à la céder à la ville.

» *Promenade au bord de la rivière de la Pique.* — D'après le projet de MM. les ingénieurs, cette promenade devait commencer au pont de Saint-Mamet jusqu'au pont de Montauban, en suivant les petites sinuosités de la rivière. Elle devait former le complément le plus agréable de tout ce qu'on pouvait faire de bien entendu pour une ville où les établissements thermaux attirent tous les ans une foule considérable de malades. De quelque condition qu'ils soient, ils ne sont à Bagnères que pour songer à leur santé[1] : par conséquent, ils doivent chercher, le long de la journée, toutes les distractions possibles, et les matinées, ainsi que les après-midi seront agréablement remplies. La promenade qu'on pourra faire dans les quatre allées qui formeront un quarré parfait, sera toujours la même ; mais tout s'y présentera dans la plus grande variété. Le doux murmure d'une eau limpide, l'aspect d'un beau vallon, celui des montagnes qui l'entourent, tout présentera dans ces promenades une infinité de tableaux qu'on chercherait vainement ailleurs[2]...

» *Pont situé sur la Neste de Larboust, à l'extrémité de l'allée dite des Soupirs.* — Ce pont est d'une nécessité absolue puisqu'il procure à notre ville une communication avec Bagnères-de-Bigorre, les vallées d'Aure, de

1. Cela n'a-t-il pas beaucoup changé depuis, et Luchon n'est-il pas aujourd'hui un rendez-vous mondain autant qu'une station thermale ?

2. Cette partie du projet ne s'exécuta jamais. Mais que de travaux faits depuis sur d'autres points, et que de transformations !

Digitized by Google

Louron, Larboust et d'Oueil. Par rapport à la fréquentation du chemin vicinal de Bagnères-de-Luchon à Bagnères-de-Bigorre, la vallée d'Aure et de Louron dans le département des Hautes-Pyrénées, ce pont mériterait la plus grande attention, et aussi parce qu'il est le seul passage pour les étrangers au couchant de la ville...

» *Bosquet des bains.* — Ce bosquet, situé immédiatement au-dessus des bains, serait très-susceptible d'ajouter de l'agrément aux embellissements déjà projetés, en pratiquant des chemins dans les parties latérales: de ce bosquet et en le continuant en différents sens, on arriverait jusqu'au sommet, et partout on jouirait du tableau le plus enchanteur. La vue de deux ruisseaux parcourant le plateau de Luchon, la promenade déjà établie, tout enfin s'y présenterait de la manière la plus variée et la plus agréable. »

Tels étaient donc les travaux qui s'effectuaient dans cette période de 1818, 1820, 1822... Le Luchon moderne naissait alors. Paul Boileau mit tous ses soins, employa toutes les ressources disponibles à cette œuvre d'embellissement qui fut le point de départ de toutes les autres. Il fut puissamment aidé par le préfet M. de Saint-Chamans, très-zélé pour la prospérité de la station balnéaire qu'il voulait appeler à la prééminence sur toutes celles des Pyrénées.

Le bosquet des bains fut converti par Boileau « en jardin anglais », suivant l'expression d'un contemporain qui a laissé des impressions manuscrites dont nous reproduisons des fragments[1]. M. de Vaudreuil a critiqué cette pensée dans sa *Promenade de Bagnères-de-Luchon à Paris.* Il aurait voulu qu'on laissât à la montagne son aspect naturel. Quoi qu'il en soit, on en a fait une promenade agréable.

» C'est, de l'avis de M. Trincaud-La Tour, sous-préfet

1. Papiers de la famille de feu le docteur Barrau.

Digitized by Google

de Saint-Gaudens, un lieu d'un agrément infini pour les personnes qui fréquentent les bains. A travers un bois touffu, impénétrable aux rayons du soleil, on s'élève insensiblement jusqu'à une grande hauteur par des sentiers bien entretenus, taillés en zigzags, au moyen desquels on monte sans éprouver de fatigue :

Ce sont mille sentiers, qui, dans un cours charmant
En faux-fuyants, partout s'approchent, se séparent,
Se rencontrant toujours, incessamment s'égarent.

» Des sièges, de distance en distance, des échappées de vues ménagées avec goût, des plantations d'arbres exotiques, des gazons, des parterres couverts de fleurs augmentent encore l'aménité du bosquet.

Le coudrier vous invite à jouir de son ombre.
Cet arbuste charmant, planté dans ce lieu sombre,
Vous plaît assurément ; il vous offre à la fois
Un feuillage agréable et d'excellentes noix...

» Au sommet, une fontaine d'une eau vive et sapide, ombragée par des saules pleureurs, offre ses ondes rafraîchissantes au gravisseur haletant, dont l'impatience de jouir du plus beau coup d'œil qu'il soit permis d'avoir a précipté le pas. Après avoir repris haleine et plongé sa coupe dans l'eau cristalline de cette fraiche fontaine, il faut s'aller placer sur une roche qui est un peu au-dessus d'elle.

» De là on découvre un paysage enchanteur qu'offrent le bassin de Luchon et les montagnes qui l'environnent. On contemple avec intérêt le tableau animé que présente la ville de Bagnères, et les regards aiment à se reporter sur l'établissement thermal qui est à vos pieds, dont les sources précieuses répandent les bienfaits avec leurs eaux et font la fortune de ces lieux.

» Après avoir goûté toutes ces impressions on aime, dans la descente, à se perdre et à errer,

Dans ces beaux lieux où Flore établit son empire,
A l'ombre des rameaux caressés par Zéphyre,

Digitized by Google

Dans ces berceaux jolis où de tendres amants
Vont soupirer leur peine et chanter leurs tourments »...

On aura lu sans regret cette page, ainsi intercalée dans la notice, parce qu'elle ne manque pas de saveur et qu'elle est bien de son époque.

En 1822, Paul Boileau avait eu un moment la pensée de résigner ses fonctions ; mais il fut l'objet des instances les plus pressantes en vue de le dissuader, non seulement de la part de ses supérieurs hiérarchiques, mais de ses amis. Le docteur Barrié, père, inspecteur des eaux, lui écrivait de Saint-Béat, le 26 mars : « Mon cher monsieur, j'appris il y a quelques jours que vous aviez fait et envoyé la démission de maire à M. le préfet. J'en fus très faché, et c'est parce que je le suis que je m'empresse de vous dire qu'il convient que vous vous rétractiez. Faites attention que vous êtes investi de la confiance des autorités supérieures et qu'il convient d'y répondre comme vous le faites, surtout dans les circonstances actuelles. Ne songez donc plus, mon cher Monsieur, à cesser vos fonctions. Je vous le demande, et mon amitié pour vous me donne l'espoir que vous n'insisterez plus. J'en ai parlé à M. le sous-préfet et je l'ai engagé à ne pas accepter votre démission trop précipitée. Ne me refusez pas cette condescendance et continuez à être maire. Recevez l'assurance de mon sincère attachement. »

Boileau resta jusqu'en 1830 à la tête de l'administration municipale de Luchon.

C'est dans cet intervalle que deux événements se produisirent à peu d'années de distance et marquèrent une double date dans les annales luchonnaises : deux visites princières, celle de la duchesse d'Angoulême et celle de la duchesse de Berry.

Il ne parait pas qu'on ait conservé la relation détaillée de ces visites dont la courte durée ne fut accompagnée d'aucune de ces fêtes publiques qui signalaient d'ordinaire, sous la monarchie, le passage de hauts personnages

Digitized by Google

et de princes du sang[1]. Au mois de mai 1891, Luchon montrait aussi avec quel éclat fastueux il savait recevoir un Président de la République.

La duchesse d'Angoulême vint en juillet 1823. Son arrivée avait été annoncée le 17 juillet au maire de Luchon par le sous-préfet de Saint-Gaudens, lui transmettant une lettre de celui de Bagnères-de-Bigorre : « Arreau, ce 17 juillet 1823, Monsieur et cher collègue, S. A. R. est arrivée ici ce soir. Elle partira demain à 6 heures du matin pour Bagnères-de-Luchon, en passant par le port de Peyresourde et la vallée de Larboust. Elle restera deux heures à Bagnères-de-Luchon, y déjeunera, et reviendra coucher ici pour retourner samedi à Saint-Sauveur. »

Cinq ans après, le baron Girot de Langlade, inspecteur général des forêts, prévenait officiellement Paul Boileau, son ami, du projet de la duchesse de Berri d'aller visiter Luchon, informant le maire qu'il lui ménagerait l'accueil le plus aimable de la part de M. de Menars, 1er écuyer de la duchesse, et de la duchesse de Reggio, 1re dame d'honneur.

Le 26 août, c'était le sous-préfet de Saint-Gaudens, M. Trincaud, qui mandait au maire de Bagnères : « D'après une lettre de Mme la duchesse de Reggio, adressée à M. le préfet, S. A. R. Madame la duchesse de Berry ne passera que 24 heures à Bagnères-de-Luchon, où elle sera le 19 ou le 20 du mois de septembre prochain. S. A. R. aurait désiré loger dans une auberge, mais la chose n'est pas possible. Occupez-vous donc de lui faire préparer des logements ainsi que pour les personnes de sa suite, comme je vous y ai invité par ma lettre du 24 du courant, et veuillez me tenir au courant des dispositions que vous aurez faites à ce sujet. Madame

1. Voir notre article sur d'Étigny (vol. 1887) et, dans la *Revue des Pyrénées*, la relation des fêtes données à Luchon en l'honneur de la comtesse de Brionne, par M. H. de Gorsse.

Digitized by Google

a accepté pour le 21 un déjeûner qui lui a été offert par la ville de Saint-Gaudens.

» D'après les nouvelles dispositions, il paraît inutile de faire réparer le chemin du Lac. S. A. R. ne passant que 24 heures à Luchon, il est à peu près certain qu'elle ne pourra le visiter. Mais il ne serait pas impossible qu'elle visitât la vallée du Lys, et peut-être qu'elle fît le tour de la vallée par Juzet et Salles. Il serait également possible, quoique je ne le pense pas, que la princesse arrivât par le port de Peyresourde. Il convient donc de faire réparer de suite ces divers chemins, autant que les localités le permettront, et je vous invite à vous en occuper, en ce qui concerne la commune de Bagnères, sans le moindre retard. J'écris aux maires des communes qui bordent ces mêmes chemins et les invite à se concerter avec vous et avec deux commissaires que je désigne pour vous seconder.

» Si vous appreniez à Saint-Sauveur que la princesse dût réellement venir à Luchon par la montagne, et que son projet fût de visiter quelques-unes des vallées qui entourent Bagnères, vous voudrez bien m'en informer de suite. J'enverrai un commissaire spécial pour hâter les travaux et stimuler le zèle de MM. les maires.

» En réfléchissant, je pense qu'il serait possible que Madame voulût visiter le Lac, surtout si elle arrivait le 19. Je donne en conséquence des ordres aux maires de Cazaux, Castillon et Oô, pour qu'ils fassent réparer le chemin. »

Autre lettre du 3 septembre au maire de Luchon :

« J'ai reçu votre lettre du 31 août par laquelle vous avez bien voulu m'informer de la promesse qui vous a été faite par S. A. R. Madame d'accorder à la ville de Bagnères une journée entière et d'arriver en conséquence le 19.

« Dans l'incertitude où vous êtes si S. A. R. n'arrivera point par Arreau, il convient de réparer le chemin du port de Peyresourde, et je vous engage à vous en occuper,

Digitized by Google

de concert avec les deux commissaires que j'ai désignés. Si, pour escarper les rochers en quelques endroits, il faut acheter de la poudre, je vous autorise à en faire payer la dépense sur les fonds de la commune.

» J'accorderai la même autorisation aux autres communes qui auraient des fonds libres, d'après la faculté que m'en donne M. le préfet dans une de ses lettres du 21 août dernier.

» Vous allez également vous occuper sans doute de faire réparer le chemin du port de Venasque, d'après l'intention manifestée par la princesse de visiter la Maladetta ainsi que j'en ai été informé indirectement.

» Vous vous occuperez aussi de faire préparer un nombre suffisant de chaises à porteur, disposées avec propreté et élégance. Vous vous rappelez l'embarras où vous vous trouvâtes pour en fournir à Madame la Dauphine, lorsqu'elle quitta Luchon pour retourner à Arreau. Il faut prévenir de semblables désagréments.

» Il faut également vous procurer à l'avance tout ce qui est nécessaire, tant pour l'ameublement de la princesse que pour le service de la table : porcelaine, argenterie, couteaux, etc... Il serait convenable de placer dans les appartements de la princesse le buste du Roi et ceux de ses augustes enfants, Mgr le duc de Bordeaux et Mademoiselle. C'est une des attentions auxquelles S. A. R. sera certainement le plus sensible.

» Pour le service personnel de la princesse et de sa table, les valets de pied de sa maison sont suffisants ; mais pour les autres tables, il faut vous assurer de quelques individus sachant servir. Il convient que les servantes d'auberge ne se présentent pas dans le salon à manger lorsque la princesse sera à table.

» Les deux jours où vous aurez la princesse sont deux jours maigres. Vous aviserez d'avoir, s'il est possible, de la marée.

» La table de la princesse doit être servie avec délicatesse et non avec profusion. La profusion est de mauvais

Digitized by Google

goût et rien ne sent davantage la province et le défaut d'usage.

» J'entre dans ces détails, quoique je sois bien persuadé qu'ils ne vous auront pas échappé ; mais, dans une circonstance aussi importante, il faut se communiquer réciproquement toutes ses idées.

» Je ne puis encore vous dire si M. le préfet se rendra à Luchon pour recevoir S. A. R. C'était son intention et je lui ai demandé s'il y persistait. Je m'y trouverai moi-même, à moins que je ne reçoive des ordres contraires.

» Je pense que vous élèverez deux arcs de triomphe, un à l'entrée de la ville, un autre devant la cour de la maison Ferras que doit occuper la princesse. Vos administrés rivaliseront de zèle et d'empressement pour pavoiser leurs maisons. Vous verrez si vous n'élèverez pas aussi un arc de triomphe en verdure à l'entrée du faubourg de Barcugnas.

» Vous me ferez très grand plaisir de me donner des détails sur ce que vous avez projeté pour les embellissements de la ville et pour la réception de S. A. R. »

Les deux princesses conservèrent le meilleur souvenir de leur visite à Luchon et de l'accueil reçu d'une municipalité toujours à la hauteur de son rôle.

Agrandir et embellir les abords des thermes fut une des constantes préoccupations de Paul Boileau. Il faut voir, dans sa correspondance officielle, combien cette question est importante à ses yeux. Notamment, le 21 novembre 1827, il est heureux d'annoncer au sous-préfet l'acceptation de la proposition faite par le sieur Bonnemaison d'échanger un terrain peu distant du bâtiment Richard — une annexe des bains — « contre une partie du champ acquis du sieur Lafont par la commune, en observant une ligne parallèle à la maison nouvellement construite par le sieur Sarthe-Sarrivatet. »

Il ajoutait : « J'ai désigné pour expert de la commune

Digitized by Google

le sieur Cargue, géomètre à Montauban, pour procéder conjointement avec le sieur Trescazes, officier retraité, expert nommé par le sieur Bonnemaison, à l'estimation des objets à échanger... »

Ce projet d'échange rencontra de l'opposition de la part d'une assez grande partie des habitants qui pétitionnèrent pour faire échouer la négociation préparée par la municipalité. On invoquait à l'appui un vice de forme. Ainsi, M. Germain Tron, un des conseillers municipaux, bien que présent à Bagnères n'avait pas été convoqué. Les documents manquent pour nous apprendre les suites de cette affaire.

Boileau s'occupait aussi fort activement de la viabilité urbaine. Dans une de ses lettres au sous-préfet, il annonce qu'il a donné des ordres pour empierrer l'allée des bains jusqu'à la maison Gascon, cette partie étant devenue impraticable en temps de pluie.

A-t-on besoin de dire que le régime des eaux, le bon fonctionnement du service balnéaire, fut une des premières sollicitudes de Paul Boileau. Dès 1819, il avait soigneusement préparé un cahier des charges pour le fermage de l'établissement et un règlement « pour l'administration et la police intérieure des eaux minérales-sulfureuses de Bagnères-de-Luchon. »

Le bail se faisait « à la chaleur des enchères et à l'extinction des feux, à la sous-préfecture de Saint-Gaudens, pour l'espace de trois années, en présence du sous-préfet et du maire de la commune. »

La mise à prix — bien dérisoire à côté des chiffres actuels — était payable « par trimestre et d'avance, versée à titre de dépôt, dans la caisse des hospices de Toulouse, pour servir à l'acquit de toutes les dettes de l'établissement, à l'entretien, aux réparations et améliorations des sources, bains et établissements en dépendant, ainsi qu'au paiement de l'officier de santé, inspecteur des eaux. »

Digitized by Google

Aux termes du règlement, art. 3, cet inspecteur devait tenir un registre exact de l'arrivée des malades et de la nature de leur maladie. Il réglait « le rang de chacun pour se baigner ou recevoir les douches, de manière que les premiers inscrits sur son tableau fussent les premiers à se baigner; il devait délivrer en conséquence, à chaque malade, une carte portant son nom, l'heure à laquelle il devait se baigner et le numéro du cabinet qu'il devait occuper. »

L'affluence actuelle permettrait-elle de suivre les errements en vigueur à cet égard en 1819?

L'art. 17 portait : « Il sera pourvu à tous les cas non prévus dans le présent règlement, de la manière la plus conforme à l'intérêt des malades, aux soins de l'humanité souffrante, et spécialement des militaires qui sont envoyés pour faire usage des bains et douches. »

Le tarif pour « l'usage des eaux » était ainsi fixé (nous le donnons comme terme de comparaison avec celui d'aujourd'hui) :

Bains. — Dans les baignoires du bâtiment Richard : le jour, 70 centimes; la nuit, 80 centimes, y compris le chauffage du linge. — Dans les baignoires du grand bâtiment : le jour, 60 centimes; la nuit, 80 centimes, y compris le chauffage du linge.

Douches. — Le jour, 25 centimes; la nuit, 35 centimes, y compris le chauffage du linge.

Eaux de boissons. — Le prix du litre, bu à la source, est fixé à 5 centimes; celui du litre transporté, à 10 centimes.

Nota. — La nuit s'entend du moment où les bains sont illuminés. Les heures sont fixées, par l'inspecteur des eaux, tous les dix jours.

En dépit d'une soigneuse règlementation, il parait que tout ne se passait pas à l'établissement au gré de tous les étrangers. Alors, comme aujourd'hui, il y en avait de difficiles et de grincheux; sans doute aussi leurs plaintes n'é-

Digitized by Google

taient-elles pas dénuées de fondement. Même à la distance où nous sommes, il serait téméraire, comme on dit, de leur jeter la pierre. Quoi qu'il en soit, et pour varier le ton de cette rapide notice, voici de quelle verte façon, le 8 février 1828, une dame de Larroque-Morel adressait ses doléances à M. Boileau, maire : « Monsieur, celle-cy est pour vous dire que j'ai été pendant trois années de suite aux eaux de Bagnères-de-Luchon, et je me suis convencu quon ne peut que faire éloge des otorités de cette ville ainsi que des eaux ; mais quant aux baigneurs et baigneuses, je me suis apperçu qu'ils sont tous de la canaille, et notamment ce gros François et Marianne. Ils ont excroqué des billets des bains à une demoiselle qui est du côté de Gimont, et Baptiste aussi à un garde qui est du côté de Toulouse, et cela pendant le temps que j'ai resté, et beaucoup d'autres s'en pleignent ausi ; et pour vous convéncre de la vérité, vous pouvez le demander au secrétaire du bureau quil en eut connaissance de tout cela. Il monta même une semonce à François et à Marianne, et l'un s'excusa sur l'autre, et que de manière il parvint à faire rendre les billets à la demoiselle. Nous nous sommes aperçus qu'ils font du tort aux maitres des bains de l'argent à ceux qui se baignent à quelque sol de moins. Je vous dirai en finissant que tous ceux qui connaissent cette engence de baigneurs et baigneuses sont grandement surpris de ce que vous n'en faites point une refonte, un changement en entier, et dailleurs ils sont tous d'une malhonnêteté que rien négalle. Ils sont plutôt faits pour être des portiers des enfers que pour être les begneurs des eaux de Luchon. Monsieur, j'ai l'honneur d'être avec un profond respect votre très humble servante. »

Post. — « Nous espérons donc que cette année il n'en sera plus ainsi. »

Et nous voulons penser nous-même que jamais pareils méfaits n'ont été commis par « des baigneurs et baigneuses », devenus sans doute impeccables pour la plus grande satisfaction de leur clientèle.

Digitized by Google

Nous n'aurions garde d'omettre en parlant d'un des plus utiles administrateurs de Luchon, deux travaux, de son ressort, où se montrent à un degré remarquable ses connaissances particulières en histoire naturelle, surtout en botanique et arboriculture, en géologie et minéralogie. L'un est un Mémoire de longue haleine intitulé : *Topographie du canton de Luchon*, où le sol, ses productions, la climatologie et aussi les mœurs des habitants, vallée par vallée, sont étudiés d'une manière approfondie. L'autre travail est un rapport adressé au Conseil municipal sur *l'élagage des arbres des promenades* qui traite de tout ce qui peut intéresser les plantations suivant leur essence.

Il y avait onze ans que Paul Boileau n'administrait plus la ville, lorsque ses longs rapports avec la vallée d'Aran, et les services qu'il y avait rendus en mainte circonstance, lui valurent du gouvernement espagnol la décoration royale d'Isabelle la Catholique.

Cet homme vénérable, dont la belle physionomie nous apparait encore sous ses cheveux d'une blancheur de neige, vécut assez pour voir Luchon s'acheminer vers sa splendeur actuelle, pas assez heureusement pour voir disparaître prématurément un fils, « homme aimable et instruit, qui lui avait succédé depuis longtemps déjà dans l'exercice de la pharmacie. »

Alphonse Couget.

Digitized by Google

CESSION DÉFINITIVE

DU

VAL D'ARAN A L'ARAGON

PAR PHILIPPE LE BEL

ÉTUDE D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

Les érudits français qui ont traité l'histoire des Pyrénées centrales[1], comme Pierre de Marca[2], Dom Vaissète[3], ne se sont pas préoccupés de chercher à quelle époque et dans quelles circonstances le val d'Aran a été définitivement réuni à l'Espagne[4]. Les chroniqueurs espagnols, entre autres Féliu et Zurita, n'ont pas manqué de mentionner un événement dont la conséquence a été d'assurer la reconnaissance authentique des droits de l'Aragon sur la haute vallée de la Garonne. Cependant la renonciation du roi de France est constatée dans trois pièces qui existent en original au Trésor des Chartes[5], et en copie dans les registres de la collection François de Camps à la Bibliothèque nationale[6]. C'est au moyen de ces documents encore inédits, qui corroborent et complètent le récit de Zurita, que nous nous proposons d'élucider un point

1. Castillon (d'Aspet), dans l'*Histoire des Populations Pyrénéennes*, semble ignorer le fait. — Cénac-Moncaut, dans l'*Histoire des Peuples et des Etats Pyrénéens*, t. II, p. 55, édition de 1873, mentionne la cession du val d'Aran en se référant à Féliu.

2. Pierrre de Marca, *Marca Hispanica*, 1688.

3. *Histoire de Languedoc.*

4. Les auteurs du *Gallia Christiana* n'ont pas fait allusion à la réunion du val d'Aran à l'Aragon. Ils se contentent de constater que l'évêque de Comminges avait une partie de son diocèse sous la domination du roi d'Espagne. (Province d'Auch, diocèse de Comminges.)

5. Archives nationales, Trésor des Chartes, Registre de Philippe le Bel, JJ. 42a.

6. Bibliothèque nationale, collection de Camps, registre 61.

Digitized by Google

important de l'histoire du Comminges, en faisant connaître les actes en vertu desquels Philippe le Bel a cédé au roi d'Aragon ses droits sur le val d'Aran.

Nous n'avons pas à rechercher comment s'était établie et développée la souveraineté des rois d'Aragon sur le versant français des Pyrénées, dans une vallée relevant du diocèse de Comminges et qui, à tous égards, pouvait être considérée comme une dépendance de la Gascogne. Des textes[1] des XII^e^ et XIII^e^ siècles ne laissent aucun doute sur la nature des droits qu'exerçait la couronne d'Aragon dans le val d'Aran. En 1285, ce pays, malgré des prétentions émises en diverses circonstances, ne relevait ni de la France ni des comtes de Comminges ; c'est dans le courant de cette année qu'éclata la guerre entre le roi de France Philippe le Hardi[2] et le roi d'Aragon Pierre III. En entreprenant cette campagne, le roi de France voulait assurer à son second fils, Charles de Valois, la couronne d'Aragon, dont le pape Martin IV avait déclaré déchu le roi Pierre, préalablement excommunié pour avoir aidé les Siciliens révoltés contre Charles d'Anjou. On connaît l'issue de l'expédition. Au début, les opérations furent heureuses pour les Français qui, après avoir occupé le Roussillon, franchi les Pyrénées, envahirent le nord de la Catalogne jusqu'à Gérone. Quelques mois après, l'armée française battait précipitamment en retraite, et, porté dans une litière, le roi arrivait à grand'peine à Perpignan où il mourut à la fin de septembre 1285.

Les vainqueurs s'empressèrent de profiter de leur succès pour rentrer en possession du pays occupé par

1. Voir Castillon (d'Aspet), *Histoire des Populations Pyrénéennes*, t. I, p. 431 : Donation de la vallée d'Aran, en 1119, par Alfonse, roi d'Aragon, à Centulle, comte de Bigorre.

2. Philippe le Hardi avait épousé Isabelle d'Aragon, fille de Jacques I le Conquérant, sœur de Pierre III le Grand, roi d'Aragon (1276-1284) et de Jacques I, roi de Majorque, mort en 1311.

Pierre III eut pour fils et successeur Alfonse III (1285-1291) auquel succéda son frère Jacques II (1291-1327).

Le roi de Majorque Jacques I eut pour successeur son fils Sanche (1317-1324).

Philippe le Bel, fils de Philippe le Hardi, Alfonse III et son frère Jacques II, tous

Digitized by Google

l'ennemi, et, lorsqu'ils se disposaient à prendre l'offensive pour pénétrer dans le Languedoc, Pierre III vint à succomber, survivant à peine un mois à son rival.

Si le principal effort des agresseurs fut tourné du côté de la Catalogne, les agents français tentèrent des diversions sur d'autres points, et le val d'Aran ne tarda pas à être occupé au nom du roi de France.

Quand la paix fut signée entre les deux couronnes, les terres situées en Comminges ne furent pas rendues à Alfonse, fils de Pierre III, comme l'avaient été celles dépendant du Roussillon. De ce côté, la reprise du pays envahi n'avait pas dû soulever de grandes difficultés, puisque les Aragonais n'avaient qu'à rentrer dans les places abandonnées. En Comminges, la situation n'était plus la même ; les Français avaient dû s'installer solidement sur une terre qu'ils considéraient comme devant leur appartenir, et dont ils n'avaient pas été contraints de s'enfuir précipitamment.

Pour faire valoir ses droits et relever son étendard, le roi d'Aragon aurait été obligé de franchir les Pyrénées qui le séparaient des terres revendiquées. Du reste, les conseillers du roi de France n'invoquaient pas seulement le droit de conquête ; ils s'appuyaient sur d'autres arguments, et, à en croire le chroniqueur Féliu[1], ils assuraient qu'en vertu du traité de Corbeil, conclu en 1258 entre Saint Louis et le roi d'Aragon, Jacques Ier le Conquérant, la France devait étendre sa domination sur tout le versant septentrional des Pyrénées, à l'exception du Roussillon et de la Cerdagne, et qu'en échange de ces concessions, elle devait renoncer à toutes ses prétentions sur la Catalogne. Telle n'était pas la théorie des Arago-

deux rois d'Aragon, étaient cousins germains, et tous avaient, comme oncle commun, Jacques I, roi de Majorque. Sanche, le fils de ce dernier, était aussi leur cousin.

Nous donnons ces détails généalogiques pour expliquer les termes de parenté qu'on rencontre dans le courant du récit et dans les pièces justificatives.

1. Tome II. — Voir Cénac-Moncaut, *Histoire des Peuples et des Etats Pyrénéens*, t. III, page 55, éd. 1873.

Digitized by Google

nais, qui invoquaient les conventions de 1285 et alléguaient une ancienne possession.

Philippe le Bel ne se montrait pas pressé de rendre un pays qu'il trouvait bon à garder pour arrondir ses possessions en Gascogne et fermer la frontière à un adversaire toujours redoutable.

En 1291, un traité fut signé à Tarascon, dans le but de mettre fin aux différends concernant les prétentions sur les couronnes d'Aragon et de Sicile et existant entre l'Eglise Romaine, le roi de Naples, le roi d'Aragon, le roi de France et son frère Charles de Valois. D'après Zurita[1], la restitution du val d'Aran ne fut pas abordée en cette occurrence. Sur ces entrefaites, le roi Alfonse III vint à mourir, laissant le trône à son frère Jacques II. Profitant des embarras d'un nouveau règne, Philippe le Bel continua de jouir tranquillement du pays nouvellement annexé.

En 1295, une occasion solennelle s'offrit à Jacques II pour faire entendre ses réclamations; il choisit[2] le moment où il concluait un traité de paix avec les rois de France, de Naples et de Majorque, pour régler toutes les affaires relatives aux successions de Sicile et de Majorque. Cette circonstance lui permit de revenir sur la question du val d'Aran où les Français tenaient toujours garnison. En vue d'en finir sur ce point litigieux, les deux princes choisirent des ambassadeurs qui, après maintes négociations, ne purent tomber d'accord. En cette conjoncture, on eut recours à l'intermédiaire du Pape, qu'on pria de désigner un légat chargé de procéder à une enquête et de faire bonne justice. Les ambassadeurs acceptèrent la proposition, mais à la condition qu'en attendant la solution, la vallée serait mise sous séquestre et que l'administration en serait laissée au Pape, à son légat ou à toute autre personne au nom de l'Église. Le Pape décida que ce serait un cardinal.

1. Zurita, *Anales de la corona de Aragon*, t. I, p. 346.
2. *id.* *id.* *id.* t. I, p. 358.

Digitized by Google

En 1303, même situation. La France, à cette époque, eut des relations suivies avec l'Aragon à l'occasion des querelles avec Boniface VIII. Philippe le Bel aurait bien voulu entrainer dans son parti Jacques II et s'en faire un allié contre le Souverain Pontife; il éprouva un refus formel de la part de son cousin qui, en lui envoyant des ambassadeurs[1] porteurs de sa réponse, lui fit rappeler que le val d'Aran n'était pas encore restitué. Le roi d'Aragon demandait en outre le comté de Bigorre, qu'il considérait comme un fief de sa couronne. Les ambassadeurs devaient ensuite parler de la possibilité d'un mariage entre l'Infante dona Maria, fille aînée du roi d'Aragon, avec Philippe, second fils du roi de France, à qui reviendraient par héritage, du chef de sa mère Jeanne, la Navarre, le comté de Champagne et la Brie. Philippe le Bel fit la sourde oreille à ces propositions; Jacques II ne se découragea pas et, au mois de novembre 1304, il envoya en France Jean Burgond, sacristain de Majorque, et Thomas de Proxita pour reprendre les pourparlers au sujet des affaires abordées précédemment et laissées en suspens. Le projet de mariage avait certainement influé sur l'envoi d'une nouvelle ambassade; mais, remarque Zurita[2], le but qu'on poursuivait principalement était la restitution du val d'Aran.

Le différend entre le Pape et le roi de France avait empêché la conclusion du traité dont Jacques II avait pris l'initiative; la guerre que ce prince engagea avec la Castille avait achevé de tourner son attention d'un autre côté. Enfin la reine Jeanne, femme de Philippe le Bel, qui était souveraine de la Navarre, vint à mourir; son fils ainé Louis, avec le consentement du roi, lui succéda, et il ne fut plus question de son mariage avec l'Infante.

En ce qui concernait le val d'Aran, un résultat fut acquis. Le roi de Majorque, au nom du Pape, reçut l'ad-

1. Zurita, t. I, p. 410.
2. *Id.*, t. I, p. 422.

Digitized by Google

ministration du séquestre. Philippe le Bel préférait voir, dans ce pays, prédominer l'influence d'un prince son parent et son allié plutôt que l'autorité du Saint-Siège qui, sous Boniface VIII, lui avait été hostile. D'autre part, Jacques II ne pouvait redouter ce choix, surtout après les gages d'amitié que le roi de Majorque lui avait donnés en 1298 en signant la paix avec lui[1] et en lui rendant hommage pour ses états.

Si c'était un premier succès pour la couronne d'Aragon d'avoir obtenu que la question du val d'Aran fut soumise à un arbitrage et que le pays fut placé sous séquestre, le roi de France, malgré ses déclarations, ne renonçait pas à ses prétentions et reculait le moment de faire honneur à ses engagements.

En 1308, une ambassade, avec mission spéciale de réclamer l'accomplissement des promesses tant de fois différées, alla trouver Philippe le Bel à Poitiers, où il était en conférence avec le pape Clément V[2]. La délégation comprenait Lopez Sanchez de Luna et Jean Burgond, sacristain de Majorque, lequel trois ans auparavant, ainsi que nous l'avons vu, avait entamé au sujet de cette affaire des négociations restées en suspens. Cette fois, dit Zurita[3], il n'y avait plus d'excuses honnêtes à mettre en avant.

C'est ce que comprit Philippe le Bel ; aussi se résolut-il de donner une preuve de bonne volonté, en faisant, le 11 juillet 1308, une déclaration par laquelle il s'engageait, conformément au traité de paix, à rendre sans débat, d'ici la prochaine Saint-Remi[4], tout ce que le roi d'Aragon possédait dans le val d'Aran avant la dernière guerre. Pour montrer ses bonnes intentions, il ajoutait qu'il choisirait sans retard des agents pour déterminer la part revenant au roi d'Aragon et que, dès maintenant, il en faisait en

1. Zurita, t. I, p. 422.

2. Le pape Clément V, Bertrand de Goth, avant d'être archevêque de Bordeaux, avait été évêque de Comminges de 1295 à 1299. Boson de Solignac qui lui succéda, mourut en 1315.

3. Zurita, t. I, p. 427.

4. Voir pièces justificatives, n° 1.

Digitized by Google

principe la remise aux délégués de son cousin stipulant au nom de leur maître. Chacun des souverains devait désigner un prélat pour régler définitivement l'affaire ; la nomination de commissaires français chargés de procéder à une enquête préalable dans la val d'Aran ne se fit pas attendre; des lettres de service furent immédiatement expédiées à Gérard de Cortone, clerc, à Jean de Blainville[1], sénéchal de Toulouse, et à Lambert de Thurey, seigneur de Saissac. Leur mandat consistait : 1° à se mettre en rapports personnels avec le comte et l'évêque de Comminges, et le procureur du roi à Toulouse ; 2° à faire de concert avec eux une enquête pour rechercher et constater les droits de chaque couronne. En faisant intervenir le comte et l'évêque de Comminges qui avaient, à divers titres, des droits à faire valoir dans la vallée, Philippe le Bel avait l'intention d'embrouiller la question ; à ses propres prétentions il joignait celles de personnages intéressés au triomphe de sa cause.

Même, en faisant une concession, il formulait des restrictions qu'il n'hésitait pas à consigner dans les documents officiels, comme preuve permanente de ses droits. Il consentait bien à laisser le roi d'Aragon reprendre possession des terres occupées par les Français pendant la dernière guerre, mais il entendait en rester le souverain[2] *(jure proprietatis.)*

Enfin, Philippe le Bel crut à propos de faire tenir à Jacques II, par l'intermédiaire de Lopez Sanchez de Luna, une lettre pour lui faire part de sa renonciation[3]. « Je désire, lui disait-il, maintenir d'une façon indestructible les liens d'affection qui nous unissent et montrer une fidélité inviolable dans l'observation du traité. » En ce qui le concernait, il ne voulait tenir aucun compte des objections qu'on lui faisait pour lui prouver qu'avant la guerre son père possédait le val d'Aran. « Tout ce que

1. Voir pièces justificatives, n° II.
2. Voir pièces justificatives, surtout le n° I.
2. Voir pièces justificatives, n° III.

Digitized by Google

possédait votre père, au moment de l'ouverture des hostilités, vous sera rendu, et nous envoyons des personnes compétentes en vue de régler la question et de vous mettre en possession réelle pour la prochaine Saint-Remi. »

Malgré cette promesse solennelle, la Saint-Remi de 1308 se passa, et rien ne fut changé jusqu'en 1312. Enfin, on se décida de part et d'autre à en finir ; les commissaires se trouvèrent disposés à se remettre à l'œuvre. Lorsqu'ils se livraient à leurs travaux, arrivèrent, au nom de Philippe le Bel, Raymond de Rabastens, sénéchal de Bigorre, et au nom de Jacques II, Jean Pérez d'Arbé, comme procureur de ce prince. Les commissaires de l'Aragon étaient Bérenger d'Argiles, archidiacre d'Urgel, et Pierre d'Aspes de Lérida; Zurita ne nomme pas ceux de la France, et nous ignorons si ceux désignés en 1308 avaient conservé leurs fonctions. Au moment de prendre une détermination définitive, surtout en ce qui avait trait à la restitution, les quatre délégués ne purent s'entendre. Désireux cependant d'aboutir à un résultat, ils résolurent de s'en rapporter à l'arbitrage du cardinal de Tusculum[1], à qui furent confiées les pièces de l'enquête. Sa décision devait être sans appel et reconnue valable par les parties. Sur sa réquisition, Sanche, roi de Majorque, qui avait succédé[2] à son père dans l'administration du séquestre[3], n'aurait qu'à se faire l'exécuteur de la sentence.

Le cardinal, après avoir pris connaissance de l'affaire et avoir examiné l'avis de chaque commissaire, statua que le val d'Aran, occupé par les Français pendant la dernière guerre, dépendait bel et bien de la couronne d'Aragon. Aussitôt que Philippe le Bel eut connaissance de cette décision arbitrale, il n'hésita pas à se soumettre et à donner des ordres en conséquence. Il écrivit sans retard au roi de Majorque de mettre fin au séquestre et

1. Le cardinal de Tusculum était à cette époque Bérenger Frédoly, évêque de Béziers.
2. Sanche devint roi de Majorque en 1311, à la mort de son père.
3. Zurita, t. I, pp. 455-456.

Digitized by Google

de faire la restitution prescrite. Ce dernier s'empressa de prévenir Pierre de Castel, qui administrait le pays en son nom, et lui prescrivit de remettre la vallée aux officiers du roi d'Aragon ; ce qui s'effectua sans difficulté, sans réserve d'aucune sorte.

Jacques II ne refusa pas de reconnaître qu'il était redevable au roi de Majorque de sept mille livres barcelonaises dépensées pour l'administration du séquestre.

Dès que l'autorité de la maison d'Aragon fut rétablie publiquement dans la vallée d'Aran, les syndics et les procureurs du pays[1] se présentèrent devant le roi Jacques, lui prêtèrent serment de fidélité et lui firent hommage comme sujets et vassaux de sa couronne.

C'est ainsi qu'après vingt-sept ans, c'est-à-dire depuis l'avènement au trône de Philippe le Bel, deux rois d'Aragon, à force d'instance, de ténacité, arrivèrent à satisfaire un de leurs plus vifs désirs. La restitution du val d'Aran assurait la revanche complète de la guerre de 1285 et consacrait le succès d'une politique habile et persévérante.

On peut être surpris de voir Philippe le Bel, sans y être contraint, et de son plein gré, faire l'abandon pur et simple d'une vallée qui donnait à ses provinces du Languedoc une frontière naturelle et fermait l'accès du pays aux entreprises des Espagnols. La cession était d'autant plus singulière que le roi d'Aragon élevait des prétentions sur la Bigorre que le roi de France essayait de rattacher au domaine de sa couronne. Constatons que c'était le moment où Philippe le Bel préparait la destruction de l'ordre des Templiers ; les difficultés étaient sans cesse renaissantes avec les Flamands et le roi d'Angleterre. Enfin, son fils Louis, comme héritier de la reine Jeanne sa mère, était monté sur le trône de Navarre ; il eût été dangereux de se rendre l'Aragon hostile,

1. Zurita, t. I. p. 456.

Digitized by Google

la campagne de 1285 en était un exemple frappant. Le roi de France préféra, en renonçant au val d'Aran, s'assurer, avec l'amitié de son cousin d'Aragon, la tranquillité sur la frontière Pyrénéenne.

F. PASQUIER,
Archiviste de l'Ariège.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I. — *Restitutio terre vallis Aragni, facta Jacobo, regi Aragonum.*

Poitiers, 11 juillet 1308

(Archives nationales, Trésor des Chartes, registre JJ. 42a, folio CXI *verso*, pièce CIX. — Bibliothèque nationale, collection de Camps, volume 61, pages 484-487)

Philippus, Dei gratia, Francorum rex, universis presentes litteras inspecturis salutem. Notum facimus universis quod, cum princeps inclitus, consanguineus noster, Jacobus, Dei gratia, rex Aragonum illustris assereret quod, inclite recordationis domino et genitore suo Petro, quondam Aragonum rege, terram vallis Aragni possidente, felicis memorie dominus et genitor noster, occasione guerre mote inter reges ipsos, per se vel per gentes suas terram vallis predicte occupaverat, diceretque quod, juxta formam pacis tractate inter nos et ipsum consanguineum nostrum, debebamus ei omnia restituere que, ante guerram hujusmodi seu guerre cepte tempore, possidebat ipse genitor suus et que, occasione guerre illius, per ipsius genitoris nostri gentes capta fuerunt super eum, ac peteret quod vallis predicta, tanquam possessa a dicto illius genitore ante guerram hujusmodi et per ipsius domini genitoris nostri gentes [tempore] dicte guerre occupata, redderetur eidem, verum licet per gentes nostras e contra diceretur nos et progenitores nostros possedisse dicto tempore guerre cepte et antea

Digitized by Google

vallem predictam, et ideo, secundum formam dicte pacis, regi prefato restituendam non esse, nos tamen, pacis hujus formam servare et tenere volentes, vallem predictam que, occasione controversie mote inter nos et ipsum consanguineum nostrum ratione vallis ejusdem, in manibus charissimi Jacobi, Dei gratia, regis Majoricarum illustris, avunculi nostri, tanquam in communis amici nostri manibus posita fuerat in sequestro, ex tunc dicto consanguineo nostro restituimus per presentes, quicquid possessum fuerit seu possidebatur in valle predicta, totam vallem, si tota possessa fuerat et possidebatur ab ipso domino genitore suo ante tempus et in tempore mote guerre predicte, et [quicquid] occasione illius guerre captum fuerat super ipsum genitorem suum per gentes prefati genitoris nostri, salvo et retento nobis et omnibus aliis jure nostro et jure omnium aliorum, tam in possessione quam in proprietate in omnibus et singulis rebus et locis que dominus et genitor noster predictus seu alii quicumque ante tempus et in tempore mote guerre hujusmodi possidebant in valle predicta, retento etiam nobis et omnibus aliis jure proprietatis in hiis que constabit ipsius consanguinei nostri genitorem ante motam guerram hujusmodi possedisse in valle predicta.

De quibus per certas deputatas a nobis personas celeriter faciemus veritatem inquiri ; et de hiis, que liquebunt possessa fuisse et esse in valle predicta per dominum et genitorem ipsius consanguinei nostri ante tempus et in tempore mote guerre predicte, hinc ad festum beati Remigii sibi realiter restitui faciemus. Et nunc ea sibi ac discreto viro Johanni Burgundi, sacriste Majoricarum, et nobili viro Lupo Sancii de Luna, militi, nuntiis ejus, presentibus, pro ipso et ejus nomine restituimus de presenti.

Ne autem, ratione proprietatis hujusmodi inter nos et consanguineum nostrum nostrosque et ipsius successores, futuris temporibus quevis possit oriri dissensio, unus ex nostra et alius ex dicti consanguinei nostri parte eligerentur prelati, qui de proprietate rerum hujusmodi, quas constiterit dictum progenitorem suum dicto cepte guerre tempore possedisse, quas gentes nostre jure proprietatis ad nos asserunt pertinere, de plano cognoscentes, unicuique nostrûm jus suum declarare et tenere tenebuntur.

In cujus rei testimonium presentibus litteris nostrum fecimus apponi sigillum. Datum Pictavis XI[a] die julii anno Domini millesimo trecentesimo octavo.

Digitized by Google

II. — *Mandatum certis commissariis quod, si terra vallis Aragni, tempore guerre hic descripte, pertinebat regi Aragonum, domino Jacobo presenti regi Aragonum deliberent.*

Poitiers, juillet 1308[1]

(Archives nationales. Trésor des Chartes, registre JJ. 42a, folio CXII *verso*, pièce CX. — Bibliothèque nationale, collection de Camps, volume 61, pages 487-489.)

Philippus, Dei gratia, Francorum rex, dilectis et fidelibus Gerardo de Cortona, clerico, Johanni de Malo Conchino, domino de Blainvilla, senescallo Tolose, et Lamberto de Turreyo, domino de Saissaco, militibus nostris, salutem et dilectionem. Mandamus vobis et committimus quatenus vos aut duo vestrûm ad partes vallis Aragni vos personaliter conferentes, vocatis dilectis et fidelibus episcopo et comite Convenarum ac procuratore nostro Tolose et aliis, quos probitate melius indaganda videritis evocandos, inquiratis cum sollicita diligentia si dominus et genitor charissimi consanguinei nostri Jacobi, Dei gratia, regis Aragonum illustris, ante tempus et in tempore dicte guerre mote inter felicis recordationis dominum et genitorem nostrum ex parte una, et ipsius consanguinei nostri genitorem ex altera, erat in possessione terre vallis Aragni vel de aliqua portione seu aliquibus locis vallis ejusdem, et de hiis etiam que dominus et genitor noster et comes predictus et alii quicumque tempore predicto possidebant in valle predicta, et ea, de quibus ipsius consanguinei nostri genitorem per inquestam vestram esse constiterit possessorem tempore predicto, que per gentes domini et genitoris nostri capta fuerint super eum occasione guerre predicte, eidem consanguineo nostro vel ejus mandato infra instans festum beati Remigii realiter reddatis et restituatis ad plenum, illa vero, que tunc dominus et genitor noster possidebat ibidem, nobis integre reservantes, alia etiam que tunc temporis a comite vel aliis personis possessa fuisse constiterit, singulis singula ab eis tunc possessa, nisi constiterit quod ex titulo cessionis, emptionis vel alio justo titulo ad nos debeant pertinere, restituatis ad plenum, salvo nobis et cuilibet jure proprietatis, si de ea voluerimus experiri. Datum.

1. Pas plus sur cette pièce que sur la suivante, la date n'est indiquée. Mais, comme le document CXIII, qui vient après la lettre suivante, est datée de Poitiers, 30 juillet 1308, il y a lieu de supposer que les pièces CX et CXI sont de la même époque que les lettres patentes.

Digitized by Google

III. — *Restitutio terre vallis Aragni facta regi Aragonum*

Poitiers, juillet 1308

(Archives nationales, Trésor des Chartes, registre JJ. 42a, folio ccxii *verso*, pièce cxi. — Bibliothèque nationale, collection de Camps, volume 61, pages 489-491)

Inclito principi Jacobo, Dei gratia, regi Aragonum illustri, consanguineo nostro charissimo, Philippus, eadem gratia, Francorum rex, salutem et cum sincero votivorum successuum incremento. Vir nobilis Lupus Sancii de Luna, nuntius vester, lator presentium, ad nostram novissime presentiam accedens ex parte vestra, cum instantia petiit ut terram vallis Aragni que, ratione dissensionis inter vos et nos super hoc orte, in manibus charissimi avunculi nostri, Jacobi, Dei gratia, regis Majoricarum illustris, tanquam in communis amici manibus posita fuerat in sequestro, vobis, prout nos ad hoc teneri dicebat juxta formam pacis facte inter vos ex una parte et nos ex altera, restitueremus ad plenum, presertim cum tractatu pacis ejusdem asserat contineri quod vobis tenemus reddere quecumque capta fuerunt per dominum et genitorem nostrum super dominum et genitorem vestrum ratione guerre mote inter eos et quod, tempore guerre predicte, vallis predicta per gentes domini et genitoris nostri, occasione ipsius guerre, super ipsum dominum et genitorem vestrum fuerat occupata.

Et licet a pluribus magnis et prudentibus [viris] nobis in verbo veritatis dicatur quod ad illam restituendam aliquatenus non tenemur, cum dominus et genitor noster ante tempus et in tempore guerre predicte vallem predictam, ut asserunt, possideret, nos, qui libenter ea exequimur per que nexus amoris, per quem ad invicem jungimur, incorruptibilis perseveret, volentes etiam illius pacis tractatum, quantum ad nos attinet, inviolabiliter observare et contra in aliquo non venire, ea omnia, que dominus et genitor vester in valle possidebat eadem ante tompus et in tempore guerre predicte et que per gentes ipsius domini et genitoris nostri super eum occasione dicte guerre capta fuisse de plano ac omni sine strepitu judicario constiterit, uti ea dominus et genitor noster illa possidebat, ita vobis per alias patentes litteras reddenda duximus et restituenda, salvo jure proprietatis et aliis quibuscumque.

Ut illa, ratione pacis predicte, quantum in nobis est, plenius observentur, ecce quod certas personas ad partes illas statim mittimus, per quas hinc ad festum sancti Remigii, inquisita de hiis veritate, fiant realis in hac parte restitutio atque traditio, prout ad illam constiterit nos teneri. Datum [1].

1. En ce qui concerne la date, même remarque que pour la pièce précédente.

Digitized by Google

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

SUR LA

HAUTE VALLÉE DE LA SAVE

LES TUMULUS (FIN)

IV

Quelques tumulus ont été des forteresses.

Toutes les tribus, tous les peuples ont eu leurs forteresses, leurs citadelles — naturelles ou artificielles — pour s'y réfugier au besoin, contre un ennemi vainqueur en rase campagne. Qui oserait nier que nos plus beaux tumulus aient eu cette destination ?

Vaincus par les Assyriens et Alexandre, par les Perses et les Egyptiens, les Hébreux cherchent souvent un refuge sur leurs montagnes et leurs collines. Mille fois le mont Thabor leur offrit un asile inexpugnable. C'est comme un énorme pain de sucre naturel, coupé aux deux tiers de sa hauteur. Il dit à tous ceux qui le visitent quel a été l'acharnement des uns pour s'en emparer et la bravoure des autres pour défendre ce dernier rempart de l'indépendance et de la religion israélites : *Pro aris et focis.*

Dans notre pays, Lugdunum Convenarum avait sa citadelle sur le mont voisin, qui a pris le nom de Saint-Bertrand, en mémoire du grand évêque de ce nom. Vieille-Toulouse avait probablement, la sienne dans le superbe tumulus qu'on y admire encore. Encore aujourd'hui on voit les restes de plusieurs tumulus autour d'Alesia (Alyse Sainte-Reine) dans la Côte-d'Or, dernier rempart de Vercingétorix et de l'indépendance de la Gaule. Au rapport de César, il y en avait vingt-trois, occupés par des postes militaires pour donner le signal d'alarme en cas de surprise : *Ibique Castella tria viginti facta in quibus... stationes disponebantur ne qua subito irruptio fieret* [1]. Telle a certainement été aussi, comme je l'expliquerai ailleurs, la destination de plusieurs des tumulus qu'on voit *encore* de nos jours dans le voisinage du camp romain *fixe* de Lespugue.

1. De bello Gallico

Digitized by Google

Voici, à l'appui de mon hypothèse, un argument plus péremptoire encore, tiré du livre II de la *Guerre des Gaules* de César. Les légions romaines couraient les plus grands dangers de la part des Nerviens, lorsque César, saisissant le bouclier d'un soldat, s'avance au premier rang pour exciter le courage des siens. A cette vue, ses soldats se précipitent sur l'ennemi, qui succombe malgré sa bravoure. De part et d'autre on se bat comme des lions. « Là où tombaient les guerriers du premier rang, ceux du second » les remplaçaient, montés sur leurs cadavres. Ceux-ci tombant à » leur tour et les morts s'amoncelant, ce qui restait d'ennemis » nous lançait ses traits, *comme du haut d'un tumulus,* et nous » renvoyait nos javelots : *ut ex tumulo, tela in nostros conjicerent* » *pilaque intercepta remitterent* » Cette expression prouve que le tumulus était parfois un ouvrage défensif.

V

Que quelques tumulus semblent avoir été consacrés aux divinités locales.

Tout le monde sait combien était profond, chez les Druides, le sentiment religieux, et personne n'ignore que, dans leurs épaisses forêts, les Gaulois offraient à Esus et à Theutatès de nombreuses victimes. On connait aussi le sacrifice solennel des deux taureaux blancs, immolés au pied du chêne où l'on venait de découvrir le gui sacré. Or, peut-on supposer une religion aussi accentuée, des sacrifices humains si nombreux, sans admettre en même temps, un lieu spécialement réservé aux sacrifices et à la prière ? Or, enlevez le tumulus aux Druides, où trouverez-vous un autre monument auquel on puisse attribuer la destination du temple celtique ou gaulois ? On rencontre bien, çà et là, quelques dolmens et quelques menhirs, quelques pierres fichées et quelques alignements de monolithes : mais ils sont trop rares pour qu'ils aient été les seuls temples ou les seuls autels de la Gaule. D'ailleurs, les sentiments sur leur destination sont assez partagés.

Le tumulus, considéré comme temple, ne répugne point à l'histoire et s'accorde admirablement avec les mœurs et la religion de nos ancêtres. « Chez les Gaulois, d'énormes rochers servaient » d'autel et, quelquefois, de grosses pierres... décrivaient l'enceinte » sacrée. » Mais la pierre fait souvent défaut. Alors on creusait un fossé qui en tenait lieu et la terre servait à élever le temple et à former un rempart pour en interdire l'accès au vulgaire.

Les dieux des Gaulois, dit un historien, n'avaient pas de temple proprement dit ; c'était dans les forêts, sur les vastes plateaux, qu'ils étaient honorés. « Les Druides, au rapport de Pline,

Digitized by Google

» s'étaient fait une loi d'habiter les bois de chêne ; c'est là qu'ils » tenaient leurs assemblées et qu'ils avaient leurs collèges. » Selon Tacite, la solitude de leurs forêts tenait lieu de temple aux Germains, et cela s'applique également aux Gaulois. « Les Druides » célébraient leurs cérémonies en plein champ ou au milieu des » bois, pendant la nuit, au clair de la lune ou à la lueur des flam- » beaux. C'eût été une horrible profanation que de labourer un » champ qui aurait servi à quelque sacrifice. » Ne pourrait-on pas attribuer à ce sentiment la conservation extraordinaire de nos tumulus et le respect superstitieux dont fréquemment ils sont encore l'objet ?

Souvent, au centre du tumulus à plateau, on trouve, on a trouvé, comme à Montmaurin et à Lespugue, un bloc de rocher, un monolithe carré ou rectangulaire, rond quelquefois, concave et convexe à la fois, avec un orifice au milieu. C'est là une particularité d'une grande importance dans la question qui nous occupe. Pourquoi sur un petit nombre de tumulus ce bloc informe, cette dalle carrée, rectangulaire, circulaire, etc., etc. ? Ce bloc ne serait-il pas une de ces idoles grossières que tant de peuples ont adorées, et cette dalle n'a-t-elle pas été un dolmen sur lequel on leur immolait des victimes ? Un fait bien digne de remarque et bien favorable à cette hypothèse, c'est que les localités du pays qui ont les plus beaux tumulus me paraissent avoir eu leur divinité propre... Mondilhan, Lalouret, Montmaurin, Boudrac et Cardeilhac sont au moins de ce nombre. Cardeilhac, en effet, adorait les dieux Arpens et Abellion; Montmaurin Tutèle, Mondilhan Fluron, et Lalouret Mercure qui couronne aujourd'hui le pignon de son église.

Beaucoup de nos tumulus ont une légende pleine de sang ; quelle peut en être la cause ? Ne pourrait-on pas l'attribuer au souvenir des tortures que tant de victimes humaines enduraient sur le dolmen du Druide sanguinaire ? Nos saints Livres me semblent corroborer notre hypothèse en plus d'un endroit.

Un jour, entre Nazareth et Kaïffa où nous allions nous embarquer pour retourner en France, nous fîmes halte, mes compagnons et moi, à quelques pas du mont Carmel et en face du lieu devenu célèbre par le sacrifice miraculeux du prophète Elie. On montre encore, sur la montagne sainte, une chapelle catholique qui en occupe la place. Le texte sacré nous enseigne qu'Elie, ayant convaincu les prêtres de Baal d'imposture, les fit conduire sur les bords du Cison où ils furent tous mis à mort. Là se trouve un magnifique tumulus consacré peut-être au culte de leur divinité, et je suis porté à croire que c'est sur son plateau que ces 850 prê-

Digitized by Google

tres payèrent leurs impostures de leur vie : *Quos cùm apprehendisset duxit eos Elias ad torrentem Cison et interfecit eos ibi*[1].

VI

Que quelques tumulus ont été des salles d'École et des Observatoires.

De toutes les hypothèses avancées dans cette étude sur les tumulus, celle-ci me paraît la plus vraisemblable et la plus conforme à l'histoire.

En effet, tous les historiens enseignent que les Druides étaient les instituteurs de la noblesse gauloise, et que les femmes, les Druidesses, élevaient les jeunes filles des meilleures familles. Ils avaient fait leur demeure des plus sombres forêts, dit Lucain, *nemora alta habitatis ;* et Pline ajoute qu'ils y tenaient leurs assemblées et que c'est là qu'ils avaient leurs collèges. Aux leçons de théologie, de philosophie et de morale, les Druides ajoutaient des enseignements sur la physique, la géographie et la cosmographie. Tous les historiens s'accordent à dire, avec Pomponius Mela, Strabon, Pline et César, que leurs connaissances étaient très-étendues. Voici le jugement de César : *In primis hoc volunt persuadere non interire animas... multa prœtereà de sideribus atque eorum motu, de mundi ac terrarum magnitudine, de rerum naturâ, ac deorum immortalium vi ac potestate disputant et juventuti tradunt*[2].

Rien n'est plus propre à élever l'âme que la vue du ciel et la beauté de la nature. De là, chez les Druides, ces temples magnifiques qui ont les collines et les montagnes pour bases, les forêts pour portiques, les chênes pour colonnes, l'océan pour barrière, le firmament pour voûte, les étoiles, la lune et le soleil pour flambeaux.

Les Druides étaient donc et surtout astronomes : *multa prœtereà de sideribus atque de eorum motu juventuti tradunt ;* mais l'étude des astres ne suppose-t-elle pas, chez un peuple *qui passe sa vie au sein des plus sombres forêts, l'existence de quelques monuments sur les collines et les montagnes ?* Les tumulus de Gensac, de Mondilhan, de Villeneuve-de-Lécussan, de Montmaurin, etc., du haut desquels le regard embrasse une immense étendue de pays, peuvent donc avoir servi de salles d'école et d'observatoires pour l'étude des astres.

L'histoire enseigne encore en outre que les Druidesses partageaient avec les Druides le ministère des autels, qu'elles avaient

1. III, Reg. XVIII, 40.
2. De bello Gallico, lib. VI.

Digitized by Google

» une grande part dans la politique, *qu'elles se réunissaient dans* » *certaines enceintes dont l'entrée était rigoureusement interdite* » *aux hommes.* »

Pour quiconque a lu la Guerre des Gaules de César et les autres auteurs qui ont écrit sur ce peuple, tout cela est à l'abri de toute controverse. Nous pouvons donc conclure, sans trop de témérité, que plusieurs de nos tumulus, à plateau plus ou moins étendu, ont pu servir de salles d'école et d'observatoires.

L'universalité des historiens et des archéologues pensent que les menhirs, les pulvans, les pierres fichées et alignées, les cromlechs, etc., étaient destinés, soit à des réunions politiques et religieuses, soit à des assemblées où l'on rendait la justice et où l'on s'occupait des intérêts de la tribu ou de la patrie. Dans les pays où la pierre fait défaut, nos tumulus, avons-nous dit, pouvaient en tenir lieu.

Je pense aussi que plusieurs des tumulus à plateau ont pu avoir à la fois les diverses destinations, dont nous venons de parler.

Pour résumer en peu de mots toutes nos hypothèses sur les tumulus, nous dirons : 1° que quelques-uns, à cône pointu, sont probablement des tombeaux ; tels sont ceux de Nizan, de Loudet, de Boudrac, de Balesta, et de las Salles près de Garaison.

2° Que d'autres, comme celui d'Esclignac à Montmaurin, dans le quartier de Coupe-Gorge et de Bataille, sont des ossuaires romains.

3° Que plusieurs sont des monuments commémoratifs, ou des bornes ; le tumulus de la Mauthe, à Montmaurin, pourrait appartenir à cette catégorie ; la légende qui s'y rattache rend plus que probable cette hypothèse.

4° Il me paraît certain qu'un assez grand nombre ont été des forteresses gauloises, que les Romains auraient transformées et adaptées à leur stratégie. Ceux de Lalouret et de Mondilhan sont certainement de ce nombre, s'il faut admettre la vérité de l'hypothèse.

5° Les cippes déjà signalés dans plusieurs des localités où se trouvent des tumulus, joints aux enseignements de l'histoire, me portent à croire que quelques tumulus à cône brisé étaient des temples où les Druides immolaient leurs victimes.

6° Quant à la dernière hypothèse — que les plus grands de nos tumulus, comme celui de Mondilhan, servaient aux réunions politiques, religieuses, scientifiques, etc., — elle me paraît la plus vraisemblable et la plus conforme aux enseignements de l'histoire.

Plusieurs, en nous lisant, nous accuseront peut-être de témérité et d'invraisemblance. Témérité ? soit ; invraisemblance ? non, puisque nos hypothèses sont basées sur l'inspection et la nature même

Digitized by Google

des monuments et des lieux, sur les traditions et les légendes, sur les usages, les mœurs et les histoires sacrée et profane.

Quoi qu'il en soit, une chose demeure certaine — la seule qui nous importe, quant au fond — c'est que le site de Montmaurin a été habité dès la plus haute antiquité, et que les tumulus qu'on y rencontre, comme dans les environs, proclament bien haut son importance dès les temps préhistoriques. Cela nous suffit pour le moment; et c'est pour arriver à cette conclusion que nous avons entrepris cette étude difficile, ingrate et quelque peu téméraire, sur les tumulus.

L'abbé Couret.

Digitized by Google

DES RAPPORTS EUPHONIQUES

Existant entre l'Article Nébouzanais et l'Article Arabe

Nous avons reçu, de notre érudit compatriote, M. C. Mondon, actuellement en Éthiopie, et qui s'est passionnément voué aux études de linguistique, la communication suivante fort intéressante par les rapprochements qu'elle contient, et pour laquelle nous lui adressons tous nos remercîments. A. C.

A Monsieur le Directeur de la Revue de Comminges,

Harar, 18 mai 1892.

Bien que Harar fasse partie de l'Empire éthiopien depuis quelques années, la langue abyssine (amharique) reste surtout la langue des conquérants *amharas* (chrétiens abyssins). Les langues indigènes — harari, galla, argobba — vont être reléguées à l'état triste où végètent nos patois, et l'arabe reste encore la langue des relations commerciales et politiques dans cette région, que cinq ou six années de domination n'ont pu assimiler aux *Amharas*. J'ai donc dû me remettre à l'étude de l'arabe et je me permets de vous soumettre quelques considérations qui m'avaient depuis longtemps frappé Votre imprimerie ne possédant pas les caractères orientaux, je me servirai des équivalents de transcription française.

Je veux parler de notre article nébouzanais *et*, correspondant à l'*eg* (pron. *edj*) du Comminges et à l'*el* castillan, usité également dans certaines parties du Midi.

Cet article *et* — qui devient *eg (edj)* par euphonie devant une voyelle — est à *el* ce que *castet*, château, est à *castel; bedet*, veau, à *bedel; audet* (pron. *aoudet*) oiseau, à *auzel* (pron. *aouzel*). Vous n'ignorez point que la forme *el*, lat. *ellum, castellum*, cast. *illo, castillo*, donne *et* dans le gascon pyrénéen, ou *eg* (pron. *edj*) *castedj*, dans plusieurs de nos vallées.

On a longtemps cru que l'article castillan *el* provenait de l'arabe, et il n'est pas sûr que certains savants n'en soient encore persuadés. Rien n'est plus faux. L'article castillan *el* est très ancien selon toute probabilité et antérieur à la conquête sarrazine. La meilleure preuve en est dans le pléonasme constant qui existe en castillan, où l'on dit : *el alcazar*, arabe *el qasr*, le château (soit *le le château*) ; *el almojarife*, etc. etc. Le *el* des Arabes est toujours d'ailleurs traduit en espagnol par *al — alcala, almoacin, almanaçor, calatayud*, arabe *qalat-el-youd*, citadelle du juif, etc.

Au contraire, notre article *et* (pron. *ett*) qui ne dérive pas plus de

Digitized by Google

l'arabe que l'article castillan, a avec l'article arabe des analogies euphoniques qui me semblent dignes d'être signalées.

Comme en arabe, dans la prononciation cet article subit des modifications qui sont très curieuses. En effet, le *el* arabe prend, devant les lettres dites " solaires ", un caractère nouveau. Le *l* se confond avec le son de la lettre qui la suit et, si elle ne disparaît pas dans l'orthographe, elle s'efface dans la prononciation pour produire un redoublement de cette lettre, ainsi :

El dar, la maison, devient *ed-dar ; el radjel*, l'homme, devient *er-radjel ; el nas*, les gens, devient *en-nas ; el teben*, la paille, devient *et-teben*.

Or, voyez ce qui se passe dans la prononciation de notre *et*. On ne prononce pas *et bedet*, le veau, mais *eb-bedet ; et caudè* (pron. *caoudé*) le chaudron, mais *ec-caudè ; et nas*, le nez, mais. *en-nas*, etc. En revanche, comme en arabe, devant d'autres lettres, surtout devant les sifflantes, notre *et* conserve sa prononciation. On dit : *et saumet* (pron. *saoumet*) l'âne, au lieu de *es-saumet ; et xieulet* (pron. *et chieoulet*) le sifflet, et non *ex-xieulet*. Il est vrai que l'arabe procéderait ici autrement, l'*s* arabe étant une lettre " solaire ".

Il est à remarquer que l'hébreu a supprimé l' *l* des arabes, car le *hé* hébraïque, qui tient lieu d'article, est employé pour *hel*, ou *el* arabe. Cet article, dans le chaldéen, n'est plus qu'un *aleph* et est transporté à la suite du mot.

J'ai cru curieux de vous signaler les rapports euphoniques qui existaient entre notre article et l'article arabe, d'autant plus qu'ils sont fortuits. Notre article euphonique *eg (edj)* et le féminin *era* — qui existe dans les patois gallo-cisalpins de l'Italie du Nord — excluent tout rapport de parenté avec l'article arabe, hors celle qui peut unir, dans la nuit des temps, les articles sémitiques aux articles ariès ou indo-européens.

Veuillez excuser cette communication venue du fond de l'Afrique et me croire, etc.

C. MONDON-VIDAILHET.

P. S. — Je m'étais promis, dans les trop nombreux moments de loisir que l'on a dans ces régions tropicales, de vous adresser une petite note sur les rapports de l'ancien gascon, de l'ancien castillan, léonais, aragonais, etc. J'ai eu la douleur de constater que les documents que j'avais péniblement recueillis à Paris ont disparu, au cours de mon voyage à travers le pays somali. De mémoire, je vous signale la présence de notre parasite *que* (*que bouy, qu'aymi, que sentissi, que crediоy*, etc.) dans l'aragonais. Une chanson populaire, qui ne date pas de plus loin que de la guerre contre les Français, débute ainsi :

Que no quiere ser francesa
Nuestra Senora del Pilar ;
Que quiere ser capitana
De la tropa aragonesa.

(N.-D. du Pilar ne veut pas être française ; elle veut être capitaine de la troupe aragonaise.) C. M.

Digitized by Google

EXCURSION A SAINT-BÉAT

(9 JUILLET 1892)

Cette livraison du deuxième trimestre allait paraître quand a eu lieu l'Excursion annoncée de la Société des études et de ses invités à travers une des plus séduisantes contrées du Nébouzan et du Comminges. On nous pardonnera d'avoir un peu retardé le tirage de notre publication pour y consacrer, dans le court espace resté libre, quelques lignes à l'agréable journée du 9 juillet.

Certes, celles-ci n'auront rien qui rappelle les comptes rendus auxquels nous avaient habitués tour à tour des plumes érudites, alertes et fines, mêlant avec tant de bonheur le ton de la science à la grâce d'une narration spirituelle et enjouée.

Qu'on ne veuille donc voir ici, en attendant mieux, qu'un simple « memento » d'heures trop rapides, et comme la page détachée d'un album de touriste, où des notes écrites au crayon traduisent, suivant le mot d'une femme d'esprit, « ce qu'on se dit soi-même à voix basse. »

Donc, par un temps propice à souhait, une nombreuse caravane de voitures se déroulait allègrement, samedi dès sept heures du matin, sur la route accidentée qui conduit de Valentine, ancien chef-lieu du Comminges-Languedocien, vers Sauveterre, bourg aux nombreux hameaux, que dominent, du haut d'un mamelon arrondi, une église neuve et une vieille tour servant de beffroi qui donne l'heure à la vallée.

Le chemin montueux a traversé plusieurs de ces magnifiques et « anticques chastaigneraies » dont parle en ses « deviz comingeois » l'aimable et disert « philosofe Marcus de Montréal de Rivière. »

Puis, à gauche, on laisse Bagen, avec son château du XVI^e^ siècle. Voici Boucou en Sauveterre, cette châtellenie du Nébouzan. On y a trouvé un autel votif dédié, je crois, à *Boccus Harruso*. Là est le gracieux vallon baigné par l'Arrouset — du nom de la susdite divinité sans doute — qui est tributaire du Job d'Encausse. L'air y est tout embaumé de la senteur des foins.

Bientôt on monte vers Génos et sa gorge verdoyante, bien encaissée. Malvezie est à gauche. Voici le col du Bouchet (698m.) que surplombent des rochers sauvages, escarpés, où s'aperçoivent des trous noirs, abris sous roche de l'ère préhistorique. Plus bas bleuissent les eaux d'un petit lac, doucement ridées par la brise. Suivant les géologues, c'est un des vestiges de l'époque glaciaire.

Une halte, comme en juin 1888, au gai village de Saint-Pé-d'Ardet — encore le Comminges-Languedocien comme à Valentine — permet d'admirer un site enchanteur. Du haut de la terrasse

Digitized by Google

joignant l'église on contemple la riante et fertile vallée qui, de la région des Frontignes où nous sommes, s'étend jusqu'à Sainte-Marie et Siradan-les-Bains. En face se profilent les glaciers de Cabrioules et d'Oô; et le soleil, d'abord voilé, illumine magnifiquement tout cela. Un peu à gauche se découpent les sept pointes calcaires du pic du Gar, dont M. Maurice Gourdon nous racontera bientôt l'une des ascensions et nous décrira les autels votifs trouvés sur ses sommets, car nos pères avaient divinisé la montagne : DEO GARO.

Les archéologues ont pu trouver satisfaction dans l'antique petite église romane de Saint-Pé-d'Ardet trop fraichement restaurée. A l'entrée est un marbre portant des sculptures carlovingiennes. Au tympan et à gauche sur le portail, deux monogrammes du Christ. En face de l'entrée, incrusté dans le mur intérieur, est un cippe funéraire, sans inscription, présentant des bustes géminés, encadrés de grossières arabesques. On conserve dans une retraite ménagée dans le mur, à droite de l'autel, deux inscriptions romaines bien connues des épigraphistes, notamment de MM. Hirschfeld et Allmer, et rapportées par Julien Sacaze, *Revue de Comminges*, tome IV, page 304 et suivantes.

Notre distingué collègue le Dr Chopinet a bien voulu en donner lecture.

DEO IDIAT-T-E	
LVC. POMPEI	
PAVLINIANI-NE	V. S. L. M.
L-P-PAVLINIAIS	LEXEIA
PRO SALVTE SVA	ODANHI — F.
ET SVORVM	ARTEHE
FELICITER	
V. S. L. M.	

D'autres cippes ont passé de l'église de Saint-Pé-d'Ardet dans la collection d'Agos à Tibiran.

Bientôt les voitures roulaient dans la direction, de Fronsac, aux ruines féodales. C'était encore un chef-lieu de châtellenie du Comminges proprement dit. Il y avait un bureau d'Aides et Gabelles. Les fameux sires de Fronsac étaient-ils de là?

Enfin, vers dix heures et demie s'ouvrait pour les visiteurs, à Chaum, le parc que M. le Dr Fontan avait mis le plus gracieusement du monde à la disposition des excursionnistes. Mais il ne s'était pas borné à leur offrir ses beaux ombrages, et les aimables représentants de l'hôte invisible qui les avait délégués avaient pris les plus délicates dispositions pour recevoir généreusement les visiteurs qui n'oublieront pas les succulentes surprises du moment. Les groupes des convives se formèrent joyeusement et s'abritèrent sous des chênes superbes et des tilleuls centenaires, les toilettes des dames ornant les pelouses ombreuses de leurs nuances variées. Des toats, on le divine, furent portés au docteur Fontan qui contribuait ainsi, par son hospitalité charmante, à l'agrément de la journée.

Digitized by Google

La maison de plaisance du docteur, visitée par quelques-uns d'entre nous, dénote l'homme de goût et l'amateur intelligent des choses de l'art. Elle contient notamment de jolies toiles. L'extérieur d'un pavillon est orné de colonnettes supportant des chapitaux romans, et d'une belle frise de marbre blanc provenant du couvent des Cordeliers de Valcabrère. Une pierre tombale du XVII^e^ siècle a été heureusement sauvée de la destruction et appliquée à un mur voisin : c'est celle d'un seigneur de Barbazan. Notre collègue M. Montoussé-Dulion a pu la déterminer exactement. Initié à l'histoire du pays, il sait à merveille la généalogie des Barbazan, dont il possède aujourd'hui la belle demeure.

Puis la file des voitures se dirigeait vers Saint-Béat et s'arrêtait devant l'église, cet édifice intéressant du XI^e^ siècle qui eût mérité plus d'attention — mais le temps manquait. Aussi le bon vouloir d'un Commingeois de cœur et de talent, M. le doyen Roquebert, n'a-t-il pas été mis suffisamment à contribution, car il connaît dans ses moindres détails la petite basilique romane dont il eût si bien expliqué l'architecture et le symbolisme de l'ornementation. Notre collègue luchonnais, M. Bernard, fort expert lui aussi en ces matières, et dont les appareils photographiques avaient si complaisamment fonctionné dans le parc Fontan, aurait donné sur ce sujet des aperçus instructifs. Mais, encore une fois, le temps pressait et les groupes les plus nombreux s'étaient répandus dans la ville, si calme d'ordinaire dans son aspect « propret et comme il faut », si animée pour le moment.

Le côté scientifique, un peu délaissé, aura sa revanche. Le prochain numéro de cette *Revue* parlera assez au long de Saint-Béat — *Passus lupi* sous les Romains, plus tard « Clef de Franec » avec son blason parlant, — de son histoire, de ses antiquités, de son vieux château si pittoresque, de ses carrières de marbre d'autrefois et d'aujourd'hui.

L'heure du retour avait sonné. Marignac est rapidement traversé sans voir ses cippes et autels votifs. Bientôt les excursionnistes visitent avec intérêt la belle marbrerie Vivès à Gaud, où ils sont cordialement accueillis par les ouvriers qui font entendre en leur honneur une ravissante cantate et des chants de la montagne. Puis on reprend la route de Saint-Gaudens coupée par une courte halte à l'établissement de bains de Siradan.

A huit heures et demie on rentrait à Saint-Gaudens, échappant à un orage qui menaçait depuis longtemps à l'horizon. On se donnait rendez-vous à l'année prochaine, où, revenant au point de départ de ses excursions, la Société reverra le chef-lieu de la *Civitas Convenarum*, Saint-Bertrand, Valcabrère, Tibiran, tous si fertiles en antiquités ; même la grotte de Gargas, où géologues, naturalistes, simples touristes, retournent toujours avec admiration.

Georges COUGET.

11 juillet 1892.

Digitized by Google

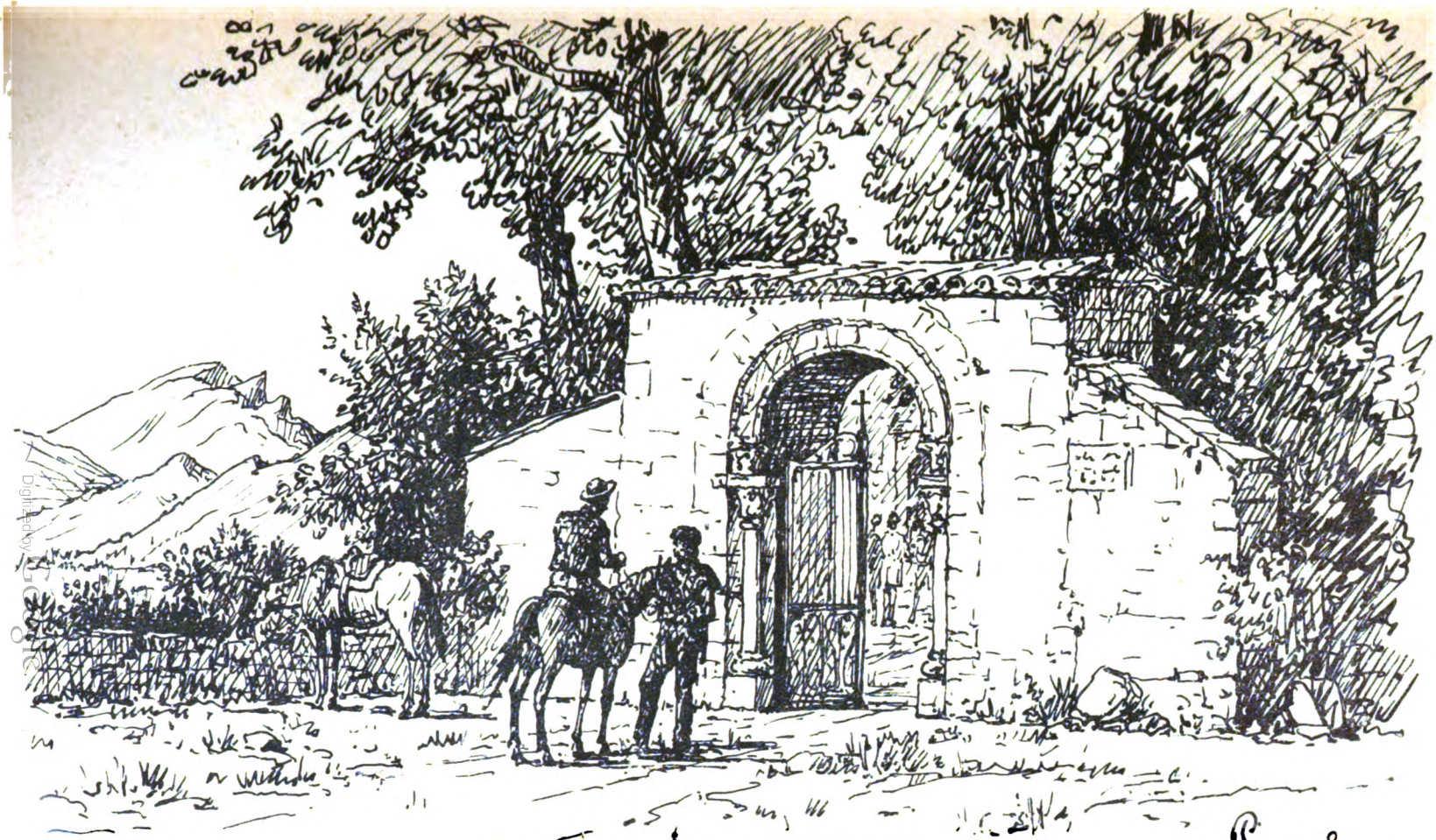

Porte du cimetière de Talcabrère

Pons D.

Digitized by Google

Digitized by Google

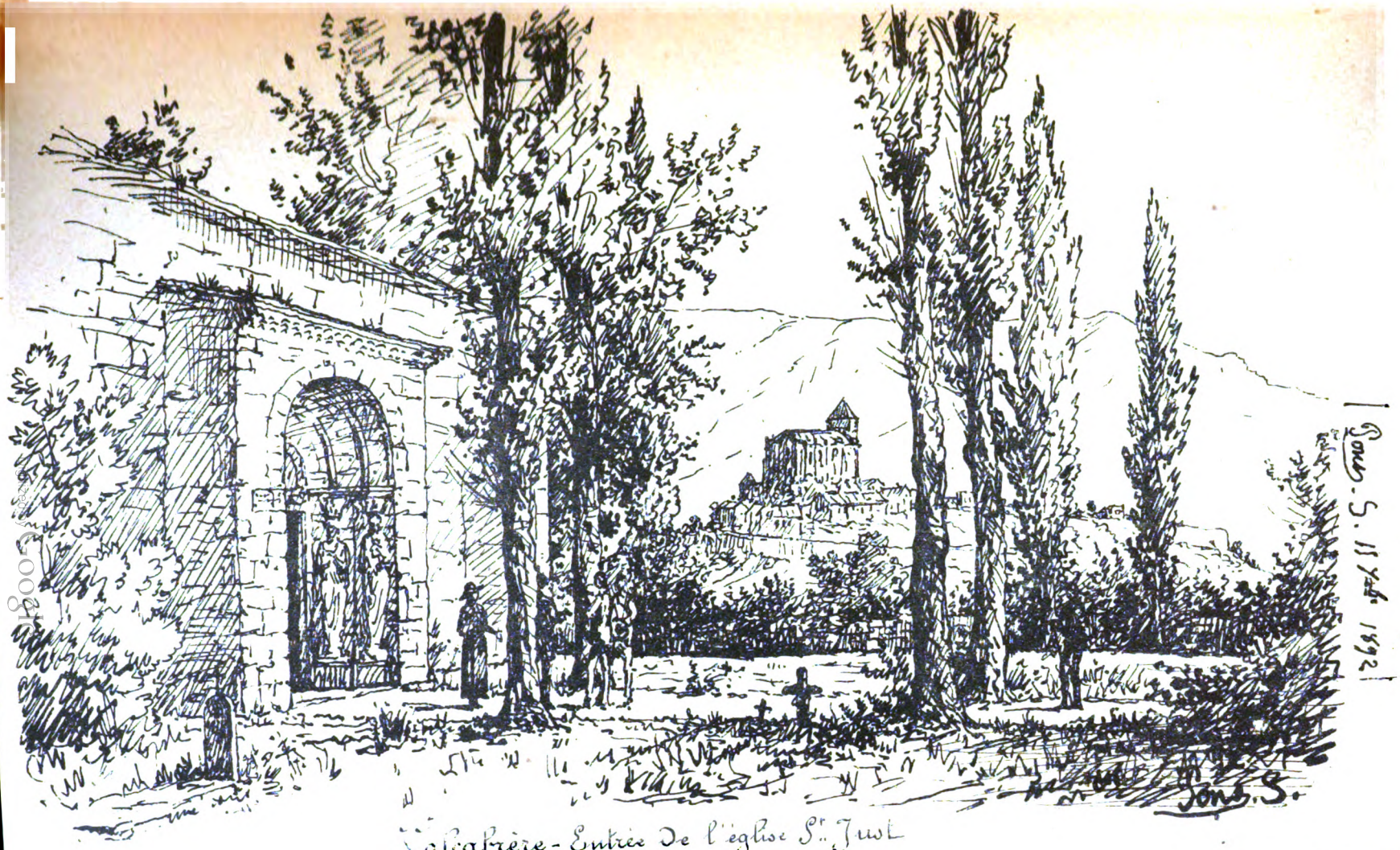

Vaucabrière - Entrée de l'église St. Just

Digitized by Google

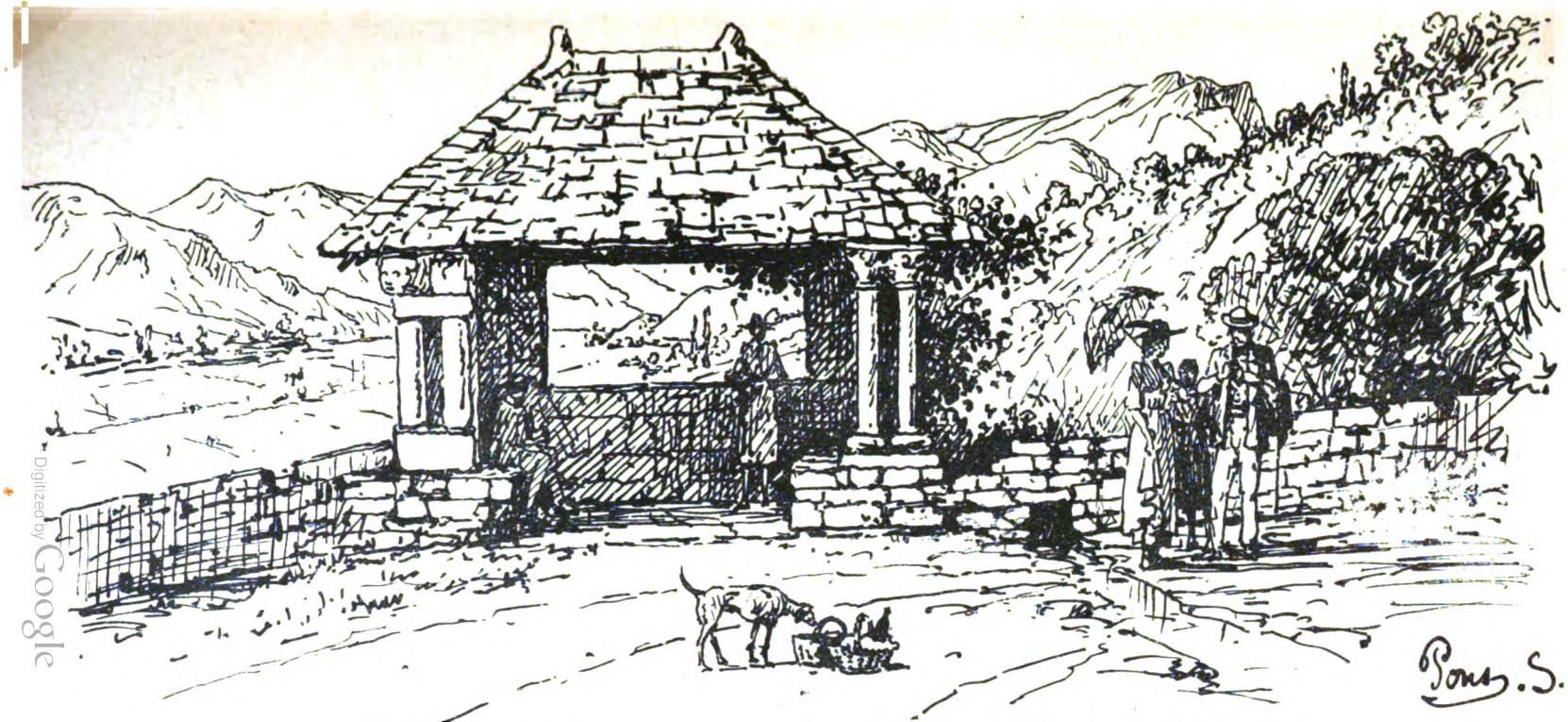

St. Bertrand de Comminges - Pavillon de la Porte Cabirole

Digitized by Google

Digitized by Google

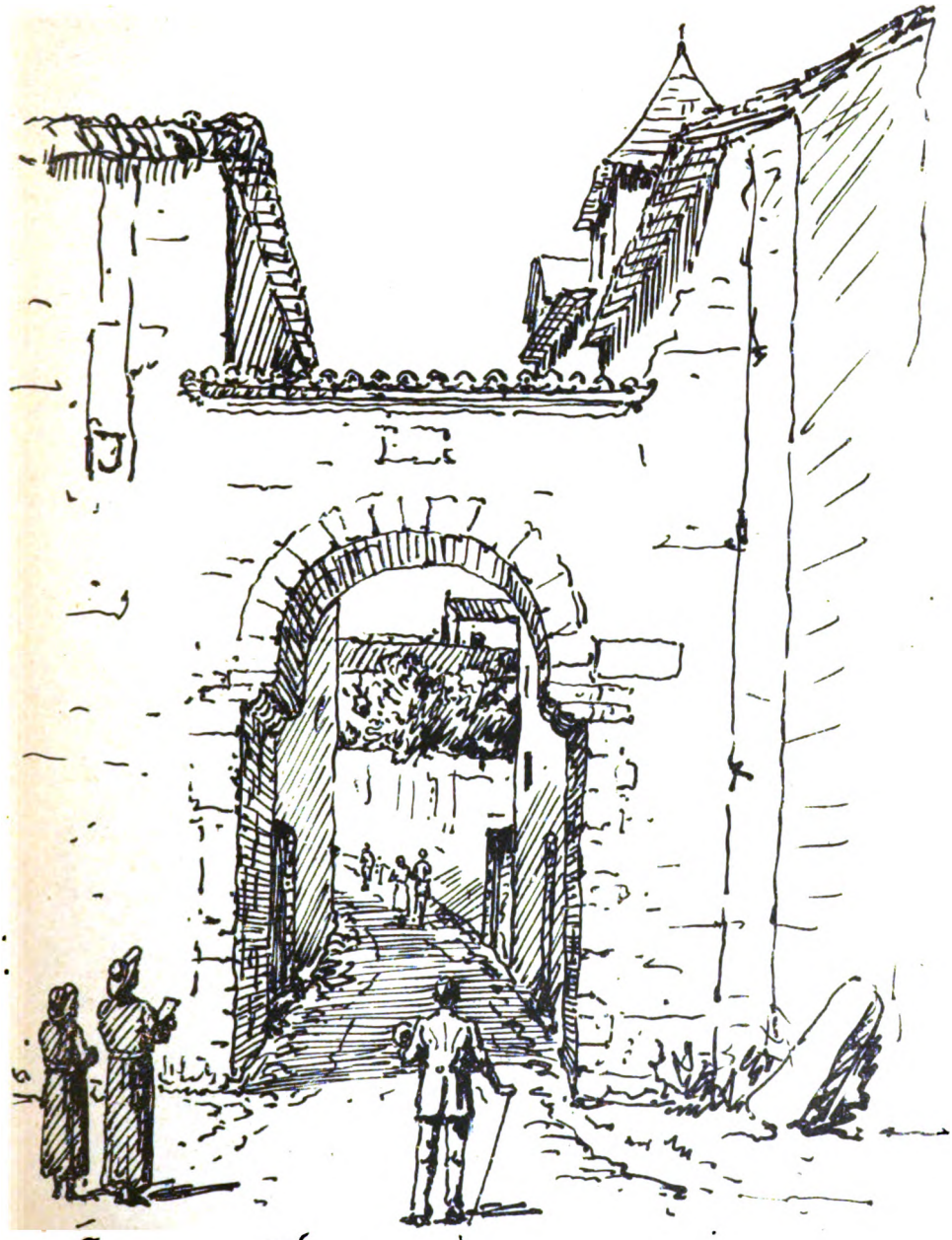

St. Bertrand de Comminges: - Porte Majou

Digitized by Google

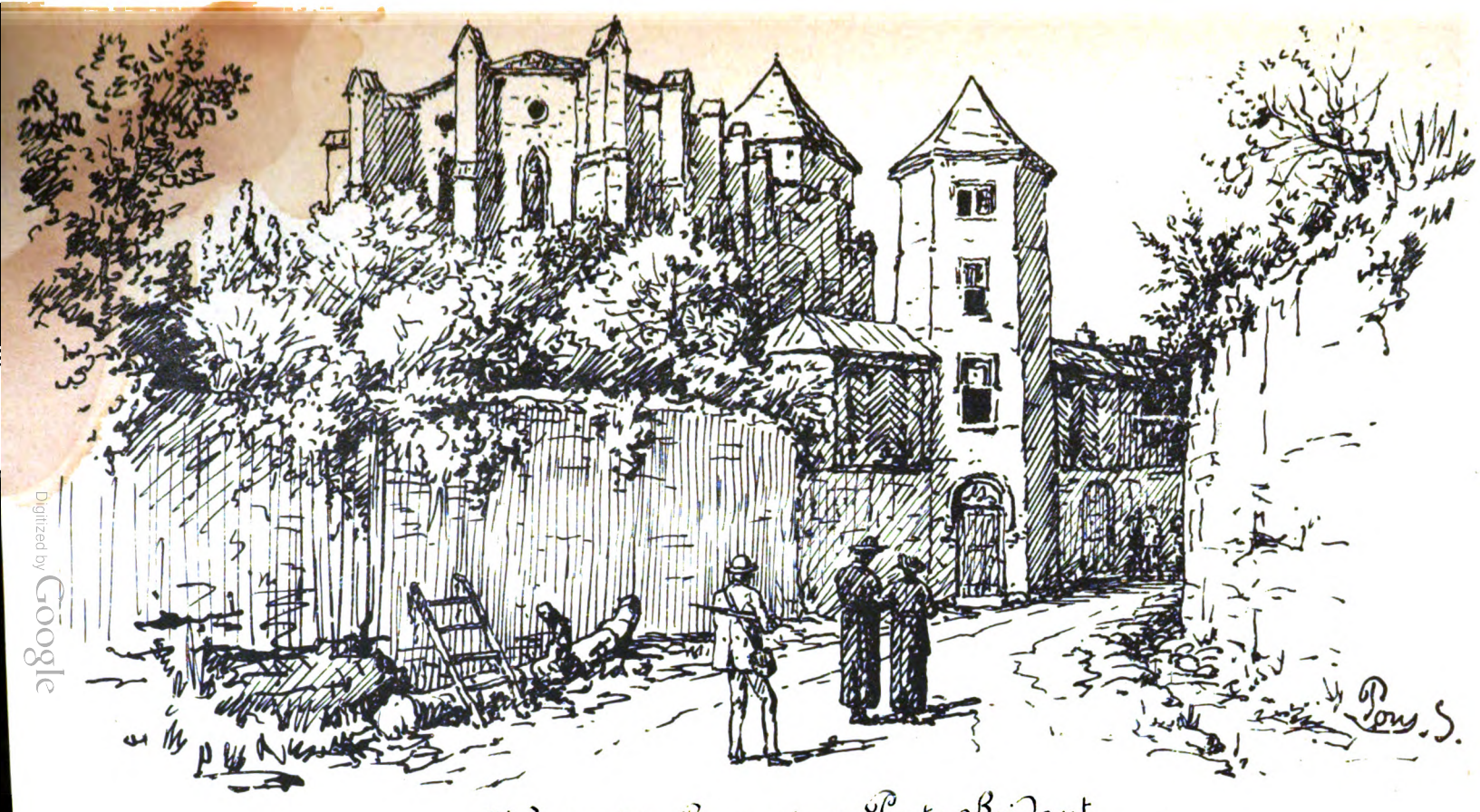

Ste Bertrand de Comminges - Porte Bridaut

Digitized by Google

Digitized by Google

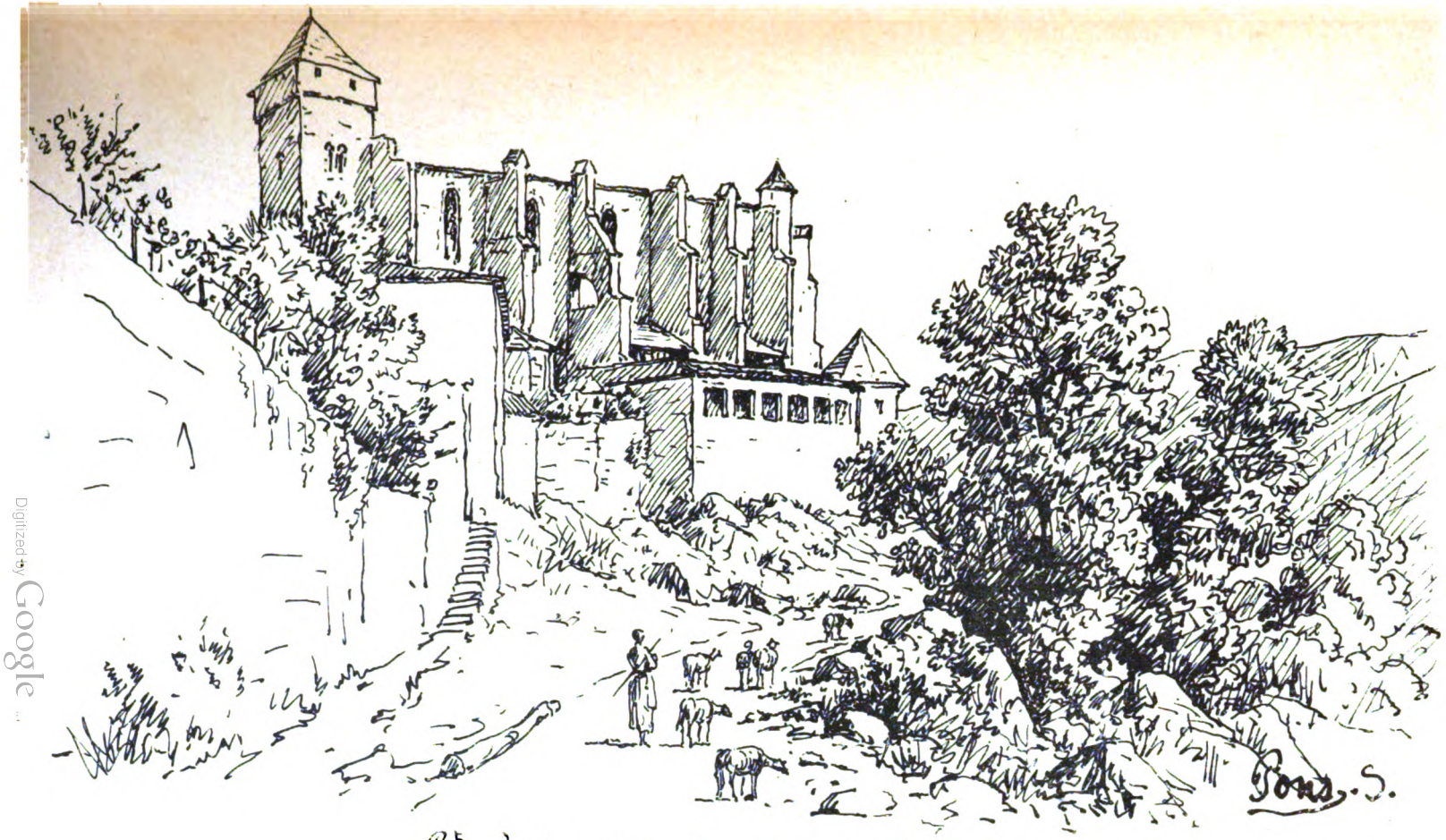

St. Bertrand de Comminges :- La Cathédrale

Digitized by Google

Digitized by Google

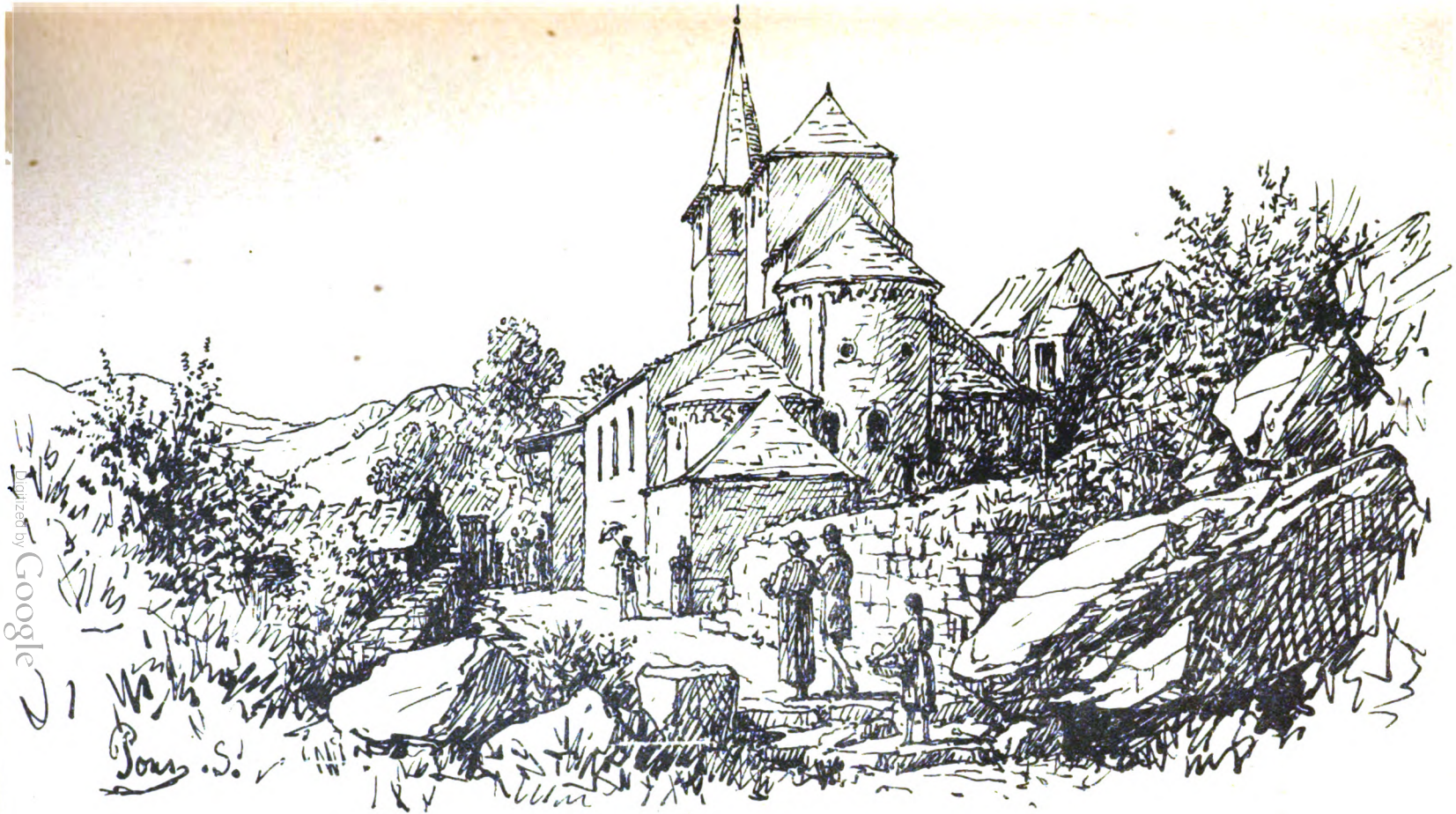

Eglise de St. Aventin

Digitized by Google

Digitized by Google

Église de Cazaux de l'Arboust

Digitized by Google

Digitized by Google

CONFRÉRIE

DE

SAINT-JACQUES LE MAJEUR

ÉTABLIE A SAINT-LIZIER EN COUSERANS

L'AN 1533

I

Le 26 juillet 1533, fut fondée à Saint-Lizier, ville épiscopale du Couserans, une Confrérie religieuse, sous le vocable, si populaire dans la région pyrénéenne, de Saint-Jacques le Majeur. Son existence fut régulièrement confirmée par autorisation de messire Arnaud-Guilhem de Bethère, vicaire général de Mgr Manaud de Marthory, le dernier jour de novembre 1548. L'autorité ecclésiastique ne voulut consacrer son existence, par un acte officiel, qu'après s'être dûment enquise de son but par l'examen de ses statuts, que les prieurs durent soumettre à son examen.

Il appert de cet examen que la nouvelle Confrérie de Saint-Lizier, comme toutes les associations du même genre si nombreuses au moyen âge, avait un double objet. Pour les besoins de l'âme et du corps, elle mettait

Digitized by Google

en commun les prières et les aumônes. Ces deux formes de la charité fraternelle revenaient de droit aux membres de la Confrérie. C'était mieux que la bienfaisance officielle de nos jours, qui distribue froidement ses secours aux nécessiteux dont les noms sont publiquement affichés sur les listes municipales.

Ici, c'étaient de prévoyantes familles qui lentement se formaient un fonds de réserve dans lequel, au jour de l'épreuve, le pauvre, le malade, l'infirme avaient droit de puiser comme dans leurs propres épargnes.

Les sociétés de secours modernes ont pris de ces confréries la partie temporelle du programme et ont négligé de s'en assimiler l'esprit religieux qui en constituait le principal élément.

La société était administrée par trois prieurs et quatre conseillers. Des trois prieurs, deux devaient être laïcs et un ecclésiastique; parmi les conseillers, deux clercs et deux civils. Les prieurs étaient élus, le premier jour de mai, en la fête de saint Philippe et saint Jacques; leurs pouvoirs ne duraient qu'une année; ils devaient, le lendemain de leur expiration, rendre compte de leur gestion à leurs successeurs. Leurs devoirs étaient nombreux et leurs pouvoirs très étendus. Tous les samedis, ils étaient tenus de faire en ville une quête pour les besoins de la Confrérie; chaque dimanche, ils devaient avoir soin qu'une messe fut chantée à la chapelle de Saint-Jacques; leur assistance est requise à cette messe ainsi qu'à tous les offices de la fête du saint Patron.

Dès qu'ils apprendront qu'un de leurs confrères est malade, ils se hâteront de l'aller visiter, l'exhorteront à penser au salut de son âme, lui donneront les secours nécessaires pour ses soins et lui assureront, en cas de mort, les honneurs funèbres aux frais de la Confrérie. S'il survient des contestations ou procès, ils les règleront à l'amiable, et, en cas de refus de soumission à leur jugement, la partie rebelle sera chassée de la société. Dans les réunions, il leur appartiendra d'assigner à chacun sa

Digitized by Google

place, d'imposer silence et de punir d'une amende les perturbateurs. Ils auront en outre le droit d'exclure les indignes.

Les nouveaux confrères paieront, le jour de leur réception en la fête de saint Jacques, la collation en « fassen las dansas per la villa comme de vrays confrays. » Ceux qui auront fait le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle ne seront tenus, pour tout droit d'entrée, qu'à cinq sols tournois. Ils devront en outre jurer d'observer scrupuleusement les statuts de la Confrérie qui seront lus publiquement le jour de Saint-Jacques, devant tous les confrères assemblés, afin que nul ne puisse prétexter l'ignorance de ses devoirs. Charitables envers leurs confrères, ils devront être respectueux à l'égard de leurs supérieurs. Sous peine d'amende, ils sont tenus d'assister à tous les offices de la veille et du jour de leur saint Protecteur, de prendre part au dîner commun de l'association, d'accompagner à leur dernière demeure leurs confrères défunts, et de prier pour le repos de leur âme. Celui qui sera surpris blaphémant le nom béni de Dieu, sera privé de sa place à table le jour de Saint-Jacques ; il devra dîner debout et ne boire qu'un verre d'eau ; s'il retombe dans la même faute, il restera tête nue, pendant le repas, et n'aura pour toute nouriture que du pain et de l'eau ; enfin, à la troisième rechute, les prieurs et conseillers pourront prononcer son exclusion.

Quant aux droits dont jouissaient les confrères, nous les avons déjà indiqués : assistance temporelle et spirituelle dans les besoins de l'âme et du corps, gratuité des honneurs funèbres et prières pour le défunt. La lecture des divers articles des statuts les fera d'ailleurs connaître plus amplement et dans leurs multiples détails.

C'était l'honneur de ces associations d'ouvrir leurs rangs à toutes les conditions sociales. Aussi trouvons-nous, dans les livres de la Confrérie de Saint-Lizier, les noms les plus humbles à côté des représentants de la noblesse et des dignitaires du clergé. Le seigneur et l'ar-

Digitized by Google

tisan, le docteur et l'écolier se trouvaient confondus dans une même compagnie, s'asseyaient à la même table, priaient ensemble et reconnaissaient l'autorité du même chef. C'était la vraie fraternité dans une égalité volontaire.

Sauf quelques rares exceptions, la Confrérie de Saint-Lizier ne paraît pas s'être recrutée en dehors du diocèse de Couserans. Elle ne comptait guère plus de soixante membres, d'après les listes que nous avons retrouvées, et encore ces membres appartenaient en grande majorité à la ville épiscopale et aux paroisses voisines. Nous citerons quelques noms seulement qui, pour la plupart, existent encore dans la contrée : Bertrand Sirgant, chanoine, Jean de La Salle, chanoine, Espone, chanoine, de Lapparasse, sacristain, B. Donesane, recteur de Montesquieu, B. de Regardia, prébendier de Lescure, Arnaud Roc, preb. de Lorp, Azéma de Castet, seigneur de Miramont, B. de Castet, seigneur de Biros, Pey Dedieu, marchand à Saint-Lizier, Mathieu Gros, marchand à Toulouse, Baudin de Lara, J. Beret de Gajan, Antony de Suech de Lescure, B. Bouché de Caumont, Dominique de Gaujac de Lorp, Manau de Montjoie, Pey Arnaud de Bellongue, Isarn de Sentaraille, Jean Boy de Taurignan-Castet, etc.

Les fonds de la Confrérie se composaient : des droits d'entrée, du produit des quêtes que les prieurs étaient tenus de faire chaque samedi, des legs, des rentes constituées par acte public et des obits. Vers le milieu du XVII^e^ siècle, elle possédait environ vingt obits qui lui assuraient une rente annuelle de quarante livres. Généralement les bienfaiteurs constituaient sur leurs biens présents et avenir, par hypothèque légale, une somme de trente-deux livres qui produisait deux livres de rente. Cette somme de deux livres était distribuée aux prêtres confrères qui assistaient à la messe « haulte et de *Requiem* » qui était célébrée au jour stipulé, dans la chapelle de Saint-Jacques, en l'église cathédrale. Pour le

Digitized by Google

même objet, les sieurs Jean Balagué, Bernard Balagué et Jean Micas de Montgauch avaient doté la Confrérie de la rente annuelle d'une barrique de vin.

Outre les fonds de caisse, les obits, la Confrérie possédait une vigne au Marsan. Cet immeuble avait été vendu, sous bénéfice de rachat, par la famille de Nostens, en 1620, pour la somme de cent cinquante livres.

Les registres de l'association furent assez régulièrement tenus jusqu'en 1670, mais dès cette époque nous ne retrouvons plus vestige de comptabilité.

Etablie sous le vocable de Saint-Jacques le Majeur, il ne pouvait qu'entrer dans l'esprit de la Confrérie de propager la dévotion du glorieux Patron des Espagnes.

Un des actes de piété qu'elle recommandait était le voyage de Compostelle, l'un des trois grands pèlerinages du monde chrétien. Voyage long, pénible, dispendieux, en ces temps où les chemins n'étaient ni faciles ni très fréquentés, il fallait, pour l'entreprendre, un sentiment de foi généreuse et d'abnégation. Nous sommes heureux d'avoir rencontré dans les vieilles archives de la Confrérie, tout embaumés encore des parfums de la Galice, les noms de ces héroïques pèlerins qui apportaient à nos contrées, de leur lointain voyage, une abondante moisson de faveurs célestes. Nous les reproduisons, non sans émotion, et comme un titre d'honneur pour les familles à qui ils appartiennent.

« L'an mil cinq cents huictante et le vingtième jour d'avril, sont partis de la présente ville de Sainct-Lisé, pour aller visiter la dévote chapelle de Monsieur Sainct Jacques en Gallice :

» Arnaud Arasse, Bernard Balagué, Bourtolon Anouilh de Caumont, Jeannet Anouilh de Lorp, Pierre Balagué de Lorp ;

» Et seraient revenus du dict sainct voiatgé le vingt et septiesme may, et reçeus à la dicte confrairie le vingt et

Digitized by Google

quatriesme juillet, veille de la fête de Mr Sainct Jacques après suivant. »

En 1582, 7 mars, firent le voyage de Saint-Jacques de Compostelle discrètes personnes :

Raymond Coularet, Jean Lapierre, Bernard Baron, Arnaud Argent, Arnaud Romadé, tous prébendiers, et Pierre Dupuy, cardayré.

Ces pèlerins furent de retour à Saint-Lizier, le 28 avril.

Le 1er mai de la même année, deux jours après l'arrivée de la précédente caravane, partirent :

Jean Durand, docteur et chanoine, Hector de Long, prébendier, noble Bernard Salis, Me Jean Couret, notaire royal, Pierre Preschat, écolier, Pierre Lamary, Jean Reboutat, cordonnier.

Ils rentrèrent à Saint-Lizier le 18 juin.

Le même jour, furent de retour quatre autres pèlerins qui avaient quitté la ville épiscopale du Couserans le 2 mai ; c'étaient :

Bourtholon Duprat, Arnaud Arcoins, Bernard Pujol, Mathieu Nartier.

En 1591 et le 2 mai, sont signalés comme pèlerins de Compostelle :

Noble Jean de Francasal, chanoine et précenteur, Jean Dupont, sacristain de Saint-Lizier, Jacques Anouilh, prébendier de Saint-Lizier, Marquet, menuisier, Baize Villa.

Pèlerins de 1593, 2me jour de mai :

Penceri, prébendier, Bergès, prébendier, Antony Joannet, prébendier, Annibal Ribayras, Mary Foren, Jean Reboutat, Jean Gros, Jean de Larboust de Sentaraille, Michel Crabé, les fils de Pierre Bordes de Schot.

Le 15 mars 1595, prirent le bourdon :

Arnaud Campas de Couserans, Tristan Lasale, prébendier, Pierre Ducasse, prébendier, Arnaud Sajus, prébendier, Jean Salvy, Raymon Prexac, Pierre Bordes, Jacques Larboust.

« Le dict Campas chanta messe au dict Sainct Jacques

Digitized by Google

et arriva avec ses compaignons à Sainct Lizier, le quinsiesme may 1592. »

Dès cette année, les listes de pèlerins deviennent de plus en plus rares, soit que la ferveur des confrères ait diminué, soit que le secrétaire soit moins exact à bien remplir ses fonctions. Plus d'un siècle s'écoule, sans que les registres mentionnent de pieux voyages au delà des Pyrénées.

L'an 1669, nous apprenons cependant que Jean Courtade et Louis Manas de Saint-Lizier sont allés en dévotion au delà des Pyrénées, le 10 mars, et sont rentrés, sains et saufs, le quinze mai.

En 1668, Paul Dedieu de Bardies était parti de Madrid, le 2 mars, pour faire visite au tombeau du célèbre Patron de l'Espagne. Son pèlerinage accompli, il revint en France et se fit recevoir dans la Confrérie le 26 juillet.

Antonin de Maison Blanche, clerc tonsuré, natif de Paris, après avoir été au Pardon de Saint-Jacques, le 5 juillet 1689, vint se faire inscrire au rôle de la société, à Saint-Lizier.

Les derniers pèlerins dont le voyage soit relaté sont: Paul Delort, en 1700, et Bertrand Blanc de Saint-Lizier, en 1710.

C'était généralement au retour de leur pieux voyage que les pèlerins étaient reçus dans la Confrérie. Ils avaient le droit de porter comme insignes d'honneur « le bourdon et le chapeu, » qui étaient déposés plus tard sur leur cercueil comme d'incontestables titres à la miséricorde divine.

Le texte du Règlement que nous donnons n'est pas reproduit de l'original, mais d'une copie faite par Me Bordes, notaire, le 2me jour de mars 1651. Cette copie, déclare Me Bordes, « a été extraicte d'un ancien libre de la confrairie, couvert de bazane noire, fort vieux, exhibé et retiré par le prieur de ladite confrairie. »

Digitized by Google

Nous sommes donc ici en présence d'un texte authentique, garanti par l'honneur professionnel. La rédaction en appartient au siècle précédent, comme l'atteste le préambule qui est en tête des statuts : « faict en Sainct Lisé, le vingt sixiesme jour de juing mil cinq cens quarante sept. » Et nous avons lieu de croire que la plume du copiste n'a pas modifié la forme littéraire d'un document qu'il avait mission de reproduire intégralement et fidèlement[1].

II

Sensuit, en ce présent livre de la confrairie de Monsieur Sainct Jeaques, le nombre des confrères et confrairesses de ladicte confrairie commenceant l'an mil cinq cens trente trois et le vingt et sixiesme de juillet et reformez par lesdicts prieurs et confrères, estans prieurs Maistre François Millet prébendier en l'eglise cathédrale de Sainct Lizé de Conserans et Estienne de Léguchen, marchant et de présent noble Adémar de Castet, seigneur de Miramont et comme seigneur de Castillon.

Fait en Sainct Lizé, le vingt et sixiesme jour de juing mil cinq cens quarante sept.

*
* *

Icy sensuit les statuts et ordonnances de la confrairie de Monsieur Sainct Jeacques mis par articles et les noms desdits confraires pour garder et observer ainsin que sensuit.

Et tout premièrement commencent lesdits statuts et ordonnances.

Au nom de Diu et de la Saincte Trinitat et de la gloriosa dama Vierge Maria et a la honor et lausor[2] du glorios sainct Monsur Sainct

1. Ne voulant point altérer le texte, nous le reproduisons même avec l'incorrection de sa rédaction et les fréquentes variations de son orthographe. Nous nous contentons seulement, pour l'intelligence de ce texte, d'en régulariser la ponctuation. Nous traduisons en notes les expressions qui ont vieilli ou qui appartiennent spécialement à notre dialecte.

2. Louange.

Digitized by Google

Jeacques le maior et de touts les Saincts de paradis, estada fundada la présent confrairie dévota en laglisa cathédrala de Monsur Sainct Lizé de Couserans *ab licentia*[1] et permission de Vénérable homé maistre Arnaud-Guilhem de Vethere, bachelier en dret, Canongé obrier de la susdicte gleisa, Rector de Montcoron et Riverenert et Vicary général per le R. P. en Diu Monseigneur Manaud de Martoire per la gratia de Diu Evesque de Conserans. Et ce a la dévota instigation et zel de dévotion des vénérablés homés Messieurs Ramon Bertrand Sirgant et Jean de la Sale, canongés, et Maistre Philip de Lhosparassa, sacrista de ladicte gleisa; et de Mestres Arnaud Sevren, Bertrand Ortello, Pey Ramon de Sainct Martin, Arnaud de Bernaduca, Huguet de Pujol, Francès Millet, prébendiers de ladicte gleise Cathédrala, et de Mestrés Ramon Rocca, Bernard Anel de Lara, Pierrés Grandis, Martin du Mur, Monsur Bernard de Bessane rector de Montesquieu, Mossen Pey Descoins et mossen Jean Bernard de Regardian, Monsur Arnaud Rog capéras, et de nobles et discrets personnatges Azéma de Castet seigneur de Miramont et conseigneur de Castillon, Raimon Bertrand de Castet son fray, conseignou de Birós et capitany d'Alzen, De Sires Pierre Dedieu, Guilhem Roqui, Estienne de Legucha, Stebe Dedieu, Mathiu Gras, Jean Gras et dona Guirantina de Boffil, Bertranda d'Antin et Sires Jean Salin, Raymonda Peira, Michel de Puiol, Stebé Gras, Jean Solé Guichernaud d'Argen, Antoni Garriga, Mestre Andreu Carrera, Andreu Decau, Guilhem Mercié, Hastoret Manau, Mestre Jean Seitas, Hierome Bacquier, Jean Béret, Bortrand Riberas, Pierres de Rebotat, Gilibert de Log, Pierres de Montesquieu, Arnaud Bavan, Pierres Bauding et Guilhem Pagés et Mathieu Darolas, Arnaud Dedieu et Antoni Descoins, Jean de Peyra, Jammes Roq, Miquel Tort, Bernard Gras, Jean Féveu Joué, Bartolo Anel, Domenges de Gaujac et Pey Dedieu, Jammet Anoilh, Monsieur Genseri recteur, Monsieur Dupont Sacrista, Monsieur Argenté prébendier, Marin Févraieu, Monsieur Preseich prébendier, Jean Faur de Saintaraille.

Et tout Prumerement de volentat des susdicts escripts et *ab licentia* et permission deu susdict Senhor Monsieur le Vicari général es estat estatut et ordonat que en ladicta confrairie aura tres prios *sive* syndicz, la un de gleisa, les autres laïs et quatre conseillers, les doux de gleisa et les deux autres laicz, lesquelz tant priours que conseillers seran de

1. On trouvait encore au xvi[e] siècle, dans les idiomes pyrénéens, de nombreuses locutions latines.

Digitized by Google

ladicte confrairia tant per régir et gouvernar ladicte confrairia et bien daquéra que per fé las élections des priours nouvelz ; laquala élection se fara chacun an, le prumé jour de may, festa do sainct Philip et sainct Jeacques, devant la messe que leydits Confrais seran tenguts de fé dizé ledict jour de sainct Philip et sainct Jeacques et despensaran lesdicts électors en fasen ladicte élection ab los qui si voldran troba des susdicts confrais, scavoir duas livras tornesas lasqualas seran prezas de la brustia [1] et lo que auran plus despendut sera per escot *inter præsentes*.

Item es estatuit et ordonat que lesdicts prious *sive* sindicz portaran la bustia per la villa chacun dissapté per recuilly las aumoynas de las bounaz gens confrais et autres et, se son négligens en aquo, se seran condamnats a una livra tournéza [2] chacun au proufit de ladicte confrairia et seran tenguts de fé roolé de tout so que prendran à ladicte brustio et sur ledict roollé rende conte an los autres condés de lor administration.

Item es estatuit et ordenat que chascuna semmana, le jour de dimenché, se cantara una missa à la capela de Monsieur Sainct Jeacques per touts les cappelas de ladicte confrairia *per ordinem juxta* la tabla [3] et non point per autre capera que nou sio confray et auran lesdicts caperas de ladicte confrairia per laydictes missas quatre livres tournezas que seran présas de ladicte bustia, se y a bastas [4], ou autrement sera cotisat sur touts lous confrais laïcs ; et, le capéra que faillira dire la dicte misse où fé disé, perdra sa part de ladite somme per la pruméro bégade [5] et, chascun des autres bégades faisent ledict défault pagara dex sols de pene ; et, le prieur sera tengut, lo dissapte, averty le capéra qués tengut dire messe, et, si es absent suivant lor dire pourtant pert la taulo desdicts capéras confrais, deu adverti l'autre conséquent a ladicte taule et le capéra défaillant nou pouyra démanda pagoment des messes qu'aura dites ; le priou sera tengut de para l'auta et assista à la messe et se nou y fé son débuoir et y fara aucun défaut ou d'y fé assista a autre confray, encourira la peino de deux sols tournesos, chascune bégade, le tout applicable a ladicte confrairie, lequal prieur lay tenent la clau de la caysse des ornamens sus ladite pene sera

1. La caisse de la Confrérie.
2. La livre tournois valait 25 sols.
3. Par ordre d'inscription sur le tableau de la Confrérie.
4. S'il y a des fonds dans la caisse.
5. Pour la première fois.

Digitized by Google

tengut rapporta le deffaults desdits caperas per esto notats de ladicte peine ; et audict prieur sera baillat un coadjuteur et controrolleur de ladicte confrairie per avisa aux défauts desdicts capéras et prieurs.

Item es estatuit et ordonat que les prieurs de ladicte confrairia seran tenguts des portar los candélous alumats tant a la messe haute de Monsieur sainct Philip et sainct Jeacques que à las autres messes basses, que se célébraran une chascune semmana et aussy la vespra, à vespras et le jour du glorious Monsieur Sainct Jeacques le Maior. Et seran tenguts de bailla à chascun confray un candélou per assista a vespras, la messe et las processious que se faran per la villa tant à vespros que le jour.

Item es estatuit et ordonat que chascun confray se trobara à las pruméras vespras et à la messe haute et processions ab las candélas cum es dict et sur la pena de deux ardits per chascun sauf légitima excusa, applicadors leydictz deux ardits au profit de la susdite confrairie.

Item es estatuit et ordenat que si aucun confray ou confrairesse venia indigent et en praubetat que nou aüesse de qué sentreteny on sa malautia, que les prious ab lous conseilles lou iran visitta, à duas léguas à la ronda de la ciutat de Saint Lisé, et l'y présentaran per sustény et supporta sa praubétat du dict romieu [1] en sa malautia la somme que sera accordada entre les dicts priours ; le faran ensébély et faran disé la messe haute de *requiem* ab lou *libéra me* accoustumat et pagaran de la bustia aux cappéras roumieux de ladicte confrairie dex souls tournés.

Item es estat ordonat que s'y era cas que degun counfray ou confrairesse ané à trespas que les dicts prious faran diré et publica per l'hospitalé de la vila, portant una petita esquira [2] à la ma et cridara et manifestara le nom et cognom dudict défunct confray ou confrairesse. Et touts Romieux se trobaran chascun à la sépultura ab son candelou, a la peina de quatre ardits sauf legetima excusation, et lesdicts quatre ardits seran mis a la bustia au proffit de ladicte confrairie. Et outre aquo, les dicts confrays seran tenguts venir à la honor et funérailles dudict confray trespassat ab son abillement honest. Et dira chascun confray lay quinzé *Pater noster*, et quinzé *Ave Maria* per l'arma deu défunct ou défuncta et les clercz diran les sept psalmés ab *lo requiem* et lous cappéras diran un respons ab la collecta [3] sur la tombe dudict

1. Confrères.
2. Sonnette.
3. Prières de la liturgie.

Digitized by Google

défunct. Et avenent que aucun confray fara défaut de se trouva a ladicte sépulture, sauf légitime excuse, les dicts prieurs seran tenguts nota les dicts défauts per les fe paga ladicte pena. Et sio que ledict confray défunct sio de dédins ou debors la ville, le prior lay de la ville sera tengut en adverty le prieur de defore per adverty touts confrays forains per se troba et assista aus dictes sépultures sur ladicte pena.

Item es estat statuit et ordonat que le lendeman de Monsieur sainct Jeacques touts les confrays se trobaran à la messe de *Requiem*, per touts les défunts confrays, prégan Dieu que boulho aver mercy de leur arma. Et les cappéras séguiran las tombes et sépultures desdicts confrays trespassatz et diséran un *libera me* ab la collecta sur chascune tombe desdicts confrays trespassats et les lays y asisti, sur la peine d'un sol au proffit de ladicte confrairie.

Item es ordonat que après la messa dita, touts lesdicts confrays sen retournan de la on auran disnat et souppat le jour de Monsieur sainct Jeacques, et, là, beuran o dignaran selon que les semblara et commeteran ou députaran quatre hommes ensemble les conseillés et prious nouvelz per ausi de comptés les prious viels de toutes prisas et misas [1].

Item es ordenat et statuit que qui nou se troubara al dignar et souppar, le jour de Moussur sainct Jaques et lendema, pagara mieja tabla [2]. Et advenent que les susdicts confrays seran en ville, se nou se son excusats de légitime excuse, pagaran autant comme les autres que y seran estats présens.

Item es ordonat que lesdicts prious sen iran visita les confrais et confrayresses que seran en infirmitat et les animaran de la salut de leur arma et l'y récommendaran l'estat de ladicte confrairie si cas es que lou malaut ané de via a trépas. Et lesdictz priors portaran los candélous a la sépulture. Et les confrays portaran le corps del mort a la gleysa et sépultura et metran le bourdon et chapeu a la tomba et les pourtadous auran pé [3] si la possibilitat y basta.

Item es statuit et ordonat que s'y aucun confray ou confrairesse va de via à trespas de duas leguas à l'environ de la ciutat de Sainct Lisé, que lesdicts prioüs l'y portaran le drap et candelos et se faran accom-

1. Recettes et dépenses.
2. Demi écot.
3. Honoraires, *pagoment*.

Digitized by Google

paigna de la plus grand part des confrays et s'y lédict défunct nou a per sa sépultura et funéraillas, lesdicts priors l'y faran disé une messe haute de *réquiem*.

Item et davantage es estat estatuit et ordonat que s'y entre aucuns desdicts confrays si mabio procès, débats et question, que lesdicts priors ensemble les conseillés et autés apparens de la confrairie non suspects à déguna de las partidas anaran somma et réquiri et commanda a lasdictes partidas de faire bona pax et concordia ensemble. Et si cas es que lasdictes partidas nou se pougesson convenir de ma à ma, de le faire remettre à gent de bien tous lor différent tant à l'amiable que a punct de dreit, sur la peine de vingt et cinq livras tourneses ; applicaran la tersa part au rey notre syre. Et l'autre tersa part à ladicte confrérie et l'autre terse part à partida obediente, et destre banit de la consortio et fraternitat de ladicte confrairie comme rebelle et désobédient à james, sauf lou recours audicts priors et conseillés.

Item es statuit et ordonat que les jours que les priors et confrays dignaran et soupparan ensemble o faran autre congrégation lesdicts priors auran puissance de commandar silency a tots à la peine de douctze dinés tournez et de démura touts de pès, tant que ledict repas durara. Et lesdicts priors auran puissance de assignar loc à un chascun selon son degré. Et aussy touchant de las viandas, chascun ne aura sa part aussi ben le paubre com lou riché et les priours serviran et administraran à taula durant la festa.

Item aussy es statuit et ordenat que qui jurara le nom de Dieu ny les membres dont Diu a presa mort et passion per touts sera privat de son disnar et de son loc de la taula et demeurera de pès et beura un beyré daygue por sa pénitence, per la pruméro bégade. Et per la seconde, demurera teste nud et nou naüra qué pa et ayguo. Et sera condamnat à dex solz tournés. Et per la terse begade sera banit et privat de la confrairie, sauf le jutgemen a la connaissance de Messieurs les prieurs et conseillés.

Item es estat ordonat que chascun jour que se fara repas entre les priours et confrays, se dounara per lous praubés, scavoir es douctzé almoynas à la honor des douctzé apostols, et las cinq autres à la honor de las cinq plagas de noste seignor Diu Jésus Christ.

Item es ordonat que touts confrais et confrairesses juraran et prometran de tenir remplir et observar les présents articles et statuts ; autre-

Digitized by Google

ment non seran recebuts à la confrairie et communitat de Monsieur Sainct Jeacques.

Item plus es estat statut et ordonat que lous prious, à la fin de lor annade, rendran bon et loyal conté et prestaran le reliqua [1] es autres prious nouvels. Et où et quand per négligence les susdicts prious auran faillit de cuillir les emoluments de ladicte confrairie que a quo sira sus las costes des susdicts prious négligens ; et se cas era qui y agesse degun procés sur la exaction des émoluments, que se persé-guira as despends de la brustia.

La charge des priors vieux finit le jour et festa Monsieur sainct Jeacques, après les offices faits, et celle des priors nouveaux se commence le lendeman devant les offices que le prébendier nouveau demeure chargé de faire l'office et de dire la messe les jours et lendeman.

Item es statuit et ordonat que tout confrais nouvels, à la entrada de la confrairie, que sera le jour de sainct Jeacques, pagaran la collation en fassen las dansas [2] per la ville comme de vrays confrays.

Item es statuit et ordonat que les susdicts priours régiran et auran le régimen et la administration de la caicha, ornament et joyeux ; et que le drap nou sé poira mettre sinon que sur lous confrays et confraires-ses à las haunous et funérailles.

Item et davantage es statuit et ordonat que après le conté final feït per lous prious viels, lou que sera dégut per les confrays sera pagat incontinent, ou a tout le mes per tout le jour sus la peine de...

Item es estat instituit et ordonat que chascun an, après que les confrays auran dignat ensemble, et pres la réfection le jour de sainct Jammes, devant sortir de la maison de là on seran assemblats, sera feita lecturo et publication des présents statuts et articles, afin que dégus nou posca prétende d'ignorenso.

Item es estat instituit et ordenat que touts que au temps à venir se boutaran es ladite confrayrie seran tenguts de servy les confrays viels.

*
* *

Nos Arnaldus Guillelmus de Betere, canonicus ecclesiæ cathedralis Conseranensis, rector ecclesiarum parrochialium de Montesquiou et des

1. Et remettront le reliquat de l'exercice.
2. En faisant *notification* de son élection aux habitants de la ville.

Digitized by Google

Riveronerto, operarius Sancti Licerii et vicarius generalis in spiritualibus et temporalibus Reverendissimi in Christo patris et domini Manaldi de Martorio, miseratione divina Conseranorum episcopi, in remotis (?) agens ad supplicationem dominorum Arnaldi Fevren, Bernardi Orteg, Petri Raimundi de S^to^-Martyrio, Arnaldi Bernaduca, Ugueti Puiol, Francisci Mileti, presbiteri in ecclesiâ cathedrali Conseranensi, etc... et meritorum Azemari de Casteto, Raimundi Bertrandi de Casteto, R. de Petra, Michaelis de Puiolio, Andreæ de Carreria et aliorum civitatis Sancti Licerii hanc præmissam confratriam omnesque articulos non cancellatos et omnia in eis contenta approbamus et auctorisamus, decretumque nostrum et aucteritatem nostram ordinariam tanquam rite et legitime peractam interposuimus et per præsentes interponimus citra tamen per jurid. quod non admisimus nec illam cassamus.

Actum et datum in civitate Conseranensi, die ultima novembris, anno Domini millesimo quingentesimo quadragesimo octavo.

Betherr, *vicarius præfatus*.

De mandato dom. vic. generalis :
De Mazeriis.

L'abbé Cau-Durban.

Digitized by Google

Le Pic du Gar

(1,786 MÈTRES)

Avant la construction de la voie ferrée de Luchon à Montréjeau, le touriste qui voulait aller à Saint-Béat s'y rendait en voiture. Il descendait la verdoyante et jolie vallée de la Pique, tantôt sur une rive, tantôt sur l'autre, s'arrêtait où bon lui semblait ; c'était charmant. Aujourd'hui, tout cela est changé. Le chemin de fer a détrôné les calèches : on monte en wagon, la vapeur siffle et vous emporte au travers de la vallée. Les paysages passent rapidement, se succèdent comme dans une véritable lanterne magique ; à peine a-t-on le loisir d'entrevoir au vol quelques silhouettes qui paraissent intéressantes, et l'on est déjà à la station de *Marignac*. On débarque au beau milieu d'une vaste plaine, circonscrite par des montagnes à l'allure étrange, les unes boisées, les autres nues, grises ou rouges. Au N. N. E., une surtout, à la forme capricieuse, aux cimes nombreuses, attire l'attention : c'est le *Pic du Gar*.

A peine sorti de la cour de la gare, on franchit la voie ferrée et l'on s'engage sur la bonne route de voiture, qui

Digitized by Google

mène en Espagne par Saint-Béat. Chemin faisant, on traverse le village de Marignac, puis la route se rapproche de la montagne de droite, et l'on passe au-dessous d'une vieille tour carrée, perchée sur l'un des derniers ressauts occidentaux du *Pic de Rie*.

Voici un étroit défilé, et de nouveau la gorge s'élargit. A droite, au pied de parois inabordables, dort l'*Estagnon de Marignac*. Cinq cents mètres plus loin, on pénètre dans un bassin de cultures ; on passe près d'une carrière de marbre blanc en exploitation, et au détour d'un éperon de la montagne, qui paraît fermer le passage, on entre tout-à-coup dans les murs de Saint-Béat.

Les montagnes qui enserrent la petite ville, au sud et au nord, fermant complétement l'horizon, il faut sortir en dehors des dernières maisons et atteindre la carrière de Rapp pour jouir d'un beau coup d'œil sur le pic du Gar et ses magnifiques escarpements.

A toutes les époques de l'année, suivant l'heure et la manière dont le soleil les éclaire, ils offrent des aspects tout différents. Le matin, avant le lever de l'aurore, leurs parois grises, ternes et sans formes bien arrêtées, semblent flotter dans l'air et ne présentent qu'un long revêtement de calcaire, sans caractère, presque laid ; rien en dehors de la silhouette de la montagne n'attire l'œil du spectateur. Mais attendez. Bien souvent, en effet, la nature a le don de nous offrir des sites pittoresques ou gracieux, mais il faut savoir attendre l'heure favorable pour les regarder. Combien de fois, ami lecteur, n'avez-vous pas, sans doute, remarqué que les objets inanimés semblent à certains moments prendre vie, se transformer suivant les jeux de la lumière. Le soleil ne va pas tarder à éclairer la montagne ; le voici qui monte rapidement et l'inonde d'une vive clarté. Blanche d'abord, elle devient toute rose, on dirait qu'un voile de gaze tamise les ondes lumineuses. Regardez alors : ces murs, sans contours définis, se modèlent peu à peu ; ici, une anfrac-

Digitized by Google

tuosité se dessine; plus loin, une autre, puis d'autres encore; là, un ressaut s'accuse, des avant-corps semblent se détacher de la masse où ils se confondaient tout-à-l'heure. Ils forment comme autant de colonnes énormes, colossales; on dirait un jeu d'orgues gigantesques, dont les Titans seuls seraient capables de mettre en mouvement le monumental clavier de marbre. Plus loin, apparaissent des bastions, des silhouettes de forts démantelés; tableau aussi pittoresque qu'inattendu, mais qui se modifie d'heure en heure. Voyez plutôt maintenant. Le soleil éclaire toute la montagne, l'enveloppe d'une sorte de vapeur ardente où s'estompent les formes, où se noient les tuyaux d'orgues, les balcons aériens, les encorbellements et les mille accidents de la roche; ce n'est plus qu'une masse dont l'ensemble seul se détache sur le ciel.

J'ai vu le Gar à toutes les époques de l'année; aussi est-ce avec raison que je puis dire que si l'été a ses charmes, l'hiver aussi a ses beautés sauvages. Cependant les neiges séjournent à peine sur le versant du sud. Sous la double action du vent et du soleil, elles fondent rapidement; quelques lambeaux seulement zèbrent les pentes les moins abruptes. Le spectacle est encore plus pittoresque alors qu'à tout autre moment de l'année. Sur un ciel d'un bleu intense et profond se découpe la froide silhouette du pic et ses neiges brillent sous les feux du jour; d'autres fois, quand les vents du Sud-Ouest chassent devant eux des nuages chargés de menaces, elles revêtent une couleur livide et plombée qui donne au paysage un cachet tout particulier de sauvage grandeur, que je n'ai jamais pu voir sans l'admirer.

Bien des fois j'ai gravi le Gar, et les ascensions faites au cours de l'été sont celles qui m'ont laissé le moins agréable souvenir; je leur préfère celles accomplies à d'autres époques. Quel en est le motif? Je ne l'ai jamais bien analysé. C'est sans nul doute la résultante de bien des causes diverses. Pendant les mois de juin, juillet et

Digitized by Google

août, époque à laquelle les touristes visitent d'ordinaire les stations pyrénéennes, Saint-Béat et ses montagnes sont une véritable fournaise, le soleil y fait rage. Les pentes du Gar sont brûlantes, l'eau qu'on y trouve est détestable ou tiède, lorsqu'il y en a; on grimpe sans entrain sous ce ciel de plomb, on respire du feu au travers de ces rochers de calcaire qui réfléchissent les rayons lumineux; l'herbe desséchée, glissante, rend la marche encore plus fatigante, et, finalement, mort de soif, en nage, on arrive, après trois heures environ d'escalade presque à pic, sur le cône terminal, peu en état de regarder le panorama.

A tout autre moment, au contraire, surtout pendant les derniers jours de l'automne, tout semble fait pour favoriser le touriste qui veut atteindre le sommet du Gar. Dans un air plus frais, ses poumons jouent plus librement et sans fatigue, son corps ne souffre pas des ardeurs affaiblies du soleil, il monte sans peine jusqu'au but de sa course, tout disposé à jouir tranquillement de la vue qu'on lui a vantée. Les habitants de Saint-Béat, en effet, sont fiers de leur montagne: ils ont grandement raison, et, pour mon compte, je serai le dernier à les contredire.

De quelque côté qu'on attaque le Gar, rien n'est plus facile que de le vaincre; c'est une course de novice; pas la moindre difficulté ne vient entraver la marche de la base au sommet. Deux voies différentes s'offrent au touriste qui veut en atteindre la cime. L'une, plus longue, passe par le village de Boutx, de là gagne la crête reliant le pic à celui de Cagire, continue à l'O. N. O., traverse la coume descendant du Gar et débouche enfin, après une rapide montée, au col ouvert entre ce dernier sommet et le pic Saillent. Quant à l'autre, elle consiste à escalader le versant méridional de la montagne par les terrasses. Plus court, mais plus rapide, ce dernier itinéraire (maintenant accessible aux chevaux comme le premier) est celui que l'on choisit ordinairement. Il est, du reste, il me

Digitized by Google

semble, plus intéressant que l'autre et permet de le prendre pour varier le retour.

De Fronsac (ouest) et de Moncaup (nord), à travers des forêts épaisses, où, sans un guide local, il est très aisé de se perdre par le brouillard, on peut également gravir le Gar; mais ces deux voies sont trop éloignées des centres visités par les touristes pour qu'il soit besoin d'en parler plus longuement; aussi ne décrirai-je que l'itinéraire du versant sud.

Sur la rive droite de la Garonne, au bout du pont, on prend immédiatement à gauche. Aux dernières maisons de la ville, la route se bifurque; celle de droite, qu'on doit prendre, est loin de valoir l'autre, qui, large et bien entretenue, conduit à Chaum. On longe d'abord un grand éboulis de calcaire gris bien connu des géologues (couséranite, trémolite, etc.) pour remonter ensuite vivement jusqu'auprès d'un énorme pointement de granite en contact avec le calcaire et atteindre *Eup*. De là, une bonne route de chars, nouvellement faite, décrit quelques lacets et monte doucement au travers des champs jusqu'à *Bezins*, dont les maisons, d'aspect assez misérable, s'échafaudent les unes au-dessus des autres; on dirait qu'elles veulent regarder par dessus leurs voisines. Dans la partie haute du village se voient encore d'anciennes constructions, une vieille tour carrée y attenant, et quelques pans de murs; ce sont les restes d'un vieux manoir. *Garraux* est le dernier hameau que l'on rencontre. A peine en est-on sorti qu'on suit de mauvais chemins. La roche vive écrêtée en tient lieu; le sentier, assez rapide et parfois humide, conduit à la *Hount de Pouiné*. Il suit alors la lisière des cultures et des prairies jusqu'à la fontaine d'*el Garraux*, entre des haies d'épines blanches et de cysthes, qui, l'été, se couvrent de ravissantes fleurs du rose le plus tendre.

Nous voici à la base des premiers muraillements du pic; il vous domine d'une grande hauteur et parait inabordable. Là commence la véritable ascension. On tra-

Digitized by Google

verse la partie inférieure d'une combe pierreuse pour monter ensuite les pentes d'un sarrat où sont disséminés des noisetiers, des houx et quelques hêtres rabougris ; un peu plus loin, ils forment un petit bois assez épais, où le sentier par endroit est taillé dans la roche vive ; ailleurs, il disparaît dans les hautes herbes. Avec les nuages ou la brume, ce passage et les pelouses qui lui font suite sont ennuyeux, et, si l'on quittait le sentier, on pourrait faire une chute dangereuse.

Voyez-vous, en face de vous, dans la crête, un large col, sur lequel se détache une belle touffe d'arbres visible de Saint-Béat même ? C'est là qu'il faut passer. En 1883, l'administration forestière fit tracer le sentier que l'on suit. A droite du routin s'élancent fièrement au-dessus de vous les derniers escarpements du pic : ils forment un gigantesque rempart du plus bel effet ; jamais forteresse ne fut mieux défendue. A trente ou quarante mètres en contre-haut du sentier, s'ouvre une sorte de puits assez large et peu profond, d'où cependant il ne serait pas très facile de sortir sans l'aide d'une corde, si l'on se trouvait seul : il n'offre rien d'intéressant. D'après ce que l'on m'a dit à Saint-Béat, il existerait, sur le versant d'Arguenos, une autre cavité bien autrement profonde, mais je n'ai pu la trouver au milieu des forêts qui l'entourent.

Le *Col du pré de Roger*, sur lequel débouche le sentier forestier, est ouvert au nord du pic de *Prat-de-Dessus*. Ce passage, dominé par les contreforts du Gar, sert de ligne de partage des eaux entre les versants sud et ouest de la montagne. C'est une large échancrure d'où l'on jouit déjà d'une vue fort étendue sur le bassin de Saint-Béat et de Marignac. Plus d'une fois, je m'y suis arrêté à l'ombre d'un bouquet d'arbres, dont la fraîcheur en juillet ou août n'est nullement à dédaigner.

De cette brèche, il faut descendre sur le revers du couchant, traverser de jeunes bois, longer la lisière d'une hêtraie, pour atteindre au bout de quelques instants la *Fontaine du pré de Roger ;* c'est, en été, la seule où l'on

Digitized by Google

ait quelque chance de trouver de l'eau à ces hauteurs. Un peu avant d'arriver au faite de la montagne, dans les pâturages, il en existe bien une autre, mais la roche désagrégée d'où elle sort l'absorbe souvent tout entière, ou les chaleurs la tarissent. De la source à la cime, c'est l'affaire de vingt minutes de marche environ sur des pentes herbeuses excessivement douces dans la partie supérieure. Le *sommet du Gar*, qui de loin apparait comme un simple piton, est en réalité un petit plateau d'une centaine de mètres carrés, de forme parallélogramme, irrégulière, bossuée, où le calcaire gris en place émerge en bandes ou en pointements aigus au travers des gazons.

Du côté nord, une légère dépression le sépare du *pic Saillent*, qui, un peu plus élevé, lui masque la *vallée d'Arguenos*. Isolés entre la grande chaine et les plaines de la Garonne, de hauteur presque égale et si voisins l'un de l'autre, ces deux sommets offrent naturellement une vue panoramique à peu près identique; aussi allons-nous la décrire comme s'ils ne formaient qu'un seul et même pic.

Au premier plan, c'est le pic de Rio (et non Arié), avec sa carrière de marbre, qu'on prendrait d'ici pour une insignifiante excavation. Voyez-vous à sa base la Garonne, comme un étroit filet d'argent, le défilé et les maisons de Saint-Béat? elles semblent autant de petits points blancs; on dirait des jouets d'enfants alignés sur les bords d'un ruisselet minuscule. Un vide immense nous en sépare, se creuse brusquement sous vos pieds, à trois pas de vous; on domine, en effet, le bassin de plus de douze cents mètres tout d'un trait. A gauche du pic de Rio, à l'E. S. E., voici la vallée de la Garonne et les crêtes de l'Aran: à droite, Pales de Burat, sa gorge toute noire de forêts. Il forme la tête du chainon qui sépare la Catalogne et la France, et par les pics de Bacanère, de Poujastou, du Mail du Cric, de Couradille et de l'Antécade va rejoindre la frontière sud de la Haute-Garonne, dont on aperçoit briller au loin les glaces éternelles. Un escadron

Digitized by Google

de cimes rivales, le Boum, le Maupas, le Crabioules, le Quairat et tant d'autres encore, dépassant presque toutes trois mille mètres, jalonnent ce fier rempart; au-dessus, vers le S. S. E., scintille dans l'azur du ciel le dôme de neige du pic de Néthou, le géant de la cordillère pyrénéenne. A l'occident des montagnes de Luchon s'estompent, dans la vapeur bleuâtre de l'horizon, quelques cimes des vallées d'Aure et de Louron; puis, c'est l'Arbizon, le pic du Midi de Bigorre, et l'œil distingue encore tout au loin les silhouettes blanches des montagnes des Pyrénées Centrales. Voici, plus près de vous, les crêtes d'Anténac, de Hourmigué et autres, qui séparent la vallée de la Pique de la Haute et Basse Barousse, dont quelques pitons comme le Montlas, le Montsacon, ferment l'horizon à l'ouest. A l'orient, voici Cagire, le massif d'Arbas, et plus loin à l'E. S. E., un fouillis de sommets dépendant de l'Ariège. Au N., sous vos pieds, la vallée d'Arguenos, au-delà de laquelle tout s'abaisse insensiblement jusque vers le bassin de la Garonne, et, par dessus les derniers contreforts des montagnes, le regard se perd sur les plaines vaporeuses de Lannemezan, de Tarbes, de Saint-Gaudens et de Cazères; ça et là, quelques points blancs, des clochers, essaiment sur cet océan de terres et tout retombe dans le domaine du vague et de l'incertain.

Les Romains, qui divinisaient un peu toute espèce de choses, surtout celles qui s'offraient à eux avec des qualités ou des dehors remarquables, ne devaient pas manquer d'élever un autel au pic aux formes élégantes et hardies, à la base duquel ils établirent *Passus Lupi*. Il avait sa place toute marquée dans leur Panthéon, ce dieu secondaire, et sa venue ne pouvait porter grand ombrage au puissant Abellion, le plus important du pays.

En effet, un cippe en marbre blanc fut trouvé, il y a déjà un certain nombre d'années, aux environs du village de Cierp. Sur le champ de ce monument, actuellement

Digitized by Google

déposé au musée de Toulouse, est gravée une inscription que M. Ed. Barry a publiée et interprétée comme il suit :

DEO
GARRO
GEMIN
VS. SER
VT. S. L. M
. T. PRO. S.
. ONSER

« Deo Garro, Geminus, servus votum solvit libens merito et pro suorum conservatione. »

M. J. Sacaze a lui-même soigneusement examiné cette inscription. Sa lecture s'écarte un peu de celle de M. Barry ; il propose aussi pour les deux dernières lignes une interprétation différente. La voici, telle qu'il me l'a donnée dans une lettre qu'il m'écrivait à ce sujet :

D . .
GARRI
GEMIN
VS. SER
VT. S. L. M
ET. PRO. S.
CONSER

« Deo Garri, Geminus, servus, votum solvit libens merito et pro suis conservis. »

« Au Dieu Garri, Geminus, esclave, acquitte son vœu avec empressement et reconnaissance, pour lui et pour ses compagnons d'esclavage. »

Un sacellum s'élevait-il, à l'époque romaine, au sommet du pic du Gar ou sur la dépression gazonnée qui le sépare de son voisin le pic Saillent ? je l'ignore ! Jusqu'à présent, aucune fouille n'est venue éclaircir la question en mettant à découvert des restes de construction sur ces

Digitized by Google

hauteurs. Il serait cependant intéressant d'en faire, et les recherches ne seraient point peut-être infructueuses. A ce sujet, je crois utile de rapporter ici la curieuse découverte que je fis, le 24 février 1882, lors de l'une de mes ascensions au pic.

J'y étais monté cette fois dans le but de chercher des plantes rares pour un de mes amis. Mon bâton ferré me gênant, je voulus pour m'en débarasser le planter en terre. J'essayai à plusieurs reprises de l'y enfoncer, mais inutilement. La pointe rencontrait toujours sous le gazon une résistance qui n'était point celle de la roche vive, mais celle d'une pierre détachée et rendant un bruit sourd. Maintes fois, pareil incident s'était produit dans mes courses en montagne, mais je n'y avais jamais fait attention. Je ne sais trop pourquoi, ce jour-là, la trouvaille de Cierp me revenant en mémoire, je voulus à tout risque en avoir le cœur net, et bien m'en prit.

Jetant là mon bâton et armé de ma petite pioche de botaniste, je fouillai le sol. Le gazon et la terre furent vite enlevés ; puis, à une quinzaine de centimètres de profondeur, je mis à découvert une base d'autel votif, de forme parallélogramme et légèrement concave d'un côté ; elle est amincie et rongée sur les bords par l'humidité. Ce premier succès m'ayant encouragé, je continuai mes recherches : élargir le trou, le creuser, tout cela demanda encore quelque temps ; enfin, au bout d'une demi heure, ma pioche venait frapper contre un nouvel objet ; c'était un petit autel en marbre blanc comme la base. Mais un séjour prolongé dans cette terre légère où la pluie, la glace pénètrent facilement, où la neige fond sur place, l'a fortement érodé : les angles, les corniches sont émoussés, le champ lui même a été si fortement attaqué, que par endroits la surface s'est enlevée par lamelles et la patine a disparu pour laisser voir le blanc du marbre. Il ne parait plus actuellement aucune trace d'inscription ; nous croyons du reste que jamais le ciseau de l'ouvrier n'y a tracé de caractères.

Digitized by Google

Cet oubli du consécrateur est d'autant plus regrettable qu'il eût été particulièrement intéressant de rencontrer sur le sommet du Gar un autel votif avec une inscription à la louange du dieu tutélaire de la montagne. D'après les renseignements que j'ai pu recueillir, j'ai appris que plusieurs cippes, également sans inscription, ont été découverts sur les flancs du pic. J'en possède un qui fut trouvé en ma présence, le 3 avril 1883, au village de Bezins, en creusant les fondations d'une maison tout près du castel. Il est de dimension très restreinte et n'atteint pas 15 centimètres. Il est vrai que la base est brisée.

Mais revenons au Gar dont cette digression nous a un peu écartés. Tout ici-bas a une fin, et sur la cime d'une montagne, quelle que soit son altitude, les heures s'écoulent légères: il faut songer à rentrer à Saint-Béat.

Du sommet du pic, deux heures et quart de marche, environ, suffisent pour revenir sur les rives de la Garonne, si l'on redescend par le chemin suivi à l'ascension. Il faudra un peu plus de temps si vous prenez le sentier qui vient aboutir au village de Boutx, et de là retomber à la carrière de la Pène Saint-Martin, à l'extrémité orientale du faubourg Taripé.

Maurice Gourdon.

Digitized by Google

FRANÇOIS DE BELLEFOREST,[1] COMMINGEOIS

A PROPOS DE

LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE

La grande bibliothèque publique de Toulouse, qui est à la fois l'une des plus considérables des départements français et l'une des mieux organisées pour l'agrément et le profit des hommes laborieux, renferme une quantité notable de vieux voyages. Ce fond géographique comprend des livres très rares ; et c'est l'un d'eux que je vais signaler aux lecteurs de la *Revue de Comminges*, parce qu'il les intéresse tout particulièrement, cette année, où l'on fête avec éclat, un peu partout, le centenaire de Christophe Colomb, la découverte de l'Amérique.

Cet ouvrage porte le titre suivant : « *Les singularités de la France antarctique autrement nommée Amérique, et de plusieurs terres et isles découvertes de notre temps*, par F. ANDRÉ THEVET, natif d'Angoulême. A Paris, chez les héritiers de Maurice de la Porte, au clos Bruneau, à l'enseigne S. Claude, 1558, avec privilège du Roy. VIII feuillets + 168 soit XVI - 236 p.

Voici le début du texte du privilège :

« Henry, par la grâce de Dieu, roi de France, aux prévost de » Paris, baillis de Rouen, sénéschal de Lyon, Toulouse, Bordeaux » ou leurs lieutenans, et à tous nos autres justiciers, salut. Nostre

1. François de Belleforest, écrivain fécond mais peu exact, né à Sarzan dans le Comminges, en 1530, mort en 1583, fut nommé historiographe du roi ; mais l'infidélité de ses récits lui fit perdre sa place. Il se mit alors aux gages des libraires et inonda Paris de ses écrits. Les moins mauvais de ses ouvrages sont : *Histoire des neuf rois qui ont eu le nom de Charles*, Paris, 1568 ; *Annales* ou *Histoire générale de France*, Paris, 1600 ; *Histoires tragiques*, extraites des œuvres de Bandello, 1580 ;

Celui-ci était un dominicain italien, professeur de belles-lettres. Lorsque, en 1525, les Espagnols envahirent le Milanais, il se réfugia en France, avec le général César Frégoso. Nommé par Henri II évêque d'Agen, en 1550, il résigna ses fonctions cinq ans après et mourut en 1561. A. C.

Digitized by Google

» amé André Thevet d'Angoulesme nous a fait remonstrer, qu'après » avoir longuement voyagé et discouru par l'Amérique, et autres » terres et isles découverts de nostre temps, qu'il a rédigé par » escript, avec grand peine et labeur, les singularités de toutes les » contrés dessus dictes, ayant le tout mis en bonne forme et deue, » pour le contentement et profit des gens studieux de nostre » royaume et pour l'illustration et augmentation des bonnes let- » tres, etc. »

Le livre débute par un concert de louanges à l'auteur. Voici d'abord un bien libre et très franc passage de l'ode qu'un des poètes de la fameuse pléïade, Estienne Jodelle, seigneur du Limodin, adresse à M. Thevet :

Si nous avions pour nous les Dieux,
Si nostre peuple avait des yeux,
Si les grands aimaient les doctrines,
Si nos magistrats traffiqueurs
Aimaient mieux s'enrichir de meurs
Que s'enrichir de nos ruines,
Si ceux-là qui se vont masquant
Du nom de docte en se mocquant
N'aymaient mieux mordre les sciences.
Qu'en remordre leurs consciences ;
Ayant d'un tel heur labouré,
Thevet, tu serais assuré
Des moissons de ton labourage,
Quand favoriser tu verrais
Aux Dieux, aux hommes et aux roys
Et ton voyage et ton courage !

L'ode qui m'a suggéré l'idée d'écrire cet article est la suivante ; c'est l'œuvre de François de Belleforest, commingeois :

Le laboureur, quand il moissonne
Courbé par les champs verdoyants :
Ou quand sur la fin de l'autonne
Contraint ses bœufs (ia panthelans
Dessoubs le joug, soubs l'atellage)
Recommencer le labourage,
Qui pourvuoir puisse aux ans fuyuans :

Digitized by Google

Ne s'esbahist, quoyque la pène,
Que la rudesse du labeur
Cassent son corps, ains d'une halene,
Forte, attend le temps, qui donneur
D'années riches, luy remplisse
Ses granges, et luy parfournisse
L'attente d'un espéré heur.

Ainsi ta plume qui nous chante
Les meurs, les peuples du Levant,
Du passé point ne se contente,
Quoy qu'elle ait espandu le vent
D'une gloire immortalisée,
D'une mémoire éternisée,
Qui court du Levant au Ponent.

Car encor que l'antique Thrace,
Que l'Arabe riche ayes veu,
Que d'Asie la terre grasse,
D'Aegypte mervueilles sceu :
Encor que ta plume divine
Nous ait descrit la Palestine,
Et que de ce son l'on ait eu ;

Toutefois ce désir d'entendre,
Le plus exquis de l'Univers,
A fait ton vol plus loing esténdre,
Luy a fait voir de plus divers,
Tant peuples, que leurs païsages,
Hommes nuds allans, et sauvages,
Jusque icy de nul découvers.

Je voy ton voyage, qui passe
Tous degrés et dimensions
D'un Strabon, qui le ciel compasse,
Et lez habitez orisons,
Lesquels Ptolémée limite :
Mais leur congnoissance petite
Surpassent tes conceptions.

Car ayant costoyé d'Aphrique,
Les règnes riches, et divers,
Les loingtains pais d'Amérique
Doctement nous as découvers ;

Digitized by Google

Encor en l'Antarctiq avances.
Non une, mais deux telles Frances
Qui soient miracle à l'Univers.

Et ce qui iamais l'escrit d'homme.
N'avait près de soi rapporté
Tu l'exprimes, tu le pains, somme
Tel tu le fais, qu'en vérité
L'obscurité même en serait clère
Tant que par ce moyen j'espère
Que l'on verra ressuscité

Des Mondes cest infini nombre,
Qui feit Alexandre plourer.
O que d'arbres icy je nombre,
Quels fruits doux j'y peux savourer :
Que de monstres divers en formes
Quelles meurs de vivre difformes
Aux nostres tu sais coulourer !

Je voy la gent qui idolastre
Tantost un poisson escaillé
Ors un bois, un métal, un plastre
Par eux mis en œuvre et taillé :
Tantost un Pan, qui mis en œuvre,
Nostre Dieu qui puissant découvre,
Qui de l'Univers émaillé,

Par maintes beautez, feit le monde,
Et l'enrichit d'animaux maints,
Qui la terre en forme de boule
Entoura des ciels clers, serains.
De là sortent tes antipodes,
Ces peuples que tu accommodes
A ces sauvages inhumains ;

Desquels quand la façon viens lire
Avec tant d'inhumanitez,
D'horreur, de pitié et puis d'ire,
Je poursuis ces grands cruautez.
Quelquefois de leur politique
Je loue la saincte pratique,
Avecque leurs simplicitez.

Digitized by Google

Làs ! si de ton esprit l'image,
Dieu eust posé en autre corps,
Lequel d'un marinier orage
Eust evité les grands efforts,
Qui eust craint de voir par les undes
Les esclats, les coups furibondes
Des armés, et cent mille morts.

Pas n'aurions de ceste histoire
Le docte et véritable trait ;
Mais Dieu soigneux et de ta gloire
Et de l'équitable souhait
De la France, qui ne désire
Que choses rares souvent lire,
Ce désir a mis en essait.

C'est quand il estrena ce pôle,
De ton bon esprit, et t'esleut,
O Thevet, pour porter parolle,
De ces peuples, ainsi voulut
Que de voir desireux tu fusses,
Et pour le mieux, il feit que peusses
Parfaire ce que autre onc ne sceut.

Ainsi l'Europe tributaire
A ton labeur, t'exaltera ;
Pas ne pourra France se taire,
Ains t'admirant s'esgaiera,
Lisant ces merueilles cachées
Et par nul escrivant touchées :
Les lisant, elle t'honorera.

Quelques lignes d'abord sur Thevet ; nous parlerons ensuite plus longuement de son ami commingeois.

Thevet naquit à Angoulême, dans les premières années du XVI^e^ siècle. Ayant pris l'habit de cordelier, il acheva ses études théologiques, puis se passionna pour la lecture, pour les voyages, obtint de passer en Italie (1549), ensuite en Orient où les naufrages eux-mêmes servirent ses goûts. Il ne revint en France qu'en 1554, et la relation de ses aventures fut une publication de grand succès. Dès l'année suivante il repartit, et cette fois pour le nou-

Digitized by Google

veau monde, avec le chevalier de Villegagnon, chargé de l'établissement d'une colonie calviniste au Brésil. Ce fut le 14 novembre que la flotille entra dans le rio Janeiro. Thevet tomba malade presque en descendant à terre ; et il n'était pas rétabli quand il se rembarqua pour la France. Devenu aumônier de Catherine de Médicis, il fut pourvu de la charge d'historiographe et cosmographe du roi, avec des appointements considérables. Il mourut en 1590, à l'âge de 88 ans, comblé d'honneurs et d'éloges, laissant de nombreux ouvrages et « ayant mis en vogue, à Paris, » l'imprimerie en taille-douce, tout ainsi qu'elle était à » Lyon, Anvers et ailleurs. »

Dans sa *France antarctique*, Thevet nous parle fort peu de l'expédition à laquelle il se vit attaché. Il nous apprend que l'on partit en 1555 du Hable de grâce, ville nouvelle située en Normandie ; c'était le Havre, qu'on appelait aussi à cette époque Franciscople.

Sa relation de voyage est bien la plus obscure, la plus désordonnée qu'on puisse lire. A chaque instant Thevet part, la plume à la main, pour des pays qu'il ne visita jamais. Passant en vue du Sénégal, il s'engage aussitôt sur le continent africain et, par l'Ethiopie, la Guinée, Madagascar, il file à Ceylan, et sans aucune transition il parle des Antilles, de la Guyane, de la rivière des Amazones. Il n'a garde d'avouer les mésaventures de sa santé. Mais on le croit au Brésil, il nous décrit le Pérou, et au retour s'étend avec complaisance sur Terre-Neuve.

Chose curieuse, le nom de Colomb n'est nulle part cité. Au contraire, on lit: « or nous tenons pour certain que » Américc Vespuce est le premier qui a découvert ce » grand pays de terre continente entre deux mers, non » toutefois tout le pays, mais la meilleure partie. »

Le livre est orné de bois gravés qui relèvent, autant que le texte, de la fantaisie excessive de Thevet. Mais quoi! c'est encore ainsi qu'on spécule sur le goût et l'émotion du public et que l'on illustre la livraison heb-

Digitized by Google

domadaire de tel journal des voyages qui tire à des milliers d'exemplaires !

Mais ne nous égarons pas à notre tour loin de notre principal sujet, et revenons au poète enthousiaste, exalté, qui chanta Thevet et son œuvre.

Belleforest naquit, au mois de novembre 1530, à Sarzan, proche de Samatan (Gers). Il n'avait que sept à huit ans lorsque son père mourut ; sa mère, qui se trouvait sans bien, fit tout son possible pour l'entretenir quelque temps dans les écoles. Il fut nourri d'abord chez la reine de Navarre, sœur de François Ier. Ensuite il étudia à Bordeaux sous Buchanan, Vinet, Salignac, Gelida et quelques autres savants hommes de son temps. Puis il se transporta à Toulouse, afin d'y étudier en droit, mais son génie l'appliqua à tout autre chose, comme tant d'étudiants d'autrefois et d'aujourd'hui. Bayle, dans son fameux Dictionnaire, nous dit qu'il s'amusa à faire des vers français pour plaire aux dames et aux demoiselles, et ayant passé sept ou huit ans parmi les délices de la noblesse, et les bagatelles de la galanterie, il s'en alla à Paris où il écouta les leçons des professeurs, et lia des habitudes étroites avec plusieurs savants personnages, et s'insinua même dans la connaissance de plusieurs personnes de qualité.

Tout cela fut un fond stérile, déclare Bayle, de sorte que si les libraires ne lui avaient acheté les productions de sa plume, il n'aurait pas eu du pain à manger. L'étude lui *tint* lieu de patrimoine, et, selon l'expression curieuse de ses contemporains, « il fut un de ces auteurs qui font rouler leur famille sur la pointe de leur plume. »

C'était encore une chose rare à l'époque de Belleforest, une nouveauté. Ses meilleurs amis nous apprennent « qu'avec la bénédiction de Dieu répandue sur le travail « de ses mains, il avait entretenu sa famille à force de « faire des livres. »

Un autre, du Verdier Van-Privas, son bibliographe,

Digitized by Google

s'exprime en ces termes : « Il fut caressé des Princes, » comme aussi aimé de la noblesse, et porté de tous les » vertueux de ce royaume, mais si bas de fortune, qu'il » n'y a eu que le commencement de l'estude qui l'aye » nourri, et le travail de sa main et de son esprit, benys » et soustenus de grâce divine, qui ont porté les affaires » de sa maison. »

Je trouve à cet égard tant d'insistance parmi les auteurs contemporains, qu'il serait fort possible que Belleforest eût été l'un des premiers à vivre largement de sa plume. Il ressemblait singulièrement à nos Figuier et à nos Jules Vernes, qui publient des livres à chaque saison et sur tous les sujets. « Il en a fait un si grand nombre » (plus de 50 in-f°) et il a entrepris tant de matières qui pas- » soient l'étendue de ses forces ! Mais il lui faloit suivre » la direction des libraires, et se tourner de tous les côtez » selon le goût du public, c'est-à-dire selon qu'on trou- » voit que certains ouvrages bien ou mal faits se débi- » toient promptement. »

Or, c'est la caractérisque à tous égards de notre librairie actuelle ? Cent ans à peine après la découverte de l'imprimerie le commerce des livres avait trouvé sa voie.

Du Haillan, dans son épitre dédicatoire de l'*Histoire de France*, à l'édition de 1584, a dit de Belleforest qu'il *avoit des moulles auxquels avec grande promptitude il jettoit des livres nouveaux*. N'est-ce pas là encore un trait de ressemblance avec nos journalistes et nos publicistes contemporains ?

Belleforest mourut à Paris, le 1^er^ jour de janvier 1585, et fut enterré dans l'église des Cordeliers, comme il l'avait ordonné par son testament.

Thevet, cet ami plus jeune que Belleforest encensa si fort, comme nous l'avons vu, s'était brouillé avec lui sur le tard, comme on vit de nos jours Erckmann et Chatrian ; et dans son *Éloge des hommes illustres* (t. 7, p. 29-31, 1671) il s'exprime en des termes qui excitèrent l'indignation :

Digitized by Google

« Il y en a eu, qui n'estans plus habiles de scavoir que Munster (c'était le Malte-Brun, le Reclus, de ce temps) ont osé néanmoins gratter sur luy, le refondre de nouveau, qui est le second chef sur lequel je fonde le grief que je prétends à l'encontre de ceux, qui n'ayant porté leur nez guère plus loin que les tisons de leurs soiers, leurs poiles ou leurs cahuttes, cependant osent se faire accroire qu'il n'y a loin, canton ny angle de terre lequel ils n'ayent fureté, mais c'est imaginairement. Pour couvrir leur par trop présomptueuse entreprise, ils ont par cy par là dérobé ce qu'ils ont peu, et quelquefois ont voulu estronçonner de petits lopins de la suite des discours qu'ils ont chastré : si bien que leurs gros bouquins ne sont composés pour la plupart que de pièces rapportées, qui sont de si mauvaise grâce, qu'à ce que je puis apprendre ils ne servent qu'à faire des cornets aux espiciers et beurriers. Ce que j'en dis ainsi ouvertement est pour le regret que j'ay, que Belleforest aist assez indiscrètement voulu rabobliner la Cosmographie de Munster. Je ne fais pas de doute que quelques-uns n'estiment, que ce que j'en dis soit pour lui rendre pour poids fèves, et qu'ayant ésté agacé par lui, je vueille à cette heure décharger mon courroux sur luy. Dieu m'en sera à témoin, et de ma part, quand il m'auroit plus offensé qu'il n'a, je serois bien fasché de satyriser et mal parler d'un mort. Joint qu'à la fin de ses jours, reconnoissant le tort qu'il scavoit, d'avoir fait imprimer ces livres, où contre sa conscience il déchiroit la renommée des gens de bien, et de ceux qui lui avoient mis le pain à la main, il me manda : et en présence de deux docteurs de la Sorbonne, son Médecin et son Marchand Libraire et Imprimeur Gabriel Buon, après m'avoir baisé les mains, confessa publiquement qu'il sentoit sa conscience chargée des blasmes qu'il m'avoit imposé : par quoy il me demanda pardon par plusieurs fois. De ma part je le requis au mieux qu'il me fut possible, et luy dis qu'il ne devoit

Digitized by Google

point penser à cela, attendu que nous estions tous des hommes. »

On critiqua durement Thevet d'avoir assommé Belleforest en ayant l'air de lui pardonner au cours de cet entretien *in extremis*, où tout l'honneur est vraiment du côté de notre commingeois.

D'aucuns avaient pris texte de la querelle pour les fustiger tous deux, et parmi ceux-là un autre étudiant de Toulouse, le poitevin La Popelinière, vaillant et loyal huguenot, se fit remarquer par sa sévérité dans la forme et au fond. Dans son *Histoire des Histoires*, p. 456, il les déclare « dépourvus d'esprit, de jugement, de mémoire et de toutes les conditions qu'un bon naturel y peut aporter : que fournis de hardiesse, à mal interprèter et pirement escrire ce qu'ils n'entendirent jamais. Et pour ce qu'à l'un, quelques mal considérez voyages, et à l'autre, une déréglée volonté d'escrire favorisèrent un peu leurs essais envers le vulgaire, qui ne veut et ne sçauroit prendre « le loisir de bien examiner aucune chose : ils se licen- » tièrent tellement à chafourrer le papier, que tous les » imprimeurs de Paris, préférant leur mal mesurée capa- » cité d'esprit à tous les ouvrages judicieux, s'employoient » comme à l'envi à les acheter, publier et faire veoir à » tout le monde. »

Et ainsi de suite pendant deux pages ! Avons-nous besoin de signaler le coup de patte donné aux libraires, aux ouvrages de vulgarisation ?

Mais emporté par ses ressentiments, le critique voulant trop prouver ne prouve rien. Il affirme que Thevet et Belleforest « n'ont jamais été bien instruits en leur jeunesse, et furent sans aucune valable expérience des choses de ce monde : pauvres d'ailleurs et desnués de tous les moyens que les plus advisés ont toujours nommé les æles de vertu, ces esprits universels toutefois ont passe sur toutes vacations. Il n'y a langue ni science qu'ils n'ayent profané, » et l'abattage continue sur un ton de plus en plus furieux. « Ils ont préjudicié à la jeu-

Digitized by Google

nesse et par conséquent à l'État. » Ils ont corrompu, falsifié la géographie et l'histoire, dans leurs escrits remplis d'ineptie. Le mot de la fin est contre Belleforest, « que la pauvreté fit parler comme un geai, c'est-à-dire comme une beste. »

Nous avons vu que Belleforest avait été, au contraire, bien instruit dans sa jeunesse, et cela doit nous mettre en garde contre son détracteur qui vécut et mourut pauvre et ne pouvait comprendre qu'à défaut de fortune capitalisée un écrivain put se créer des revenus. Cent ans plus tard La Bruyère exprimera les mêmes scrupules !

Que dirait-il, que dirait le farouche La Popelinière s'il revenait dans notre monde où les plus mauvais livres se vendent le mieux, où il y a des fabriques d'articles selon les besoins de la presse provinciale, où certains — après avoir excité au mépris des lois — passent à la caisse pour émarger à tant la ligne leur cri du cœur, leur appel à plus de justice !

La Biographie Michaud de 1845, qui est encore ce que nous avons de mieux, s'est rangée parmi les aristarques les plus sévères de Belleforest.

Pourtant il eut des amis qui le défendirent avec énergie durant sa vie, et qui, après sa mort, lui restèrent fidèles.

« C'est un homme de grande leçon, disait René de » Lusinge, dans sa *Manière d'écrire l'Histoire*, qui » n'ignore rien de ce que la vieille antiquité a laissé de » confus, dont il éclaircit les passages avec grand soin et » bon langage. »

Et Du Verdier Van-Privas : « Je tirais autant de con- » tentement de notre commerce de lettres que j'ai depuis » reçu de regret par son trépas... Son nom demeurera » immortel entre les hommes tant que le monde sera » monde, à cause des belles œuvres qu'il a faict. »

Ni cette indignité, ni cet excès d'honneur !

Digitized by Google

Belleforest ne fut certainement pas un de ces érudits à grande figure qui survivent dans l'histoire de la littérature et de la science. Très médiocre poète, traducteur hâtif des ouvrages qu'il vulgarisait, écrivain fécond et populaire, il eut le sort qui, dans la république des lettres, attend tous les auteurs de ce genre. Eux surtout donnent une réalité au dicton *habent sua fata libelli.* Combien nombreux sont les livres aimés de ma jeunesse que je vois déjà tombés dans l'oubli et vendus, selon le poids, aux fabricants de carton.

« Il nous faut du nouveau n'en fut-il plus au monde, » chantait-on, dans une opérette d'Offenbach. C'est de plus en plus le cri de la foule.

Mais, par exception, il est agréable à certains esprits, animés d'un soupçon de philosophie et d'un grain de curiosité, de rechercher, dans ce passé délaissé à jamais par une foule toujours plus grande, un de ces types qui eurent à juste titre leur heure de véritable célébrité, non moins, peut-être plus, que les trois quarts de nos académiciens actuels, sans excepter ceux du quarantième fauteuil, où l'on est porté par le suffrage universel.

Ce n'est pas, je pense, aux membres de la Société du Comminges à me blâmer d'avoir exhumé le souvenir de leur compatriote François de Belleforest.

Emile Cartailhac.

Digitized by Google

RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES

SUR LA

HAUTE VALLÉE DE LA SAVE

ÈRE PRÉHISTORIQUE

Le Monument (Soleil) de Cardeilhac

Un des monuments préhistoriques les plus remarquables de la vallée de la Save est certainement celui que nous avons découvert au commencement de l'année 1888. Il est situé sur l'un des plateaux de la forêt de Cardeilhac, à côté du chemin qui, de cette paroisse, conduit au Cuing et à Montrejeau, laissant à sa droite, et la dominant, la riche et belle vallée de la Save qui nous occupe.

Voisin de plusieurs tumulus — dont un fort remarquable — nul doute qu'il n'ait été, comme eux, témoin de réunions considérables et même de sacrifices humains en usage chez les Gaulois.

Connaissant le culte de ce peuple pour les sombres et vastes forêts et son habitude de tenir ses assises politiques dans les lieux les plus solitaires, on peut dire, sans être téméraire, que notre monument lui doit son origine. Il est incontestablement l'un des plus curieux de cette époque reculée, et peut-être est-il unique dans son genre. Ce qui est certain c'est qu'aucun auteur n'en signale de semblables. C'est une raison pour que je le fasse connaître et que j'en donne une description aussi exacte que possible.

Le centre se compose d'une circonférence qui n'a pas moins de 24 mètres de diamètre. Creusée un peu au-dessous du sol environnant, il semble qu'elle était ouverte de toute part, à la différence de nos tumulus qui sont toujours protégés par un profond et large fossé dont la terre a servi à leur érection.

Ce cercle à peu près régulier, si l'on peut en juger par ce qui nous en reste, coupait, en deux parties égales, trois allées ou tranchées, creusées dans le sol à une profondeur de 1 m 50 sinon davantage. Comme la plupart des monuments anciens, elles se dirigent de l'Est à l'Ouest, pour nous apprendre, peut-être, qu'à l'exemple de tous les autres peuples, nos aïeux attendaient le salut de l'Orient : *Quis suscitaverit ab oriente Justum?* [1]. — *Ab*

1. Isaïe, XLI, 2.

Digitized by Google

oriente adducam semen tuum[1]. — *Circumspice Jerusalem ad orientem et vide jucunditatem a Deo tibi venientem*[2].

Des levées de terre, s'élargissant d'autant plus qu'elles s'éloignent davantage du centre, séparent chacune de ces allées, égales en largeur et en profondeur. Quelques chênes rabougris, de la bruyère et des broussailles en couvrent la surface.

Le côté du monument qui regarde le Midi semble avoir eu une septième allée qui, joignant les levées A et B, passait à une petite distance du cercle si elle ne lui servait pas de tangente.

Une allée parallèle à la précédente se trouvait-elle du côté du Nord? C'est probable; mais elle a pu faire place au chemin qui, de ce point, se dirige vers le quartier voisin de la forêt, appelé le Tuco de las Mauthètes, et vers un superbe tumulus qu'enserrent deux profonds et sauvages ravins. Dans notre patois, le mot *tuco* signifie monticule, tumulus, et le mot *mauthètes* exprime la pensée de petites éminences artificielles.

Ces petites élévations, qui ont fait autrefois cortège au Tuco, ont complétement disparu; quant au Tuco lui-même qui les abritait toutes et les dominait, il est encore là, avec son fossé et sa couronne de chênes. Nul doute qu'il n'y ait eu ici une nécropole gauloise, à peu près semblable à celle d'Avezac-Prat dans les Hautes-Pyrénées.

Larges de 4 mètres, plusieurs des tranchées ont une longueur de 110 mètres; mais toutes me paraissent avoir été d'égales dimensions à leur origine.

Il n'en est pas de même des levées de terre qui les séparent. Ces levées ont à leur point de départ, au centre, une largeur moyenne de 4 à 5 mètres, et de 12 à 15 mètres à leurs points extrêmes. Ainsi que les allées, ces levées de terre forment comme les rayons d'un grand soleil qui aurait son foyer à la circonférence. Or, comme le soleil a reçu et reçoit encore de beaucoup de peuples les honneurs divins, ne pourrait-on pas supposer que le monument dont nous parlons était dédié à cet astre?

« De tous les cultes en honneur chez les anciens, celui du soleil tait incontestablement le plus répandu. Malgré les menaces et les châtiments réservés à ses adorateurs, nous le trouvons en vogue jusques chez les Israélites.

» Nous croyons que c'est lui, principalement, que les Phéniciens adoraient sous le nom de Baal et les Moabites sous le nom de Chamos, les Ammonites sous celui de Molac et les Israélites sous le nom encore de Baal et du roi du ciel. Ils ne séparaient pas son culte de celui de la lune qu'ils nommaient Astarté et la reine du ciel[3]. C'est sur les hauteurs, dans les bois, sur les toits des maisons qu'on les honorait.

» Gardez-vous bien, dit Moïse, lorsque vous élèverez les yeux vers le ciel et que vous verrez le soleil, la lune et tous les astres du ciel, de les adorer et de leur rendre un culte superstitieux,

1. Isaïe, XLIII, 5.
2. Baruch, IV, 36.
3. Deutér., IV, 19.

Digitized by Google

puisqu'ils n'ont été créés que pour le service des nations qui sont sous le ciel. Ailleurs, il condamne à mort ceux qui se laissent aller au culte des dieux étrangers, du soleil et de la lune[1].

Josias, roi de Juda, ôta du temple du Seigneur les chevaux et brûla les chariots que les rois ses prédécesseurs y avaient consacrés au soleil[2]. Job dit qu'il a regardé comme un très grand crime, et comme un renoncement au Dieu très-haut, de baiser sa main en signe d'adoration lorsqu'il a vu le soleil dans toute sa beauté et dans tout son éclat[3]. Ezéchiel vit en esprit, dans le temple du Seigneur, vingt-cinq hommes de Judas qui tournaient le dos au sanctuaire et qui avaient le visage tourné vers l'Orient et adoraient le soleil à son lever[4]. » *(Dict. d'Ecriture sainte.)*

« Chez tous les peuples polythéistes de l'antiquité, le soleil, » grande et intarissable source de lumière et de chaleur, occupait » un des principaux rangs dans la religion. » Sous des noms divers, tous les peuples anciens et quelques peuples modernes lui ont voué un culte particulier. Il serait trop long de signaler tous les noms dont on l'a honoré, rappelons seulement que certains peuples, et parmi eux les Pamphiliens et les Crétois, nommèrent le soleil Abellion.

Si vous étudiez la mythologie des anciens, vous trouverez que chaque divinité avait toujours son emblème. La foudre était celui de Jupiter, le bouclier et l'épée celui de Mars, et la balance celui de la Justice. Cérès porte une gerbe d'épis, Hercule la massue, et Neptune son trident, etc.

J'ai là, sous les yeux, de nombreuses médailles antiques, qui viennent corroborer à merveille notre sentiment. L'une me montre le Nil personnifié, commandant aux eaux du fleuve qui porte ce nom; l'autre, le Dieu Ibis des Egyptiens, sous la forme d'un oiseau. Là, c'est Priape veillant à la garde des jardins, assis sous un arbre touffu; et là, c'est le cheval sacré des Syriens, que je vois souvent prosternés en face d'un soleil radieux.

Nous l'avons longuement démontré ailleurs, le Dieu Arpen, *Arpenni Deo*, était adoré à Cardeilhac; un autel votif, dérobé à notre église en 1881, en fait foi. Nous poursuivons la revendication de cet objet historique avec la persévérance et l'espoir que donnent la justice. Il y a trente ou quarante ans, on découvrait des substructions antiques et des instruments de sacrifice au milieu d'un quartier auquel le dieu Arpen a laissé son nom. C'étaient là, sans aucun doute, le temple et l'autel de cette divinité topique.

Il en est de même du dieu Abellion, *Abellioni Deo*, dont l'autel ornait, jusqu'en ces derniers temps, le tympan de la porte de notre église du XV^e^ siècle. Or, puisque le soleil recevait, çà et là, les honneurs divins, sous le nom d'Abellion, ne pourrait-on pas supposer que l'autel de cette divinité — naguère soustrait à notre église, comme le précédent, ou aliéné par des gens sans qualité,

1. Deutér., XVII, 3, 4, 5.
2. Regum, IV, XXIII, 11.
3. Job, XXXI, 26, 27, 28.
4. Ezech., VIII, 16.

Digitized by Google

pour des raisons que je veux ignorer — ne peut-on pas supposer, disons-nous, que le monument préhistorique qui nous occupe, avec sa forme d'un grand soleil, était l'emblème d'Abellion que nos pères auraient adoré dans notre belle et vaste forêt de Cardeilhac? Je me contente de poser la question, laissant à de plus compétents le soin de la résoudre.

Quiconque s'est un peu occupé d'histoire ou d'archéologie, connait plus ou moins le monument merveilleux de Karnac, composé de plus de 1,200 pierres brutes sur onze lignes parrallèles. Ce sont autant de menhirs, différents de forme et de hauteur.

On connait également les alignements d'Ardeven. Ceux de Cougny « paraissent avoir formé des clôtures sur les bruyères de » cette commune et limité certains chemins. »

« Les alignements de Pennarck offrent quatre rangs de pierres, courant du levant au couchant et formant trois allées. »

Remplacez ces alignements de monolithes par des levées de terre, dans les pays où la pierre est rare, et vous aurez des monuments presque semblables au nôtre et qui ont certainement une origine et une destination communes.

Cette substitution, commandée souvent par la force des choses à l'époque reculée qui nous occupe, nous l'avons déjà expliquée dans notre étude sur les tumulus. Nous ne reviendrons donc pas sur cette matière; mais si, pour convaincre les incrédules il fallait le sentiment d'un homme qui fait autorité en cette matière, je les engagerais à méditer ces paroles de M. de Caumont :

« Les pierre alignées étaient quelquefois remplacées par des » remparts ou fossés en terre. On a trouvé en Bretagne et » ailleurs, mais assez rarement, des levées de terre parallèles » dirigées de l'est à l'ouest et du nord au midi qui offraient, » quant à cette disposition, de l'analogie avec les alignements de » pierre et semblaient en tenir lieu. »

L'ABBÉ COURET

ancien curé de Montmaurin et de Cardeilhac.

Digitized by Google

EXCURSION EN COMMINGES

des Sociétés archéologique et historique

DE TARN-ET-GARONNE ET DE GASCOGNE

5, 6 ET 7 SEPTEMBRE 1892

VALCABRÈRE. — SAINT-BERTRAND. — BAGNÈRES-DE-LUCHON
SAINT-AVENTIN. — CAZAUX. — SAINT-BÉAT

La Société archéologique de Tarn-et-Garonne et la Société historique de Gascogne, qui a son siège à Auch, s'étaient donné rendez-vous, cette année, dans notre Comminges. L'une et l'autre désiraient le visiter depuis longtemps. Elles y sont venues ensemble aussi fraternellement qu'elles étaient allées à Bordeaux, il y a deux ans.

Comme toute la seconde partie de notre livraison est consacrée à cette excursion qui laissera aux Commingeois le meilleur souvenir, nous allons d'abord donner l'Invitation à l'excursion due à la plume élégante, et bien gracieuse pour notre contrée, de M. l'abbé Fernand Pottier, et l'Itinéraire qui l'accompagnait, moins les illustrations charmantes dont il était orné au moment de sa distribution. La destruction trop hâtée des clichés aura privé notre *Revue* des jolis dessins de notre habile et distingué confrère M. Maurice Gourdon.

Un programme, artistique aussi dans un genre plus fantaisiste, avait été distribué en même temps au nom de la Société de Gascogne. Le même obstacle matériel s'est opposé à sa reproduction.

Puis viendront les comptes rendus et les diverses communications faites aux séances de Saint-Bertrand et de Luchon.

Digitized by Google

Société archéologique de Tarn-et-Garonne

Montauban, 8 août 189?.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Vous l'avez appris par une précédente lettre, nos « Manœuvres d'Automne » vont s'effectuer dans le Comminges.

Parmi les onze *élections* dépendantes de la Généralité de Montauban — de 1642 à 1716 — nulle n'avait revêtu plus verdoyante parure et porté au front plus haute couronne, faite de rochers et de glaciers; nulle n'avait été arrosée par des eaux plus vives et plus salutaires. Virgile eût trouvé là les frais tableaux de ses églogues, et le Dante les âpres inspirations de son génie.

Mais aussi, quelle place de choix pour le Comminges, au cœur même des Pyrénées françaises!

Je ne prétends pas, dans ces lignes rapides, éblouir votre regard en dévoilant les splendeurs de nos montagnes: pourrait-on, sans les voir, les admirer comme il convient?

Sommets divinisés, l'excuse des pauvres païens qui vous consacrèrent des autels se trouve dans votre beauté!

DIS MONTIBVS

S'il est malaisé de dépeindre cette région privilégiée, il serait plus facile d'en retracer l'histoire et d'en mentionner les monuments, si l'espace ne faisait défaut.

Je reviendrai sur ce double sujet dans un programme destiné aux excursionnistes; il me suffit, pour l'heure, dans ce vieux pays des Convènes, colonisé par Rome, de saluer, placée fièrement sur un monticule, la noble cathédrale de Saint-Bertrand. Elle surgit au milieu des ruines

Digitized by Google

du *Lugdunum Convenarum*, debout quand Comminges, ses comtes et ses évêques ont disparu. Au bas du coteau, les ruines d'un amphithéâtre romain ; plus loin, dans la vallée, Saint-Just de Valcabrère, une basilique bâtie de débris antiques.

Il est vrai d'ajouter que des noms et des faits inscrits sur des marbres nombreux, sont encore les témoins du passé.

Maintenant, j'ai hâte de vous annoncer une heureuse nouvelle : des membres de la Société historique et archéologique d'Auch — nos hôtes appréciés du mois de mai dernier — doivent se joindre à nous.

Le point de concentration des deux compagnies gasconne et quercynoise est Montrejeau ; l'objectif Valcabrère, Saint-Bertrand de Comminges, Luchon, Saint-Aventin, Cazaux en Arboust, Saint-Béat ; la dislocation se fera à Marignac.

Plusieurs des Sociétés savantes, nos amies et nos voisines, seront représentées, et des archéologues de haut mérite marcheront dans nos rangs, je devrais dire à notre tête, pouvant nommer entre autres : MM. Anthyme Saint-Paul et Bladé.

Notre phalange sera accueillie aux pieds des monts par les présidents et des délégués de la Société des études du Comminges, de l'Association pyrénéenne ; dans le groupe formé par eux nous retrouverons avec joie un confrère fidèle, M. Alphonse Couget.

Je souhaite votre adhésion à ce plan de campagne de trois jours : il me semble digne des efforts que vous tenterez pour vous rendre libre du 5 au 7 septembre.

Et cela dit, je vous assure, Monsieur et cher Confrère, des sentiments très vifs dans lesquels je demeure votre affectionné et dévoué Président.

Le Président,

Fernand POTTIER, *Ch. hon.*,

Correspondant du Ministère.

Digitized by Google

ITINÉRAIRE

Le Trajet

La Garonne, en courant vers l'Océan, trace un chemin, de son bassin large et vert, il conduit en Comminges. Suivons-le.

Après les clochers en briques de Toulouse, voici, de même école et du XV^e^ siècle, celui de Muret; puis le château François I^er^, de Saint-Elix. Non loin de Cazères, au sommet d'une colline, le manoir Saint-Michel; près du fleuve, dans des champs cultivés, Martres-Tolosane, gisement inépuisable de trésors lapidaires.

Boussens. — C'est déjà le Comminges Languedocien, l'avant-garde des montagnes apparait, les crêtes portent des ruines féodales: Châteaux de Roquefort, de Bélesta, de Montpezat, et, en vue les unes des autres, des tours à signaux; presque rien de l'abbaye cistercienne de Bonnefont, fondée en 1136.

L'église collégiale de Saint-Gaudens domine Valentine de sa tour romane. Bientôt, à gauche de la voie, il faut chercher du regard la pile de Labarthe; elle abrita une statue de Mercure, dieu protecteur des voyageurs, *Lares viales*. La plaine de Rivière relie Saint-Gaudens à Montrejeau, bastide royale de 1272.

Valcabrère *(Vallis Caprarum)*

Les Celtibères peuplaient le territoire de Comminges lorsque les Romains y vinrent vers 72 (av. J.-C.), sous la conduite de Pompée. Ceux-ci formèrent l'agglomération des Convènes, dont *Lugdunum Convenarum* fut le centre. Jules César fit une colonie romaine de ce beau pays; du cœur des Pyrénées centrales elle s'étendait au loin dans les vallées fertiles.

Digitized by Google

Après une ère de prospérité, *Lugdunum* — aujourd'hui Valcabrère — fut détruit par les Vandales vers 410 ; de la domination des Goths il passa au royaume d'Orléans. La citadelle avait résisté, pour succomber en 585, livrée par trahison à Léodégésile, lieutenant de Gontran, roi de Bourgogne. Son défenseur, Gondevald, fils de Clotaire Ier, fut massacré sur le rocher célèbre de Matacan, au bas de l'enceinte romaine.

De la ville antique il subsiste quelques pans de murailles, les assises d'un amphithéâtre, puis des inscriptions, des chapiteaux, des frises, utilisés dès le Ve siècle pour bâtir Saint-Just.

« Cette église, dit M. de Laurière, avec ses restes antiques, sa construction d'une époque à coup sûr antérieure au XIe siècle, son beau portail du XIIe, son autel de 1200, et l'édicule qui le surmonte (XIVe) est un monument unique en France. C'est à lui seul un véritable musée. » Elle renferme une pierre tumulaire bisome, monument chrétien du plus haut prix ; on lit sur les arcs :

VAL· SEVERA· EGIT· ANNOS· XXX· RECESSIT· III· NON·
IVL· RVFINIO· ET· EVSEBIO· CONSS
PAC· PATROCLVS· PRAESBYTER· SIBI· IN· PACE· XPI

Saint-Bertrand-de-Comminges

Convertie par saint Saturnin, la capitale des Convènes reprend vie sous un grand évêque, saint Bertrand, des seigneurs de l'Isle-en-Jourdain. Tout est chrétien sur le haut de ce monticule, debout avec sa cathédrale, quand le paganisme est enseveli à ses pieds. Il est vrai, la ville est déserte : plus de Chapitre et plus d'Evêque. On pénètre par la porte Cabirol, et en tournant la tête au delà des murs étroits, quelle spendeur pour le regard ébloui ! Ce sont les contre-forts verdoyants des Pyrénées, et au-dessus les cimes vaporeuses et les glaciers à reflets d'argent.

Un marbre, encastré, porte la taxe du poisson en 1661.

Digitized by Google

Le dernier palais épiscopal est à droite ; à gauche le reste de la maison Bridaut, dont un antiquaire a acheté la porte.

Eglise. — La tour et la première travée remontent à la fin du XI[e] siècle. Bertrand de Goth, trouvant cette église insuffisante, en 1304, en commença la reconstruction terminée en 1350 par l'évêque Hugues de Castillione. Le magnifique tombeau de ce prélat est placé dans la nef. L'adoration des Mages occupe le tympan de la porte, surmontée d'une tour carrée. Sur le linteau, les douze apôtres, comme autrefois à Saint-Aventin.

La nef a 25 mètres d'élévation, 53 m. 92 c. de longueur, 15 m. 54 c. de largeur. Dans les onze chapelles, de belles verrières, d'anciens rétables. On doit à Henri de Mauléon, dont les armes : *de gueules au lion d'argent*, sont partout, les boiseries du chœur et l'autel, inauguré par lui en 1535. Quel précieux spécimen de *l'art du bois* à la Renaissance : sculpture et marqueterie. Le jubé, la chaire et le buffet d'orgue sont du même travail. On a cru pouvoir attribuer l'œuvre aux Fiancette, les ancêtres du baron Fiancette d'Agos, le dévot et érudit historien de saint Bertrand, de son église, de son culte. Il aurait pu user, comme Henri de Mauléon, des trois lettres enlacées O. A. T, *omnis amor tecum*.

Des saints et les sibylles ornent les dossiers des stalles. Le siège épiscopal est digne de remarque.

Le maître-autel est en marbre de Sarrancolin ; le rétable représente l'histoire de Jésus-Christ et celle de la Vierge, histoire figurée par cent quinze personnages. Pourquoi est-il repeint à neuf ?...

Les reliques de saint Bertrand sont conservées dans un tombeau adossé à l'autel, élevé par le cardinal de Foix au XV[e] siècle, des peintures historiées le couvrent.

Le trésor, très diminué, conserve deux mitres du saint fondateur ; une admirable chape, brodée, aurait été donnée par le pape Clément V ; l'autre appartint, croit-on, à saint Bertrand ; des gants du XIV[e] siècle, et des sandales

Digitized by Google

pontificales trop restaurées ; *l'alicorne* de saint Bertrand, hampe de sa crosse ; une volute en bronze doré et un coffret de cuivre repoussé.

Le cloître roman est peuplé de tombes et d'inscriptions tumulaires du moyen âge ; c'est une précieuse galerie iconographique et épigraphique.

De Loures à Luchon les sites sont superbes. Regardez à gauche, avant l'étroite vallée, sur la hauteur, la vieille demeure des Barbazan, au-dessous un lac et des bains. Des bains encore à Sainte-Marie et à Siradan.

A Estenos, la Garonne, venant de « polir du marbre au val d'Aran », reçoit les eaux vives de la Pique.

Luchon

Là, M. Gourdon, un archéologue militant, a découvert ou recueilli des témoins de tous les âges ; là, des cromlechs sur les plateaux, des habitations lacustres dans le bas. Strabon qualifie de « magnifiques » les thermes Onésiens ; ils seront déclarés les plus beaux après ceux de Naples ; et leur fière devise le dira : *Balneum Lixonense post Neapolitense primum.*

Les montagnes et les sources avaient leurs autels, aussi bien ELIXON, la divinité topique, que les Nymphes dont vous voyez le cippe votif découvert dans les bains romains. Le savant et regretté Julien Sacaze a publié 63 inscriptions pour Luchon seulement, et a pu écrire : « Je ne connais pas d'épigraphie plus riche, plus intéressante, plus nationale. »

Après vingt siècles Luchon demeure « la reine des Pyrénées. » Le grand intendant d'Etigny a tracé au galop de ses dragons la belle avenue qui de la vieille ville conduit aux Thermes, habilement rebâtis, en 1848, sous l'intelligente administration de M. Soulerat, par l'architecte Chambert, notre compatriote. Romain Caze, élève d'Ingres, a peint le vestibule.

Digitized by Google

Saint-Aventin

Pour gravir les pentes conduisant de Luchon à Saint-Aventin, la route est sinueuse ; à chaque tournant c'est un nouvel enchantement pour la vue : la Neste d'Oueil est écumante et limpide, dans son lit profond ; du flanc de la montagne se détachent Cazarilh et Trébons ; plus loin la tour de Castel-Blancat garde l'entrée de la verdoyante vallée d'Oueil ; plus haut encore les monuments mégalithiques d'Espiaux.

Saluons, devant une petite chapelle, la trace du pied du martyr Aventin fuyant les Sarrasins ; elle est empreinte sur le roc. Bientôt son église se dresse au-dessus du village. Elle est intacte avec ses deux tours, ses absides et ses trois nefs, sa célèbre grille en fer forgé du XII[e] siècle. Des peintures de la même époque, au sanctuaire, sont cachées par un rétable, les fonts baptismaux avec dossier et dais de bois peint, sont du XV[e] siècle, de belles cloches de la même époque. Le buste du Saint, en partie d'argent (XVI[e] siècle avancé) est dû à un orfèvre toulousain.

Le portail de marbre n'a point été modifié ; le tympan est garni par un Christ à l'auréole soutenue par les Évangélistes *angélisés*. Le linteau a perdu ses Apôtres, trois d'entre eux ont été retrouvés par nous. Sur les chapiteaux historiés on remarque le martyre de saint Aventin, en regard Magdeleine aux pieds de Notre-Seigneur et le Massacre des Innocents.

Un bas-relief de grand caractère représente la Vierge-Mère offrant aux fidèles Jésus bénissant, assis sur ses genoux. Comme dans un grand nombre d'églises des Pyrénées, des cippes et des autels antiques sont entrés dans la construction.

Cazaux en Arboust

Sa petite église romane, à tour carrée, est surtout remarquable par des peintures du XV[e] siècle, remises

Digitized by Google

en valeur par l'habile pinceau de M. Bernard, peintre et archéologue.

Sanctuaire. — Sur la voûte le Christ, les évangélistes, des anges ; au-dessous l'Assomption entre deux groupes de Saints. — Les mystères de la vie de la Sainte-Vierge et de Notre-Seigneur.

Voute de la nef. — 1re travée, Couronnement de la Mère de Dieu, — Création, — Chute d'Adam. — 2e travée, Jugement dernier, — Triomphe de la Croix, — Récompense et Châtiment.

Sur les murs latéraux de la nef : saint Michel, saint Antoine, saint Georges, saint Christophe. Des inscriptions en roman déterminent les sujets, en voici plusieurs exemples.

BECI : LO : CORONAMENT : DE : NOSTRA : DAMA
COM : SENT : JOHAN : PREDICABA : AU : POBLE : ET : FOC : PRES : PER : HERODE
CM : I·H·S : CREEC : EBA : DEV : COSTAT : DE : ADAM
COM : LANGEL : GETE : ADAM : EBA : DE : PARADIS : TARECTE

On trouve aussi des textes latins ; pour le Jugement dernier, *Surgite, mortui, venite ad judicium. — Ite, maledicti, in ignem æternum...*

Deux personnages à genoux peuvent indiquer les donateurs.

Saint-Béat

Quatre kilomètres séparent Marignac de Saint-Béat. Les géologues constatent dans ce parcours la juxtaposition de terrains très divers : granit, ophite, roches calcaires. C'est la la route d'Espagne : la ville, autrefois *Passus lupi*, s'appela *clef de France*. Un château-fort du XIIe siècle, repris au XVe, protège maisons et église. Celle-ci fut bâtie par des moines à la fin du XIe siècle ; trois nefs se terminent par des absides ; sur le tympan de sa petite porte on voit le Christ et les Évangélistes, elle renferme des reliques précieuses.

Digitized by Google

Saint-Béat a fourni à la Gaule et donne encore à la France du marbre statuaire ; nous lui devons des chefs-d'œuvre de tous les temps, et aussi la dernière halte de nos « manœuvres d'automne. »

F. POTTIER.

RELATION DE L'EXCURSION

LE 5 SEPTEMBRE

à Saint-Just de Valcabrère et Saint-Bertrand de Comminges

L'excursion dont on vient de lire l'annonce et l'itinéraire a eu lieu, en effet, le 5 septembre, favorisée par un temps propice à souhait.

Nos confrères de Montauban et du Quercy, composant la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, arrivaient sous la conduite de leur président M. l'abbé Pottier[1], organisateur hors ligne pour ces sortes d'expéditions[2], toujours attrayantes et instructives, spirituellement appelées par lui « manœuvres d'automne », dont on l'a si bien surnommé « le général ».

L'aimable et pacifique cohorte a « opéré sa jonction » en gare de Montrejeau, avec la Société historique de Gascogne, dirigée par M. l'abbé de Carsalade du Pont[3].

Plusieurs membres du Bureau de la Société des études, MM. Alphonse Couget, Baptiste Abadie et Maurice

1. M. le chanoine Pottier, inspecteur d'archéologie, correspondant du ministère de l'Instruction publique, officier d'Académie.

2. La liste de ces excursions annuelles est déjà longue, car la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, reconnue d'utilité publique, a brillamment célébré, l'an dernier, ses « noces d'argent. »

3. M. l'abbé de Carsalade du Pont, secrétaire général de l'archevêché d'Auch, officier d'Académie, commingeois d'origine et membre de notre Société, nous permettra de rendre hommage à son érudition, à l'activité et au talent dont il fait profiter sans cesse la Société historique et des archives de Gascogne.

Digitized by Google

Picot — auxquels s'étaient joints, entr'autres confrères, M. Montoussé-Dulyon et M. le chanoine de Saint-Denis Fabre-d'Envieu, ancien professeur à la Sorbonne — s'étaient rendus au devant d'elles jusqu'aux abords de la basilique Saint-Just, avec M. le curé de Valcabrère désireux de leur faire lui-même les honneurs de sa vieille église.

Parmi les compagnons du savant abbé Pottier se trouvait un commingeois de race et de cœur, M. Anthyme Saint-Paul, bien connu dans le monde des érudits par ses belles études sur l'architechtonique religieuse et civile au moyen âge. Il était tout indiqué pour diriger nos visiteurs dans leur exploration à travers les richesses artistiques et archéologiques d'une région qui lui fut de bonne heure si familière, et trop aimable pour décliner une tâche qui lui incombait si naturellement: noblesse oblige.

Avec un tel guide, rien de ce qui mérite à un degré quelconque de fixer l'attention, dans cette curieuse basilique de Saint-Just « qui porte le cachet d'une haute antiquité » et dont on a pu dire que, « prise dans son ensemble, elle est un monument unique en France », n'est passé inaperçu. M. Saint-Paul nous en a signalé, nous en a fait admirer les innombrables détails. Les larges tailloirs des chapiteaux aux pans évasés s'encadrant dans des moulures sans baguettes, aussi bien que l'appareil étroit et allongé des assises de pierre, permettent de fixer approximativement l'âge de cet édifice et d'en faire remonter la construction à l'époque carlovingienne.

Le portail dont les statues, les sculptures et le symbolisme fournissent encore matière aux dissertations; l'appareil des maçonneries; les débris de marbres antiques encastrés dans les murs; le curieux autel du XIII^e^ siècle surmonté d'un édicule à deux étages, de disposition analogue à celle de l'autel et de la châsse de la Sainte-Chapelle à Paris; l'inscription de Julius Atticus à Julia Salviola sur le portail du cimetière; celle découverte par

Digitized by Google

Julien Sacaze et M. Otto Hirschfeld, en 1885, sur un contrefort de la basilique ; le chapiteau creux trouvé dans l'autel par M. Bernard, de Luchon, et qui renfermait avec des reliques un parchemin indiquant la date de la consécration de l'autel, en 1200, par l'évêque Raymond-Arnaud Ier [1] ; autant de sujets qui ont tour à tour donné lieu à l'échange d'observations du plus haut intérêt, et sur lesquelles nous ne saurions nous appesantir sans outrepasser les bornes assignées à un simple compte rendu.

Nous ne nous éloignerons pas cependant de cette noble église, véritable relique monumentale du Comminges, sans exprimer le regret causé par l'absence à Valcabrère de M. de Laurière, l'éminent secrétaire général de la Société française d'Archéologie. On avait annoncé, on espérait sa venue ; l'état de sa santé le retint à Luchon ; mais les pages remarquables qu'il a consacrées à l'église de Saint-Just, dans sa relation du Congrès tenu en 1874 à Toulouse, étaient présentes à la mémoire de tous.

***

A trois heures et demie, les excursionnistes, arrêtés en face de la porte Cabirole, contemplaient un instant avec admiration la magnifique plaine au milieu de laquelle émergent du sein de la verdure le village et le château historique de Barbazan, que couronnent au midi les cimes pyrénéennes et que féconde la Garonne de ses eaux abondantes et limpides. Quel flot de souvenirs montait à la pensée, en présence de cette nature luxuriante que le soleil à cette heure inondait de ses chaudes clartés !

Dans ces campagnes sillonnées par de larges voies romaines s'élevaient autrefois de toute part de fastueuses villas ; au pied de ce roc s'étalait jadis une cité splendide que les maîtres du monde avaient enrichie des plus pré-

1. Cet évêque est nommé dans les chartes de l'abbaye de Bonnefont en 1197, 1203 et 1204.

Digitized by Google

cieux priviléges; dans ses rues bordées de superbes édifices s'agitait une population nombreuse. Mais, ô vicissitude des choses humaines! les Barbares s'avancèrent, après les Vandales les Visigoths, après les armées d'Alaric celles des princes mérovingiens, et malgré la vaillance des Convènes toutes ces magnificences s'abimèrent dans une ruine aussi lamentable que la ruine de Troie : *Quomodo ceciderunt fortes ?...*

Après une courte halte, les congressistes s'engagèrent dans les rues tortueuses de Saint-Bertrand, et bientôt ils s'arrêtaient avec respect au pied de la haute tour qui se dresse, imposante et hardie, au seuil de la cathédrale de Comminges.

M. Anthyme Saint-Paul, invité à reprendre le rôle dont il s'était si gracieusement acquitté à Saint-Just, a signalé tout d'abord ici la juxtaposition des styles : le *roman* au porche, à la tour, à la première travée qui datent du XII^e^ siècle; et le *gothique*, avec le beau vaisseau commencé sous le pontificat de Clément V.

Le portail de marbre, élevé au-dessus de huit marches usées par les pas des pèlerins, mériterait une longue description. Six colonnes à chapiteaux naïvement sculptés soutiennent son arcade romane. Sur l'attique du tympan les Mages sont représentés inclinant devant le divin Enfant leurs têtes couronnées, et sur l'architrave, soutenue au milieu par une colonne de marbre, se détachent, en bas-relief, les figures des douze Apôtres. Diverses inscriptions sont en outre gravées sur ce portail. Elles ont fait le lendemain, à Luchon, l'objet d'une importante communication de M. de Laurière, dont on lira le texte parmi les documents consignés à la suite de ce compte rendu.

A mesure qu'on avance dans l'intérieur, l'admiration redouble; mais il faut renoncer à relater toute les remarques qui sont faites, toutes les impressions qui sont ressenties au cours de cette visite, et surtout l'émotion religieuse qui se dégage de ce lieu sacré, pénètre et sou-

Digitized by Google

lève insensiblement les âmes. Sur la terre que nous foulons, ce fut un disciple des Apôtres, Saturnin, qui planta le premier l'arbre de la Croix et imposa les mains au premier évêque de Comminges. Le martyre et la persécution désolèrent cette église. Pendant des siècles, ses pontifes, devenus nomades, durent, comme nos évêques missionnaires, abriter leur houlette pastorale dans des résidences demeurées jusqu'à ce jour ignorées. Enfin Bertrand de l'Isle parut et, avec lui, pour le diocèse se levèrent des jours meilleurs. Il jeta les fondements d'une nouvelle ville et d'une cathédrale qu'il ne devait pas finir. Un grand pape, Bertrand de Got, l'un de ses successeurs sur le siége de Comminges, posa la première pierre de l'imposant édifice que nos yeux contemplent en ce moment, et qu'Hugues de Chatillon — dont on admire le mausolée en marbre blanc à l'entrée de la chapelle N.-D. de Pitié — eut la gloire d'achever au XIV^e^ siècle. Mais nul n'a laissé de plus magnifiques traces de sa munificence que le dernier évêque élu par le chapitre [1], Jean de Mauléon, à qui on est redevable des riches boiseries de l'orgue, et de celles du chœur qui forment, selon la pittoresque expression de M. Roschach, une seconde église ciselée au milieu de la cathédrale.

Si riches, en effet, qu'elles défient toute description : « Un véritable peuple de statues, de figurines, de médaillons anime au-dedans comme au-dehors les splendides murailles du chœur. Quelques-unes de ces sculptures sont des merveilles d'exécution. L'artiste n'a pas laissé une place où la vie ne palpite. Personnages de la Bible, de l'Evangile et de la légende, Vertus philosophiques et Vertus chrétiennes, Prophètes et Pythonisses, Rois et Martyrs, toutes les poésies et tous les types semblent s'être confondus dans cette inspiration puissante » [2].

De l'église on monte à la sacristie pour y visiter ce

1. Le concordat signé par le pape au 16^e^ siècle anéantit le droit d'élire lui-même son évêque, dont le chapitre avait joui jusqu'alors.

2. Roschach, *Foix et Comminges*, Paris, Hachette, 1862.

Digitized by Google

qui reste du « Trésor », c'est-à-dire une chape de Clément V, une mitre, des gants, des sandales du moyen âge, un vieil anneau épiscopal, un crochet de crosse, un coffret du XIVe siècle en cuivre repoussé dont l'inscription gothique se prête à trois versions : « pour l'amour de ma dame je combats sous cette livrée », ou bien : « pour l'amour de ma dame je combats contre cette vibre (monstre) » — il y a dans le dessin une sorte de chimère, — ou encore : « pour l'amour de ma dame je combats avec cette épée »; et cette corne de licorne, que surmontait la crosse de Bertrand de l'Isle, et dont une note de M. Couget, insérée plus loin, fera connaitre les étranges péripéties.

On est passé ensuite au cloitre, monument du XIIe siècle, mais dont la partie adhérente à l'église a été évidemment remaniée lors de la construction du grand vaisseau actuel.

Là reposent plusieurs chanoines, un chevalier, un évêque de Comminges, tous du XIIIe et XIVe siècles. Inscriptions, colonnettes, chapiteaux, tout a été l'objet du plus compétent examen, sans oublier l'épitaphe caractéristique sur laquelle il est encore permis de disserter, avec son jeu de mots : *Rosa mundi, non rosa munda.* (V. *Revue de Comminges*, t. I, p. 145.

Après avoir longuement admiré le ravissant panorama qui, de la partie ouverte du cloitre, se déploie sur le vallon et sur les montagnes de Barousse, on s'en allait — non sans esprit de retour ainsi qu'on va voir — visiter les anciens remparts et les deux portes de la ville où apparaissent, dispersés çà et là, tant de vestiges romains mêlés à ceux du moyen âge... Que de souvenirs évoqués depuis la fondation de la citadelle des Convènes jusqu'à sa destruction et à l'épisode tragique du rocher de Matacan; puis, à partir du relèvement de la cité par l'évêque Bertrand de l'Isle, canonisé par Alexandre III en 1303, jusqu'au moment où « la thébaïde des chanoines » était déchue, probablement à jamais, du rang de ville

Digitized by Google

épiscopale, pour n'être plus qu'un modeste doyenné... pas même aujourd'hui un chef-lieu de canton !

Devant la porte Cabirole — où l'on s'entretenait avec le très érudit M. Bladé de l'inscription romaine — notre aimable confrère M. Xavier de Cardailhac a eu un mot heureux. Regardant avec nous la louve sculptée à côté de la dédicace à l'empereur Claude : « Voilà bien, a-t-il dit, l'extrait de naissance de la cité des Convènes. »

***

Vers six heures, on se réunit dans la vaste salle de la mairie, mise avec empressement à la disposition du petit congrès par l'autorité municipale. Quelques dames, que n'effraient ni l'archéologie ni l'histoire, étaient au premier rang de l'assemblée.

C'est ici le moment de réaliser notre désir de consigner dans nos annales commingeoises, comme un mémorial précieux de la journée, les noms des visiteurs venus parmi nous du Quercy et de la Gascogne.

S'étaient groupés, pour l'excursion, autour de M. l'abbé Pottier, président : MM. Dumas de Rauly, archiviste départemental de Tarn-et-Garonne ; Buscon, avocat, trésorier de la Société, Paul de Fontenilles, secrétaire général de la Société française d'Archéologie, le chanoine Fourment, Paul Fontanié, avocat, Pouillot, inspecteur d'Académie, capitaine Poussy, de Lahondès, président de la Société archéologique du Midi de la France, de Malafosse, Dr Coste, médecin principal, Dr Lafitte, Dr Cougoureux, de Cassaigneau de St-Félix, comte de Parazols, Carrière de Maynard, Armand Reboulet, colonel Forel, Henry Soubies, l'abbé Galabert, Paul Rigot, X. de Cardailhac, inspecteur de la Société française d'Archéologie, l'abbé Oulés, de Bernard, J. de Severac, Bouis, ancien magistrat, Ernest Moing, l'abbé Ferrand, l'abbé Stanislas Pons, Germain Olivier, l'abbé Bacalerie, Adrien Constans, Henri Peyronnet, Louis Foch, Henri Rigot, J. Tavaillon.

Digitized by Google

Avec M. le chanoine de Carsalade étaient venus de Gascogne : MM. Bladé, membre correspondant de l'Institut, Lavergne, inspecteur de la Société française d'Archéologie, l'abbé Breuils, Journet, Solirène, avocat, de Frétard d'Escoyeux, directeur des Postes, Cabrol, inspecteur, St-Martin, avocat, Dr Serres, l'abbé de Castelbajac, Despaux, Lozes Marcellin, Lozes Albert, de Brux, Dellas, receveur des Domaines, Daudoux, conducteur des ponts-et-chaussées, Calcat, juge d'instruction, Dupuy, Biros, Gardères, Lavergne Hippolyte, Saverne, Castéra Raymond, Gardères Cyr, Castéra, conducteur des ponts-et-chaussées.

Pour la Société des études du Comminges, à MM. Alphonse Couget, vice-président et archiviste, Baptiste Abadie, secrétaire général, Maurice Picot, ancien directeur départemental des Postes, trésorier, Montoussé-Dulyon, officier d'Académie, ancien chef du cabinet du ministre de l'Instruction publique, chanoine Fabre d'Envieu, s'étaient joints : MM. Lacroix, supérieur de Polignan, Roquebert, doyen de Saint-Béat, Georges Couget, Maubé, doyen de Saint-Bertrand, l'abbé Compans, ancien vicaire général de Bordeaux, l'abbé Hazera, doyen de Ste-Marie (Labastide-Bordeaux), François Veuillot, le jeune et très distingué journaliste, et Bernard, de la Société française d'Archéologie, qui avait amené le savant allemand Dr Joseph Partsch, professeur de Géographie à l'Université de Breslau. MM. Anthyme Saint-Paul et X. de Cardaillac, venus avec le Quercy, sont aussi des nôtres et nous n'aurions garde de ne pas les revendiquer.

En l'absence bien regrettée de M. le baron de Lassus, président de la Société, retenu au loin quand il eût été si heureux de faire à tant d'hommes distingués les honneurs de sa demeure à Montrejeau et de sa contrée elle-même, M. Alphonse Couget fut chargé de présider la séance, et il souhaita en ces termes la bienvenue à ses confrères de Montauban et d'Auch :

Digitized by Google

Discours de M. Couget

« Mesdames, Messieurs,

» Ce n'était pas à moi que revenait l'honneur de vous souhaiter la bienvenue, et ce qui me le procure c'est uniquement la dévolution hiérarchique...

» Notre compagnie commingeoise, si heureuse de vous recevoir, étant en ce moment privée de son chef, vous devez vous résigner à ne voir aujourd'hui à sa place que le modeste lieutenant.

» Vous n'entendrez donc pas cette parole étincelante qui vous aurait si bien dit, Messieurs, toute la joie que votre présence ici nous fait éprouver.

» Le regret de M. de Lassus est, je vous l'assure, très vif, et il me l'exprimait encore, dans une lettre d'hier, d'une façon très accentuée.

» Il a donc fallu, croyez-le bien, un sérieux empêchement pour que vous soyez privés vous-mêmes du plaisir d'être accueillis par notre très érudit, très disert et très aimable président.

» Lui, vous aurait exprimé avec charme le sentiment que fait naître votre réunion, chers et savants confrères de Montauban et d'Auch, conduits vers les vestiges d'un passé vénérable et captivant par des présidents si distingués et si sympathiques...

» Il se serait vraiment réjoui en voyant nos liens historiques, de voisinage et d'amitié, se resserrer dans ce site admirable, sur ce sol qu'une double antiquité a rendu célèbre : l'époque romaine et celle du moyen âge.

» Mais M. de Lassus n'aurait pu évoquer des souvenirs qui me sont personnels.

» Les uns me reportent à une date déjà trop lointaine, où mon très docte et cher ami, M. l'abbé Pottier, m'associait spontanément, avec cette exquise bonne grâce qui est un des traits séduisants de sa nature, aux travaux de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne dont il est, depuis 26 ans, le président inamovible. Je ne cessai d'y trouver la plus attrayante confraternité.

» Les autres souvenirs se réfèrent au mois d'octobre 1889, à cette autre réunion d'Auch, si agréable et si instructive grâces à la science, à la verve, à l'esprit des Bladé, des Carsalade du Pont, des Tamizier de Laroque, de tant d'autres... et ne faudrait-il pas les nommer tous ?

» Ce jour-là aussi, le Quercy et la Gascogne fraternisaient, comme ils le font en ce moment à notre profit.

» ... Mais, trêve d'expansion et de réminiscences ! Nous allons entendre les représentants les plus autorisés des deux Sociétés

Digitized by Google

qui nous visitent nous apporter des communications pleines de savoir et d'intérêt...

» Je me reprocherais d'en retarder l'heure. »

Et la parole est aussitôt donnée à M. Anthyme St-Paul.

Nul, assurément, ne pouvait apporter plus de compétence et d'autorité dans l'exposé qu'il fait alors de l'art monumental dans le Comminges, du IVe au XIVe siècle. Cette conférence très nourrie est le lumineux développement d'une forte étude publiée par lui sur notre architectonique dans le tome III de la *Revue*.

Après les remerciments du Président pour cette intéressante course à travers le Comminges architectural et archéologique, M. l'abbé de Carsalade communique à l'assemblée l'analyse d'un grand nombre de bulles émanées de Clément V, qu'il a relevées lui-même dans la collection des actes de ce grand pape, collection due à l'infatigable patience des moines du Mont-Cassin. Les bulles, pour la plupart ignorées, que nous signale M. de Carsalade, concernent exclusivement des églises du diocèse de Comminges, et notamment celles de Saint-Bertrand et de Saint-Gaudens. On lira plus loin ce mémoire, qui restera comme un document précieux dans notre *Revue*.

M. l'abbé Pottier résume, comme MM. Anthyme Saint-Paul et de Carsalade venaient de le faire, en termes rapides, toujours aimables, l'emploi de la journée. Au nom des Sociétés réunies, il félicite MM. Trey et Garravé de leur intelligente persévérance à recueillir des fragments antiques avec lesquels ils sont parvenus à former chez eux un véritable musée. Il se plait à rappeler aussi ce que furent ces « liens historiques » auxquels avait fait allusion l'allocution du Président : l'évêché de Comminges ayant toujours appartenu à la province ecclésiastique d'Auch, il vint une époque où le pays de Comminges proprement dit fut détaché de la généralité de Montauban dont il dépendait pour être incorporé dans

Digitized by Google

celle de Gascogne : c'était en 1716; mais la séparation ne fut pas pour cela absolue, et le Comminges n'en resta pas moins, pour les finances, comme par le passé, dans le ressort de la cour des aides de Montauban.

Avant de lever la séance, M. le Président propose à l'assemblée, qui adhère, d'émettre trois vœux :

Le premier, exprimé par M. le doyen de Saint-Bertrand, a pour objet d'obtenir la prompte exécution de travaux urgents à la cathédrale de Saint-Bertrand, pour lesquels les devis sont prêts et les fonds alloués;

Le second concerne la basilique Saint-Just à Valcabrère, dont le couvert en fort mauvais état nécessiterait de très urgentes réparations;

Le troisième, formulé par M. Anthyme Saint-Paul, tend à obtenir le classement comme monuments historiques des restes les plus importants de l'abbaye de Bonnefont, épars sur divers points de l'arrondissement, et qui seront indiqués, le moment venu, avec précision.

Ces vœux seront transmis à qui de droit.

***

Au déclin du jour, une longue table se dressait dans la galerie du Cloître dont les grandes ouvertures sont tournées vers la Barousse et dominent de verdoyants vallons. C'était vraiment un cadre original et pittoresque, et tout à fait approprié aux circonstances, que cet abri pour des agapes confraternelles d'archéologues et d'artistes, de lettrés et de poètes. Le spectacle restera certainement inoubliable pour tous ceux à qui il a été donné de s'asseoir à ce banquet commencé « au soleil couchant, avec clair de pleine lune au dessert. » Et les arcades romanes, comme les flancs de la cathédrale, se détachaient de l'ombre, baignées d'une blanche lumière, avec des apparences fantastiques qui auraient facilement porté aux évocations..... Mais une gaité franche et douce régnait parmi les quatre-vingts convives et d'éloquents toasts étaient tour à

Digitized by Google

tour portés, par MM. Pottier et de Lahondès, à la prospérité de la Société de Comminges.

A cette fête il fallait un bouquet, et le bouquet n'a pas manqué. M. l'abbé Ferrand, le poète bordelais, à l'inspiration si variée et si riche, s'est levé et, aux applaudissements répétés de l'assistance, il a dit d'une voix vibrante les strophes spirituelles et piquantes qu'on va lire et que nous sommes heureux d'avoir pu consigner dans ce compte rendu.

Un Rêve de Gascon

SOUS LE CLOITRE DE SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES

à M. le Président A. Couget.

Ah ! j'ai fait un rêve charmant...
Pourtant n'allez pas le redire :
Mes ennemis, assurément,
En mourraient à force de rire :

*
* *

La Commission du Budget,
Pour une raison qui m'échappe,
Vient d'exécuter un projet
Qui va bien étonner le Pape :

On rétablit à Saint-Bertrand
Le siège épiscopal ; et comme
Il faut un prélat tolérant,
Je me présente et l'on me nomme.

Après tout m'est-il interdit
D'être évêque ? Non, moins qu'à d'autres,
Car toujours — l'histoire le dit —
Les Gascons furent « bons apôtres ».

Or, comme Clément-Cinq, je puis
Fournir un titre sans conteste :
Il était Gascon, je le suis,
Étant de Bordeaux — près d'Uzeste

Digitized by Google

Donc, me voilà crossé, mitré.
Seulement, j'ai pour amusette,
Comme au temps où j'étais curé,
Gardé ma muse et ma musette.

Debout sous la porte Majou,
Regardant au loin dans la plaine,
Au risque de passer pour fou
Je joue et chante à perdre haleine.

Et mes vers sont si beaux, si beaux,
Qu'au moment où je les récite,
Hors de la poudre des tombeaux
Le vieux Saint-Bertrand ressuscite :

Les murs montent de toutes parts
Comme animés par ma parole,
Et de ses orgueilleux remparts
Emerge la jeune acropole.

Ici, des arceaux éclatants,
Le Cloitre aux sculptures magiques,
Tel qu'il était avant le temps
Des Vandales et des... Fabriques ;

Là, splendide comme autrefois,
De l'art chrétien pure relique,
Avec donjon aux hourds de bois,
Trône l'insigne Basilique.

Et Saint-Bertrand, plein comme un œuf,
A moins que le mur ne recule
Va craquer ; et c'est flambant neuf !...
Tout à coup, me vient un scrupule :

Une ville neuve, tant mieux
Pour le commun : c'est son affaire ;
Mais ceux qui fouillent dans le vieux,
Que voulez-vous qu'ils aient à faire ?

Si Saint-Bertrand est tout entier
Aussi frais que l'est... Brazzaville,
Je plains le bon abbé Pottier :
L'archéologue est inutile !

Digitized by Google

*
* *

Dieu merci, ce n'est qu'en rêvant
Que ma muse porta la crosse :
Je suis resté comme devant
Pauvre curé roulant sa bosse.

Je m'éveille donc ; et, joyeux
Plus encor que dans mon prologue,
Je bois à Saint-Bertrand-le-Vieux.
Ce bijou de l'archéologue !

Mais tout hélas ! doit finir ici-bas, et s'arrachant, non sans regret, à cette fête si cordiale, les excursionnistes, ravis de leur première journée, regagnaient par une nuit splendide les voitures qui allaient les emporter vers Loures pour y prendre le train de Luchon.

B. Abadie.

LES 6 ET 7 SEPTEMBRE

à Bagnères-de-Luchon, Saint-Aventin et Cazaux-de-Larboust

L'excursion s'est continuée de Saint-Bertrand à Luchon, pour aller ensuite visiter un monument classé, l'élégante église romane de Saint-Aventin et les curieuses peintures de celle de Cazaux, dans la gracieuse vallée du Larboust ; le temps a persisté jusqu'à la fin à favoriser « l'expédition » des Gascons, des représentants du Quercy et de la délégation des Commingeois à travers notre admirable pays si fertile en souvenirs du passé.

Les « manœuvres d'automne » se poursuivaient donc au grand plaisir et profit « des réservistes et territoriaux » de l'archéologie et des lettres pour la région du Gers et de la Garonne, parfaitement dirigées, d'ailleurs, par des chefs en « pleine activité ». « La dislocation » de la paci-

Digitized by Google

fique phalange devait avoir lieu le lendemain après une intéressante visite à Saint-Béat.

Le mardi, 6 septembre, les excursionnistes, levés tôt pour jouir du charme de la matinée, un soleil radieux inondant de ses rayons notre fraiche et riante vallée, étaient vers 9 heures réunis à l'établissement thermal. Là, M. le Docteur Garrigou décrivait les richesses thermales de la station et conduisait dans les galeries des sources ceux qui étaient disposés à affronter la température de ces antres plutoniques.

Bon nombre d'excursionnistes ont visité l'élégante demeure où le regretté M. Charles Tron avait réuni, avec tant de goût, tableaux et tapisseries de grand prix.

Au Casino, M. Maurice Gourdon [1] a fait, de la façon la plus aimable, les honneurs du Musée fondé par M. Lézat, dont il continue l'œuvre avec la science, l'énergie et le dévoûment qui le caractérisent [2]. En présence du plan en relief des thermes et des galeries des sources, M. le docteur Ferras a fourni des explications et affirmé cette vérité bien connue, que Luchon devait surtout à la supériorité de ses eaux et à l'efficacité de leur emploi en *humage* le titre de *Reine des Pyrénées*. Bien que surmené par la saison médicale, le sympathique docteur s'est multiplié auprès des visiteurs auxquels il a fait, à son tour, les honneurs de sa ville natale avec son affabilité tant appréciée.

Plusieurs membres du Congrès, que les sciences naturelles intéressent plus particulièrement, ont eu la bonne fortune de visiter les vitrines d'histoire naturelle de M. Gourdon, qui leur a montré sa belle collection minéralogique contenant plus de trois mille échantillons de

1. M. Maurice Gourdon, bien connu des lecteurs de notre *Revue*, comme naturaliste, géologue et écrivain, est : officier d'Académie, membre de la Société géologique de France, de la Société Ramon, du Club-Alpin, etc... et délégué du Ministère pour les travaux géologiques de la Carte de France.

2. On s'est arrêté avec le plus vif intérêt devant le superbe et très exact plan en relief de l'ingénieur Lézat qui, au zèle scientifique joignit à un si haut degré l'amour de nos Pyrénées centrales. M. Gourdon a restauré avec un soin digne de tous les éloges ce plan en relief dont les détails lui rappellent ses hauts faits d'alpiniste émérite.

Digitized by Google

roches pyrénéennes rapportés par lui-même de toutes les gorges et de toutes les altitudes.

Il est regrettable que la ville n'ait pas pu installer, dans un local digne d'elle, la collection épigraphique de Julien Sacaze ; on aurait ainsi examiné avec curiosité — même sans avoir le rare privilège d'être épigraphiste consommé — les autels votifs, les cippes, les sculptures grossières des dieux pyrénéens, cette unique et précieuse collection recueillie avec patience et sagacité par le savant Commingeois, l'un des fondateurs et le premier président de notre Société des études.

Espérons, comme tant d'autres, que quelque généreux et intelligent bienfaiteur, moderne Mécène, donnera tôt ou tard à Luchon les moyens d'installer un Musée définitif, où figureraient, à la grande joie des savants et des touristes, les vestiges archéologiques de la région, les monuments épigraphiques perpétuant le souvenir de Julien Sacaze, et les collections géologique, minéralogique, d'histoire naturelle du massif luchonnais. MM. Maurice Gourdon et Bertrand Bernard seraient les conservateurs tout désignés de ce Musée, pour la réalisation duquel nous faisons des vœux très ardents, mais hélas ! nous le craignons, tout platoniques !

***

L'après-midi, sous un ciel sans nuages, a été employée à visiter, dans le Larboust, les églises romanes de Saint-Aventin et de Cazaux.

La première de ces églises, pittoresquement bâtie sur une terrasse dominant le village étagé au-dessous, produit au loin l'effet le plus gracieux ; elle est surmontée d'un clocher roman et d'un clocheton de même style au-dessus de l'abside. Elle date du XI^e^ siècle ou des premières années du XII^e^ ; les inscriptions de l'antiquité païenne se mêlent sur ses murailles à de beaux fragments de sculptures romanes. On remarque : à l'entrée du sanctuaire,

Digitized by Google

une belle grille en fer forgé, du XII^e^ siècle ; aux fonts baptismaux, des peintures sur bois du XIV^e^ ; et à l'entrée, un bénitier roman très curieux dont la conservation est due à M. Bernard, de même que la découverte, en 1878, dans cette même église, d'une peinture du XV^e^ siècle.

L'attention des archéologues a été retenue par les détails intéressants du portail. Les sculptures du tympan sont actuellement incomplètes, brisées dans un remaniement ancien ; M. le chanoine Pottier a cru pouvoir assurer qu'on retrouverait un des fragments disparus chez M. Olivier, petit-fils de l'architecte Chambert, qui sera heureux de faciliter ainsi la restauration de cette partie du monument.

On a aussi disserté sur l'un des chapiteaux du portail, où les indigènes s'obstinent à voir la Naissance du Saint local, et où d'autres croient reconnaître les scènes de Madeleine arrosant les pieds du Sauveur et du Massacre des Innocents. M. de Lahondès, pour qui l'architecture religieuse du Midi n'a pas de secrets, trouve que cette vénérable église rappelle par sa construction celle de Sabart, dans l'Ariège.

***

A Cazaux-Larboust, l'église, isolée du village dont les ruelles serpentent dans le bas, élève sa tour romane, surmontée d'une flèche comme à Saint-Aventin et presque partout dans nos vallées. Cette église du XII^e^ siècle est surtout remarquable par ses très curieuses peintures qui couvrent toutes les parois de l'intérieur.

Ces fresques qui révèlent un talent original, plein de naïveté et d'énergie, ont vivement impressionné les visiteurs ; elles datent du XV^e^ siècle. La première à droite représente la bénédiction d'Adam et d'Eve par le Père Éternel revêtu de longs vêtements d'archevêque ; la deuxième et la troisième figurent l'expulsion d'Adam hors du Paradis terrestre ; viennent ensuite les Saints, les Sibylles, la Vierge. Derrière l'autel on voit des scènes

Digitized by Google

charmantes sur la Nativité ; d'autres sur la Passion qui ne manquent pas de réalisme, de même que celles du Jugement dernier qui forment la composition la plus remarquable. On doit à M. Bernard la découverte de ces précieux spécimens de peintures murales du moyen âge ; il les a fidèlement reconstituées et en a publié, dans notre *Revue* (t. I, p. 172), une notice complète.

On est remonté en voiture pour descendre vers Luchon en échangeant les remarques et les impressions suggérées par l'examen de ces vieilles églises. Comme l'a dit, en effet, M. J. de Lahondès, « ces sanctuaires inaltérés des montagnes conservent d'une manière saisissante la physionomie du moyen âge. »

N'oublions pas que la montagne d'Espiaux, dont la base finit à la route où coururent nos voitures et dont les pentes dénudées séparent les vallées de Larboust et d'Oueil, a été l'objet de découvertes d'archéologie préhistorique importantes. En 1875, M. Julien Sacaze découvrit sur la crête de cette montagne des alignements de pierre — cromlechs. — Ces monuments mégalithiques s'étendent jusqu'au village de Garin, près duquel se trouve le *Caillaou* d'Arribe-Pardin. Des bracelets de bronze, des poteries contenant des ossements calcinés ont été trouvés là par MM. J. Sacaze et Piette, et aussi par M. Maurice Gourdon.

*
* *

Le soir, à l'hôtel Baqué, une table de cent couverts des mieux servie réunissait Montalbanais, Gascons et Commingeois, qui prouvaient par leur entrain que la science n'a rien de morose et n'altère pas la vivacité de l'esprit. « Parmi les toasts les plus applaudis — après ceux des présidents dont le tact et l'esprit sont si connus — on gardera le souvenir des vers spirituels et piquants si bien dits par M. l'abbé Ferrand, et le salut cordial — en langue gasconne luchonnaise — du docteur Ferras, étincelante de verve, de sonorité et de franche expansion

Digitized by Google

méridionale. » M. Bladé y a répondu, avec non moins de verve et d'esprit, dans le dialecte qu'a rendu célèbre son compatriote, le félibre gascon Jasmin.

A neuf heures, dans le grand salon, devant une assistance nombreuse et choisie de dames et d'auditeurs, avait lieu une brillante séance.

M. le chanoine Pottier, qui la présidait, avait à sa droite M. le Préfet de la Haute-Garonne et à sa gauche M. l'abbé de Carsalade, représentant la Société historique de Gascogne. Puis on remarquait : MM. de Laurière, le savant secrétaire général de la Société française d'Archéologie ; de Fontenilles, inspecteur général de la même société ; Alphonse Couget, vice-président de la Société des études du Comminges ; de Lahondès, président de la Société archéologique du Midi de la France ; Anthyme Saint-Paul, l'archéologue si connu ; Bladé, l'érudit correspondant de l'Institut ; Xavier de Cardailhac, inspecteur de la Société française d'Archéologie pour les Hautes-Pyrénées ; J. de Malafosse, chanoine Galabert, Pouillot, inspecteur d'Académie, Calcat, abbé de Castelbajac, Dumas de Rauly, Fontanié, L. Baurier, les docteurs Garrigou et Ferras, commandant Trespaillé, Paul de Castéran, Eugène Rostand, Cartault, Guérin, Mazens, Cruppi, etc.

M. le chanoine Pottier, dans ce langage plein de charme qui lui est habituel, a rendu hommage aux personnalités marquantes qui ont travaillé à la prospérité et au renom de Luchon, particulièrement à la mémoire du regretté Julien Sacaze. Rappelant, à ce sujet, le discours de M. le Préfet à l'inauguration de la statue de l'intendant d'Étigny, le président, chaudement appuyé par M. le docteur Garrigou, a émis le vœu qu'un autre monument consacrât le souvenir des travaux épigraphiques de Julien Sacaze, dont une prochaine publication[1] va d'ailleurs enrichir le

1. L'*Épigraphie pyrénéenne* dont de nombreux extraits concernant le pays de Comminges, ont déjà paru dans les premiers tomes de notre *Revue de Comminges*. Cet ouvrage considérable met son auteur regretté au premier rang des épigraphistes de France et d'Allemagne.

Digitized by Google

monde savant, « où Sacaze a laissé un grand vide » a dit M. Bladé en rappelant un trait de bienfaisance qui le montre compatissant à l'infortune de ses confrères. Le zèle dévoué et modeste de M. Bernard est aussi mis en relief comme il le mérite.

Quant à M. Maurice Gourdon, dont chaque itinéraire d'alpiniste est une contribution nouvelle aux sciences naturelles, « les rochers des sommets descendront tout seuls, assure l'aimable président, pour élever un monument mérité à celui qui les aura si souvent vaincus ». M. l'abbé Pottier termine en exprimant les regrets provoqués par l'absence de M. le baron de Lassus ; mais, ajoute-t-il, il a été dignement représenté par M. le vice-président, si dévoué aux études du Comminges.

L'assistance a souligné de ses applaudissements l'étincelante allocution de M. le chanoine Pottier — ce modèle des présidents. Ingénieux organisateur de ces charmantes et instructives excursions, il fut justement surnommé général de ces pacifiques « manœuvres d'automne ». Sa science, son érudition sont celles d'un bénédictin, mais *Dom Fernand Pottier*, comme on l'a pour cela très spirituellement appelé, est un savant aimable dont le caractère plein de bienveillance et de courtoisie séduit et attire.

M. de Laurière a lu une dissertation savante sur le symbolisme des sculptures du tympan de la cathédrale de Saint-Bertrand, insérée à la suite de ce compte rendu, de même que le remarquable éloge du baron d'Agos. C'est un vrai morceau littéraire que nous a donné M. Xavier de Cardailhac, membre si distingué de notre Société des études, en retraçant la vie austère et laborieuse du baron d'Agos — ce moine laïque — un des historiens du Comminges. Puis M. de Carsalade nous a raconté, en les dramatisant, les épisodes vraiment épiques de la lutte d'Audijos — gentilhomme pyrénéen si non commingeois — contre l'iniquité de la gabelle. L'auteur de *Jehanne d'Arc et de ses Gascons* — dont plusieurs étaient Commingeois — a fait vibrer en nous le sentiment

Digitized by Google

du patriotisme provincial et de la liberté. Enfin, M. l'abbé Ferrand, l'aimable et si fécond poète, de l'Académie de Bordeaux, a vraiment émerveillé l'assistance en faisant éclater devant elle, comme les gerbes d'un beau feu d'artifice, les strophes d'un vrai poëme[1] sur nos montagnes. *Revue des Pyrénées au vol de Pégase*, tel pourrait bien être le titre de cette pièce de vers aux tons si variés, où les genres opposés sont mêlés avec art, sachant *passer du grave au doux, du plaisant au sévère ;* alliant à l'impeccabilité de la forme classique un tour d'esprit très moderne, n'oubliant ni la couleur locale, ni l'allusion fine très actuelle, et, avec cela, des envolées de poésie délicieuses, souvent lyriques...

Après un tel bouquet — les fusées de l'esprit avaient commencé avec M. l'abbé Pottier — la séance a été levée et personne n'a trouvé cette soirée trop longue. Elle a eu d'ailleurs un épilogue pour le groupe privilégié qui voyait s'en écouler les dernières heures à Champsaurel, dans les salons si hospitaliers de Madame Ariosa, dignes des souvenirs évoqués par des mémoires d'archéologues. Là encore s'est donnée libre cours, aux applaudissements de tous, l'inspiration poétique de M. l'abbé Ferrand redisant, avec d'autres jolies choses, sa spirituelle réponse à Gustave Nadaud qui avait osé persifler « notre incomparable Garonne ! »

Nous avons regretté de ne pouvoir suivre à Saint-Béat le lendemain ceux de nos visiteurs qui s'y étaient donné rendez-vous. On n'a pas oublié d'ailleurs que la *Clef de France* avait été le but de notre excursion en juillet. Et, s'il plait à Dieu, ce n'est pas la dernière fois que nous aurons franchi le *Pas du Loup* et visité la *carrière des Romains*.

Georges Couget.

1. Cette épître en vers, de longue haleine, spécialement composée pour la circonstance, a déjà reçu les plus flatteurs suffrages. Ceux qui ont eu la bonne fortune d'entendre — excellement dits par l'auteur — ces vers étincelants en désirent la publication qui se fera certainement sous le patronage de l'Académie des sciences, arts et belles lettres de Bordeaux.

Digitized by Google

ANNEXES

AU COMPTE RENDU

I

CLÉMENT V & L'ÉGLISE DE COMMINGES

Tel est le titre du mémoire qu'on va lire et dont M. le chanoine de Carsalade du Pont voulut bien nous donner communication à la séance du 5 septembre, à Saint-Bertrand.

Disons auparavant quelques mots de ce Souverain Pontife Clément V, qui fut évêque de Comminges de 1295 à 1299, sous le pontificat de Boniface VIII, devint à cette époque archevêque de Bordeaux où il avait été, avant 1295, chanoine et archidiacre.

Né au château d'Uzeste — où est, dit-on, son tombeau — en 1250, il appartenait à une bonne famille de Gascogne. Il s'appliqua d'abord à l'étude du droit civil, puis du droit canon. Elu Pape, il fixa le premier sa résidence à Avignon où le Saint-Siège s'établit de 1305 à 1375, étant possesseur du Comtat Venaissin.

De même qu'il visita Bordeaux, son ancien siège archiépiscopal, il revint en Comminges dans les derniers jours de 1308 et il fit, le 16 janvier, la translation des restes de saint Bertrand « dans une riche châsse faite à ses frais. » C'est à cette occasion qu'il séjourna à l'abbaye de Bonnefont (ainsi que nous l'avons rapporté dans le t. II, p. 37 de cette *Revue*, année 1886) et qu'il y donna plusieurs bulles, dont nous n'avions indiqué que quelques-unes dans notre article et que le mémoire qui suit énumère exactement. A. C.

*
* *

Les Bénédictins du Mont-Cassin viennent d'éditer à la librairie pontificale de Rome, et aux frais du Souverain Pontife, les bulles données aux églises du monde catholique par Clément V, durant les neuf années qu'il exerça le Souverain Pontificat. La collection de ces bulles, conservées en double aux archives du Vatican, forme huit volumes in-folio et a pour titre : *Regestum Clementis Papæ V.*

Digitized by Google

Avant d'être appelé au gouvernement de l'Église universelle, Bertrand de Goth avait successivement administré l'église de Comminges et celle de Bordeaux. Devenu Pape, il n'oublia jamais ses deux épouses, mais la première eut dans ses souvenirs et dans son cœur une part plus grande ; il ressentit et garda pour elle ce sentiment profond et fidèle qui naît d'un premier amour : il l'aima plus que l'autre.

Le *Regestum* renferme de nombreux et précieux témoignages de cette prédilection. Les bulles adressées à l'église de Comminges peuvent sans contredit être rangées parmi les plus belles de la collection. Le style élevé et soutenu s'écarte tellement des formes arides et des longueurs habituelles à la chancellerie romaine, les sentiments exprimés ont quelque chose de si personnel qu'il n'est pas téméraire de croire qu'elles ont été rédigées de la propre main du Pape. Il semble, d'ailleurs, que les savants Bénédictins aient été frappés du caractère particulier de ces bulles, car ils les ont reproduites en entier presque toutes, au lieu d'en extraire simplement la *richesse*, comme ils l'ont fait pour la plupart des autres.

Mais la valeur littéraire de ces documents, encore qu'elle soit remarquable, disparaît devant leur importance historique. Ils fournissent à l'histoire ecclésiastique du Comminges des renseignements d'un intérêt capital, non seulement pour la durée du pontificat de Clément V, mais encore pour les années antérieures. Certaines de ces bulles, en effet, citent et reproduisent en entier des ordonnances épiscopales rendues par Bertrand de Goth et par ses prédécesseurs, dans le cours du XIII^e^ siècle. Une autre de ces bulles fixe définitivement la date de la construction de la cathédrale actuelle de Saint-Bertrand de Comminges et nous apprend que le Pape la fit élever à ses frais. D'autres ont trait à des faveurs spirituelles accordées à l'église de Saint-Bertrand, à l'institution de la fête du Saint, à la translation de ses reliques, etc.

Il est malheureusement difficile de se procurer le

Digitized by Google

Regestum, tant à cause de son prix élevé que du lieu même où il a été publié. Le Souverain Pontife ayant daigné m'en offrir un exemplaire, je crois être utile aux lecteurs de la Revue des études historiques du Comminges, en leur donnant le sommaire des bulles les plus importantes. L'ancien diocèse du Comminges est représenté dans le *Regestum* par plus de cinquante bulles.

***

N° 54. — *A Lyon, 24 novembre 1305.* — Dispense de consanguinité au quatrième degré, accordée à Bernard [1], fils de Bernard, comte de Comminges, et à Marguerite, vicomtesse de Turenne, afin qu'ils puissent vivre dans le mariage déjà contracté.

N° 59. — *A Lyon, 29 novembre 1305.* — Le Pape accorde un congé de cinq ans à Guy de Montfort [2], chanoine de Clermont, fils de Bernard comte de Comminges, afin qu'il puisse poursuivre ses études de droit civil.

N° 162. — *A Bordeaux, 30 août 1305.* — Le Pape confère à Jean de Montfort [3], fils de Bernard comte de Comminges, un canonicat dans l'église d'Albi.

N° 747. — *A Bordeaux, 30 juin 1306.* — Dispense de consanguinite au quatrième degré, accordée à Pierre-Raymond [4], fils de Bernard comte de Comminges, et à Constance, fille de Bernard comte d'Astarac: le mariage est déjà contracté; permission de le consommer.

N° 2797. — *A Poitiers, 17 avril 1308.* — La cure de l'église de Saint-Just de Valcabrère est régie par les chanoines de Saint-Just; Bernard Lapassa, chanoine et curé de ladite église, vient de mourir : sur la recommandation de Raymond-Athon d'Aspet, damoiseau, le Pape confère cette cure à Bernard de Fronsac, chanoine dudit Saint-Just.

(1) Bernard VII, comte de Comminges, fils de Bernard VI.

(2) Guy de Comminges, fils de Bernard VI et de Laure de Montfort, quitta l'Eglise pour rentrer dans le siècle.

(3) Jean-Raymond, fils de Bernard VI, devint évêque de Maguelonne, puis archevêque de Toulouse.

(4) Pierre-Raymond, deuxième fils de Bernard VI, fut comte de Comminges après son frère Bernard VII. Le P. Anselme, dans son *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, lui donne pour femme — sans preuve, il est vrai — Françoise de Fezensac. Cette bulle établit le vrai nom de sa femme.

Digitized by Google

N° 3784. — *A Bonnefont, 20 janvier 1309.* — Le Pape règle la part de contributions que l'évêque, le clergé et les consuls de Comminges devront fournir pour la défense de la ville.

N° 3855. — *Au monastère de Bonnefont, 20 janvier 1309.* — L'évêque et le chapitre se sont plaints, au Pape, de l'archevêque d'Auch qui s'est emparé d'une partie du diocèse de Comminges voisin du sien. Le Pape ordonne à l'évêque de Toulouse de faire une enquête et de limiter les deux diocèses.

N°s 3856, 3858. — *A Bonnefont, 20 janvier 1309.* — Faveurs spirituelles accordées aux chanoines de Comminges.

N° 3859. — *A Bonnefont, 20 janvier 1309.* — Sept ans et sept quarantaines d'indulgences accordées à tous les fidèles qui visiteront pieusement l'église de Saint-Gaudens les jours des fêtes de saint Gaudens, et durant leurs octaves.

N° 3899. — *A Bonnefont, 20 janvier 1309.* — Union de plusieurs églises au chapitre de Comminges et confirmation des unions d'églises précédemment faites.

N° 3942. — *A Bonnefont, 20 janvier 1309.* — Accord entre l'évêque et le chapitre de Comminges, d'une part, et les habitants de la ville, au sujet des droits de dépaissance et de coupes du bois dans la vallée « Denben », au diocèse de Comminges.

N° 3849. — *A Bonnefont, 20 janvier 1309.* — Le Pape prononce des censures ecclésiastiques contre ceux qui exigent un droit de péage des pèlerins qui passent sur le pont de Saint-Just, pour aller assister à la fête de l'Apparition de saint Bertrand, qui se célèbre chaque année au mois de mai.

N° 3951. — *A Bonnefont, 20 janvier 1309.* — Indulgences à ceux qui visiteront l'église et l'hôpital de Saint-Jacques de Comminges, ou lui feront de pieuses aumônes, huit jours avant et huit jours après la fête du Saint.

N° 3953. — *A Bonnefont, 20 janvier 1309.* — Pareilles indulgences pour l'église de Notre-Dame de Cazaux [1].

N°s 3954 à 3959. — *Du même lieu et des mêmes jour et an.* — Règlements intérieurs pour les chanoines de Comminges et de

1. Située dans la paroisse de Saint-Gaudens.

Digitized by Google

Saint-Gaudens, casuel, cure de la cathédrale de Comminges, dimes du chapitre de Saint-Gaudens, etc.

N° 3976. — *A Bonnefont, 19 janvier 1309.* — Confirmation de collations de bénéfices faites par le Pape, quand il était évêque de Comminges, à Sicard de Miramont et à Pons-Azémar de Miramont, son frère, chanoine de Comminges. Dans le cours de la bulle sont citées en entier les ordonnances épiscopales de 1275, 1284, 1301.

N° 3985. — *A Bonnefont, 21 janvier* 1309. — Nouvelle confirmation de collation de bénéfices en faveur de Pons-Azémar de Miramont, avec citation des ordonnances épiscopales de 1282, 1284, 1295, 1301.

N° 3994. — *A Comminges, 16 janvier 1309.* — Institution de la fête de la Translation des reliques de saint Bertrand.

N° 4765. — *A Bonnefont, 20 janvier 1309.* — Confirmation des privilèges accordés aux juges et aux clercs de la cité de Comminges par Bertrand.

N° 5659. — *Au prieuré de Grauselle, 10 septembre 1310.* — Le Pape unit le prieuré de Saint-Pierre de « Pogio », près Alan, au chapitre de Comminges, à condition que tous les jours, à perpétuité, on célèbrera trois messes en l'honneur de saint Bertrand, et qu'un cierge brûlera nuit et jour devant l'autel du Saint, dans la cathédrale de Comminges.

Clément V a épanché dans cette bulle l'amour tendre et fidèle qu'il portait à l'église dont il avait été l'évêque. Cette bulle est une des plus belles du recueil ; elle commence ainsi : « Dilectis filiis capitulo ecclesie Convenarum, etc. In medio pectoris apostolici venerabilis ecclesia Convenarum, sicut filia predilecta recumbens, dum olim nos sponsum habebat, suaviter memoramur honoris et comodi fructus in ea delectabiles percepisse seque prebuisse nostris gradum ascensibus, per quem ascendimus ad majora, propter quod in caritatis visceribus illam pre multa dilectione portantes ac vos et ipsam amplexantes paterne brachiis pietatis, libenter vos et eam condignis gratiis honoramus. »

N° 5660. — *A Avignon, 25 juillet 1310.* — Raymond-Athon d'Aspet (de Aspello) a été nommé à un canonicat dans l'église de Comminges ; les chancines refusent d'abord de le recevoir parce que leur nombre est complet ; mais considérant l'illustre naissance

Digitized by Google

dudit Raymond-Athon, la puissance de sa famille, le danger qu'il y avait de l'offenser et les avantages que le chapitre pourrait retirer de son admission, ils prient le Pape de confirmer cette nomination. Bulle de confirmation.

N° 6536. — *A Avignon, 5 février 1311.* — Arnaud d'Espagne, vicomte de Couserans, a construit une chapelle en l'honneur de saint Jacques, à Villeneuve-de-Rivière (*in suâ villa nova de Riparia*) ; le Pape lui accorde le droit de patronat, pour lui et ses successeurs.

N° 7148. — *A Avignon, 20 février 1311.* — Le Pape confirme la concession des dimes de Boserte faite par le chapitre de Comminges à Vital de Bramevaque, chanoine de Saint-Gaudens. Dans cette bulle est inséré l'acte de concession daté du samedi après la fête de la Translation de saint Bertrand, 1308. Voici le nom des chanoines de Comminges qui stipulent dans cet acte : « Noverint universi, etc., quod venerabiles viri domini Gausbertus de Bosco, archidiaconus de Frontinhesio, Galhardus de Benca, archidiaconus de Aura, Pontius Azemarius de Miramonte, precentor, Azemarius de Sancto-Pastore, sacrista, Petrus de Corneriis, Sicardus de Vauro, Pontius de Bellopodio, Hugo de Remengesio, Bernardus de Planhono, Raymundus de Aspello, Hugo de Castellione, canonici in ecclesia Convenarum, vocati et congregati etc., in presentia reverendi patris in Christo domini Bertrandi, divina Providentia episcopi Albiensis[1], camerariique domini nostri Summi Pontificis. »

N° 9049. — *Avignon, 23 décembre 1312.* — Le Pape charge l'archevêque d'Auch de régler le différent survenu entre les héritiers de feu Bernard, comte de Comminges, et l'abbesse du monastère de Saint-Laurent, ordre de Fontevrault, au sujet des biens de Séguine, sœur dudit feu comte et religieuse dudit monastère.

N° 9146. — *Avignon, 23 décembre 1312.* — Le Pape accorde à Arnaud-Roger[2], fils de feu Bernard, comte de Comminges, et prieur du prieuré de Muret (de Murello), au diocèse de Toulouse, la faculté de disposer de ses biens.

(1) Bertrand de Bordes, évêque d'Albi.

(2) Fils de Bernard VI, fut élu évêque de Lombez en 1317, et transféré à l'évêché de Clermont en 1320.

Digitized by Google

CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE DE COMMINGES

N° 9909. — *Avignon, 30 janvier 1313.* — « Dilectis filiis Ademaro de Sancto-Pastore, sacriste, et Geraldo de Bazorano, canonicis ecclesie Convenarum, etc. Ad consummationem operis fabrice ecclesie Convenarum, quam ad honorem beati Bertrandi, gloriosissimi confessoris, edificari facimus de bonis nostris opere sumptuoso, diligentius intendentes, etc. » Clément V ordonne que les revenus des archidiaconés de Rivière, de Nestier, de la vallée d'Aure et du Louron soient consacrés chaque année, jusqu'à concurrence de 1000 florins d'or, à l'achèvement de la cathédrale.

J. DE CARSALADE DU PONT.

II

ENLÈVEMENT ET RESTITUTION DE LA « LICORNE »

A L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE SAINT-BERTRAND

La ville de Saint-Bertrand fut assiégée et prise trois fois par les Huguenots, en 1577, 1586, 1594, sous le long épiscopat d'Urbain de Saint-Gelais, celui-là même qui joua un grand rôle à Toulouse pendant la Ligue.

Chaque fois, dit notamment l'enquête du 21 janvier 1687, la ville fut saccagée et l'église cathédrale pillée. Les Huguenots « emportèrent l'argenterie et ornements qui étoient en icelle et firent même brûler les papiers qui étoient dans les archives où on a accoutumé de mettre les fondations et autres actes qui regardent le chapitre. »

On le conçoit, à chacun de ces sièges se rapportent de nombreux épisodes, consignés pour la plupart dans des enquêtes ordonnées à diverses époques par le Parlement de Toulouse et dont les originaux sont restés dans les archives.

Si le temps nous l'avait permis, nous aurions voulu donner, à la séance du 5 septembre à Saint-Bertrand, communication d'un de ces épisodes relatifs « aux saccagements et pilleries » commis par les religionnaires. Il a trait à l'enlèvement, et à sa restitution au

Digitized by Google

trésor de la cathédrale, d'un objet presque légendaire quant à sa provenance et à sa destination, considéré encore aujourd'hui comme une des choses les plus précieuses parmi celles que l'on conserve dans la sacristie de l'ancienne cathédrale. Comme on va le voir, il s'agit d'un objet vraiment historique, quoique son origine et sa véritable destination ne soient pas bien connus.

Nous voulons parler de ce bâton d'ivoire, long d'un mètre cinquante, que l'on montre encore avec : un coffret recouvert de lames de cuivre repoussé, dont l'inscription en caractères du XII^e^ siècle, ou du XIII^e^ selon M. d'Agos, est encore diversement traduite ; une des mitres [1] et l'anneau pastoral du saint patron ; une paire de sandales ou bottines de drap *(caligæ)* dont le travail de restauration ne permet plus de fixer la date ; une paire de gants épiscopaux postérieurs au siècle de saint Bertrand ; deux chapes qui auraient été données par le pape Clément V ; enfin une tête ou volute de crosse, en bronze doré.

L'on croit que le bâton dont il s'agit a servi de hampe à la crosse de saint Bertrand. Il est percé d'un bout à l'autre et connu sous le nom de « corne de licorne ». Autrefois, aux processions, un ecclésiastique en chape le portait immédiatement avant la châsse du Saint. On y avait attaché l'anneau pastoral. « Il a la couleur du vieil ivoire et est marquée de stries ou cannelures en spirales, effacées par un travail de polissage ou produites peut-être par le redressement. »

Qu'est-ce en réalité ? Les naturalistes croient y voir une dent de narval.

Lacépède nous apprend qu'en effet, de la mâchoire supérieure de narval sort une dent très longue, étroite, conique dans sa forme, généralement terminée en pointe. Cette dent, séparée de la mâchoire, a été conservée pendant longtemps, dans les collections des curieux, sous le nom de « corne ou de défense de licorne. » On la regardait comme le reste de l'arme placée sur le front de cet animal fabuleux, symbole d'une puissance irrésistible, auquel on a voulu que le cerf et le cheval ressemblassent beaucoup et dont les anciens nous ont conservé la chimérique histoire. On en retrouve l'image sur plusieurs des monuments qu'ils nous ont laissés. « Sa figure, adoptée par la chevalerie, a souvent décoré les trophées des fêtes militaires. Elle rappelle encore de hauts faits d'armes à ceux qui visitent les vieux donjons gothiques. Elle orne les écusson conservés dans une partie de l'Europe. Il n'est donc pas surprenant qu'à une époque déjà reculée, cette dent ou

1. Il y en avait deux autrefois. Une seule reste ; elle a été décrite avec les autres ornements sacerdotaux.

Digitized by Google

défense ait été vendue très cher. Sa nature la rapproche beaucoup de l'ivoire plus dur encore que celui qui provient de l'éléphant.

» Suivant Wormius et, d'après les renseignements qu'un évêque d'Islande lui avait fait parvenir, la longueur de cette dent atteint quelquefois le quart de celle de l'animal lui-même. Il ne faut donc pas s'étonner qu'on ait trouvé des défenses de narval de plus de trois mètres et même de quatre mètres.

» On emploie la défense, ou si l'on aime mieux l'ivoire du narval, aux mêmes usages que l'ivoire de l'éléphant et même avec plus d'avantage, parce que, plus dur et plus compacte, il reçoit un plus beau poli et ne jaunit pas aussi promptement.

» Les rois de Danemark ont eu, et ont peut-être encore, dans le château de Rosenberg un trône composé de défenses de narval. Quant aux prétendues propriétés de cet ivoire contre les poisons et les maladies pestilentielles, on ne trouverait que trop de détails à ce sujet dans Barthulin, dans Wormius, dans Tulpius, etc.

» Mais comment n'aurait-on pas attribué des qualités extraordinaires à des défenses rares, d'une forme singulière, d'une belle substance, qu'on apportait de très loin, qu'on n'obtenait qu'en bravant de grands dangers, et qu'on avait pendant longtemps regardées comme l'arme toute-puissante d'un animal aussi merveilleux que la fameuse licorne ? »

En réalité il s'agit bien d'une « licorne de mer » qui est le narval, cétacé dont la mâchoire supérieure est armée de deux défenses dont l'une, chez le mâle, atteint quelquefois jusqu'à six mètres de long. Mais il faut rejeter au rang des fables l'existence de cet autre animal dont parlent les légendes, quadrupède fantastique qui aurait ressemblé au cheval, mais avec une corne au milieu du front.

Cela dit, il resterait à savoir pourquoi cet objet, précieux en lui-même sans doute, se trouva dans le trésor de la cathédrale commingeoise à côté des riches ornements et de tout le mobilier consacré au culte.

Tout ce qu'on en sait est consigné dans le procès-verbal de visite dressé en 1627 par Mgr Donadieu, dans lequel le chapitre déclare que ce bâton a été donné à l'église, avec toute sa chapelle personnelle, par l'évêque Bertrand de Goth, plus tard Clément V, pape (1305).

Que devient alors cette tradition d'après laquelle la « licorne » était le bâton pastoral de saint Bertrand, mort en 1123 ?

Quoi qu'il en soit, cette sorte de relique d'une nature extraordinaire était en grande vénération à Saint-Bertrand et dans tout le pays ; elle faisait l'objet d'une pratique pieuse et très populaire.

Etant percée bout à bout, cette corne ou défense servait à faire

Digitized by Google

passer de l'eau qu'on recueillait dévotement et à laquelle on attribuait une vertu particulière.

L'argent que l'on offrait, pendant que le prêtre en surplis faisait la cérémonie en plongeant dans l'eau écoulée l'anneau pastoral, était consacré à l'honoraire des messes ou à l'entretien de l'autel.

M. d'Agos a relevé dans le registre de la Confrérie la mention suivante : « En 1731, il a été reçu 20 livres, 6 sols, 7 deniers... »

Voici d'ailleurs ce que dit à ce sujet, dans ses intéressants manuscrits, M. de Froidour, lorsqu'il visita le Comminges en qualité de commissaire royal pour la grande réformation des eaux et forêts, vers 1669 : « On me fit voir à Saint-Bertrand, entre autres choses, un bois ou corne de licorne. On dit, pour faire espreuve si elle étoit vrayment de licorne, qu'il falloit la faire tremper dans l'eau et qu'à l'instant l'eau bouilliroit... Nous fismes cette espreuve, mais inutillement, car l'eau ne prit aucune émotion et demeura froide à son ordinaire. J'appris seulement que quand les bestiaux étoient attaqués de maladie, on avoit recours au sacristain de l'église qui faisoit passer de l'eau dans la licorne et la donnoit aux paysans, et que les bestiaux malades ayant bu de cette eau, ou d'une autre avec qui elle eust été mêlée, guérissoient infailliblement. »

***

Nous arrivons à la justification de notre titre « La restitution de la licorne » qui aurait été emportée, selon M. d'Agos, lors de la dernière invasion des Huguenots, en 1594 [1].

C'est là une erreur évidente, commise par notre regretté collègue sur la foi d'un document confus de 1601. Tous les autres documents relatifs à cet épisode se réfèrent au second siège de la ville qui eut lieu en 1586, « où ladite ville fut prise par les Huguenots et l'église d'icelle saccagée, les images brûlées, les argenteries et ornements d'icelle enlevés par le sieur de Sus, capitaine de la faction huguenote. [2] »

Ceci est encore plus décisif et donne un caractère vraiment historique à l'enlèvement de la « licorne » (la plupart des documents contemporains portent « l'alicorne ») : Il s'agit d'une lettre datée du 7 septembre 1586, qu'écrit la reine-mère Catherine de Médicis à son fils Henri III, afin qu'il ordonne de faire restituer le précieux bâton d'ivoire, enlevé au moment du pillage de la cathédrale. Nous allons la reproduire tout à l'heure.

C'est que le chapitre, particulièrement ému de cet enlèvement,

1. Attestatoire de notoriété du 21 janvier 1640, du mandement de Cazassus, juge.
2. Même « Attestatoire » de 1640.

Digitized by Google

s'était adressé « au roy » pour obtenir son intervention. Henri III avait saisi son procureur général près le Parlement de Toulouse, et, le « lundy, septiesme jour de juing mil cinq cent huictante-six », la Grand-chambre, présents : MM. Durant et de Paule, présidents, et Calmels, Sabattier, Catel, Percin, de Hautpoul, Prohenques, de Resseguier, de La Roche, Melet, Assezat, Caumels, de la Coste, rendait l'arrêt suivant :

« Vue la requeste présentée par le procureur général du roy, ensemble les jugements faits à sa requeste,

» La Cour a ordonné et ordonne que la ville de Sainct-Bertrand de Comenges, naguère réduicte en l'obéissance du roy, sera remise aux mains et pouvoirs de messire Urbain de Saint-Gelais évesque, dudit Comenges et, ce faisant, les seigneurs et gentilshommes qui y sont maintenant avec leurs troupes et gens de guerre vuideront et délaisseront ladite ville, ce que leur est enjoinct faire à chacun d'eux et, au surplus, ordonne aussi que les reliquaires et autres ornements appartenans à ladite église cathédrale, mentionnés en l'inventaire sur ce fait, et mesme « l'alicorne » dont mention est faicte en ladite requeste et information, seront aussy remis en ladite église, et à ces fins seront contraincts par toutes voyes dues et par corps ; enjoignons à tous gentilshommes, seigneurs juridictionnels, consuls et autres s'employer à la restitution de ladite « alicorne » en exécution du contenu en le dict arrest, à peine dix mille escus et autres arbitres. DURANT, CATEL. »

Catherine de Médicis s'était émue elle-même des doléances du chapitre dans lesquelles la soustraction de la fameuse « licorne » semblait occuper le premier rang, et elle s'adressa, en ces termes, à Henri III :

« ... Ce sera, Monsieur mon fils, chose à quoy vous aurez égard. Je ne vous en dirai pas, sur ce point, davantage, mais vous prierai encore d'une chose dont on vous requiert aussy qui est qu'il vous playse escrire expressément au baron Jacques, frère du vicomte de Larboust (que vous savez bien quels gens ils sont), qu'ils ayent à rendre tous les ornements dont ils se sont saisis des églises dudict Saint-Bertrand, et même une licorne appartenant à la grande église de la dite ville, laquelle a de hauteur environ cinq pieds et qui est de grande valleur... [1] »

Il faut savoir que ces sires de Larboust, objet dans cette lettre d'une insinuation peu flatteuse, bien que chargés de la garde de la ville épiscopale, n'avaient pas rempli cette mission à leur louange, pas plus qu'au profit de la cité elle-même. C'était bien là un trait du temps qu'on retrouve aussi dans une situation analogue chez le

1. *Revue de Comminges*, t. I, p. 145.

Digitized by Google

capitaine Gemit de Luscan, à Saint-Bertrand même, puis à Saint-Gaudens et, plus tard, à Muret chez un sire de Montpezat. Sous couleur de sauvegarder, ils pressurèrent. La *Revue* aura l'occasion d'en parler plus au long.

Toujours est-il — pour revenir à la maison des Larboust — qu'ils se trouvèrent nantis d'une partie des déprédations huguenotes et qu'il fallut des décisions arbitrales et des ordonnances royales pour trancher entre le chapitre, coseigneur de Saint-Bertrand avec l'évêque, des différends relatifs aux exigences du baron et du vicomte dont il s'agit.

Une sentence arbitrale du 17 mai 1587, réglant les difficultés survenues, réduit les prétentions du baron de Larboust, lequel était expressément tenu de rendre « la licorne [1]. »

Il fallut pourtant recourir à l'autorité royale elle-même, pour que le baron récalcitrant se conformât aux sentences rendues, et qui n'étaient pas encore exécutées en l'année 1594, quand eut lieu le troisième siège de la ville de Saint-Bertrand par les religionnaires.

Le chapitre, en effet, adressa cette nouvelle requête « au roy et aux seigneurs de son conseil. » La pièce était trop importante pour qu'elle ne trouvât pas intégralement sa place ici-même, bien qu'elle ait trait à d'autres griefs qu'au détournement de « la licorne. »

« Sires,

» Les syndics du clergé et chapitre de l'église cathédrale et habitants de notre pauvre ville de Saint-Bertrand, les agents du clergé de France en ce qui les regarde prenant cause pour eux, vous remontrent très-humblement qu'ores dez le commencement de l'année 1593, ladite ville, ensemble tous les circonvoisins avec elle, se fussent déclarés vos très-humbles et très-fidèles sujets et serviteurs et eussent été mis sous votre protection et sauvegarde, par le traité fait sous votre bon plaisir avec le féal s[r] de Monluc et autres seigneurs de l'armée qu'il commandoit pour lors en ces quartiers, en l'absence du s[r] maréchal de Matignon, votre lieutenant en Guienne, et que, par ce moyen, ils eussent espérance d'être en pleine paix et assurance, et laissant toutes méfiances fait cesser les gardes-sentinelles et autres moiens de se conserver en leur ville; si est-ce qu'un an ou environ après et lorsqu'on ne pensoit plus être en guerre, les s[rs] vicomte et seigneur de Larboust, quoiqu'ils ne pussent ignorer la reconnaissance et traité susdit, pour avoir assisté, consenti et mis leurs soins en iceux, et, en compagnie d'environ 3 ou 400 Huguenots, ou cin-

1. Acte du 4 février 1587. — Autre acte passé à Saint-Gaudens, le 17 mars 1587.

Digitized by Google

quante, de nuit et par un trou de murailles, à main armée, entrés en la dite ville, et en icelle commis tous actes d'hostilité, rançonnement et désordres, extorqué mil écus au chapitre et plusieurs autres diverses sommes des particuliers d'icelui, même entre autres choses pris et emporté des archives et reliquaires de ladite église, et même une extrêmement belle « alicorne » de prix inestimable, soigneusement conservée puis temps duquel n'est mémoire pour joyau précieux en icelle, et depuis celui égaré ou engagé pour quelque somme de deniers, au grand scandale et mécontentement de tout le pais et préjudice des suppliants. Sy aurait ledit vicomte, sous prétexte de certaines prétendues lettres de capitainerie par lui obtenues de V. M. pour commander en ladite ville, établi en icelle une garnison de certains soldats, lesquels n'ayant d'autres moiens de s'entretenir que ce qu'ils prenoient des habitants, les auroient tant travaillés qu'ils auroient été contraints de quitter leurs maisons et familles et laisser leur ville déserte à la discrétion des soldats, jusqu'à ce que le sire de Luscan prétendoit aussi avoir pouvoir de ladite même capitainerie, tant par le susdit traité fait avec ledit s^r^ de Monluc que par provision et titre qu'il présuppose que V. M. lui en a fait dépêcher, lequel, à la surprise et invasion en avoit été maltraité et chassé de sa maison, au mois d'août ensuivant auroit reprise ladite ville et délivrée des mains et tyrannie desdits soldats et remis les habitants en leurs libertés et maisons, se remettant à ce que par vous seroit ordonné sur l'invalidité des provisions de ladite capitainerie proposée par les supplians ; et quoique par ce moien ils dussent en être en assurance et en tranquillité si est-ce à cause des préventions desdites lettres et provisions, se jactent et font leurs efforts de se saisir et emparer de ladite ville, qui seroit son entière ruine et désolation, si qu'on est contraint d'entrer en grand frais pour la continuation de la garde, sentinelle et garnison qui ne peut être qu'incommodité et dépense ; et d'ailleurs lesdits s^rs^ de Larboust emportent par force et violence tous les ans la meilleure partie des fruits et revenus du s^r^ Évêque, chapitre et autres bénéficiers, lesquels privés des moiens de s'entretenir ne peuvent vous payer les décimes et autres impositions qu'ils vous doivent.

« Ce considéré et pour ce que par la capitulation faite sur ladite prise, dont copie est cy attachée, les suppliants se doivent retirer à V. M. pour avoir réparation de ce-dessus, plaise à icelle ordonner que les informations faites tant sur ladite prise que excès commis ensuite d'icelle, seront rapportés à votre conseil pour y être les coupables punis comme il sera de raison, et néantmoins que, conformément à vos édits, commandement sera fait auxdits s^rs^ de Larboust de remettre ez mains dudit chapitre, ou leur procureur,

Digitized by Google

ladite « alicorne » entière et en l'état qu'elle étoit lorsqu'ils la prirent, sous peine d'être punis comme sacrilèges, avec inhibition de troubler, ni molester ledit évêque, chapitre et autres bénéficiers en la perception et jouissance de leurs fruits et revenus. Et d'autant qu'en ladite ville il n'y a jamais eu de capitaine en état, ni autre que celui que lesdits... y ont mis selon les nécessités et durant les troubles, et que lesdites prétendues lettres sont obtenues par importunité et faux. — Donner à entendre en suivant les édits de réductions de vos pais de Rivière et Comenge vous plaira les déclarer nulles, cassées et de nul effet, avec inhibitions tant aux s^rs de Larboust que Luscan s'en servir, ni pour cet égard travailler ladite ville, sous peine d'en être punis comme ennemis et perturbateurs du repos public ; et les suppliants continueront leurs très-humbles prières pour votre santé et prospérité [1]. »

Ce document fournirait matière à bien des réflexions, et nous ne manquerons pas de l'utiliser lorsque nous raconterons les sièges consécutifs de notre ancienne ville épiscopale. Pour le moment, nous ne le rattachons qu'à notre épisode relatif à « l'extrêmement belle *alicorne*, de prix inestimable, soigneusement conservée, puis temps duquel n'est mémoire, pour joyau précieux, ceux qui l'auroient prise devant être punis comme sacrilèges. »

Mais cette intéressante « requeste au roy et à son conseil » nous suggère une remarque qui rentre absolument dans notre sujet.

On a vu par les autres documents reproduits plus haut, et notamment par la lettre de Catherine de Médicis à Henri III, qui est du mois de décembre 1586, que le bâton d'ivoire, objet de tant de vénération, avait déjà été enlevé, et cela pendant le second siège et prise de la ville, avant celui de 1594 [2]. La supplique qu'on vient de lire, dont la date ne figure pas exactement dans la copie que nous possédons, peu claire d'ailleurs dans sa teneur, comme il arrivait à cette époque dans ces sortes de rédactions, confond évidemment une partie des excès commis et des rapines perpétrées en la cathédrale de Comminges en 1594, avec ceux commis au cours des précédentes prises de ladite ville. Ainsi en a-t-il été au sujet de « la licorne », dont la restitution était réclamée et ordonnée dès 1586.

Nous allons reproduire, en son entier, le procès-verbal authentique de cette restitution. Il fut consigné dans le registre des délibérations du chapitre, à la suite d'une assemblée solennelle tenue dans le cloitre le 6 mars 1601, Urbain de Saint-Gelais étant encore

1. Archives du Parlement.

2 Après avoir rappelé les commencements de l'année 1593, l'acte dit : « Si est-ce qu'un an ou environ après.... »

Digitized by Google

évêque. C'est alors que messire Adrien d'Aure, vicomte de Larboust, fut conduit à résipiscence et que cessa sa morosité, quant à la rétention de la chose qu'il détenait et que le chapitre déclarait « égarée ou engagée pour quelque somme de deniers », au grand scandale et mécontentement de tout le pais et préjudice des suppliants. »

On remarquera le langage plein d'hypocrite soumission de celui qui avait étrangement abusé du malheur des temps et de la mission toute de sauvegarde et de protection qu'il avait reçue, après l'avoir peut-être obtenue par fraude, ainsi que l'insinue le chapitre, et pour les profits qu'il en pouvait tirer en « travaillant » et pressurant les habitants de la cité diocésaine de Comminges.

Restitution de la Licorne (1601)

« L'an 1601 et le 5e jour du mois de mars, en ladite cité de Saint-Bertrand de Comenge, régnant Henri, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, dans le cloitre de l'église cathédrale d'icelle, établi en personne messire Adrien d'Aure, vicomte de Larboust, chevalier de l'ordre du Roy, capitaine de cinquante hommes d'arme de ses ordonnances, lequel se serait présenté par devant vénérables personnes messires Bertrand de Gemito, archidiacre d'Aure, Jean Palatz, archidiacre d'Aran, Jacques Coadau, sacristain, Jean Dufaur, précenteur, Pierre Gramont, Bertrand Sartor, Raimond Jean d'Escrivaire, Gratian Abadie, Michel Cazaux, Manaud Gestas, Pierre Pujol et Jean Bouffartigue, les tous chanoines, capitulairement assemblés, disant qu'à la prise de la présente ville de Saint-Bertrand faite par lui au temps des derniers troubles, il avait trouvé une corne « d'alicorne » dans l'église d'icelle et derrière le grand autel, et craignant qu'elle fut prise et égarée par les gens de guerre qui étaient avec lui à ladite prise, il l'aurait prise et retirée, désirant la conserver pour le profit d'icelle et affection qu'il a toujours eue en son cœur d'aimer l'Église et tout ce qui en dépend, le clergé et habitans d'icelle, comme leur prie de croire qu'il désire demeurer leur bon ami et voisin, et que ledit « alicorne » eût été brisé et mis en pièces sur le gast étant en proie quand prindrent ladite ville sous ledit vicomte : comme ayant le roy approuvé ladite prise aynsi qu'il lui a apparu par l'aveu de sa susdite Majesté, aiant été fait pour son service, comme dit est, aiant donné mandement à Mr le maréchal de Matignon, pour faire l'établissement de ladite garnison et paiement de cinquante soldats à prendre sur les tailles et taillons.

« Pour ces considérations, volontairement il est venu et a porté ladite « alicorne », laquelle il redonne présentement de sa dévotion et bonne volonté à Mr St Bertrand, en son église, au chapitre

Digitized by Google

et au pais, lui requérant s'il leur plait de le recevoir, et l'assure même comme c'est le même « alicorne » en grandeur et longueur, et n'a été en rien diminué ; lesquels chanoines dudit chapitre ont répondu par l'organe du sr Gemito, président audit chapitre, que c'est le même « alicorne » qui fut pris de l'église dudit Saint-Bertrand en pareille grandeur et longueur que soulait être, sans être en rien diminué ; lequel ils ont reçu présentement dudit vicomte par les mains dudit sr de Gemito et le tiennent pour reçu et en ont remercié tous très humblement audit vicomte et l'en déchargent et tiennent quitte, tant à lui qu'à tous autres, ensemble de toutes autres choses prises à l'occasion de ladite ville, et tout ainsi qu'il plait au sr vicomte, promettant ne le rechercher en aucune façon que ce soit, tant en général qu'en particulier, déclarant lesdits chanoines dudit chapitre avoir ci-devant entendu l'aveu fait par sadite Majesté de la prise de ladite ville, et tout ainsi qu'il plait au sr vicomte offrir toute amitié et bon voisinage audit chapitre, promettant ledit chapitre lui offrir toute amitié et services, le tout sans obligation des biens communs dudit chapitre qu'ils ont soumis à toutes les rigueurs de justice, et l'ont juré ;

Présents : noble Jean Barthélemy de Binos, seigneur de Sarp ; Jean de Gemit, capitaine de Luscan ; Jean de Camplong, sieur de Bonrepaire ; Jean Sapène, Jean Sarrut, Carbon Bluze, Roger Bordères, Jean Dupuy, juge de Montagut ; Bertrand Trey, Raimond Palatz, Pierre Milaude, consuls ; Bertrand Pujol et Jean Cazaux, habitants de ladite ville, signés avec lesdits srs d'Aure, Gemito, Estivaire, Gramont, de Gestas, Bouffartigue, de Abbatia, Coadau, Bonrepaire, Sapène, Bluze, Sarrut, Pujol, de Gemito, de Sinhan. »

Et voilà comment fut réintégrée dans le trésor — bien appauvri alors par les pillages [1] — de la cathédrale de Comminges, et après bien de péripéties, ce bâton d'ivoire entouré d'un prestige légendaire et qui n'est pas une des moins curieuses épaves des richesses que renfermait, avant la triple invasion des réformés, la sacristie de l'église Notre-Dame de Saint-Bertrand.

ALPHONSE COUGET.

1. L'historique de ces expéditions est resumé dans un attestatoire des consuls de Saint-Bertrand de 1687, que nous publierons plus tard.

Digitized by Google

III

LES TAPISSERIES DE LA CATHÉDRALE

DE COMMINGES

Mgr Jean de Mauléon, nommé évêque de Comminges en 1519, enrichit notre antique cathédrale des magnifiques boiseries du chœur et de l'orgue qui font l'admiration des visiteurs. Il donna aussi les vitraux, dont on voit encore de beaux fragments, et plusieurs tapisseries très remarquables.

On les suspendait, les jours de grandes fêtes, à l'intérieur du chœur et à la porte de l'église ; elles représentaient divers sujets des mystères de la Vierge. Mais, en 1793, elles disparurent comme tant d'autres choses précieuses : Deux seulement sont restées assez bien conservées. On a enfin compris que leur valeur réclamait un soin particulier, elles sont encadrées et suspendues aux murs de la chapelle Sainte-Marguerite, et représentent : l'une, l'*Adoration des Mages*, l'autre, la *Présentation au Temple*.

La finesse des dessins, le coloris et le plan d'exécution indiquent bien les ateliers célèbres où elles ont été confectionnées ; elles paraissent remonter à Gilles Gobelin lui-même, du temps de François Ier, ce qui en rehausse le prix.

L'une des tentures nous montre, d'après l'histoire topographique : la ville de Bethléhem « située sur une colline ; ses maisons *rangées* sur le sommet et sur le penchant ». On y remarque la crèche et les animaux domestiques présents à la naissance du Sauveur, S. Joseph et, un peu après l'étable, la Vierge assise, tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux, les trois Mages revêtus de leurs habits royaux, portant des présents, le premier à genoux et les deux autres à distance, le dernier, teint noir, suivi d'un serviteur ou esclave noir, paraissent dans l'admiration ; ils sont escortés de leurs gens à cheval ayant des oriflammes. Tout près, un chien lévrier, avec un collier, qui semble leur appartenir, des oliviers ou palmiers avec leurs fruits, un paon, le tout encadré d'un massif de fleurs.

A côté de la Vierge, on croit voir sainte Anne et deux suivantes qui offrent deux tourterelles pour le sacrifice (selon l'usage usité chez les pauvres), enfermées dans un panier qu'un Lévite reçoit de

Digitized by Google

leurs mains. Près de la porte du Temple, parait un mendiant infirme, pauvrement vêtu, assis, la béquille à côté, une écuelle suspendue au-dessous du bras gauche, tendant une main suppliante et tenant de l'autre la coiffe pour recueillir l'aumône ; on y remarque, comme dans le tableau précédent, un paon, des oliviers ou palmiers, le tout également encadré d'un massif de fleurs.

Les figures des personnages sont très expressives, leurs vêtements très beaux et leur pose majestueuse. Ces tapisseries sont d'un travail achevé : chacune porte les armes du donateur, Mgr de Mauléon, et ont dû être faites immédiatement après l'achèvement du chœur de la cathédrale, en 1539 : elles portent le cachet de cette époque.

D. TREY-SIGNALÈS.

IV

ÉLOGE

DE FEU

Louis de FIANCETTE baron d'AGOS[1]

lu à la séance de Luchon, par M. Xavier de Cardaillac
Membre correspondant de la Société des études du Comminges, Inspecteur de la Société française d'Archéologie.

MESDAMES, MESSIEURS,

Hier, à l'entrés de la nuit, le sommeil des tombeaux du cloitre de Saint-Bertrand était réveillé, pour quelques heures, par nos vivantes causeries. Au lendemain de cette soirée poétique, permettez-moi de rappeler à vos souvenirs la mémoire d'un homme qui, semblable aux moines d'autrefois, aimait à promener le long de ces arcades ses pieuses rêveries et ses savantes méditations.

1. M. d'Agos fut un des fondateurs de la Société des études du Comminges, avec MM. Julien Sacaze, Morel, Abadie, A. Couget, Dr Chopinet, et le baron Marc de Lassus qui en avait eu la première idée et qui des premiers s'associa à ses travaux.

Digitized by Google

Louis de Fiancette, baron d'Agos, était ainsi que moi de race Commingeoise ; il fut mon prédécesseur immédiat comme inspecteur de la Société française d'Archéologie dans les Hautes-Pyrénées : c'est en cette double qualité de compatriote et de collègue que je viens vous parler d'un homme dont le nom, semblable au lierre qui les étaye, est indissolublement attaché aux vieux murs romains de la cité des Convènes. De même que beaucoup de méridionaux de cette génération si bien trempée de la Restauration, M. d'Agos fit de fortes études dans ce collège de Juilly, où florissait alors l'austère enseignement des prêtres de l'Oratoire. Ses maîtres et ses amis furent un des nôtres, un Béarnais, l'abbé de Salinis, plus tard archevêque d'Auch, et un des vôtres, Messieurs les Montalbanais, l'abbé de Scorbiac.

Retiré dans ce port de calme et de salut, d'où bientôt il devait s'élancer vers les orages des dissidences religieuses, l'abbé de Lamennais répandait sur ces jeunes intelligences la passion de son style et la fougue de ses doctrines. Au sortir du collège, découragé au début de la vie par la tourmente de 1830, Louis d'Agos, à l'exemple de beaucoup de ses amis, vécut en dehors de son siècle ; dans son isolement volontaire, il se refusa à courber le front devant des pouvoirs successifs qui, pour lui, étaient illégitimes. Si ces hommes, qui furent bien les derniers gentilshommes, les derniers nés d'une race aujourd'hui éteinte, eurent le tort de se tenir en dehors de ce courant d'idées modernes qu'ils seraient peut-être parvenus à endiguer, nous devons envier quand même la noblesse de leur recueillement, nous, les plus jeunes, qui nous sommes mêlés aux luttes et aux transactions parfois amoindrissantes de la politique.

Louis d'Agos, qui avait rêvé le calme de la vie de famille, devait cruellement, par deux fois, être éprouvé dans ses sentiments les plus chers. Après les trop courtes années d'un mariage heureux, devenu veuf, il partagea désormais son temps entre son fils, le seul héritier

Digitized by Google

de son nom, et ses chères études d'archéologie monumentale. Cette riante vallée, où, dans un cadre de montagnes pittoresques, les civilisations successives édifièrent leurs monuments, devait trouver en lui un historien, fidèle évocateur des temps passés. Surveillant depuis de longues années les découvertes fortuites des paysans, dont la charrue déracine sans cesse de curieux débris dans ces mines jamais épuisées, il réunit dans sa demeure de Tibiran-Jaunac les éléments divers d'un musée d'antiquités pyrénéennes : ce sont d'abord les stèles funéraires, qui nous révèlent les noms des faux dieux qu'adoraient les Celtibériens nos pères. L'Olympe du paganisme, vient y coudoyer ces divinité barbares. Pêle-mêle s'étalent les fragments de briques romaines qui couvraient les toits de Lugdunum Convenarum, les morceaux de mosaïques qui pavaient les bains de la cité.

Et, debout encore, se dressent les bornes milliaires, jalonnant autrefois la voie romaine qui de Dax et de Toulouse aboutissait à Lugdunum. Descendant le long des siècles, le collectionneur, devenu historien, étudiait les origines de cette vénérable église de Saint-Just, où nos pères réunirent les débris des temples païens pour les purifier en les consacrant au Christ. M. d'Agos y retrouvait la cathédrale primitive de Saint-Bertrand et associait à ces vieux murs le souvenir des miracles du grand Saint du Comminges. Dans ses descriptions et ses récits nous avons trouvé le meilleur des guides pour nos explorations scientifiques. Chez M. d'Agos, l'archéologue était complété par l'artiste, et les inscriptions qu'il lit, et les sculptures qu'il détaille, il les avait reproduites dans de précieux dessins, malheureusement encore inédits.

Dessiner ou décrire les antiquités gallo-romaines ou romanes de Valcabrère et de Saint-Just ne lui suffisait pas, il les défendait encore contre les déprédateurs, comme un gardien jaloux. Avec quelle indignation protestait-il, dans ses livres et dans ses discours, contre les profanations de ces faux savants, qui trop souvent vin-

Digitized by Google

rent arracher, de ces antiques constructions où elles auraient dû conserver leur place, ces pierres effritées, qui allaient ensuite s'égarer dans la poussière et dans l'oubli des Musées.

Le rêve de ce moine laïque, reproduit par lui dans son ouvrage sur les antiquités de Valcabrère, était que l'église de Saint-Just passât « aux mains d'une de ces communautés que nous voyons — écrivait-il, avant leur expulsion — renaitre une à une, quand il n'a fallu pour les détruire toutes qu'un éclat de tempête. » Si l'étude de M. d'Agos sur la basilique de Saint-Just est restée quelque peu incomplète et heurtée, semblable en cela à cette antique église bâtie avec des matériaux dissemblables, dans sa monographie de Notre-Dame de Comminges, il a élevé une œuvre durable et digne de la grande cathédrale.

Le clocher et le cloître roman, l'église ogivale, il les décrit avec une respectueuse vénération ; mais en revanche, choqué dans ses sentiments d'archéologue chrétien par ces chefs-d'œuvres païens de la Renaissance, il passe presque dédaigneux devant ces guivres qui se tordent sur les accoudoirs, ces figurines grotesques qui grimacent sous les miséricordes, et ces belles têtes de seigneurs et de dames de la cour de Henri II, qui se penchent comme à un balcon au sommet des balustrades du chœur. Aussi abandonne-t-il bien vite ces merveilles de la sculpture sur bois au XVI^e^ siècle, pour élever ses yeux et son âme le long de ces arcs ogivaux, qui, semblables aux doigts joints de mains en prières, dressent leurs fines nervures vers le ciel.

Chapelle par chapelle, arceau par arceau, dalle par dalle, Louis d'Agos lit, à travers les âges, les pierres tumulaires qui rappellent la piété des familiers de la cathédrale, la générosité des gentilshommes du Comminges, et les œuvres des évêques de Saint-Bertrand. Avec lui les poussières de ce cloître s'aggrègent de nouveau ; ce chevalier, couché dans sa cotte d'armes, nous dit son

Digitized by Google

nom et nous montre son écu de bataille; ces prêtres, pieusement étendus comme endormis dans une dernière prière, se réveillent pour nous bénir.

Combien aurait été grande la joie de M. d'Agos, s'il lui avait été donné d'assister à cette fraternelle réunion d'amis du passé. Son vieux cloître désert, si vivant pour quelques heures en cette belle soirée d'été, il l'aurait fait réapparaître à nos yeux avec sa splendeur d'antan.

Par ses diverses publications, Louis d'Agos se rattache à cette école archéologique du milieu du siècle, moins précise que la nôtre, mais plus artistique peut-être. Les archéologues méridionaux de son temps, les Cénac-Moncaut, les Bascle de Lagrèze cherchaient à dégager des vieux monuments la beauté et la poésie, sans s'astreindre toujours, comme on le fait aujourd'hui, à de scrupuleuses lectures ou à de minutieuses descriptions.

Dans cette fin de siècle plus scientifique, nous nous attachons davantage à la lettre des chartes ou au détail des sculptures, mais nos ainés, imbus encore des théories littéraires romantiques, envisageaient l'ensemble avec plus de largeur. Et puisque je viens de nommer M. de Lagrèze, laissez-moi, en passant, associer au souvenir de M. d'Agos celui de l'historien de la Bigorre qui a célébré les vieilles gloires des abbayes de Larreule et de Saint-Sever de Rustan, alors que son compatriote arrachait à l'oubli les vieux monuments de Lugdunum Convenarum.

Dans les dernières années de sa vie, M. d'Agos se reposait de ses études en réchauffant sa verte vieillesse auprès de son fils, un jeune homme de vingt ans. Mais brusquement, en pleine sève, le fils fut fauché par un mal subit; et le père, éprouvé déjà au seuil de sa vie d'homme, éprouvé encore à son déclin, resta seul désormais. En croyant, M. d'Agos adressa à Dieu la prière de Job, remerciant pour ce qu'il lui avait donné et pour ce qu'il lui avait enlevé. Mais si l'âme resta haute, le cœur

Digitized by Google

était brisé; et pendant quelques mois, ruine parmi les ruines, M. d'Agos vécut, comme une ombre au milieu des ombres du passé qui emplissaient sa maison. Dans cette chapelle qu'il avait décorée de sa main avec les débris des âges disparus, il allait demander à Dieu de mourir, et il s'éteignit doucement en accueillant la mort en libératrice.

En amour de lui, les siens ont respecté les moindres dispositions de sa demeure: dans sa chambre se dresse toujours son lit ascétique; sur son bureau les papiers épars et les livres familiers semblent attendre la main du travailleur; et dans la chapelle à l'autel gothique et aux tableaux de sainteté provenant de quelque couvent d'Espagne, les guirlandes disposées par le maître pieux achèvent de tomber en poussière.

Cette maison en deuil semble, comme celui qui l'habitait, dormir d'un éternel repos.

En terminant, Messieurs, de passage avec vous sur cette terre commingeoise, sur cette terre chrétienne, je suis heureux et fier de parler, devant les archéologues du Sud-Ouest, de l'historien du Comminges et du chrétien des anciens jours.

X. de CARDAILLAC.

Digitized by Google

V

SIMPLE NOTE

SUR UNE INSCRIPTION DU XIIme SIÈCLE

A SAINT-BERTRAND DE COMMINGES

MESDAMES, MESSIEURS,

L'histoire de l'art en France est, depuis quelques années, en train de subir une véritable révolution dans la recherche et la découverte des origines de l'art du moyen âge, particulièrement de l'art *gothique*. On aurait attaché jusqu'alors une importance trop exclusive à la source latine tant pour les origines de l'architecture que pour celles de la sculpture. « Cette source latine, comme le disait récemment un émi-» nent professeur à l'ouverture de son cours, dès les derniers temps » mérovingiens ou dès les premiers temps carlovingiens, n'était dans le » domaine des Gaules ni unique, ni pure; elle n'était pas même le » principal aliment des idées. »

Le cercle de ce genre de recherches s'est considérablement élargi, si bien que, sans retrancher entièrement l'influence latine, on en serait arrivé à cette conclusion que l'art byzantin, c'est-à-dire l'art néo-grec, serait la source d'où l'art du moyen âge, depuis le VIe siècle, aurait tiré les plus remarquables développements de ses origines.

Je n'ai pas, dans ces quelques mots, la prétention d'examiner ce qu'il peut y avoir de vrai ou d'excessif dans cette thèse. Je voudrais seulement attirer votre attention sur un bas-relief du XIIe siècle que vous avez vu hier à Saint-Bertrand de Comminges et examiner, avec vous, la part considérable qu'y joue cette influence.

Ce bas-relief est celui qui orne le tympan de la porte de l'ancienne cathédrale et qui représente une Adoration des Mages.

Les trois Mages placés sur la même ligne se dirigent vers la sainte Vierge assise, tenant l'enfant Jésus sur ses genoux. Ils portent à la main des vases qui contiennent leurs présents. Au-dessus, des anges aériens agitent des encensoirs. Derrière la Vierge paraît un évêque mi-

Digitized by Google

tré, crossé et bénissant. C'est probablement saint Saturnin, peut-être même saint Bertrand.

L'inscription suivante en caractères du XII^e^ siècle, sur une même ligne, se lit au-dessus des Mages et de l'enfant Jésus :

ETLEO FARET MIRON ASPRON FILIVM D̄I̅.

Derrière la tête de la Vierge apparaissent les mots MARIA MATER qui ne présentent rien d'étrange, rien de particulier. Mais il n'en est pas de même de l'inscription précédente.

Essayons cependant de lui trouver une signification.

Il y a déjà longtemps que le regretté M. d'Agos, dont le nom et le souvenir restent chers aux archéologues de cette région, avait donné du premier mot ETLEO l'interprétation que je tiens à rapporter en lui en laissant tout l'honneur.

Il a retrouvé dans ETLEO, par suite de l'inversion involontaire des deux premières lettres, le verbe grec TELEO dont le sens est offrir, consacrer... Ainsi le premier Mage, du moins celui qui est à la gauche du spectateur et au dessus duquel est inscrit ce verbe, dit : *teleo*, j'offre *far*... Mais nous avons là une très curieuse variante des expressions latines consacrées par l'usage pour désigner ordinairement l'encens, *thus* ou *incensum*. Il paraîtra sans doute assez difficile, pour ne pas dire impossible de trouver l'idée de l'encens, *thus* ou *incensum*, dans *far* dont le véritable sens est blé, froment, farine, essence de farine, et qui rappelle le *pium far* employé par Virgile, pour désigner le gâteau sacré offert dans certaines cérémonies religieuses. Il faut donc admettre que ce Mage offre un présent tout différent de celui de l'encens et qui ne serait autre chose qu'un gâteau de farine pure [1].

Le second Mage dit : et moi j'apporte MIRON. C'est le mot qui remplace *myrrham*, et là il n'y a pas la moindre difficulté d'interprétation. C'est encore une influence gréco-byzantine très caractérisée.

Dans le mot insolite ASPRON nous avons encore un mot grec dont le sens primitif veut dire *blanc*. Au VI^e^ siècle, à Byzance, il devint le nom d'une monnaie d'argent en raison de son éclat brillant. Tout cela, du reste, est expliqué dans Ducange. Les *aspres* sont aussi des monnaies orientales et, en France, il y a eu jusqu'à une époque peu éloignée de nous des monnaies analogues connues sous le nom de *blancs*.

ASPRON est donc pris ici dans le sens général de monnaie, soit *or* ou *argent*, *trésor*, comme le mot latin *pecunia*.

1. Nous voilà bien près, on le voit, de l'origine du *Gâteau des Rois*.

Digitized by Google

Ainsi dans la pensée de l'auteur du bas-relief, ou du moins du rédacteur de l'inscription, le Mage qui est le plus près de la Vierge dit : j'apporte l'or ; le second : et moi le myrrhe ; et le troisième : et moi le froment ou le gâteau de farine pure.

L'Evangile ne dit pas combien il y avait de Mages, mais la tradition en fixe le nombre à trois. Elle s'appuye surtout sur le nombre de leurs présents énumérés dans le texte de l'Evangile. Cependant, dans les peintures des Catacombes, on en voit quelquesfois deux et d'autrefois quatre, comme au cimetière de Domitille. La Note 18, p. 213 (édition Brunet), des *Evangiles apocryphes* prétend que, d'après une tradition du reste peu répandue, les Mages auraient été au nombre de douze. Ne pourrait-on pas trouver dans l'un de ces différents nombres le souvenir de la tradition du présent que l'auteur de notre inscription aura désigné par le mot *far* ?

Remarquons aussi que l'encens traditionnel n'est point absent de cette scène d'offrandes. Car nous l'y trouvons pour ainsi dire d'une manière toute spéciale représenté par les encensoirs qu'agitent les anges au-dessus des Mages et de l'enfant Jésus. L'auteur du bas-relief aurait-il eu l'intention de rappeler une offrande plus complète que celle figurée dans les représentations habituelles du même sujet, voulant indiquer que l'encens offert par les anges descendus du ciel s'adresse à la nature divine et le froment ou la farine pure à la nature humaine ?

Quoi qu'il en soit de ces différentes interprétations, le mélange du grec et du latin dans cette inscription est manifeste et nous fait prendre sur le fait une influence gréco-latine apportée par son auteur dans l'exécution de son bas-relief. C'est un exemple qui n'est pas sans valeur à fournir à la thèse dont il a été question au début de cette note.

Il me resterait, Messieurs, à m'excuser si je reviens aujourd'hui sur une partie des explications que je viens de vous exposer après les avoir traitées à une époque déjà lointaine[1], alors que cette influence gréco-byzantine dans le développement des origines de l'art du moyen-âge n'avait pas encore attiré l'attention de certains érudits. En me retrouvant ici en compagnie d'un grand nombre des savants devant lesquels j'ai déjà eu l'honneur de présenter ces explications, j'espère qu'ils pourront m'en donner de meilleures et je serai très heureux de les recevoir.

J. DE LAURIÈRE.

1. *Congrès archéologique de Toulouse*, 1874.

Digitized by Google

XXIe CONGRÈS DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE

POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES

Notre Société des études avait été invitée à se faire représenter au Congrès.

Son délégué a bien voulu résumer, pour la Revue, ses impressions et nous parler, en un style alerte et précis, de la tenue de ce qu'il appelle fort bien « ces assises scientifiques », nous dire en même temps quel est le but de l'Association elle-même.

Entretemps, des souvenirs personnels lui ont suggéré un très heureux rapprochement : les savants du Congrès siégeant sur les bancs des Lycéens de Pau, dont il fut lui-même avec succès, il y a quelques années.

On lira avec un véritable intérêt ce rapide compte rendu. A. C.

Le Congrès annuel et l'*Association française pour l'avancement des sciences* s'est réuni à Pau du 15 au 22 septembre. De très nombreux membres de l'Association et délégués de Sociétés savantes, des représentants de plusieurs Universités étrangères s'étaient rendu avec empressement à ce 21e Congrès qui marquait « l'année de majorité » de l'Association et témoignait par cela même de sa vigueur et de sa prospérité.

La Société des études du Comminges, ne pouvant se désintéresser de ces assises scientifiques tenues aux portes mêmes du champ de ses travaux, était représentée au Congrès.

Un cordial et généreux accueil était réservé aux congressistes par la municipalité de cette ville essentiellement hospitalière. Le Comité local d'organisation avait préparé un *Livre-Guide,* beau volume de 530 pages, soigneusement édité, ayant pour titre : « *Pau et les Basses-Pyrénées*, et destiné à « grouper tout ce qui, à un titre « quelconque, peut mettre en relief, aux yeux des membres de » l'Association, le département des Basses-Pyrénées, ou pour » mieux dire le Béarn, le Pays Basque et le Pays de Labourd » dont il est aujourd'hui la représentation administrative. » — Un exemplaire de cet ouvrage contenant de remarquables illustrations fut remis gracieusement à chaque membre du Congrès.

C'est par un discours de bienvenue très applaudi que M. Fai-

Digitized by Google

sans, maire de Pau, a ouvert la séance d'inauguration, au Théâtre, sous la présidence de M. Collignon, inspecteur général des ponts et chaussées, qui lui-même a donné le signal des travaux scientifiques du Congrès par la lecture d'une savante et attachante étude sur « l'Art et l'ingénieur ».

Le soir, une brillante réception, offerte encore par la municipalité, réunissait les membres du Congrès à la villa du Parc Beaumont.

Les 17 sections qui composent l'Association siégeaient dans les salles du Lycée, particulièrement remplies de souvenirs pour le délégué de la Société des études du Comminges, et ce fut pour lui un piquant spectacle que de retrouver, alignés sur ces bancs où sa mémoire voyait encore de turbulents écoliers, des rangées de savants, de personnalités célèbres au maintien grave et imposant.

Les journées des 16 et 17 septembre furent consacrées tout entières aux séances des sections, à des visites industrielles et scientifiques dans divers établissements de la ville. Parmi les communications vers lesquelles la qualité du conférencier ou l'intérêt du sujet attiraient un public nombreux, nous citerons celles de MM. Léon Say, Frédéric Passy, Yves Guyot, Eugène Rostand à la section d'économie politique ; celles de MM. Schrader, Cartailhac, prince Henri d'Orléans, prince Roland Bonaparte à la section de Géographie ; de MM. Laisant, Marcel Deprez, colonel Laussedat, Mgr Rougerie, Belloc, Teisserenc de Bort, Dr Bouchard, Schlumberger etc. etc. aux diverses sections.

Le dimanche 18, excursion générale à Orthez, Saint-Palais, Mauléon, Sauveterre et Salies-du-Béarn, avec réceptions charmantes des municipalités à chaque point de ce ravissant et intéressant pays.

Le représentant de la Société des études du Comminges apportait au Congrès une importante étude de M. le docteur Chopinet sur « *l'Étiologie du Goitre et du Crétinisme dans les Pyrénées centrales* » dont nos lecteurs ont eu ici même un aperçu sommaire [1]. Ce remarquable travail a été lu à la 17e section (Hygiène et Médecine publique), le lundi 19 septembre, et il donna lieu à une intéressante discussion qui en fit ressortir la valeur et à laquelle prirent part notamment MM. le Dr Tison, médecin en chef de l'hôpital Saint-Joseph, représentant le journal le *Monde*, Gils, médecin-major au 18e de ligne, Dr Azoulan, rédacteur du *Bulletin médical de Paris*.

A signaler la très attrayante conférence de M. Eugène Trutat.

1. Revue de Comminges, t. VII, p. 1.

Digitized by Google

directeur du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse « les Pyrénées, étude géologique et description pittoresque. » L'intérêt de cette conférence était augmenté par de nombreuses projections à la lumière oxhydrique d'après les photographies obtenues par M. Trutat lui-même, dont la Société des études du Comminges a pu apprécier le talent et la compétence à l'assemblée générale du 26 juin 1885.

Parmi les communications intéressant particulièrement notre région et le domaine de la Société du Comminges, nous citerons :

M. Félix Regnault : *Grotte supérieure de Gargas. — La porte d'Enfer et la haute vallée de la Rouye* (Haute-Garonne).

M. Cartailhac : *Présentation d'une vertèbre humaine pénétrée par une flèche de Silex, grotte de Saint-Martory* (Haute-Garonne).

M. Emile Belloc : *Blocs erratiques et monuments mégalithiques de l'Espiau* (glacier quaternaire d'Oô près Luchon).

Le Congrès s'est terminé par une magnifique excursion générale à Oloron, Saint-Christau, Eaux-Bonnes, Eaux-Chaudes, Argelès, Gazost, Cauterets, Luz, Gavarnie, Pierrefitte et Lourdes, à travers les merveilles de nos montagnes.

En somme, très-brillante assemblée tant par le nombre que par la qualité de ceux qui la composaient. L'Association française a atteint aujourd'hui un degré éclatant de prospérité avec les quatre mille membres qu'elle compte, et cela peut-il être étonnant lorsqu'on connait son caractère que je ne saurais mieux vous présenter qu'en vous citant textuellement les paroles prononcées par M. le président Collignon à la séance d'ouverture :

« L'Association française est avant tout une société scientifique ouverte à tous, prête à grouper tous les efforts, à encourager toutes les bonnes volontés, à venir en aide, dans les limites de ses ressources, à tous ceux qui lui demandent un appui. Elle stimule les recherches et les travaux dans les différents milieux où elle pénètre. Elle met en rapport les hommes qui s'occupent de science, sans acception d'origine ou de nationalité ; elle crée des relations, souvent même des amitiés, entre personnes qui ne se seraient peut-être jamais rencontrées ni connues. Sans faire appel à aucune idée ambitieuse, elle offre pour récompense aux efforts de chacun, le plaisir de découvrir ce qu'il croit être la vérité et l'honneur de faire part aux autres des résultats de ses recherches. Enfin, et c'est là un point d'importance capitale, elle nous apprend à connaitre et à apprécier notre pays, en nous faisant visiter successivement les régions si variées qui le composent.

Louis Germain.

Digitized by Google

VESTIGES GALLO-ROMAINS

A LABARTHE-INARD

La Société des études a déjà signalé [1] les récentes découvertes faites à Labarthe-Inard, aux alentours de la station du chemin de fer et dans le voisinage de l'ancienne voie romaine reliant *Tolosa* à *Lugdunum Convenarum*.

M. Chamaison, percepteur à Saint-Martory, dont on n'a pas oublié les intelligentes et fructueuses fouilles dans les abris préhistoriques de Saint-Martory et de Mancioux, nous prévint le premier de l'existence, aux endroits indiqués, d'une assez grande quantité de substructions révélées par la charrue et la pioche sur un espace assez étendu.

L'un des propriétaires, M. Chourreau, instituteur, s'est prêté, de très bonne grâce, aux explorations, déclarant abandonner les trouvailles aux chercheurs. On a mis au jour, chez lui, deux têtes de statues en marbre blanc et un médaillon, en bas-relief, assez curieux dans sa simplicité.

Nous avons vu ces objets, dont le dernier est intact.

L'une des têtes — 17 centimètres de largeur sur 25 de hauteur — ressemble assez à celle d'un empereur romain, cheveux ramenés et coupés droit sur le front.

L'autre — 16 centimètres de haut sur 27 de large — a la chevelure en bandeaux relevés et ondulés à la Niobée.

Le travail en est assez négligé, bien que dénotant une certaine habileté dans la statuaire, sans se rapporter assurément à la belle époque de l'art antique.

Ces débris se rapprochent de quelques-unes des sculptures trouvées à Martres-Tolosane, et qui contrastent avec de bien

1. *Journal de Saint-Gaudens* du 22 octobre.

Digitized by Google

plus belles recueillies en même temps, comme inspiration et comme facture.

C'est le déclin de l'art à côté d'œuvres marquant son apogée[1].

Le médaillon surtout nous a paru indiquer une période de décadence. Il a 48 centimètres de large et 64 de haut, et présente, en relief, une face humaine, sans caractère, rappelant la figure qui sert parfois à personnifier le soleil entouré de ses rayons. En tout cas, on n'y voit rien d'expressif ou de grimaçant comme dans ces attributs qu'on appelle « masques tragiques. » Le visage y est rudimentaire, entouré seulement d'une sorte de ruban ou de mentonnière avec un nœud très simple, à bouts pendants, presque droits, au-dessous du menton.

Cet ornement était encastré dans un pan de mur renversé sans fracture et recouvert par la terre.

Il était encadré par des losanges formés de cubes ou parallélogrammes en pierre blanche et marbre noir, intercalés et dont les dimensions varient entre huit et dix centimètres. Bien que désagrégés, des spécimens en ont été conservés.

Evidemment le médaillon ornait une façade. Mais quelle était cette construction ?

Etait-ce une villa isolée, ornée d'objets d'art comme l'attestent les fragments de statues ? ou bien y avait-il là une agglomération de population comme le feraient croire les traces de maçonneries trouvées ça et là aux environs ?

Beauchalot, tout voisin, avant d'être reconstruit en bastide au XIVe siècle[2], avait été un centre de population même avant l'occupation romaine, comme nous l'apprend M. Barry dans les notes préparées pour l'*Histoire du Languedoc*.

Pas très-loin de là, et dans l'autre direction, à Estancarbon — Stancarbon suivant l'ancienne orthographe — on découvrait, vers la fin du dernier siècle, encore des substructions très-importantes, en plusieurs endroits, avec de nombreux débris de poteries et d'armes.

Et c'était toujours, comme aujourd'hui à Labarthe, le long de l'ancienne chaussée de la voie romaine, dont les restes ont été si souvent rencontrés et dont la direction est encore indiquée notamment par les ruines des piles itinéraires de Lestelle et de Labarthe-de-Rivière ; celle-ci est toujours debout, bien que gravement entamée aux abords de ce dernier bourg.

Tous ces parages étaient donc parsemés de *mansiones*, d'*oppida*,

1. *Revue de Comminges*, t. VI, p. 73 et *Revue des Pyrénées*, vol. de 1890.

2. Voir notre article sur l'Abbaye de Bonnefont, *Revue de Comminges*, t. II, p. 48.

Digitized by Google

de *villæ*, et voilà pourquoi les découvertes ne sont pas surprenantes.

Cette fois, seulement, à Labarthe-Inard, ce qui est tout d'abord apparu ce sont des fragments d'œuvres d'art, des motifs d'ornementation qui dénotent une recherche particulière dans l'habitation.

L'avenir, sans nul doute, nous apportera des révélations plus précises, et la Société du Comminges n'aura garde de s'en désintéresser.

Elle peut déjà pressentir une conquête nouvelle accomplie dans son domaine si riche en souvenirs et en vestiges du passé.

A. Couget.

Digitized by Google

Digitized by Google

D.D.

Bartholomæi DONADIEU de GRIET Episcopi CONVENARUM

qui sanctissime obiit quique ante hoc altare requiescit

VERA EFFIGIES

Digitized by Google

BARTHÉLEMY DE DONADIEU DE GRIET

ÉVÊQUE DE COMMINGES (1625-1637)

Verbal de la Visite et Reconnaisance de l'église de Saint-Bertrand

DEPUIS la fin du v^e^ siècle jusqu'en l'année 1790, l'Église de Comminges a vu se succéder soixante-huit Évêques, les uns illustres par leur naissance ou leurs dignités, les autres distingués par leur science ou leurs talents, tous pénétrés de la grandeur de leurs devoirs, zélés pour la gloire de Dieu et pour le salut de leur peuple.

Dans cette longue suite de prélats se détache, avec une particulière auréole, l'attrayante et vénérable figure de Barthélemy de Donadieu de Griet. Il gouverna notre diocèse pendant douze années, de 1625 à 1637. Nul de nos évêques n'a mieux mérité le titre de bienheureux, et même de saint, que ce pontife, placé par la pieuse admiration de ses contemporains immédiatement après le glorieux patron de notre pays. Ce sentiment était devenu d'autant plus vif et plus universel, que l'on se plaisait à constater des miracles opérés par l'intercession de cet homme de Dieu. De nouvelles manifestations, arrivées après sa mort, accrurent le respect et fortifièrent les premières

Digitized by Google

croyances. Le culte pour cette mémoire bénie s'est conservé depuis près de trois siècles. De nos jours, on voit encore, dans la vieille cathédrale de Saint-Bertrand, de fervents chrétiens agenouillés sur la tombe du pasteur que la tradition populaire continue à nommer : Saint Donadieu [1].

Les archives du chapitre de Comminges possèdent un monument précieux de l'administration de ce grand évêque. C'est un Verbal d'une visite et reconnaissance de l'église de Saint-Bertrand, faites en l'année 1627.

La publication de ce document, inédit en grande partie jusqu'à ce jour, offre un véritable intérêt pour l'histoire religieuse du Comminges [2]. Sans doute, il faut accepter dans cette relation les longueurs et les inévitables répétitions qu'amènent les formules du cérémonial; mais, ce sacrifice consenti de bonne grâce, on lira volontiers la description de notre cathédrale, telle que nos pères la voyaient sous le règne de Louis XIII; on se laissera vivre pendant quelques instants au milieu de cette ville épisco-

1. On lit dans les *Petits Bollandistes*, t. xv[e], p. 691, à la date du 12 novembre : Anniversaires et Commémorations :

« Barthélemy de Donadieu de Griet, seigneur de Montesquieu, d'abord gouverneur de » Domfront en Normandie, sous le roi Louis XIII, puis évêque de Comminges.

» Sévère pour lui-même, il était bon et doux envers tous, ne parlant jamais à un prê» tre sans se découvrir le premier lorsqu'il avait à reprendre quelqu'un d'entr'eux, par » honneur pour le caractère sacerdotal. Son corps repose dans l'ancienne cathédrale de » Comminges. Son cœur fut donné à l'église de Saint-Gaudens. Plusieurs guérisons mira» culeuses ont été obtenues par son intercession, avant et après sa mort, 1637. »

Dans le Supplément, par Dom Piolin, t. III, p. 416, on trouve ce qui suit, au 12 novembre :

« Barthélemy de Donadieu de Griet, évêque de Comminges, mort en odeur de sainteté « en 1637.

» Ce vertueux évêque, que les populations de la Gascogne continuent d'invoquer avec » confiance, sera sans doute un jour élevé sur les autels.

» Avant d'entrer dans les ordres, il porta les armes, et fut pendant quelque temps » gouverneur de Domfront, dans le Passais, diocèse du Mans.

» Il releva pour ainsi dire le catholicisme dans le diocèse de Saint-Bertrand de Com« minges où les guerres de Religion avaient causé de grands ravages.

« — Molinier, *Vie de l'arthélemy de Donadieu de Griet*, Paris, 16 9, ouvrage rempli de » choses inutiles, mais renfermant aussi beaucoup de détails précieux. »

— *Gallia Christiana*, Paris, 1715, tomus primus, p. 1109.

2. Dans son ouvrage intitulé : *Notre-Dame du Comminges*, Saint-Gaudens, Abadie, 1876, M. le baron de Fiancette d'Agos a publié quelques extraits de la Reconnaissance de 1627, qu'il a placés à la fin du volume.

Digitized by Google

pale habitée par plus de soixante dignitaires ecclésiastiques, chanoines et prébendiers, parmi lesquels beaucoup de familles de notre pays aimeront à retrouver leur nom. Les archéologues et les curieux feront leur profit de certaines indications sur des coutumes oubliées, sur des emplacements dont la configuration n'est plus la même aujourd'hui, sur des établissements ou des édifices détruits dont il ne reste qu'un vague souvenir. C'est en quelque sorte une résurrection de l'église et de la cité de Saint-Bertrand au commencement du XVII^e^ siècle, tableau qui n'emprunte aucun trait à la fantaisie ou à l'imagination, mais qui reproduit des faits véritables constatés de la manière la plus officielle.

Comme introduction préliminaire au Verbal de la visite, nous avons cru devoir écrire quelques pages sur Barthélemy de Donadieu lui-même et sur les principaux actes de son épiscopat si fructueusement rempli. Nous nous sommes d'abord servi de la *Vie* du saint prélat, par Etienne Molinier, livre extrêmement rare aujourd'hui, puis de tous les documents qu'il nous a été permis de recueillir dans les archives publiques ou privées[1]. On nous saura peut-être gré d'avoir remis en lumière cette mémoire si chère à nos ancêtres, si digne d'être toujours honorée par leurs descendants comme l'une des plus nobles et des plus pures gloires de notre Église de Comminges.

Barthélemy de Donadieu de Griet naquit à Montesquieu-Volvestre, diocèse de Rieux, le 24 août 1592. Sa famille était d'ancienne noblesse et fort considérée. Son

1. *Vie de Messire Barthélemy de Donadieu de Griet, évesque de Comenge*, par Etienne Molinier, prestre Tolosain. — « Laudemus viros gloriosos. Ecclésiaste, cap. 44. » — A Paris, veuve Jean Camusat, rue Saint-Jacques, à la Toyson d'Or, 1639, in-8°.

Ce livre est dédié à Mgr François de Donadieu, ancien évêque d'Auxerre, oncle de Barthélemy, évêque de Comenge, « non seulement, dit Molinier, comme témoin des belles » actions de son neveu, mais en partie l'autheur par ses conseils et le coopérateur par » son assistance. » — L'ouvrage est revêtu de l'approbation de Mgr de Bertier, évêque de Montauban.

Digitized by Google

père, noble Ferriol de Griet, seigneur de Montesquieu, Villepinte et autres lieux, se recommandait par son mérite et ses vertus. Sa mère se nommait Jeanne de Donadieu, fille de noble Jean de Donadieu, seigneur de Puicheric, et de Jeanne d'Hautpoul. Des trois frères de celle-ci, l'ainé servit avec distinction dans les armées du roi, devint gouverneur d'Angers, sénéchal du pays d'Anjou, et mourut, en 1604, sans avoir été marié; les deux autres arrivèrent à de hautes dignités dans l'Église : ils furent évêques de Saint-Papoul et d'Auxerre[1].

Jeanne de Griet avait été fort éprouvée par la perte successive de tous ses enfants. Elle fit vœu, dès qu'elle serait enceinte de nouveau, d'aller à pied visiter l'insigne basilique de Saint-Serńin. Le voyage était rude; il s'agissait de seize lieues. Ayant obtenu la grâce désirée, elle se hâta d'accomplir son pieux pèlerinage. Elle entra nu-pieds dans l'église, récita ses oraisons avec une extrême ferveur, et pendant son séjour à Toulouse multiplia ses bonnes œuvres. Quelque temps après il lui naissait un fils, le jour de Saint-Barthélemy de l'an 1592. Elle lui donna le nom de cet apôtre, et suivant une pratique touchante, alors très en honneur chez certaines familles profondément chrétiennes, elle voulut le faire tenir par deux pauvres sur les fonts baptismaux et le revêtir de blanc pendant sept années.

Les premiers enseignements d'une mère si pieuse et si tendre ne pouvaient manquer de porter les plus heureux fruits et de seconder les dispositions naturelles de Barthélemy. Les amusements de son enfance ne furent que des essais de vertus. Il fit ses études à Toulouse, sous la direction de son oncle maternel l'abbé de Saint-Hilaire, plus tard évêque de Saint-Papoul, et d'un de ses oncles

1. — 1° François Ier de Donadieu, du diocèse de Mirepoix, moine bénédictin, vingt-troisième évêque de Saint-Papoul, enseveli à Saint-Papoul en 1626. (*Mélanges* concernant l'évêché de Saint-Papoul, par Hennet de Bernoville. Paris, Lainé, 1863.)

2° François II de Donadieu, évêque d'Auxerre, puis de Comminges par permutation avec Mgr Souvré en 1625, se démit de son siège en faveur de son neveu Barthélemy dont il fut le vicaire général, enseveli à Saint-Bertraud, 1643, inhumé devant le grand autel.

Digitized by Google

paternels, religieux de l'ordre de Saint-Benoit au monastère de la Daurade. Ce dernier logeait son neveu dans le couvent, lui faisait même partager sa cellule, afin de le former avec une plus vigilante sollicitude à la science et aux pratiques de dévotion. En 1610, le jeune de Griet partit pour Paris. C'était là que les gentilshommes de son âge devaient compléter leur éducation, se perfectionner dans tous les exercices, apprendre les belles manières et le ton de la bonne compagnie au contact des gens les plus *polis* de France. Dans cette existence nouvelle, pleine de séductions et de périls, Barthélemy sut maintenir avec une inflexible rigueur la dignité de son caractère et la fermeté de ses principes. La candeur de ses mœurs, sa simplicité, sa modestie, sa douceur forcèrent de le respecter, dans un milieu où ces vertus trouvent si peu d'accès quand les vices opposés y règnent souverainement. Il fuyait les compagnies qui réveillent le goût des plaisirs et qui causent de dangereuses dissipations. Il avait horreur de l'oisiveté, sachant que la mollesse ôte à l'homme tout ce qui peut faire les qualités éclatantes. Ici, comme l'a si bien dit Fénelon, l'homme du monde et celui de l'Évangile sont d'accord. Ces deux royaumes ne sont donnés qu'aux vaillants qui les emportent d'assaut. Barthélemy, sans négliger les devoirs de sa situation, consacrait la plus grande partie de son temps à l'étude et à la prière. Cette âme prédestinée se vouait à Dieu sans réserve. On le trouvait souvent aux pieds de la Croix, lisant, étudiant, contemplant ce grand Livre!

En 1613, il résolut de voyager. Il visita la Hollande et l'Italie. Les divers séjours qu'il fit à Rome et dans les plus célèbres lieux de pelerinage: Assise, Lorette, le Mont-Cassin, confirmèrent ses secrètes aspirations vers la vie religieuse. Il essuya plusieurs tempêtes en mer, et il faillit même périr dans la traversée de Gênes à Marseille, ce qui fait dire à son biographe : « Les vaisseaux » sur lesquels il fut exposé à tant de hasards portaient » non César et son ambition, mais un saint et ses vertus,

Digitized by Google

» un grand prélat et les fruits qu'il devait produire dans » l'Église de Dieu! »

Quand il eut atteint sa vingt-unième année, les évêques ses oncles obtinrent du roi Louis XIII des lettres pour lui faire prendre le nom et les armes de Donadieu. Il s'appela désormais et signa : Barthélemy de Donadieu de Griet[1].

Pour obéir au vœu de sa famille, il prit le parti des armes, en 1617, et suivit le jeune roi Louis XIII dans ses premières campagnes. Entré d'abord comme volontaire dans l'armée royale, il devint capitaine d'une compagnie. Le roi le maintint gouverneur de Domfront, chef-lieu d'une seigneurie appartenant à la maison de Donadieu[2].

Il assiste à la guerre de Normandie, se bat contre les Protestants dans la Saintonge et le Béarn. Le 18 août 1621, sous les ordres du connétable de Lesdiguières, il campe devant Montauban, « ce refuge de tous les rebel- » les réformés de ces contrées, de tout ce qu'il y avait » de courage dans ce party avec la grande opiniastreté

1. La maison de Donadieu portait : D'azur au dextrochère d'argent issant d'une nuée d'argent portant un cœur de gueules accompagné en chef de deux étoiles d'argent le fasce.

Ces armoiries sont gravées, p. 23, dans le *Recueil des Armoiries de plusieurs nobles maisons et familles de France*, à Paris, chez Claude Magnency, rue Saint-Germain, à l'image de Sainte-Catherine, près La Rose, 1633.

2. En l'an 1600, M. de Donadieu, gouverneur du duché d'Anjou, acheta pour 45,000 écus la vicomté de Domfront, laquelle avait été engagée, le 12 mars 1586, au duc de Joyeuse pour 30,000 écus.

M. de Donadieu promit en plus l'engagement de rembourser au duc de Joyeuse cette dernière somme.

Après la mort de M. de Donadieu, son frère l'évêque d'Auxerre hérita de la vicomté de Domfront, avec Joachim, comte de la Ferrière.

Ceux-ci firent rendre au Parlement de Rouen, le 15 octobre 1608, un arrêt de Règlement servant d'usage local à Domfront, et qui fixait les lods et ventes pour les héritages de la campagne au 6me denier, et au 13e denier pour les biens de la bourgeoisie.

Suivant l'évaluation faite en 1612 et 1613, le domaine de Domfront valait alors 8,627 livres, 15 sols, 6 deniers de revenu.

Domfront doit à MM. de Donadieu l'établissement de plusieurs foires.

Par brevet du 17 mars 1622, Louis XIII accorda à Mlle de Montpensier la liberté de faire l'acquisition du domaine de Domfront.

A cet effet, elle rembourse 30,950 livres à M. de Donadieu.

Après la mort de Mademoiselle, Domfront passa entre les mains de Philippe de France, frère de Louis XIV, puis à la maison d'Orléans qui en a joui jusqu'en 1750. (Caillebotte, *Histoire de Domfront*, etc., etc.)

Nous devons ces notes à la parfaite obligeance de M. le chanoine André, de Domfront, curé-doyen de Bazoche-sur-Hoëne, diocèse de Séez.

Digitized by Google

» des habitants[1]. » Il est toujours au premier rang, aux assauts et dans les charges, choisissant de préférence les endroits les plus périlleux, avec les carabins et les enfants perdus. On le remarque sur la brèche de Ville-Bourbon au milieu des plus sanglantes mêlées. Il donne les plus beaux exemples de vaillance et de respect pour la discipline. Il se montre plein de commisération pour les blessés, les malades et les prisonniers. Il les soigne lui-même et les assiste de ses deniers. Il vient en aide, avec autant de générosité que de discrétion, à des gentilshommes pauvres qui ne peuvent suffire à leurs dépenses. Le R. P. Bénigne et le P. Arnoux confesseur du roi, pères Jésuites attachés à l'armée royale, sont bien des fois les témoins ou les confidents des libéralités et des aumônes de Donadieu ; ils se plairont à les révéler dans la suite. En même temps, le jeune capitaine veille sur ses actions et sur ses paroles ; il accomplit tous ses devoirs religieux. Au sortir des plus chaudes rencontres, il oublie ses fatigues et, rentré dans sa tente, couvert de poussière et de la fumée des mousquetades, il se met en oraison. Il prolonge ses méditations bien avant dans la nuit. Suivant l'expression du P. Bénigne, il fait à la fois deux guerres, l'une contre les ennemis, l'autre contre lui-même. Il semble vouloir réaliser dans toute sa perfection le portrait du gentilhomme et du chrétien, tel que le retraçait un livre fort à la mode à la fin du XVI[e] siècle, le *Manuel du Chevalier chrétien*, par Jean de Lansperge, dit le Juste, de l'ordre des Chartreux[2].

Barthélemy de Donadieu se retira du siège de Montauban sans blessures, mais sa santé délicate avait grandement souffert des fièvres et des maladies qui décimèrent

1. *Mercure Français*, t. VII, p. 817.

2. *Manuel du Chevalier chrétien*, composé en latin par le vénérable père Jehan de Lansperge, dit le Juste, chartreux de profession, et traduit en français par Jehan de Billy, religieux dudit ordre, prieur de la chartreuse du Mont-Dieu, diocèse de Reims. — Paris, G[es] Chandière, 1571, à l'enseigne du Temps et de l'Homme sauvage, dédié à M[me] Catherine de Bourbon, abbesse de Soissons.

Digitized by Google

l'armée royale. Il quitta définitivement le service et revint à Paris.

Lorsqu'il achevait ses études dans cette ville, en l'année 1615, Barthélemy s'était mis sous la direction spirituelle de M. de Bérulle[1], auprès duquel les personnages les plus qualifiés et les plus éminents venaient chercher des lumières et des conseils.

« En ce temps-là, dit Bossuet, Pierre de Bérulle, homme » vraiment illustre et recommandable, à la dignité duquel » j'ose dire que même la pourpre romaine n'a rien ajouté, » tant il était relevé par le mérite de la vertu et de la » science, commençait à faire luire à toute l'Église gallicane les lumières les plus pures et les plus sublimes du » sacerdoce chrétien et de la vie ecclésiastique. »

Il n'y avait pas, en effet, dans toute l'Église de France un plus grand esprit. Saint Vincent de Paul appelait M. de Bérulle *son ange visible.*

En même temps, Donadieu s'était pris d'une vive amitié pour M. de Condren[2], un peu plus âgé que lui de quatre ans, et qui venait de renoncer aux avantages d'une brillante situation dans le monde pour entrer dans l'Église. Il voyait fréquemment aussi le P. Bourgoing, « un chrétien de l'ancienne marque » comme l'appelait Bossuet[3],

1. Pierre de Bérulle, cardinal, ministre d'Etat, fondateur de la congrégation de l'Oratoire et premier supérieur des Carmélites de France, né en 1575 au château de Seuilly près Troyes en Champagne, mort en 1629, l'un des plus grands hommes de l'Eglise de France.

Le cardinal du Perron disait: S'agit-il de convaincre les hérétiques? amenez M. de Genève (François de Sales); mais si vous voulez les convaincre et les convertir, adressez-vous à M. de Bérulle.

Les ouvrages du cardinal de Bérulle ont été publiés pour la première fois en 1644. 2 vol. in-folio.

2. Charles de Condren, né à Vaubuin près Soissons en 1588, mort en 1661.

Destiné à la carrière militaire, il embrassa l'état ecclésiastique par une irrésistible vocation. Docteur de Sorbonne en 1615, il entra dans la compagnie de l'Oratoire, devint le directeur de M. de Bérulle, supérieur de la maison de Saint-Magloire. A la mort de M. de Bérulle, il fut élu supérieur général de l'Oratoire.

Modeste autant qu'éminent par la science et par la vertu, M. de Condren refusa plusieurs archevêchés et le chapeau de cardinal. Il a laissé quelques ouvrages de théologie et des lettres sur divers sujets de morale et de piété.

3. François Bourgoing, né à Paris en 1585, mort en 1662, concourut avec M. de Bérulle à la fondation de l'Oratoire dont il fut le 3e supérieur général. L'ardeur de son zèle et de sa charité le firent choisir pour confesseur par Gaston d'Orléans.

Digitized by Google

M. Bourdoise[1], l'un des prêtres les plus éclairés et les plus vénérables du clergé de Paris. La communauté des mêmes sentiments élevés, de la même passion pour le bien, du même dévoûment pour l'Église, formait un lien naturel et puissant entre ces âmes d'élite si bien faites pour se comprendre et pour s'aimer.

Cinquante années de guerres religieuses avaient fait au Catholicisme français de profondes blessures. Le désordre et l'indifférence étaient partout. Point de mœurs, point de lumières, point de charité. Mais, à la suite de la paix ramenée par Henri IV, s'était réveillé l'impérissable sentiment chrétien, indépendant des factions et des discordes civiles. Un siècle fort et fier était né, siècle de véritable réparation et d'incomparable grandeur! Jamais l'Église de France n'a répandu tant d'éclat que dans cette première moitié de cette ère féconde qui prépara les splendeurs du règne de Louis XIV. Un clergé nouveau se révèle, pénétré de l'esprit du Concile de Trente. La discipline reprend ses droits; les séminaires se fondent; les conférences ecclésiastiques s'inaugurent. Les anciennes communautés troublées par tant de persécutions et de violences ressuscitent de toutes parts; elles reviennent à leurs règles, à la ferveur des anciens jours. Les familles religieuses se multiplient; c'est l'heure de ces magnifiques institutions éminemment françaises: Saint-Sulpice, l'Oratoire, les Prêtres de la Mission, les Filles de la Charité, etc. On voit de près les âmes, on les touche presque dans ce qu'elles ont de plus pur et de plus généreux. Dieu sème les saints comme des étoiles. Un épiscopat s'élève, savant et consciencieux, formé par ces grands directeurs

Bossuet a prononcé l'oraison funèbre de ce saint prêtre (*Œuvres complètes*, t. 17).
Le P. Bourgoing a laissé de nombreux ouvrages de discipline ecclésiastique.

1. F. Bourdoise, né à Chartres en 1584, mort en 1655, ami de saint Vincent de Paul, de M. Olier, fondateur de Saint-Sulpice. Il institua la communauté des Prêtres de Saint-Nicolas du Chardonneret, donna des règlements aux filles de Sainte-Geneviève appelées Mininiones.
Il a laissé un livre intitulé : *l'Idée d'un bon Ecclésiastique*, dans lequel il n'a eu qu'à se peindre lui-même.

Digitized by Google

de la vie spirituelle qui se nomment Vincent de Paul, Olier, Bérulle, Bourgoing, etc. Un souffle vivifiant de foi et de charité semble traverser toute la société française.

Barthélemy de Donadieu se sentit embrasé par cette ardeur de dévoûment et de sacrifice qu'il voyait déborder autour de lui dans le cœur des nobles amis qu'il avait pris pour guides et pour modèles. La résolution de se consacrer à Dieu se fortifia tous les jours chez lui davantage, et, comme saint François de Sales dont il lisait assidûment les livres, il se promit intérieurement à lui-même de se retirer du monde. Mais se tenant sur une extrême réserve, il n'osait divulguer sa vocation à sa famille, surtout à ses oncles les évêques qui ne cessaient de songer à l'établissement de leur unique neveu, chef de leur maison dont il devait continuer le nom et soutenir le rang. Ils rêvaient pour lui des places, des honneurs, une charge à la cour, un accroissement de grandeur et de fortune apporté par une alliance considérable. Ils s'étonnaient de se heurter à de constantes résistances. La douceur inaltérable de Barthélemy savait atténuer ses refus par les excuses les plus ingénieuses. L'évêque d'Auxerre s'en ouvrit à M. de Bérulle et le supplia d'intervenir. Bien qu'assuré d'un échec dont il se félicitait secrètement d'avance, le directeur spirituel de Donadieu lui représenta doucement qu'il pouvait se faire un mérite du sacrifice de sa vocation et qu'il lui resterait la grâce encore précieuse de servir Dieu fidèlement dans la vie du siècle, à l'exemple de tant d'hommes irréprochables dont la conduite chrétienne constituait le plus efficace des enseignements et méritait les bénédictions du Ciel. Tandis qu'autour de cette âme déjà conquise à l'amour de Jésus-Christ se livrait en quelque sorte un siège en règle, on crut emporter la place par le choix d'une jeune personne de très haute naissance, d'une beauté rare et d'une grande vertu. Cette fois, Barthélemy parut se rendre aux vœux de sa famille. Il prit la poste pour aller à Saint-Papoul annoncer à son oncle l'acceptation impatiemment attendue ;

Digitized by Google

mais à mi-chemin, ne pouvant plus maîtriser sa douleur et ses regrets, il fit tourner bride et revint brusquement à Paris ; il courut chez MM. de Bérulle et de Condren pour implorer leur secours. Ceux-ci, fort touchés d'une persévérance sur laquelle ils comptaient, triomphèrent enfin des volontés de l'évêque d'Auxerre qui se soumit devant les desseins si manifestes de la Providence. Barthélemy se retira chez les PP. de l'Oratoire, dans leur maison de Saint-Magloire au faubourg Saint-Jacques. Il y prit l'habit ecclésiastique, le 11 octobre 1624, des mains du P. de Condren.

Un hommme du monde qui voit sa maison en crédit et ses proches dans des emplois importants, à qui sa naissance, son esprit, ses richesses promettent une belle fortune et l'existence la plus enviable, renonce à tous ces avantages avec le plus parfait détachement, et cela, dans la fleur de l'âge, à trente ans, quand l'ardeur et l'impétuosité des désirs, l'ambition, le goût des plaisirs sont dans toute leur force... quel spectacle et quelles promesses de bien, d'édification, de charité pour l'avenir! A cette époque, de telles vocations se renouvelaient tous les jours. Comme nous l'avons dit plus haut, l'Église de France attirait dans son sein les cœurs les plus hauts, les âmes les plus fortement trempées ; elle recrutait, dans tous les rangs, les saints qui ont fait son éternel honneur, depuis Vincent de Paul, l'humble fils des champs de notre Gascogne, jusqu'aux héritiers des plus illustres maisons du royaume !

François de Donadieu occupait le siège épiscopal d'Auxerre depuis vingt-trois ans. Il désira se rapprocher de son frère l'évêque de Saint-Papoul et de madame de Griet sa sœur. Il fit proposer une permutation à M. de Souvré, évêque de Comminges depuis 1617[1].

1. Gilles de Souvré, trésorier de la Sainte-Chapelle, fils de Gilles de Souvré, marquis de Courtenvaux, maréchal de France, gouverneur de Louis XIII, l'un des serviteurs les plus dévoués d'Henri IV.

M. de Souvré publia des Statuts et Règlements qui furent accueillis avec admiration et reconnaissance par le clergé de Comminges.

Digitized by Google

M. Gilles de Souvré, fils du marquis de Courtenvaux gouverneur de Louis XIII, se trouvait bien loin de la cour, dans son diocèse, à l'extrémité de la France. Il accepta l'échange. François de Donadieu fut préconisé évêque de Comminges en 1624, mais il tomba si gravement malade à Paris qu'il ne put se mettre en possession de son nouveau siège.

Il se prit alors tristement à penser « qu'il allait régir » en son déclin un diocèse où le climat était rigoureux, le » pays montagneux, les hommes moins souples qui tiennent de la nature des lieux, les visites difficiles pour » l'âpreté des chemins, déplaisantes pour la rudesse du » peuple, les abus mal aisés à déraciner, etc. »

Telle est la peinture peu flattée que Molinier faisait de notre pays, l'an de grâce 1625. Au milieu de ces perplexités, François de Donadieu crut être inspiré du ciel en proposant à son neveu de lui céder l'évêché de Comminges. La profonde humilité de Barthélemy fut très alarmée. Il essaya de faire valoir son entrée si récente dans l'Église, son inexpérience, la faiblesse de sa santé qui ne pourrait supporter les charges et les fatigues de l'épiscopat. MM. de Bérulle et de Condren exhortèrent vivement leur disciple à se laisser fléchir. Pour achever de le vaincre, l'ancien évêque d'Auxerre promit d'assister le nouveau titulaire en qualité de vicaire général.

Barthélemy de Donadieu aspirait à la vie claustrale chez les PP. de l'Oratoire; son acceptation fut un véritable sacrifice. Il reçut l'ordre de la prêtrise le jour de la Pentecôte de l'an 1625. La résignation du siège de Comminges ayant été admise par le roi, la proposition eut lieu à Rome le 6 octobre suivant, et, le 8 décembre, François de Donadieu, assisté de deux autres prélats, procéda lui-même au sacre de son successeur dans l'église des Carmélites de Paris. Le nouvel évêque de Comminges avait trente-trois ans.

Comme l'a dit un Père de l'Église, rien n'est si terrible que de devenir évêque sans entrer dans les vertus épis-

Digitized by Google

copales, et la préparation doit être proportionnée à la grandeur de la charge. Dans son admirable lettre au Prince électeur de Cologne, Fénelon recommande surtout l'oraison comme le seul moyen de former un évêque au milieu de toutes les difficultés. Dès son jeune âge, Barthélemy de Donadieu avait éprouvé un attrait particulier pour ce saint exercice. Il redoubla de ferveur, pendant l'hiver qu'il voulut passer à Paris avant de se rendre dans son diocèse. Sa vie tout ecclésiastique au milieu des devoirs du monde annonçait le prêtre entièrement mort aux choses du siècle, le pasteur uniquement dévoué aux intérêts de la religion et au salut des âmes dont il avait accepté d'être le gardien et le père.

Le 15 février 1626, il envoya le sieur Pierre Mathé[1], vicaire général et official de Saint-Papoul, prendre possession du siège de Saint-Bertrand, cérémonie qui fut faite en présence de messire Arnaud d'Ustou, chanoine et grand archidiacre.

Donadieu partit au mois d'avril pour ce lointain diocèse où l'avait précédé la renommée de son mérite et de ses vertus. Son oncle, l'ancien évêque d'Auxerre, l'accompagnait. Les deux prélats s'arrêtèrent à Notre-Dame de Garaison. Les députés du chapitre de Comminges vinrent leur souhaiter la bienvenue, et les escortèrent jusqu'à la ville épiscopale où l'évêque fit son entrée le jour de la Pentecôte. Une grande foule d'habitants attendait le cortège en dehors des murs. Elle salua des plus vives acclamations le pontife qu'il lui tardait de connaître. Barthélemy résida pendant douze jours à Saint-Bertrand. Il conquit son clergé par ce grand air dont il ne se départait jamais, par ses manières simples et dignes, par la grâce aimable et la bonté répandues dans tous ses discours. A Saint-Gaudens, le charme fut le même : le nouveau pasteur

1. Procuration donnée à Paris, dans la maison de l'Oratoire, le 14 janvier 1626, par Barthelemy de Donadieu de Griet, évêque de Comminges, à Pierre Mathé, vicaire général et official de Saint-Papoul, à suite des bulles datées de Rome de Sainte-Marie Majeure, du 6 octobre 1625, rapportées tout au long. (*Inventaire des archives du chapitre de Comminges* : — Archives départementales de la Haute-Garonne).

Digitized by Google

n'avait qu'à se montrer pour gagner tous les cœurs, pour attirer le respect et la confiance de son peuple!

Pendant les guerres de Religion, le diocèse de Comminges[1] avait souffert de cruelles épreuves. A trois reprises, les Huguenots avaient dévasté le pays, occupé la ville de Saint-Bertrand. Beaucoup d'églises brûlées n'étaient point rebâties; les autres, épargnées par les flammes, avaient perdu leurs modestes trésors, ornements, vases sacrés; les cloches étaient jetées sur le sol ou fondues; les vitraux brisés en mille pièces. A côté de ces désastres matériels, s'accumulaient des ruines morales. L'ignorance et le relâchement avaient pénétré dans les rangs du clergé que les malheurs des temps ne permettaient point d'instruire et de surveiller. Certaines paroisses étaient livrées à l'abandon. Les prêtres ne se faisaient plus un devoir de porter le costume ecclésiastique. Urbain de Saint-Gelais, évêque de 1569 à 1613, prélat singulier, rude et batailleur, plus occupé de politique et d'alchimie que de choses d'Eglise, voulut se montrer sévère, comme le prouvent ses Statuts synodaux publiés en 1608[2]. Mais il prêchait peu d'exemple, ne venait jamais

1. « L'irruption qui coûta le plus à la ville de Saint-Bertrand fut celle de l'an 1586. » La faiblesse de quelques-uns des habitants, et la trahison de quelques autres furent » cause de sa ruine. Le baron de Sus, Béarnais et chef religionnaire, vint en force considé» rable s'emparer de la cité, dans laquelle il commit toutes sortes de cruautés. On cite » quatre ecclésiastiques et un certain nombre de laïques qu'il fit mettre à mort parce qu'ils » ne voulurent pas déceler les lieux où était cachée l'argenterie de l'église. Mais une mal» heureuse femme que l'on tourmentait, ne pouvant plus résister aux tortures, découvrit » la cachette dans les souterrains du cloître. On y trouva 120 calices, 40 lampes, 5 chan» deliers, des encensoirs et autres objets d'argent massif du poids de 11 quintaux, quan» tité de pluviaux et ornements très riches. Il ne fallut que trois jours pour opérer ces » ravages et faire disparaître ce butin. Après 42 jours de siège, la ville fut reprise par » l'évêque Urbain de Saint-Gelais et le baron de Larboust. Les Religionnaires capitulèrent, » mais à la condition d'emporter toutes les richesses qu'ils avaient pillées. »

(Pomian, *Comminges chrétien*, 1787.)

Le 20 novembre 1594, Saint-Bertrand fut de nouveau saccagé par une bande de Huguenots et d'aventuriers venus en partie du côté de l'Isle-Jourdain. Pendant plusieurs mois, ils mirent à sac les hautes vallées du Comminges. Pour s'en délivrer, on leur donna 2,000 écus, et pour ce, l'on vendit un moulin sur la rive de Garonne, engagement fait à M. d'Avansan. (*Archives du chapitre de Saint-Bertrand*, n° 135.)

2. *Constitutiones synodales diœcesis Convenarum* ex ecclesiæ Romanæ ritu, de mandato reverendissimi Domini Urbani San-Gelasii, Convenarum episcopi. — Tolose, Raymond Colomiés, 1608.

Digitized by Google

à Saint-Bertrand, n'assistait même pas aux Jubilés, malgré les remontrances de ses chanoines dont il ne tenait aucun compte. Il fallait rétablir la discipline très affaiblie, réprimer des abus invétérés, encourager les vocations devenues plus rares, faire rentrer les biens usurpés pendant les troubles, remettre les communautés sous le joug de la règle et sous l'autorité de l'évêque. Durant son court pontificat de 1613 à 1617, M. de Souvré avait tenté de remédier à tant de maux ; il était réservé à Barthélemy de Donadieu d'accomplir cette œuvre de régénération et de salut.

Il ne se dissimula point la grandeur de sa tâche et il entreprit les réformes les plus pressantes avec un zèle admirable. A partir de l'année 1632, il visita toutes les paroisses, même les plus reculées dans les parties les plus sauvages et les plus abruptes du diocèse, ne redoutant ni les fatigues, ni les intempéries[1]. Par lui-même, il se rendit compte de tous les besoins et vérifia toutes les situations. Mais en déracinant les abus, en remettant l'ordre et la règle en honneur, il s'attira l'affection de ses prêtres par son esprit de justice et par son inaltérable bonté. Ses remontrances, même les plus sévères, étaient néanmoins tempérées par des formes si courtoises et des expressions si paternelles, qu'elles étaient acceptées non seulement avec le respect qu'elles méritaient, mais encore avec reconnaissance. Très scrupuleux à remplir les moindres obligations de sa charge, il donnait toujours l'exemple de la soumission parfaite aux lois de l'Église et aux règles canoniques. Au cours de ses visites pastorales, il confessait lui-même les fidèles, tandis que son oncle donnait la confirmation. Il divisa le diocèse en vingt-deux congrégations chargées de débattre les matières ecclésiastiques. Il réunit un corps de missionnaires dans la chapelle de Notre-Dame de Polignan, et s'en servit comme

1. Nous possédons, dans nos archives particulières, les procès-verbaux de diverses visites et reconnaissances faites par Barthélemy de Donadieu, entr'autres, celles des églises de Lô, Sauveterre, Ardiège, Mancioux, etc.

Digitized by Google

d'un séminaire. Jamais il n'admettait d'aspirant aux ordres sacrés que celui-ci n'eût fait, dans cette maison, une retraite de quinze jours. Pour évangéliser son peuple, il appela tous les ans des prédicateurs renommés, entr'autres le P. Barème de l'Oratoire, le P. Fourcaud de la compagnie de Jésus, le P. Capdeville de l'ordre de la Merci de Toulouse, Etienne Molinier, etc.; il tenait en particulière estime les curés qui prêchaient avec onction et régularité.

L'année 1631 fut consacrée à la visite générale des cloitres et monastères. Dans la répression des abus, Donadieu montrait une inexorable fermeté, mais il ne fermait jamais la porte à l'indulgence. Il n'admettait ni les exemptions, ni les privilèges. La supérieure d'une abbaye de femmes refusa de le recevoir, en invoquant certains droits particuliers dont la communauté prétendait jouir depuis des siècles. Sans différer, l'évêque exclu de sa prérogative requit un commissaire du parlement de Toulouse et fit enfoncer les portes du couvent. La supérieure répondit à cet acte d'autorité par les plus véhémentes protestations et porta plainte comme d'abus au grand conseil du roi. Quoique relevant d'une maladie grave, Donadieu partit pour Paris, suivit très vivement l'affaire, et fit de telles diligences qu'il obtint un arrêt par lequel la partie adverse fut démise et l'ordonnance de visite confirmée. C'est ici qu'on ne saurait trop admirer la douceur évangélique du saint pontife: il lui suffit d'avoir fait reconnaitre son droit; loin de garder rigueur à l'abbesse récalcitrante, il se montra dans toutes les occasions plein de mansuétude à son égard et ne lui prouva jamais qu'il se souvenait de cette coupable résistance.

Le 15 octobre 1632, Donadieu fit imprimer et publier dans toutes les paroisses du diocèse des Ordonnances synodales. Il recommande aux recteurs et vicaires d'observer rigoureusement l'obligation de la résidence ; il leur enjoint de prêcher la doctrine chrétienne tous les dimanches, établit des tarifs réduits pour les publications

Digitized by Google

faites au prône, donne des règlements pour l'administration des sacrements, les obits, interdit certaines coutumes abusives, etc.[1]; enfin, il entend que les ecclésiastiques molestés par les juges laïques ou autres personnes de quelque autorité qu'elles soient, hors les cas privilégiés desquels l'évêque ne connait pas, s'adressent au syndic du clergé pour obtenir son assistance. Ces Ordonnances furent accueillies avec autant de respect que de faveur par le chapitre et le clergé de Comminges.

La vie privée de ce grand évêque offrait le modèle des vertus les plus hautes et des qualités les plus accomplies. Il était pour ses prêtres une règle vivante. Il condamnait son corps frêle et délicat aux jeûnes prolongés, aux mortifications les plus rudes. Il portait un cilice et une ceinture de fer où l'on ne compta pas moins de 186 pointes quand on la découvrit après sa mort. Même au plus fort de ses maladies, il récitait le Bréviaire et lisait les saintes Écritures à genoux. Il ne souffrait point que ses visites pastorales pussent entraîner ses prêtres aux moindres dépenses. Il ne prenait aucun des droits qui lui étaient dûs et réglait toutes les charges de ses deniers propres avec autant de libéralité que de délicatesse, sous le prétexte qu'amenant avec lui son oncle, l'ancien évêque d'Auxerre, il occasionnait plus de frais que n'en auraient exigé ses prédécesseurs[2]. Ces façons d'agir étaient aussi nobles que simples. Il pratiquait un détachement universel. Rien de plus frugal que sa table, de plus modeste que ses meubles et ses habits, rien de plus humble que sa conduite; mais aussi, rien de plus affable et de plus poli que sa personne, rien de plus sage,

1. « Deffendons à l'avenir certaines chansons qui se chantent lorsqu'il y a des espousées » tant à l'entrée de l'église, pendant la messe, qu'à la fin et au sortir d'icelle, ne se » chantent plus sous peine d'excommunication, avec injonctions très expresses aux rec- » teurs et vicaires de ne le permettre en aucune façon et d'informer exactement contre les » contrevenants à nostre présente deffense, pour le tout remis ès mains de nostre Procu- » reur fiscal y estre pourvu ainsi qu'il appartiendra. » (*Ordonnances du synode de Comminges*, tenu en l'année 1632.) — Archives du département de la Haute-Garonne.

2. *Histoire* (manuscrite) *de Saint-Bertrand de Comminges*, par le chevalier du Mège Catalogue des Évêques.

Digitized by Google

de plus élevé, de plus solide que ses discours et ses entretiens. Il n'était point de ces prélats qui prétendaient en imposer au peuple par la pompe de leurs équipages ou par le prestige d'un train fastueux. Il lui suffisait de se montrer avec l'appareil de ses vertus et de sa sainteté. Les pauvres, qu'il aimait d'un ardent amour, formaient son plus beau cortège.

Pour leur venir en aide, il avait établi dans sa maison la plus stricte épargne, réduit ses dépenses au seul nécessaire qu'exigeaient les obligations de son rang et de sa charge. Quand son économe lui représentait que ses libéralités épuisaient toutes les ressources :

« Hélas, disait-il en jetant un soupir au Ciel, si le » subject s'offre de mestre cent lifvres en un festin pour » trayter un amy, il se troufve toujours dans l'espargne » de quoy fournir à ceste despence plus ambitieuse que » nécessaire, et s'il faut saufver par un douaire l'âme » d'une pauvre fille, ou secourir une famille affligée, ou » subvenir au prochain en quelque occasion importante » pour son salut, les moyens manquent et le seul désir » me reste ! La vanité ne manque jamais de ce qu'elle » demande pour se produire, et la charité bien souvent » ne troufve pas ce qui lui serait deu (MOLINIER). »

Toutes les rentes de son évêché passaient en aumônes. Il avait coutume de dire que les revenus ecclésiastiques devaient être le patrimoine des indigents. Pendant une année de disette, à la porte de son château d'Alan il fit distribuer des secours pour plus de trente mille livres. On le pressait un jour de consentir à quelques agrandissements de sa résidence épiscopale. « Les vrais pasteurs » chargés du salut de tant d'âmes et de la subsistance de » tant de malheureux, répondait-il, ne doivent avoir ni le » goût ni les moyens d'embellir leurs demeures. On se » passionne au bâtiment comme au jeu; souvent on s'y » ruine[1]. » Il imitait ainsi dom Barthélemy des Martyrs,

1. Notes sur Mgr de Donadieu de Griet (Ex nostris A. *passim*).

Digitized by Google

disant au pape Pie IV qui lui montrait de somptueuses constructions : *Dic ut lapides isti panes fiant.* Dites que ces pierres deviennent du pain!

La peste de 1629, qui désola le Midi de la France, causa de grands ravages dans le comté de Comminges[1]. Donadieu fit éclater son dévouement et sa charité d'une manière vraiment héroïque. Il visitait les paroisses atteintes par le fléau, bravait la contagion en apportant lui-même des consolations et des secours, épuisait ses forces, et, comme saint Charles Borromée, donnait à toute heure sa vie pour son troupeau[2].

Bien différent de certains évêques occupés d'affaires personnelles ou de politique, qui laissaient l'administration de leurs diocèses à leurs vicaires généraux, se répandaient en voyages, en démarches, en visites, cherchaient des occasions ou des prétextes pour se rendre à Paris, Donadieu considérait la résidence comme la plus essentielle de ses obligations. Durant les douze années de son épiscopat, il ne s'absenta que trois fois dans l'intérêt de son Église. Il se trouvait à Toulouse, en 1632, au moment du procès et de la mort du duc de Montmorency. Nous lisons, dans un écrit du temps, qu'il célébra la messe, le 31 octobre, à Saint-Sernin, pour le repos de l'âme de ce grand mort[3].

En tous lieux, à Paris au Conseil du roi, à Toulouse au parlement, la seule opinion qu'on avait de la droiture de l'évêque de Comminges servait de suffisante sollicitation. Donadieu savait user de son crédit avec ménagement et discrétion; mais fallait-il appuyer une prétention raisonnable, faire valoir des services rendus, solliciter l'exemption d'une charge, la rémission d'une peine, pro-

1. De 1629 à 1631, cinq mille personnes moururent de la peste à Toulouse et dans les environs de cette ville, six mille à Montauban et lieux voisins, etc., etc. *(Histoire de l'Église de Toulouse,* par l'abbé Salvan, t. IV).

2. Visite de Donadieu à Montrejeau pendant la peste *(Revue de Comminges,* 1er trimestre 1891.)

3. *Relation de la mort de M. de Montmorency,* in-12 Toulouse, (s. d.).

Digitized by Google

curer un établissement, assurer le triomphe de la justice et de la vérité, son inaltérable bonté ne se lassait jamais.

Lorsque les soins des intérêts religieux lui laissaient de rares moments de loisir, il les employait à la lecture constante des Livres sacrés et aux travaux de l'esprit. Il entretenait des correspondances suivies avec les personnages marquants qu'il avait connus pendant son séjour à Paris[1]. Il cultivait surtout la précieuse amitié des ecclésiastiques éminents auxquels il devait le succès de sa vocation, MM. de Bérulle, de Condren et Bourgoing. Il leur soumettait les cas difficiles, se défiant de ses lumières et les surbordonnant, avec une incomparable modestie, à celles qu'il jugeait supérieures aux siennes.

En 1634, il écrivit sur le Jubilé de Saint-Bertrand un mandement rempli d'onction et de piété. De plus, il fit imprimer deux cents formules d'absolution particulières[2]. En 1636, il jugea nécessaire de publier une nouvelle rédaction des Privilèges et Coutumes tant de l'évêque et du chapitre de Saint-Bertrand que des consuls et conseil de la ville[3].

A cette époque, Barthélemy de Donadieu tenait un rang d'élite parmi les évêques de France. Sa réputation avait franchi les bornes du diocèse et s'étendait au loin. Le cardinal de Richelieu lui donnait des marques sincères d'estime et de considération ; il lui proposa même des permutations avantageuses qui pouvaient l'amener un jour sur un des premiers sièges du royaume. On représentait au saint prélat que le climat du Comminges était préjudiciable à sa santé, qu'il avait le devoir de se conserver pour le bien de l'Église. Afin de le convaincre plus aisément, on offrit même un archevêché très important à l'ancien évêque d'Auxerre. Si ce dernier acceptait ce titre, on se disait non sans raison que Donadieu sup-

1. Nos recherches pour retrouver des lettres autographes de Barthélemy de Donadieu sont restées infructueuses.

2. L'abbé Pomian, *Comminges Chrétien*.

3. *Archives du Chapitre de Comminges*, n° 159.

Digitized by Google

porterait difficilement cette séparation, et se laisserait gagner. Mais on comptait sans le dévouement absolu de l'oncle pour le neveu. Ces deux prélats, si tendrement unis, n'avaient qu'un cœur et qu'une âme. Mgr d'Auxerre déclara que les plus grandes dignités ne sauraient le détacher de celui qu'il regardait comme son fils en Jésus-Christ. Seulement, prêt à le suivre partout où l'appellerait une nouvelle destinée, il l'exhortait à changer de siège, ne craignant pas de lui révéler avec une profonde tristesse que le climat et les fatigues auraient bientôt raison de sa frêle existence. Donadieu répondait invariablement qu'il ne désirait point vivre, que son heure approchait, que sa seule ambition était de mourir dans sa patrie d'adoption. Epuisé par les maladies et les infirmités précoces, il endurait ces épreuves avec une patience angélique. Les maux qu'on souffre, aimait-il à dire souvent, sont des pénitences choisies par Dieu infiniment mieux que nous ne les choisirions nous-mêmes[1]. Malgré les remontrances des médecins, fidèle à tous ses pieux exercices, il ne se relâchait ni de ses veilles, ni de ses abstinences, ni de ses macérations.

Dans les derniers mois de l'année 1637, Donadieu écrivit à M. de Condren pour le supplier de faire agréer sa démission. Il voulait, disait-il, se préparer dans le silence et le recueillement à la grande affaire du salut. Il exprimait en même temps le vœu de voir lui succéder sur le siège de Comminges Hugues de Labatut, son vicaire général et son ami de prédilection. La pensée que je serai remplacé par un prêtre selon le cœur de Dieu, ajoutait-il, me remplit des plus douces consolations et me fait envisager avec joie la mort qui m'introduira dans l'éternelle paix. Dès qu'il fut assuré que l'heure était prochaine, il désira que sa chambre fût ouverte à tous les fidèles qui voudraient recevoir ses adieux et sa dernière bénédiction. Pendant plusieurs jours, une foule immense

1. Ex nostris A. *passim*.

Digitized by Google

vint s'agenouiller devant le lit de l'évêque mourant. Par une grâce privilégiée, au milieu des souffrances les plus aiguës, il conserva jusqu'à la fin la plus grande sérénité d'esprit, la plénitude absolue de son intelligence, donnant à ses archidiacres et à ses chanoines les plus sages conseils, et dictant ses recommandations à son vénérable oncle et à M. de Labatut. Il rendit l'âme le 12 novembre 1637, pleuré par son clergé dont il était véritablement le père, universellement regretté par les habitants du diocèse, qui chérissaient en lui le plus charitable des bienfaiteurs, en même temps qu'ils admiraient le plus infatigable et le plus dévoué des apôtres.

L'évêque d'Auxerre, chargé par le chapitre de vérifier la succession, ouvrit tout d'abord un cabinet d'Allemagne, dont le saint prélat gardait seul la clef, et que l'on regardait comme son trésor particulier. On n'y trouva ni bagues, ni joyaux, ni même une pièce d'argent, mais des reliques, des livres de dévotion, des chapelets, des lettres de personnes pieuses. Telles étaient les économies que laissait ce grand serviteur de Dieu dont le riche patrimoine n'avait servi qu'à secourir l'indigence et le malheur.

Le corps de Barthélemy de Donadieu fut exposé pendant huit jours dans le château d'Alan. De tous les points du diocèse on accourut en pèlerinage; des guérisons extraordinaires augmentèrent le nombre des miracles qu'on avait remarqués pendant la vie du saint évêque[1]. Suivant la coutume adoptée dès le XII[e] siècle pour les

1. Molinier cite un grand nombre de miracles constatés pendant la vie de Barthélemy de Donadieu, et après sa mort. — Nous croyons devoir reproduire le suivant :

« En l'année 1634, maistre Bertrand Sartor, prebstre et chanoine de Saint-Gaudens, » estant perclus de tous ses membres et ne pouvant remuer que la teste et la langue, fut « visité par ce serviteur de Dieu son évesque, lequel après l'avoir exhorté à supporter ses » peines avec une entière résignation aux volontés de Dieu, et les offrir pour l'expiation » de ses péchés à Jésus crucifié, de grande compassion de le voir tant pâtir lui dit :

» Monsieur, je vous prie de demander à Dieu qu'il luy plaise vous donner ce qu'il » cognoit vous estre nécessaire, et non pas ce que vous voulez, et je m'en vay présente- » ment offrir le saint sacrifice pour vous. Ce qu'il fit, et dès cette heure-là, le malade » commença à se mieux porter, et dans deux jours il se leva du lit et marcha sans aucune » incommodité. Ce chanoine est encore vivant, et il a fait une attestatoire de cecy signée » de sa main. » (Molinier, *Vie de Donadieu*, p. 893.)

Digitized by Google

grands personnages, on fit trois parts de ses restes. Les entrailles furent déposées dans l'église d'Alan; puis, le corps ayant été transporté à Saint-Gaudens, le cœur demeura dans l'église collégiale. A l'issue de la cérémonie à laquelle assistèrent des milliers de personnes, le P. Capdeville de l'ordre de la Merci, docteur régent de théologie en l'Université de Toulouse, prononça l'oraison funèbre; puis, le cortège s'achemina vers Saint-Bertrand, accompagné du chapitre de Saint-Gaudens, du corps de la ville, des consuls et de Messieurs de la Justice jusqu'aux limites du terroir. Le peuple encombrait les routes; le deuil était universel. Barthélemy de Donadieu fut inhumé dans sa cathédrale, devant la chapelle du Saint-Sacrement. Avant que la pierre tombale fût placée, on vit une scène touchante. L'évêque d'Auxerre fit ouvrir le cercueil dans lequel reposait la dépouille de son neveu conservée sans la moindre atteinte de corruption. Il se mit à genoux et, prenant la main glacée de Donadieu, il se donna la bénédiction épiscopale. Après lui, les archidiacres et les chanoines descendirent successivement dans le caveau funèbre et rendirent le même silencieux hommage au pasteur accompli qui serait bien nommé le saint François de Sales de l'église de Comminges!

« Donadieu, dit Pomian — le consciencieux auteur de » l'histoire de notre diocèse, — fut le père des Comminngeois, le soutien des pauvres, le flambeau, le guide, le » confident de son clergé. Ses chapitres l'aimaient autant » qu'ils le vénéraient. Ils recevaient ses règlements avec » joie, les exécutaient avec fidélité. Ce grand prélat fut » sévère pour lui seul. Il était bon et doux pour tous, ne » parlant jamais à un ecclésiastique sans se découvrir » le premier, par honneur pour le caractère sacerdotal. » Tant de vertus et de grandes qualités lui méritèrent le » renom de sainteté qui dure encore deux cents ans après » sa mort[1]. »

1. *Comminges Chrétien*, 1787.

Digitized by Google

Barthélemy de Donadieu n'avait jamais voulu permettre que l'on fît son portrait. Vainement on avait tenté de le peindre à son insu. Dans ce but, le chapitre avait mandé secrètement deux habiles artistes de Toulouse, dont l'un séjourna longtemps dans le bourg d'Alan, sans pouvoir obtenir, à la dérobée, une suffisante ressemblance. Après la mort de l'évêque, un sculpteur fut appelé pour mouler le visage. Cette empreinte servit à l'exécution du buste en terre cuite peinte, que l'on voit à Saint-Bertrand encore aujourd'hui, sur un piédestal carré, dans la chapelle du Saint-Sacrement, du côté de l'épître. Ce buste, dont l'auteur est inconnu, constitue à la fois une œuvre d'art très remarquable et un monument historique du plus grand prix. Donadieu porte les cheveux ramenés sur le front, la moustache, et la barbe taillée en pointe selon la mode du temps de Louis XIII, alors suivie par le clergé de France. Cette figure aux traits austères rappelle certains portraits de prélats peints par les maîtres du XVII^e^ siècle, entr'autres ceux du cardinal de Richelieu, de M. de Bérulle, etc., dus au pinceau de Philippe de Champagne. Le visage long et maigre, les joues creuses, le nez mince et busqué, les yeux profonds donnent à la physionomie une expression sévère et révèlent l'ascète émacié par les mortifications, les jeûnes et les veilles. Mais une observation attentive fait néanmoins retrouver, à travers cette apparente rudesse, comme un reflet de douceur et de bonté, ces vertus privilégiées du grand évêque qui mérita l'amour et la vénération de nos pères [1].

Comme nous l'avons déjà dit au commencement de

1. Nous avons fait exécuter une photogravure qui représente le buste de Donadieu, pris sur place, à l'endroit même où le contemple depuis trois siècles la vénération des fidèles. Cette reproduction rend cette œuvre magistrale dans tous ses détails avec une exactitude saisissante.

Au-dessous du portrait, nous avons ajouté les armoiries de l'évêque, telles qu'on les trouve imprimées en tête de ses mandements et constitutions synodales ; le fac-simile de la signature vient ensuite. Au bas de la page, figure l'inscription gravée en lettres d'or sur le socle.

Ces diverses reproductions sont dues au talent de M. Hilaire Bordères, de Montrejeau. Je me fais un devoir de le remercier ici du concours obligeant qu'il a bien voulu me prêter.

Digitized by Google

cette étude, la vie de Barthélemy de Donadieu de Griet fut écrite, deux ans après sa mort, par Etienne Molinier, prêtre de Toulouse, auteur de sermons et d'un grand nombre d'ouvrages de dévotion. Quelques détails sur l'auteur et son livre, nous paraissent devoir mériter une place dans notre travail [1].

Né à Toulouse en 1580, Molinier fut d'abord avocat, docteur en droit civil et en droit canon. Il était studieux et possédait une grande facilité d'élocution. Entré dans les ordres sacrés, il devint en peu de temps un prédicateur en renom; nous le voyons, en 1610, assister au sacre de Louis XIII, et même haranguer le jeune souverain. Il prêche des stations de carême à Paris, en 1618 et 1619, avec tant de succès qu'on veut l'y retenir. Sa modestie ou son amour du pays natal le font revenir à Toulouse; il se voue aux missions; les diocèses du Midi se le disputent. Donadieu, qui l'avait entendu prêcher à Paris en 1618, l'appelle fréquemment dans son diocèse, le reçoit dans son palais épiscopal d'Alan, et l'honore de son amitié. Molinier se prend d'une grande dévotion à Notre-Dame de Garaison et se fait nommer chapelain, en 1628 [2]. M. de

1. On a de Molinier :
1° Des *Sermons* en plusieurs volumes.
2° *Le Lys du val de Garaison*, 1646, dédié à la reine régente.
3° La *Vie de Mgr de Donadieu de Griet, évêque de Comminges*, 1639.
4° L'*Histoire de Notre-Dame de Bruguière.*
5° *Le Bouquet de Myrte de l'Amante sacrée*, homélie sur la Passion.
6° *Les douze fondements de la Cité de Dieu.*
7° *Les Politiques chrétiennes*, 1621, dédiées au cardinal de La Valette, archevêque de Toulouse.
8° *Le Banquet sacré de l'Eucharistie*, 1635, dédié au chancelier Séguier.
9° *Le Mystère de la Croix.*
10° Le *Panégyrique de S. Thomas de Cantorbéry.*

Après la mort de Molinier, le libraire Colomiés publia, en 1651, le Recueil de ses Œuvre mêlées, dédiées à M. de Puget, conseiller au parlement de Toulouse. On y trouve: un panégyrique de Louis XIII, le récit de la conversion de M^me^ et M^lle^ de Fontrailles, une conférence entre un Jésuite et un Ministre de Montauban, des discours académiques, un plaidoyer au sujet la préséance des avocats sur les médecins, des lettres diverses et des pièces de poesie. Cet ouvrage est de toute rareté.

Dans le *Modèle de la Vie chrétienne*, de Jacques de Cambolas, Toulouse 1644, Molinier a écrit une traduction en vers français de l'*Elegia auctoris ad Christianum*, composée en vers latins.

2. Voici le jugement que portent, sur Molinier, les chapelains de Garaison ses confrères :
« M. Molinier a été admiré de tous ceux qui l'ont connu, à cause de sa profonde érudition et de sa piété exemplaire. Ses écrits sont l'image de sa vie, et sa plume n'a

Digitized by Google

Montchal, archevêque de Toulouse, l'appelle à la cure de Saubens, en 1629, ce qui ne l'empêche pas de continuer ses prédications. Il meurt au commencement de l'année 1651.

Les sermons de Molinier, si prisés de son temps, ne seraient plus lisibles aujourd'hui. Tous ses livres sont écrits d'un style prolixe, diffus, parfois déclamatoire. La *Vie de Donadieu* forme un volume in-8° de 900 pages. 50 à peine sont réellement consacrées à l'évêque ; le reste n'est qu'un mélange fastidieux de dissertations interminables, de citations, d'homélies, de traités théologiques. Le sujet principal, et seul intéressant, se trouve à tel point noyé dans ce déluge d'accessoires, qu'on éprouve une véritable fatigue à le découvrir. Mais, tout en critiquant la stérile abondance du chapelain, et en regrettant qu'il fasse une part trop restreinte au prélat dont il prétend écrire l'histoire, nous ne saurions méconnaître qu'il professe une admiration sans bornes pour les mérites dont il a été le témoin. Il parle avec un si profond respect et une telle tendresse d'expression, qu'on devine en lui l'ami reconnaissant et le serviteur passionné du saint pontife dont il a tenté de peindre et de conserver la majestueuse figure pour les âges futurs.

Afin de donner une idée de la manière du prédicateur et de l'historien, nous reproduisons une lettre, écrite par Molinier à Barthélemy de Donadieu, en 1631, pour lui recommander un prédicateur.

« A Monsieur l'Évesque de Comenge

» Monseigneur,

» L'accueil que j'ay receu dans vostre maison, et les si-
» gnes de bienveillance dont il vous a pleu m'honorer ne
» permettent pas que j'en estouffe les actions de grâces
» dans un éternel silence, et la reconnoissance qui m'en
» reste dans l'âme commande à ma plume d'en produire

» jamais exprimé que les sentiments qu'il avait dans le cœur. »
(Avertissement des chapelains de Garaison, 3e édition du *Lys de Garaison*, Toulouse, 1700.)

Digitized by Google

» quelque témoignage extérieur. Et certes, la gratitude » qui est toute dans le secret est ingrate par moitié, et » ressemble au feu caché sous les cendres à qui manque » l'âme des actions du feu, qui est de reluire et se faire » voir. Que si ce qui cesse de sa fonction naturelle semble » défaillir d'une partie de son être, la reconnoissance qui » ne produit aucun remerciement, et se contente du res- » sentiment interne et du souvenir receu, réprime par » violence l'exercice de sa plus forte inclination, et lais- » sant sans usage son mouvement plus naturel, ne peut » en cette oisiveté que décheoir insensiblement de sa vi- » gueur et de sa force. Cette considération enfin a sur- » monté le respect qui me faisoit différer de jour en jour » cet office de mon devoir, pour déclarer au moins une » foys ce que je médite tous les jours, et vous asseurer, » Monseigneur, que si je ne puis reconnoitre tant de fa- » veurs receues, à tout le moins ne veux-je pas les dissi- » muler, veu mesme qu'en ces debtes d'honneur, la con- » fession d'estre débiteur est une espèce d'aquit. Mais je » sembleray d'avanture incivil, si en mesme temps que je » rends grâce des faveurs passées, j'en demande une nou- » velle, ce que j'ose néantmoins sur la confiance de votre » débonnaireté tant de fois expérimentée, par une humble » supplication que je luy fais de vouloir accorder au don- » neur de la présente la chaire de votre église cathédrale » de S. Bertrand dont il a pleu à votre courtoisie luy » donner quelque espérance comme les arrhes, et les » preuves du dernier effet qu'il en attend, ce que je n'es- » timeray pas faveur pour luy qui a le mérite pour l'ob- » tenir sans autre intercession, mais pour moy qui pren- » dray ceste grâce comme faite à moy mesme et adjoutée » à tant d'autres faveurs qui m'obligent d'estre à jamais,

» De vostre Grandeur,

» Monseigneur,

» Le très humble et très obéissant serviteur,

» MOLINIER, prebstre. » [1].

1. Molinier, *Œuvres mêlées*, page 295.

Digitized by Google

D'après le style de cette pièce, on comprendra que nous ayons usé très sobrement des citations extraites du livre de Molinier. Nos lecteurs nous sauront gré de leur avoir épargné l'ennui de subir une semblable prose.

Conformément au désir exprimé par Barthélemy de Donadieu, Hugues de Labatut lui succéda. Son épiscopat dura quatre années. Il fut inhumé, le 10 février 1644, à côté de son vénérable prédécesseur, restant uni dans la mort à celui qui l'avait honoré de son amitié et dont il avait partagé les travaux. François de Donadieu, ancien évêque d'Auxerre, demeura le grand vicaire de M. de Labatut. Il mourut en 1643, et fut enseveli devant le grand autel de la cathédrale.

Voici l'épitaphe gravée sur la tombe de marbre noir qui recouvre les restes de Barthélemy de Donadieu, et qui porte ses armes :

D. O. M.
HIC. SITVS. EST. ILLVSTRISSIMVS. PRÆSUL.
D. BARTHOLOMÆ'. DE DONADIEV. DE. GRIET.
VIGILANTISSIM'. CONVENARVM. EPISCOPVS.
QVEM. NEQVE. VIS. MORBI. CŒLO. MELIORE. SALVTEM.
QVERERE. NEC. VITÆ. FVGIENTIS. CVRA. COEGIT.
DILECTIS. OCVLOS. VIGILES. AVERTERE. CAVLIS.
NUNC. ETIAM. SVMMA. POST. MORTEM. CONDIT' ÆDE
ÆTERNVM. MEDIO. RESIDEBIT. PASTOR. OVILI.
OBIIT. ANNO. DOM. MDCXXXVII.
NOVEMBRIS. DIE. XII.

Dans l'église de Saint-Gaudens où fut déposé le cœur du saint évêque, on lit les vers suivants :

Cor vigil et nulli scelerum penetrabile telo
Dùm tenuem traheret male sano in corpore vitam
Felici divinus amor fornace coquebat.
Nunc post fata redux cœlo se flamma recepit
Et solos urna cineres habitura reliquit. [1]

1. *Gallia christiana*, Lutetiæ Parisiorum, 1715, tomus primus, pag. 1109-1110.

Digitized by Google

Enfin, le piédestal qui supporte le buste de Donadieu présente en lettres d'or cette inscription :

D. D.
BARTOLOMÆI.
DONADIEV. DE. GRIET.
EPISCOPI. CONVENARUM.
QUI. SANCTE. OBIIT.
QUIQVE. ANTE. HOC. ALTARE. REQVIESCIT. VERA.
EFFIGIES.

Il y a quelques années, des réparations au dallage de l'église de Saint-Bertrand nécessitèrent le déplacement momentané de la pierre tombale qui recouvre les restes de Barthélemy de Donadieu de Griet. On aperçut une voûte en maçonnerie. Mu par une pieuse pensée, le digne curé-doyen de Saint-Bertrand voulut faire vérifier l'état de ce caveau funèbre. La voûte fut ouverte : on vit les deux cercueils de Donadieu et d'Hugues de Labatut, le premier en plomb, le second en bois de chêne. Les couvercles étaient descellés, ce qui prouvait que la sépulture avait été déjà visitée. On trouva dans le cercueil de Donadieu des ossements disjoints et, par une étrange particularité, sur les jambes les bas violets parfaitement reconnaissables et aux pieds des sandales tellement intactes que la soie brodée semblait même avoir gardé ses couleurs. Mais à peine voulut-on s'assurer de cette surprenante conservation, que ces objets, épargnés jusques là par le temps, s'évanouirent en quelque sorte et se convertirent en poussière. L'anneau pastoral, qu'on mettait souvent dans la tombe des évêques, manquait dans celle de Donadieu. On ne recueillit qu'un cachet en cuivre à ses armes fixé à un manche de buis[1]. Ces constatations ayant été

1. Le sceau épiscopal de Donadieu a fait partie des collections de sceaux matrices de M. E. Dongé, décrites par J. Charvet, Paris, 1872, pages 4 et 5.
Voici comment il est catalogué :
« Sceau de Barthélemy de Donadieu, évêque de Comminges. (Ici le dessin, grandeur » d'exécution.)
» N° 5. — Bart. de. Donadieu de Griet, epus Convenarum.

Digitized by Google

faites avec les soins et le respect qu'elles exigeaient, la voûte du caveau fut refermée. De nouveau la plaque de marbre noir recouvrit le sépulcre, et sur cette dalle usée viendront s'agenouiller encore les fidèles pleins de confiance dans l'intercession du grand pontife, qu'ils se plairont à nommer toujours à l'exemple de leurs pères : SAINT DONADIEU !

B^ON DE LASSUS.

« Légende en capitales romaines, entre deux cordons dont l'un est perlé.
» Ecu palmé, timbré d'une mitre et d'une crosse ; dans le champ un dextrochère mouvant tenant un cœur, deux étoiles en chef.
» Sceau orbiculaire du 17^me siècle ; diamètre, 42 millimètres. Matrice plate munie d'un appendice à recevoir un manche.
» Convenæ, Convenarum est le nom de l'évêché de Comminges, petit pays de Gascogne compris dans le département de la Haute-Garonne. — Saint-Bertrand en était la capitale.

Digitized by Google

VERBAL DE LA VISITE

DE LA

CATHÉDRALE DE SAINT-BERTRAND DE COMMINGES

L'AN 1627

Par Mre Rme St Barthélemy de DONADIEU de GRIET

ÉVÊQUE DE COMMINGES

L'an mil six cents vingt-sept, le vendredi 8e du mois d'octobre, Révérendissime père en Dieu, Messire Barthélemy de Donadieu de Griet, par la grâce de Dieu et du St Siège apostolique, Evesque de Cominges, ayant dès le dimanche précédent, 3e dudit mois, faict publier au prosne de la messe paroissiale de la dicte église, que le dimanche suyvant dixième d'octobre, il commenceroit le cours de sa visite par son église cathédralle, est party du chasteau et maison épiscopalle d'Alan, en la compagnie d'aultre Révérendissime père en Dieu Messire François de Donadieu, ancien évêque d'Auxerre, son oncle, accompagné de vénérables personnes, messieurs Pierre Mathe, docteur en Théologie, Hugues de Labatut, docteur ès saints décrets, ses vicaires généraux, Révérend père Pierre Capdeville, religieux, commandeur au couvent de la Mercy et docteur régent en l'Université de Tholose, maistres Guillaume Sire, prêtre, son procureur fiscal, Jean de Cipière, baschelier en Théologie, son aulmosnier, Jean de Médidier, son secrétaire, et de ses aultres domestiques, et s'en sont allés audict St Bertrand, au devant desquels seigneurs évesques sont venus, de la part du chapitre de la dicte église, messires Pierre Auxiondo, archidiacre de Bourjac, noble Jean-Jacques de Tersac de Montbérault, chanoine sacristain, M. Arnaud du Casse, chanoine, et tous ensemble sont arrivés le mesme jour en la cité dudict St Bertrand et mis pied à terre à l'endroit de l'arc qui est au dessoubs de la porte de Cabirol, où se sont trouvés tous les autres sieurs chanoines et prébendiers de la dicte église, pour saluer, accueillir et recepvoir mesdits seigneurs les évesques, lesquels ils ont accompagnés jusques dans la maison épiscopalle qui est contiguë et joignant ladicte porte de Cabirol, sans de tout ce jour là, ni le lendemain neuvième du moys, procéder à aulcun acte de visite.

Digitized by Google

DU DIXIÈME DU MOIS

Arrivé donc ce dixième dudict mois d'octobre, sur les entre huict et neuf heures du matin, mondict Seigneur le Révérendissime Messire Barthélemy de Donadieu de Griet, évesque de Cominges, adverty que messieurs du chapitre de son église cathédralle, tant les archidiacres qu'autres dignitaires, chanoines et prébendiers, revestus de leurs surplis et aulmuces estoyent venus processionnellement tous en corps, la croix levée, et demeuroyent arrestés audevant de la porte de la dicte maison épiscopalle, assisté des premières dignités du chapitre, s'est revestu dans la grande salle de la dicte maison de son camail et rochet, ainsy est sorty, et s'en est allé par la grande rue en procession solennelle, jusques aux degrés qui sont devant la grande porte de la dicte église cathédralle, au plus bas desquels a trouvé un faldistoire *sive* agenouilloir préparé, sur lequel s'estant mis à genoux, M. Arnaud de Bouffartigue, archidiacre de Rivière, en l'absence de monsieur le grand archidiacre lui a présenté la Croix, laquelle avec adoration il a baisée, puis s'en est monté jusques à la porte, à l'entrée de laquelle ledit sieur Bouffartigue lui a présenté l'aspersoir avec l'eau béniste, laquelle prinse premièrement pour luy, avec le mesme aspersoir en a donné aux assistants, et ensuitte ayant reçu de la main dudict archidiacre les encensemens selon qu'il est porté par le Pontifical, s'est advancé dans l'église, le chœur avec la musique chantant l'antienne *Sacerdos* et *Pontifex,* et arrivé devant l'autel de la paroisse sur lequel repose le S. Sacrement, s'est arresté et mis à genoux sur un autre faldistoire préparé à ces fins, et ladicte antienne finie, le susdict archidiacre ayant chanté à haulte voix les versets qui sont après ladicte antienne a dict l'oraison expresse suyvant le Pontifical au coing de l'austel et du costé de l'Épistre. L'oraison finie, le mesme chœur chantant l'antienne de S. Bertrand, se sont tous advancés vers le grand autel du chœur de ladicte église, devant lequel estoyt un 3e faldistoire préparé, auquel mon dict seigneur s'estant arresté et mis à genoux, l'antienne finie et le verset d'icelle chanté, s'est levé, et a dict l'oraison de S. Bertrand au coing de l'autel du costé de l'Epistre ; puis quittant le pluvial blanc, en a prins un noir, s'est advancé au milieu de l'autel où tourné vers le peuple, l'antienne *Si iniquitates* commencée, a continué à haulte voix ensuitte le psalme des *Profundis* au long le tout par le chœur, ladicte antienne répétée, le *Pater noster* prononcé à haulte voix par mon dict seigneur, les aspersions de l'eau béniste et encensements faicts suyvant qu'il est porté par le Pontifical a continué de même à haulte voix *Et ne nos*, ce qui s'ensuyct avec

Digitized by Google

les versets et l'oraison pour les Morts. Incontinent le respons *qui Lazarum* commencé, tout le chœur s'est advancé processionnellement au cloistre où mon dict seigneur arrivé, et à l'endroict de la sortie qui regarde vers le cimetière qui est joignant l'église tirant vers le dehors en bas de la sacristie du costé de la petite porte du sceptre pour descendre au Cabirol maison épiscopalle, le susdict répons finy, l'antienne *Si iniquitates* chantée, et ensuite le psalme *De Profundis,* à la fin d'iceluy la mesme antienne *Si iniquitates* répétée au mesme endroict en le milieu du cimetière, ayant le cloistre d'un costé dans lequel sont plusieurs sépultures et ledict cimetière de l'autre, le chœur a chanté le respons *Libera* avec les versets qui suyvent au long ledict respons *Libera* répété jusques au 1er verset, l'encens e été présenté par le susdict archidiacre de Rivière avec la navette et par un aultre assistant l'encensoir dans lequel l'encens remis par mon dict seigneur et le chœur ayant chanté le *Kyrie eleïson* à l'accoutumée en telle cérémonie, la mitre quittée a chanté à haulte voix *Pater noster,* lequel pendant qu'il s'est récité bas a fait l'aspersion avec l'eau bénite et les encensements tout ainsi qu'en l'église a chanté à haulte voix le verset *Et ne nos inducas in tentationem* avec ceux qui suyvent ensemble les oraisons selon qu'il est porté par le Pontifical. Puis le signe de la croix faist des quatre costés dudict cimetière et cloistre, les deux ensemble représentant le seul cimetière pour la cérémonie qui s'y doibt [pratiquer] observer, la mitre reprinse le chœur s'en est retourné de même processionnellement dans l'église en récitant à haulte voix sans ton le psalme *Miserere mei Deus*, et arrivé qu'a esté mon dict seigneur au grand autel, la mitre quittée, se tenant au milieu d'iceluy a prononcé le *Kyrie eleïson* à voix haute et intelligible avec les versets et l'oraison *Absolve quæsumus*, le tout suivant qu'il est porté par le Pontifical.

Les absolutions pour les morts faictes en la forme cy dessus, mon dict seigneur est descendu de l'autel aux chorères qui sont dans le presbytère du costé de l'Épistre, où remis à celle qu'il occupe lorsqu'il célèbre pontificalement s'est revestu de ses habits et ornements pontificaux pour la célébration de la messe qui s'est dicte du St Esprit, à luy assistants mess. Arnaud Bouffartigue, chanoine et archidiacre de Rivière, François de Binos d'Arros, chanoine et archidiacre d'Aran, Jacques de Tersac de Montbérault, chanoine sacristain, Pierre de Berteresse, chanoine précenteur pour chanter l'Evangile, et Arnaud du Casse aussi chanoine, pour l'Epistre.

A l'Offertoire de la messe le susnommé R. P. Capdeville, la bénédiction reçue est monté dans une chaire portative remise dans

Digitized by Google

le chœur et près de la petite porte qui est hors du presbytère du costé de l'Évangile vis à vis la chapelle S. Bertrand, et a faict une docte et relevée prédication dans laquelle il a représenté l'utilité, les fruits, les biens que reçoivent les diocèses de la présence et de la visite de leurs prélats.

Et d'aultant que par bref exprès de N. S. Père Urbain VIII[e] de ce nom à présent séant par lequel est concédé à mon dict seigneur par tous les lieux auxquels il célèbrera pontificalement pendant sa visite que tous ceux qui confessés et pénitents feront leur communion, gaigneront l'indulgence plénière de tous leurs péchés, en satisfaisant aux conditions portées par ledict rescript, qui sont de prier Dieu pour l'exaltation de N. S. mère l'Eglise, augmentation de la foy, extirpation des hérésies et concorde entre les princes chretiens, ladicte indulgence ayant esté publiée tant audict S[t] Bertrand que lieux circonvoisins, plusieurs personnes de toute qualité et condition s'y seroyent trouvées pour la gaigner, et même deux PP. Jésuites du collège d'Aux qui ont assisté les confesseurs ordinaires, tant a esté grand le nombre de ceulx qui l'ont désiré gaigner, dont est resté une grande édification au clergé et au peuple là présent. Mess. du chapitre mesme ce jour là, pour l'exemple et dévotion particulière, ayant voulu tous en corps, dignités, chanoines, prébendiers et aultres prêtres habitués en ladicte église recepvoir la sainte communion des mains de mon dict seigneur.

A la fin de la messe, la bénédiction donnée solennellement, pendant que mon dict seigneur a quitté ses ornements pontificaux, réservés l'aube, le rochet et l'estolle, se sont leues et prononcées à haulte voix les ordonnances généralles de sa visite à la porte du presbytère vers le chœur, lesquelles dès le dimanche précédent avoient esté publiées de son commandement au prosne de la messe paroissialle, et teneues affichées à la porte de l'église, pour que personne ne les peust ignorer.

Visite du S. Sacrement

Mon dict seigneur, ses ordonnances générales leues et prononcées, accompagné des susdicts sieurs assistants à sa messe et de ses vicaires généraux, procureur fiscal et secrétaire, est sorty du chœur et s'en est allé à l'autel de la parroisse sur lequel est un tabernacle de bois de noyer bien travaillé et symplement verny sans dorure ny peincture, lequel ouvert a tiré d'iceluy le saint ciboire quy est d'argent assez grand dans lequel y pouvoyent estre 18 ou 20 hosties consacrées tenues avec la décence requise, ledict tabernacle par le dedans sans aulcune fourrure.

Digitized by Google

Ordonné qu'aux dépens du bassin de l'œuvre, ledict tabernacle pour plus grande décence sera garny par dedans de quelque étoffe honneste, dans trois moys, et que si ledict bassin n'a de quoy le fayre ce sera aux despens des prenant fruits.

Visite des Fonts Baptismales

La visite du S. Sacrement faicte, mon dict seigneur avec les susdicts assistants s'est transporté aux fonts baptismalles qui sont à l'entrée de la grande porte de l'église, et lesquelles se sont trouvées avec un couvercle de bois, sans tapis dessus, sans aulcune cloison qui les ferme. Icelles ouvertes, y a remarqué les trois vases d'estain faicts en rond en forme de phiolles dans lesquels se font les très sainctes huiles pour tout le diocèse le jour du Jeudy Sainct, estre vieux et dangereux que lesdictes sainctes huilles se versent. Plus aultres petites chresmières pour l'usage de la paroisse mal nettes, et n'y avoyt aulcune fontaine pour tenir l'eau baptismalle, mais seulement une phiolle de verre, dans laquelle depuis plusieurs années ou aultre semblable ladicte eau baptismalle a coustume de se tenyr.

Ordonne que pour tenir l'eau baptismalle, le recteur provoyra d'avoir un vase soyt d'estain, soyct de cuivre convenable et de la grandeur qu'il faudra avec son couvercle ainsy qu'il se pratique en tous lieux; qu'il tiendra les chresmières en meilleur estat, et aura un petit vase séparé pour porter le sainct huille des malades sans les porter tous ensemble, et que lesdicts fonts baptismalles se couvriront de quelque tapis et que ce soyct pour plus grande décence ; et que pour les vases à tenir les sainctes huilles de tout le diocèse, il y sera par nous pourveu d'ailleurs.

Visite des Reliques

Le mesme jour que dessus mondict seigneur le Révérendissime évesque, accompagné des mesmes assistants ceux du matin en la visite du S. Sacrement de l'autel et des Fonts baptismalles, en oultre de monsieur de Montbérault sacristain, de Berterech précenteur, de Cazaux et de Pujol chanoines, s'est rendu à l'église pour la visite des reliques qui sont en icelle, à laquelle procédant dans la sacristie basse où il les a faict apporter sur les tables qui y sont.

Premièrement, dans le sacraire s'est trouvée une petite boiste quarrée en forme de corporalier, couverte d'or par le dessus, doublée par le dedans d'un bogueran rouge, et dans icelle deux taffetas rouges couvrant une toile blanche où estoyt un ossement avec un

Digitized by Google

tillet de parchemin fort ancien portant ces mots : *sancti Bartholomœi*, encore aultre tillet avec ceste inscription : *Reliques de S. Barthélemy, visitées et vériffiées par Messire Urbain de St Gélais évesque de Comenge, le 14e août mil cinq cents huictante cinq.*

Aultre petit coffret en forme de bahut garny de lames de fer fort anciennes et usées; dans iceluy une bourse jaune et rouge où se sont trouvées des reliques de la teste de S. Jean Chrysostôme enveloppées dans du taffetas verd, avec son tillet en parchemin. En la mesme bourse se sont trouvées aultres reliques fort petites, sans tillet, enveloppées dans un petit linge et audict coffret des morceaux de vieille estoffe sans aulcune relique dedans.

Encores un aultre petit coffret de bois en forme de bahut couvert de papier peinct dans un taffetas rouge, et papier un escriteau portant cette inscription : *de Sudario Domini,* lequel recherché ne se sont trouvés que les fragments de quelque ancienne estoffe de soye verte avec fil d'argent et un tillet portant ces mots : *sancti Joannis Baptistæ.*

Un aultre petit coffret quarré de bois couvert de petites lames d'or : s'est trouvé dans un cristal rond, et dans une toille des ossements sans tillet, mais bien dans ledict coffret cestuy-ci : *sanctorum Chabeorum martyrum,* là mesme un petit taffetas rouge, dans iceluy une pièce d'estoffe jausne et dans icelle deux fort petites pièces d'estoffe bleue avec ce tillet : *Joannis Apostoli et Evangelistæ.*

Plus dans un morceau de taffetas rouge deux petits ossements de S. Blaise avec ceste inscription : *S. Blasii.*

Plus dans un taffetas jaulne un papier avec ceste inscription : *Sanctæ Sabinæ,* et dans iceluy une dent enveloppée.

Plus une boiste ronde de bois couverte de papier doré, dans icelle un taffetas rouge avec cest écriteau : des reliques de la coste *S. Sylvestre.*

Plus un coffret de bois rouge par le dedans, en dehors couvert de fer, et dans iceluy du satin blanc avec cest escriteau : *de reliquiis S. Ciriaci et beatæ Julitæ ejus matris, martyrum.*

Plus dans un crystal rond un tillet portant cette inscription : *de reliquiis beati Torini, Albiensis episcopi;* dans un papier un petit os le tout enveloppé dans un taffetas rouge, et dans un crystal rond un escripteau avec cette inscription : *Beatæ Mennæ martyris et Ruffini episcopi*, sans rien plus.

Digitized by Google

Plus deux pièces de taffetas jaulne avec deux tillets y attachés : l'un *sancti Alexii confessoris,* l'aultre *de cineribus lumbario et vestibus sancti Dyonisii et Sociorum ejus.*

Plus aultres diverses reliques dans le mesme coffret enveloppées dans de vieux taffetas et petits linges sans tillet.

En oultre a esté visitée la chasse dans laquelle sont les ossements de S. Bertrand, ladicte chasse sans aulcune clef, couverte de lames de cuivre doré et esmaillé, la teste estant enchassée dans du boys en forme de chef comme d'une mitre laquelle s'expose les jours de festes sur l'entrée de la chapelle de S. Bertrand et en d'aultres endroicts accoustumés, iceluy chef trouvé dans une armoire au dernier du sacraire dans laquelle reposoyt anciennement le S. Sacrement. Et là mesme un bras couvert d'une plate d'argent, dans iceluy un os du bras de *S. Seurin*, baillé de l'église de S[t] Seurin de Bordeaux en eschange d'un aultre ossement qui leur fust baillé du bras de S. Bertrand.

Pour le dernier s'est monstré l'anneau de sainct Bertrand, avec la licorne laquelle tire approchant 7 pans de long, donnée à la dicte église par le pape Clément cinquième, comme aussy quatre mitres de broderie dans un estuy.

Ordonne que les reliques qui se sont trouvées avec leurs tillets vieux, renouvelés avec parchemin et lettre la plus lisable que se pourra, un roolle en sera faict de mesme sur du parchemin, pour estre par nous signé, et qu'elles seront mises en des taffetas neufs. Quant à celles qui n'ont de tillets, qu'elles seront remises dans un linge neuf et fin, ou bien du taffetas, puis après en quelque coffret propre et fermé à clef, avec inhibitions et deffenses de les exposer en public à l'advenir. Pour celles qui auront des tillets, que de même elles seront retirées dans un aultre coffret convenable et honeste bien fermant à clef, en attendant qu'il aye esté proveu de quelques reliquaires d'argent, ou aultrement plus sortables pour les pouvoir exposer aux jours de festes. Voires avec le temps les reliques de S. Bertrand de mesme. Iceux coffrets et taffetas acheptés par contribution égale à celle qui se faict pour les réparations de l'église entre nous et le chapitre.

Visite de la Sacristie

A costé du grand autel et vis à vis de la petite porte qui est du costé de l'Epistre, dans le rang des chapelles qui sont en montant de la porte du cloistre à main droite au dessus de la chapelle

Digitized by Google

S[t] Jean, est la sacristie basse dans laquelle n'y a que des tables et des coffres pour tenir partie des ornements de l'église et dans laquelle MM. du chapitre se revestissent les jours solennels et des festes. A coté est comme un petit porche, dans lequel et tout joignant la porte est posé un confessionnal ; un peu au dessus est le degré pour monter à la Sacristie haulte auquel sont quatorze marches. Mondict seigneur estant entré a trouvé toutes choses bien disposées à la diligence et par le soing du sieur de Montberault sacristain et M. Pierre Vignaux sous sacristain recommandé pour se bien acquitter de la charge qu'il a de ladicte sacristie, le roolle de tous ces ornements exhibé en bonne forme. Dans ladicte sacristie sont de grandes armoires pour tenir les ornements, un lave-mains avec linge pour les essuyer selon la décence requise, les calices, voiles et purificatoires bien rangés nets, et tout le linge blanc, les missels et burettes en leur place. Il est remarqué un calice avoir la coupe rompuë, ensemble deux patènes, et entr'autres choses s'y sont monstrés deux beaux chandeliers avec un eau bénistier d'argent donnés par monsieur de Réséty.

Ordonné que la susdite coupe de calice, et deux patènes seront refaictes dans deux moys, attendu le besoing et qu'au grand nombre de chanoines et prébendiers qu'il y a, il s'y en pourroyt trouver manque.

Visite des Autels

Le jour susdict dixième octobre mil six cent vingt sept, après la visite des reliques, mondict seigneur a procédé et fait procéder à a visite des aultels.

Visite du Grand Autel dans le Chœur de ladite Église

Le grand autel s'est trouvé fermé et séparé dans le chœur, par le moyen d'un balustre de boys de tournerie d'environ quatre pans de haulteur, depuis lequel tout l'espace jusques à l'autel iceluy inclus le tout est nommé presbytère; aux environs et tout autour d'iceluy des sièges d'environ deux pans de haulteur ; du costé de l'Epistre sont trois chaires attachées, celle du milieu plus haulte pour le prêtre célébrant, et les deux à costé pour les assistants, un dôme relevé par dessus en surciel avec trois tours en poincte par le hault, le tout marqueté et parfaitement élaboré ; aux dites chaires et à celle du milieu l'image de S. Bertrand représenté dans le bois avec marquéterie, et [à] celles des costés les images de S. Jean Baptiste et S. Jean l'Evangéliste de pareil travail. Un vieux marchepied de bois devant l'autel à trois degrés pour y monter, iceluy autel

Digitized by Google

long de onze pans et deux et demy de large jusques aux gradins, quatre et un peu plus de haulteur ; la pierre et table dudict autel cavée et grandement incommode pour y célébrer ; sur iceluy se sont trouvées quatre nappes, un devant d'autel de damas blanc avec clinquant d'or, sur iceluy un aultre de camelot verd avec passement de soye rouge et verde ; deux gradins, et sur iceux six chandeliers assez grands avec la croix de léton le tout de semblable ouvrage. Le rétable à divers piliers et colonnes et tout doré et azuré, cinq niches au bas d'iceluy à présent sans image, hormis en celle du milieu où est l'image de N.-Dame, les anciennes images ayant esté ruinées lors de la prise de la ville par les hérétiques. Au hault dudict rétable cinq aultres niches, une de chacung costé sans images, aux aultres troys y en ayant, à celle du milieu Dieu le Père, aux deux aultres Moyse du costé de l'Epistre et du costé de l'Evangile un des prophètes ; sur le hault dudict rétable trois throsnes en pointes en rond et le tout d'or et azuré.

Ordonne en attendant que les susdictes places vuides dans lesquelles y avoyent des images soient remplies de tableaux ou images relevées en bosse, que tant la table d'aultel que marchepied seront au plustôt réparés à communs frais entre nous et le chapitre et tout ainsy que les autres réparations de l'église.

Du costé de l'Epistre une petite table pour crédence couverte d'un tapis, tout joignant une petite porte fermant à clef pour aller à la sacristie.

Du costé de l'Evangile un Aigle de bois où se chante l'évangile.

Dernier l'autel est le thrésor des reliques basty de belle pierre blanche, relevé en forme de sépulcre de la hauteur de trois canes ou environ, de deux et demy de long et une de large ; au bas d'iceluy trois armoires auxquelles on monte des deux côtés par trois degrés, de chascun bout lesdictes armoires fermées chacune de deux portes, l'une de fer l'autre de boys avec serrures. Au dessus desdictes armoires une grille de fer avec une armoire de chaque costé, l'une et l'aultre fermées de deux portes, l'une de bois, l'autre de fer de mesme que les basses. Par le dernier dudict thrésor des reliques et à la face qui regarde vers la chapelle du monument, y a une armoire dans laquelle reposoyt anciennement le S. Sacrement, aujourd'huy employée pour tenir le chef de S. Bertrand et le bras de S. Seurin ; aux coings et divers endroicts dudict thrésor basty comme a esté dict ci dessus de fort belle pierre blanche, se voyent par le hault les armoiries de Navarre, Aragon et Comminges gravées dans la pierre. Plus s'y remarquent encore

Digitized by Google

trois polies pour pendre des lampes desquelles n'y en a qu'une d'estain du costé de la sacristie.

Ordonne qu'à tout le moins l'une desdictes lampes se tiendra allumée près du sacraire les jours des festivités, dimanches et festes, et pendant les offices du chœur.

Visite de la Chapelle S^t Jean

Du costé de la main droicte montant de la petite porte du cloistre, la première chapelle est celle de S. Jean Baptiste, sans aulcune cloison si ce n'est d'une muraille de quatre pans de haulteur ou environ sans aulcune porte approchant de l'autel, un degré, puis le marchepied et tout de bois, ledict autel de quatre pans de haut, dix pans de long et trois de large, avec une pierre sacrée proprement enchassée en iceluy, laquelle a un pan et quart de long, un pan de large, l'autel couvert de trois nappes, le devant d'iceluy de tapisserie dans lequel est représentée l'Annonciation, sur ledict autel deux petits chandeliers de boys peinct, trois gradins de boys, quatre vases de melique, un violier en verre, au dessus un petit tableau de S. Jean Baptiste peinct à l'huille, douze tableaux des Sybilles en taille douce, un crucifix de mesme le tout sur du carton, et baillés tant lesdicts chandeliers et tableaux par M. Moran, prébendier de ladicte église ; au dessus de l'autel une vitre croisière peincte et représentant S. Jean Baptiste et S. Jean l'Evangéliste. Sur le mesme autel se sont remarquées deux petites images enluminées, un Crucifix et une Nostre Dame ; à main gauche contre la muraille un confessionnal portatif, à costé de la sacristie.

Enquis si celte chapelle a aulcune fondation et si elle est affectée à aulcune personne particulière, a esté répondu par monsieur de Montbérault, de Berterech précenteur, de Cazaux et de Pujol chanoines députés de la part de MM. du chapitre, n'y avoyr aulcune fondation bien estre véritable; que par M. de Souvré cy devant évesque ladicte chapelle avoyt esté affectée à MM. de Bouffartigue cousins, l'un archidiacre de Rivière, l'autre chanoine et recteur de Francon, pour la mestre et tenir en bon estat, lesquels l'auroyent acceptée sans toutes foys y fayre aulcune réparation si ce n'est qu'ils y ont donné ledict tableau peinct en huille, et lequel est de trois pans de hault et cinq de long.

Ordonne que la susdicte chapelle sera fermée à la façon des aultres d'une cloison de bois et entreteneue de ce qu'il y convient de tous ornements et nappes par ledict sieur de Bouffartigues archidiacre de Rivière et par celuy qui jouist présentement la

Digitized by Google

chanoinie dudict deffunt de Bouffartigue, si tant est qu'il veuille accepter les conditions de son prédécesseur et y avoir entrée.

Visite de la Chapelle S^te^ Luce, sainct Vincent et sainct Eutrope

La chapelle saincte Luce, sainct Vincent, S^t^ Eutrope s'est trouvée fermée d'une cloison de bois de tournerie avec une porte et barreaux fermants à clef; pour monter à l'autel deux degrés le marchepied compris, et tout de bois; l'autel de quatre pans de haulteur, dix de long et trois de large, sans pierre sacrée, ayant esté rapporté par lesdicts sieurs du chapitre que l'on a tousjours tenu par tradition que ledict autel estoyt sacré, mesme qu'en l'estat qu'il est on a célébré messe de tout temps; trois nappes sur iceluy, un devant d'autel de trenis bleu [pour treillis] avec passements, deux gradins de bois, quatre [vases] de melique peincts, un petit crucifix, un retable de bois vieux et vermoulu dans lequel sont représentées les images cy dessus dictes S^te^ Luce, S^t^ Vincens, S^t^ Eutrope sur de la toille, le tout fort ancien : au dessus du retable une vitre avec peinture assez entière, du costé gauche un confessional, à main droicte une armoire dans la muraille pour mettre les ornements de ladicte chapelle.

Enquis si en ladicte chapelle y a aulcune fondation ny si elle est affectée à aulcune personne particulière, a esté respondu par lesdicts sieurs du chapitre, y avoir environ 7 à 8 ans que M. de Souvré, pour lors évesque, assigna ladicte chapelle à défunt M^r^ Jean de Salies, chanoine théologal et ouvrier en ladicte église, laquelle depuis il auroit fait fermer de ladicte closture et orner dudict marchepied, devant d'autel, nappes, vases, crucifix et confessionnal.

Enquis s'il y a aulcuns ornements affectés à ladicte chapelle, a esté respondu n'y en avoyr aulcuns qui soient affectés à ladicte chapelle, quoique ledict défunt sieur de Salies en eust qui sont demeurés à ses héritiers.

Ordonné que le successeur au canonicat dudict deffunt sieur de Salies sera en liberté d'accepter ladicte chapelle à condition de la tenyr ornée et parée de tous ornements nécessaires et convenables pour l'autel, aultrement il y sera proveu de quelque aultre.

Visite de la chapelle du monument aultrement de S^t^ Crespin

La chapelle du monument aultrement de S^t^ Crespin s'est trouvée fermée d'une cloison de bois de tournerie avec la porte toute semblable fermante à clef; un marchepied à deux degrés, le tout de

Digitized by Google

boys, l'autel de quatre pans de haulteur, dix de long, et troys de large sans pierre sacrée, ledict aultel ayant de tout temps esté tenu pour sacré; un devant d'aultel en broderie de soye représentant divers mystères, couvert de deux nappes, trois gradins de boys, et un tableau peinct en huille représentant la Cène. Au dessus une vitre peincte fort ruinée; à main gauche, une grande armoire dans la muraille; au dessoubs une petite table de boys, de l'aultre costé une petite niche dans laquelle est une image de boys vieux et mutilé en diverses partyes, deux chandeliers de boys tourné de cinq pans de hault.

Enquis si en ladicte chapelle il y a aulcune fondation ny si elle est affectée à aulcune personne particulière, a esté respondu n'y avoyr aulcune fondation, mais seulement avoyr esté baillée à deffunct noble Roger d'Ustou, dernier grand archidiacre, par Monsieur de Souvré cy devant évesque, et que ledict d'Ustou pendant sa vie l'avoit faict fermer et orner de tout ce qui s'y est trouvé, et que dans icelle comme aux aultres, il y a plusieurs sépultures de prébendiers.

Ordonné comme dessus que le successeur au canonicat dudict deffunct sieur d'Ustou sera libre pour accepter ladicte chapelle aux conditions que ledict deffunct la tenoyt, ou qu'aultrement il y sera proveu en la baillant à quelque autre du chapitre.

Visite de la chapelle Saincte Catherine

La chapelle saincte Catherine s'est trouvée fermée d'une cloison de boys de tourneric, ainsy que celles cy dessus; icelle cloison posée sur une muraille de trois pans de hault ou environ, avec la porte pareillement en boys et à barreaux, fermants à clef, un marchepied de boys, l'autel de trois pans de large, neuf à dix de long et quatre de haulteur sans pierre sacrée, l'autel tenu pour sacré au rapport desdits sieurs du chapitre; deux gradins de boys, au dessus un vieux retable avec un tableau en toille presque tout ruiné auquel sont représentés Nostre Dame et S^{t} Hiérosme, et plus bas le pourtraict d'un chanoine. Au dessus de l'autel une vitre peincte assez entière, à main droicte une armoire dans la muraille et une petite table attachée à icelle, avec une petite cloche pour l'eslévation du S. Sacrement; le susdict aultel couvert de deux nappes sans devant d'autel, celuy qui y estoyt ayant esté mis à l'autel de la chapelle cy-dessus du monument.

Enquis s'il y a aulcune fondation dans ladicte chapelle, si elle a des ornements et si elle est affectée à aulcune personne particulière. A esté respondu n'y avoir aulcune fondation, que les orne-

Digitized by Google

ments sont de la sacristie, et que mon dict sieur de Souvré dernier évesque la bailla, ainsy que celles cy dessus, à messieurs de Behety et d'Arros.

Ordonné que les dicts sieurs de Béhéty et d'Arros la tiendront et entretiendront en bon estat suyvant les conditions aux quelles ils l'ont acceptée cy devant.

Visite de la chapelle S[t] Blaise

La chapelle est fermée d'une cloison de boys de tournerie posée de mesme qu'aux aultres chapelles sur une muraille de trois pans de hault ou environ avec la porte pareillement fermant à clef. Un marchepied à deux degrés le tout de boys; l'autel de neuf pans et quart de long, quatre de hault, et trois pans et quart de large; deux gradins de bois, deux chandeliers de bois peinct, un retable de bois garny de diverses images assez anciennes, le surciel en voute peinct, un S. Blaise de bois assez entier relevé en bosse; à main droicte une armoire dans la muraille, une petite table avec une layette couverte de cuir pour tenir les ornements, une vitre au dessus du retable peincte et entière.

Enquis s'il y a aulcune fondation, si elle a des ornements, et si elle est affectée à aulcun particulier, a esté respondu par les dicts sieurs du chapitre n'y avoyr aulcune fondatisn, mais qu'elle a esté baillée par mon dict seigneur de Souvré à MM. de Pujol et de Gardes chanoines, et que tous les ornements d'icelle qui sont nappes, chasubles, estolle, maniples de damas violet avec double clinquant d'argent, calice d'argent doré avec sa patène, corporaux, bource, voille avec dentelle d'argent, aube, amict et ceinture avec un *Te igitur*, la figure d'iceluy en taille douce, un pulpitre de boys et missel du concile appartiennent le tout audict sieur Pujol chanoine.

Ordonné que lesdites sieurs Pujol et de Gardes chanoines, continueront en la jouissance de ladicte chapelle l'entretenant en l'état auquel elle s'est trouvée, et mieux s'il est possible par de nouveaux embellissements.

Visite de la chapelle S[te] Marguerite

La chapelle S[te] Marguerite s'est trouvée sans cloison hormis une muraille d'environ trois pans de haulteur, sans porte; un marchepied à deux degrés, le tout de boys; l'autel de 4 pans de hault, huict pans de long, trois et demy de large, couvert de deux nappes, 'une doublée avec un devant d'autel de damas blanc, la frange

Digitized by Google

jaune et rouge avec clinquant faux, une pierre sacrée d'un pan et peu plus long, un pan de large, enchâssée en boys, deux gradins et retable, le tout de boys sans peinture; une niche au milieu sans peincture avec une image de S^te^ Marguerite en bois fort bien travaillée; un surciel en voute peinct et parsemé d'estoilles; une armoire dans la muraille à main droicte, au dessus du retable une vitre peincte et entière.

Enquis s'il y a aulcune fondation en ladicte chapelle et si elle est affectée à aulcun particulier, a esté répondu par lesdits sieurs du chapitre n'y avoyr aulcune fondation, mais avoyr esté donnée comme les aultres cy dessus à M^rs^ Cazeaux et Du Casse chanoines, ledit devant d'autel appartenant à la sacristie, l'une des nappes aussy et l'autre à M^rs^ de Behety et d'Arros.

Ordonné que les susdicts sieurs Cazaux et Ducasse, puisqu'ils ont accepté ladicte chapelle, la fermeront d'une cloison semblable à celle des chapelles cy devant rapportées et l'entretiendront de tous ornements nécessaires.

Visite de la chapelle S^t^ Bertrand

La chapelle S^t^ Bertrand s'est trouvée fermée d'une cloison à barreaux de boys noyer canelé, deux pilliers à l'entrée, la corniche de ladicte cloison à la corinthienne bien travaillée, une porte pareillement de bois canelé fermant à clef, un marchepied à deux degrés, le tout de boys; l'autel de 4 pans de hault, trois et demy de large et neuf de long, une pierre sacrée d'un pan et demy de long et ung de large, deux nappes, un devant d'autel de camelot verd brun avec passement verd, deux gradins, un retable de bois de noyer avec deux colonnes entortillées et façonnées avec leurs chapiteaux, relevées jusques près de la voûte, le tout parfaictement travaillé; dans ledict retable un tableau peinct à l'huille représentant S. Bertrand au milieu, au costé de l'Evangile S. Michel, et du costé de l'épistre S. Jean-Baptiste, les nappes et le devant d'autel appartenants à la sacristie. A main droicte s'est remarquée une armoire dans la muraille; de plus a esté rapporté qu'anciennement au dessus de l'autel et dernier le retable estoyt le corps et sépulchre de S. Bertrand.

Enquis s'il y a aulcune fondation en ladicte chapelle, et si elle est affectée à aulcun particulier a esté répondu que non, mais avoir esté donnée comme celles cy dessus à deffunct M^r^ de la Hytère, chanoine de la maison de Montberault; la cloison, retable, tableau et marchepied de l'autel, le tout faict à ses dépens.

Digitized by Google

Ordonné que la susdicte chapelle demeurera affectée à noble Jean-Jacques de Tersac de Montberault, chanoine, sacristain, frère du deffunct sieur de la Hytère, aux mêmes conditions de la bien entretenir ainsy qu'il l'avoit acceptée.

Visite de la chapelle Nostre Dame

La chapelle de Nostre Dame s'est trouvée grande de quatre canes et demy de longueur et trois de largeur sans cloison, un pillier de pierre au milieu de l'endroict que ladicte cloison debvroit estre portant les deux arceaux du long de la vouste de ladicte chapelle, un marchepied de pierre couvert de bois; l'autel de 4 pans de hault, neuf de long, trois de large, sans pierre sacrée, ledict autel tenu pour sacré. Un devant d'autel de cuir doré, trois gradins de boys, au dessus l'image Nostre Dame taillée en pierre de marbre peinct avec un diadème en façon de pyramide par le hault; aux costés de l'autel, deux formes de pilliers, une armoire dans la muraille, et du costé de l'évangile des sièges de pierre aux environs de la muraille vers le septentrion et le couchant; un confessionnal, deux coffres de bois pour tenir les ornements d'icelle; du costé de la place de la cloison et du pilier cy dessus mentionné. tirant vers l'autel, une belle et riche sépulture relevée en marbre blanc, laquelle lesdicts sieurs du chapitre ont rapporté avoyr esté faicte par deffunct M. de Mauléon évesque, lequel vivoyt il y a cent ans, ou approchant, et ce à la mémoyre d'un évesque son prdécesseur de la maison de Chastillon: son effigie représentée en marbre blanc, posée sur un lit de marbre noir, deux anges aux costés de la teste, un lyon aux pieds, par le bas dudict sépulchre diverses images qui représentent l'estat ancien lorsque le chapitre estoyt des chanoines réguliers de S. Augustin, suyvant que lesdicts sieurs du chapitre ont rapporté.

Enquis s'il y a aulcune fondation ny confrairie à ladicte chapelle, a esté respondu y avoyr fondation faicte par la maison de Luscan, et une confrérie de N. Dame gouvernée et conduicte par un prieur qui pour le présent est M. Arnaud Bonnefoy, prébendier en ladicte église.

Plus n'auroyt esté procédé à la visite de ladicte église le jour cy dessus dixiesme du moys.

Ordonné que ladicte chapelle Nostre Dame sera entretenue en bon estat par les confrères de la confrairie ci dessus, et lesquels nous exhortons de la fermer d'une cloison à la façon des aultres, jusques au pilier contre lequel est posé le sépulchre, qui s'y veoit,

Digitized by Google

après néanmoins avoyr pris l'advis du chapitre et appris s'il ne leur en reviendra aulcune incommodité.

Vu les ordonnances cy dessus touchant les chapelles affectées à des particuliers, déclarons que ce qui en a esté accordé par nostre prédécesseur à présent advoué et confirmé par nous, que le tout est sans préjudice de la [liberté] de tous les habitués du chapitre d'y pouvoyr célébrer messe par dévotion lorsqu'ils voudront, ceux auxquels elles sont affectées n'occupant poinct l'aultel, avec neantmoins aultres ornements qu'ils prendront de la sacristie. D'où enjoignons que tous les prestres qui voudront célébrer partiront tout revestus, le calice en main et le bonnet carré sur la teste, sans se revestir aux aultels.

DE L'ONZIESME OCTOBRE MIL SIX CENTS VINGT SEPT

Le lendemain unziesme du moys et dès le matin a esté procédé à la visite de l'aultel de la paroisse, lequel s'est trouvé fermé d'un ballustre de boys de tournerie hault de trois pans; montant à l'autel un marchepied de bois à deux degrés; iceluy autel long de 12 pans, 4 de haut, 3 de large, trois gradins peincts audict autel, une corniche de bois, un devant d'autel damas caffart rouge et blanc, passements et frange de soye verde, l'autel couvert de deux nappes; une pierre sacrée approchant de deux pans de long et un pan de large, au milieu de l'autel; un tabernacle de bois noyer simplement verni, la porte d'iceluy portant une niche dans lequelle est un *Ecce homo,* le pavillon de damas caffart de mesme couleur que le devant d'autel; au-dessus dudict tabernacle une Résurrection; un rétable de bois noyer pareillement verni avec deux pilliers en forme de colonnes cannelées et le chapiteau, le tout bien travaillé; un tableau peinct en huille auquel y a un crucifix. Du costé droict les images de la Vierge, S[t] Jean et S[t] Bertrand, et du costé gauche S[t] François présentant à nostre seigneur noble Bertrand de Gemito chanoyne là représenté et aux despens duquel ledict autel a esté basty, tabernacle, retable et cloison, hormis la somme de cent livres que l'on a rapporté que M[rs] du chapitre y ont contribué. Aux costés dudict autel deux chandeliers de boys de 5 ou 6 pans de hault, et du costé de l'epistre, une table avec un grand banc de bois donnée par ledict S[r] de Gemito, les nappes dudict autel appartenantes au chapitre. Vers le costé de l'épistre, une lampe de léton avec une petite sacristie fermée d'une cloison de bois avec la porte fermante à clef.

ORDONNÉ que tant le susdict autel que tous les autres cy dessus rapportés, hors le temps qu'il s'y célébrera messe, seront tenus

Digitized by Google

couverts d'un tapis assez honeste et décent quoique d'estoffe qui ne soyct de grand prix.

Visite de la chapelle du Purgatoire

La chapelle du Purgatoire s'est trouvée fermée d'une cloison à barreaux de bois posée sur une muraille de quatre pans de haut environ, avec la porte aussy de bois fermante à clef; un marche-pied de bois, l'autel de quatre pans de haut, trois de large, huict de long, un devant d'autel de camelot de soye noire avec bandes de futaine blanche; trois nappes sur iceluy, sans pierrre sacrée, ledict autel tenu pour sacré; un tapis de serge, un gradin hault de deux pans avec une image de S. Michel de boys peinct, un rétable de boys avec un surciel en voûte aussy de boys, le tout sans peincture; deux petits chandeliers de bois hors d'estat de pouvoir servir à brusler; au costé droict de l'autel deux armoires dans la muraille fermantes à clef, un vieux coffre de sapin aussy fermant à clef, une petite clochette pendue contre la muraille. Du costé gauche un grand coffre vieux, avec un petit coffre en sapin, et un bang aussy de sapin; une chasuble noire d'estoffe appelée doustade; le maniple et estolle de même, une aube et amict de toille blanche avec le cordon, un vieux missel avec un pulpitre boys et une serviette à essuyer les mains.

Ordonné que le scindic de la Table du Purgatoire se présentera pour respondre aux interrogats et demandes qui luy seront faictes touchant ladicte chapelle et autel.

Visite du bastiment de l'Église

A l'entrée et grande porte de l'église cathédralle S. Bertrand, y a une haulte tour comme posée et portée sur piliers de pierre; une façon et forme de dôme par dedans ladicte tour sert de clocher dans lequel s'y sont trouvées sept cloches tant grandes que petites. De l'entrée de ladicte porte jusques au fonds et bout de l'église soixante et deux pas de long, dix-neuf de large. Le parevent de la porte de boys garny de vitres par le hault. De ladicte porte advançant vers le chœur et à la main droicte est l'autel de la parroisse, de l'autre costé, et vers la main gauche est l'orgue posé sur de grands pilliers de bois, le tout d'un ouvrage sigulier et parfaict, avec la chaire pour le prédicateur y attachée, sous ledict orgue le siège de marguilliers, de l'autre costé celuy des consuls. A l'entrée du chœur une tribune ou jubé portée sur quatre piliers; un autel de chascun costé, lesquels à présent ne servent poinct, avec leurs retables parfaictement travaillés; à main gauche dans

Digitized by Google

la muraille, une grande armoire avec deux confessionnaux; à l'entrée du chœur et à main gausche, un degré pour monter à ladicte tribune, dans laquelle et au milieu d'icelle vers le grand autel y a une chaire portée en l'air qui anciennement servoyt pour chanter l'évangile, et encore en ce temps sert pour fayre le sermon du synode. Le chœur de boys parfaictement travaillé et élaboré tant de dedans que de dehors, dix huict chaires haultes du costé droict et treize basses. Dans iceluy costé sont les deux chaires des seigneurs évesques, la première est l'ordinaire, la seconde est la grande épiscopalle; sur l'une et l'autre une forme de dôme travaillé en perfection. Du costé gauche y a vingt chaires haultes et quinze basses. A l'entrée dudict chœur au delà des chaires basses et vis-à-vis de la première et seconde de chascun costé, y a un pulpitre pour la poincte, au milieu du chœur un pulpitre pour lire les leçons à matines. Un peu plus hault est le grand pulpitre auquel se chantent tous les offices. Ledict chœur garny par dedans sur les chaires haultes de huict pièces de tapisserie, dans lesquelles sont représentés les mystères de la vie de la Vierge.

Visite du Cloistre

Sortant de l'église par la porte qui est à l'entrée du chœur et laquelle regarde le midy, l'on descend quatre degrés de pierre et se trouve t'on au milieu d'une des galeries du cloistre confrontant la nef de septentrion, au fond de laquelle prenant à main droicte, comme on est bas dudict degré on va à une grande porte pour sortir dudict cloistre vers se scepte, à laquelle porte est une belle grille de fer sur le passage pour empescher que le bestail n'aille audict cloistre, laquelle galerie a de long depuis ladicte porte jusques à l'aultre bout vers le levant quatorze canes, auquel bout dans la muraille et sous un arc y a un autel de cinq pans de haulteur, neuf de long, cinq de large, la table d'iceluy de deux pierres sans nappes, et au milieu d'iceluy une belle image nostre Dame avec le petit Jésus entre ses bras, de bois relevé en bosse et mobile. Ladicte galerie vousté de beaux arcs de pierre taillée qui portent icelle vouste; le long d'icelle galerie, y a six sépulchres taillés relevés dans la muraille de l'église et sous les arcs.

L'aultre galerie du susdict autel de nostre Dame jusques au bout tirant vers le midy a dix cannes de long; au bout d'icelle est un autel de S^{te} Anne, dessus lequel est l'image d'icelle avec celuy de nostre Dame et de S^{t} Anthoine dans une niche à la muraille. Ledict autel a cinq pans de haulteur, aultant de large et huict de long; la table est d'une belle pierre de marbre consacrée selon que les croix qui y sont tesmoignent. De ce bout, le long de la muraille qui

Digitized by Google

regarde hors le scepte vers le midy tirant en bas vers le couchant jusques à l'aultre bout de ceste galerie y a quatorze canes de long comme la première sa collatérale. Le long d'icelle y a deux fenestres avec des grilles de fer, lesquelles regardent hors le scepte vers le midy. Au fond d'icelle est un autel de S[t] Sébastien de huict pans de long, quatre de large, cinq de haulteur; la table de deux pierres sacrées de marbre et sans nappes. Dessus iceluy aultel l'image dudict sainct de bois, relevé en bosse et mobile. De cest aultel tirant vers le septentrion jusques au bout où est la porte par laquelle on entre au cloistre venant du septe, et où l'on passe sur une grisle de fer, la galerie a dix canes de long comme sa collatéralle, et toutes les quatre galeries de pareille largeur, à scavoyr de deux canes; la vouste de la première avec ses arcs porté sur de grands pilliers de marbre, et le plancher des aultres troys porté sur de beaux pillotis de marbre bien travaillés; chascun diceux à double colonne portés sur une muraille de trois à quatre pans sur terre, icelle muraille de quatre pans de largeur et faicte de beaux quartiers de marbre, lesdicts pilotis portant de l'un à l'aultre de petits arcs de marbre; le plancher lambrissé d'ais en menuiserie, le tout enrichy au dedans d'aultre petite menuiserie vernissée les poultres bien façonnés et garnis de pommes de boys faictes au tour, mais le plafond du dessus dudict plancher va en ruines comme aussy le couvert d'iceluy. Dans les galeries d'iceluy cloistre y a plusieurs et diverses sépultures, partye d'icelles couvertes de grandes pierres de marbre inscrites et ornées des armes de ceux qui y sont inhumés. Le cloistre sans portes duquel sortant par la porte qui regarde le levant depuis ladicte porte jusques aux pilliers qui portent la vouste de la sacristie, y a onze cannes de long, et depuis la muraille jusques à l'autre qui regarde hors le scepte vers le midy, a sept canes de long, y ayant un fonds de muraille entre deux. L'espace qui est entre les dicts fondements et la muraille de l'église sert de cimetière; auquel y a certaines sépultures et dans ladicte muraille de l'église des pierres de marbre polies et inscriptes.

Ordonné qu'il sera proveu à l'entretien dudict cloistre tant pour tenyr les dicts aultels avec plus de décence, que pavé et couvert d'iceluy; mesme que les autels se pourront offrir à ceux qui les voudront réparer de quelque cloison et entretenir pour y prendre leur sépulture, vis à vis d'iceux, dans un espace convenable, selon qu'il sera advisé par le chapitre.

Digitized by Google

Visite de l'ancien évesché

L'évesché à l'entrée du scepte. Une portalière avec une assez bonne porte et serrure. Le dedans ruyné depuis la muraile de l'église jusques à l'autre vers le septentrion qui regarde sur la ville, deux cannes de largeur. Au dessous de la porte entrant à main gauche, M. de Gemito a faict une porte pour entrer à l'evesché et un degré à potence pour descendre ; au devant duquel, au milieu de la basse-cour dudict evesché, est un couvert de dix cannes de longueur et quatre de largeur. Au bas de ladicte basse-cour et à une canne de la muraille qui regarde la ville vers le septentrion, y a un manteau de cheminée dans la muraille du logis dudict S^r^ de Gemito, avec lequel ledit evesché confronte. Du couchant, tirant de la porte entre l'église et le couvent susdict vers le levant, a 13 cannes. On trouve un bel arc faict en voulte de marbre soubs une encoule de l'église où aboutit ledict couvert, soubs lequel arc se trouve une porte; on entre en une cave en vouste faicte de marbre, dans laquelle ledict sieur de Gemito tient son vin.

Laissant la porte à main droicte, prenant à gauche, l'on passe à une place bornée de 4 murailles ruinées de quatre cannes de longueur et trois de largeur, confrontant du midy ladicte cave et du couchant l'encoule susdicte; de laquelle place tirant vers le levant, on entre par une portalière dans une autre place de treize cannes de longueur et troys de largeur, confrontant de midy église où on dict avoyr esté une galerie, et mesme il paroyct y avoir eu deux planschers, selon qu'il se voyt encore deux portalières l'une sur l'autre, à la muraille qui borne ladicte place vers le levant. Les murailles qui restent sont bonnes et de belle matière, horsmis que contre le front de la dicte muraille qui borne ce membre vers le levant, on en a arrasché toute la pierre de taille qui faisoit visage au dedans jusques à deux cannes de haulteur.

Au fond dudict membre de logis il y a une porte par laquelle on entre dans un aultre beau membre de largeur de couschant au levant trois cannes, de longueur de midi vers le septentrion huict cannes ; à la muraille regardant le couchant y a deux manteaux de cheminée, l'un quasi joignant l'autre, qui faict voyr que cela estoyct divisé en deux membres. A la muraille du midy regardant dans le cloistre, une belle croisière et deux pareilles à celle qui regarde le levant, et sur le coing vers la ville un degré pour monter à une guéritte qui reste encore, de boys.

Duquel membre on hors par une porte qu'il y a près le coing vers la ville en allant vers le couschant, on entre dans un aultre

Digitized by Google

membre de cinq cannes en quarré où il y a une belle croisière au premier estage regardant sur la ville et au bas une fenestre qui a esté bastye depuis. Duquel membre tirant tousjours vers le couchant, on entre en un aultre regardant la ville d'aquilon, contenant douze cannes longueur et cinq de largeur, deux fenestres au bas, et au premier estage trois belles croisières de marbre et une demy croisière au fond. D'où l'on entre dans l'autre membre qui va aboutir à la maison dudict sieur de Gemito vers le couchant, confrontant de midy le couvert cy devant dict et la ville du costé d'aquilon, ayant cinq cannes largeur et quatorze de longueur; sur la muraille une guérite qui regarde sur la ville; une masure ayant servy d'escurie, longue et large de sept cannes.

Enquis d'où est venu la ruine de la maison épiscopalle ancienne, que sont devenus les matériaux et à quoy employés, notamment les portalières, fenestrages et cheminées. A esté respondu que au temps de deffunct Messire Urbain de S[t] Gelais, évesque et prédécesseur de M[re] Gilles de Souvré dernier évesque devant nous, faulte de soings de fayre les réparations nécessaires, les pluyes et les vents ont consommé les couvertures et que depuys le boys restant, les portalières, fenestrages et aultres matériaux ont esté en partie baillés par ledict sieur de Souvré par présents, et le restant emporté par divers particuliers qui les ont employés à divers usages, soyct dans leurs maisons audict S[t] Bertrand ou ailleurs.

Ordonné qu'à la diligence de notre procureur fiscal, il sera enquis plus particulièrement des susdictes ruines et transport des matériaux dudict évesché, afin que le tout remis devers nous, y soict pourveu ainsy qu'il appartiendra.

Visite du Chapitre

Le jour susdict, onziesme du mois d'octobre, dans la mais on épiscopalle de Cabirol et grande salle se sont assemblés, sur une heure après midy, tous les messieurs tant dignités que chanoines de l'église cathédralle pour lors présents et résidents dans la cité de S[t] Bertrand de Comenges, suyvant l'assignation qui leur avoyt esté donnée de la part de mondict seigneur le révérendissime évesque, pour estre ouicts et respondre à tout ce qu'ils debvront estre requis.

Ainsy assemblés et mondict seigneur assis dans une chaire au hault de la table, lesdicts sieurs aux environs sur des sièges, chacun selon le rang qui lui estoyct deu, noble Bertrand de Gemito, l'ancien du chapitre et cy devant archidiacre de Rivière, le pre-

Digitized by Google

mier et au dessus de tous, a esté procédé aux interrogations qui s'ensuyvent.

Enquis s'ils ont le verbal d'aulcune visite qui aye esté faicte cy devant, combien de chanoines et dignités ils sont dans le chapitre. A esté respondu par le sieur de Gemito, plus ancien chanoyne, n'y avoyr aulcun verbal de visite, et que dans le chapitre composé de treize chanoines, il y a huict dignités, sçavoir cinq archidiaconés, la sacristie, ouvrerie et précenterie.

Enquis si quand quelqu'un est nouvellement receu chanoyne ou prébendier, il fait profession de foy, selon qu'il est porté par le sainct concile de Trente, en la session 24e, et s'ils promettent et jurent de garder et observer les statuts du chapitre. A esté respondu qu'ouy.

Enquis si tant les chanoines que les prébendiers à leur réception paient quelque droit d'entrée, à quoy il est employé, et si tous ont payé ledict droit. A esté respondu que les chanoines payent à leur réception un pluvial de la valeur de quinze livres capitulaires, et que les prébendiers ne payent rien; néanmoins qu'il y a quelques chanoines qui n'ont encore satisfaict audict droict d'entrée.

Ordonné qu'à la diligence du scindic du chapitre les chanoines, lesquels n'ont encore payé leur droict d'entrée, y satisferont dans six mois.

Enquis s'il y a des statuts, par qui faicts et autorisés, et s'il y a fondation du chapitre. A esté respondu qu'il y a des statuts dont ladicte fondation fera foy.

Ordonné que le chapitre nous remettra un extraict de ladicte fondation contenant forme de statuts deuement collationné dans trois mois.

Enquis quelles coustumes se gardent dans le chœur durant les offices qui ne soient poinct escriptes et quels assistants ont ceux qui font lesdicts offices. A esté respondu que pour les offices ils observent le concile de Trente, et que les chanoines font l'office le dimanche et grandes festes, les hebdomadiers le long de la semaine et festes ordinaires; que les chanoines n'ont d'aultres assistants que diacre et sous-diacre, toutesfoys qu'ils prennent un hebdomadier ou prébendier en les priant, et que les hebdomadiers ne sont assistés que des diacres et sous-diacres.

Ordonné que le chapitre délibérera s'il ne seroyt pas plus séant d'avoyr à l'advenir deux enfants avec robbes violettes, surplis et

Digitized by Google

bonnet pour leur servir d'acolites à l'autel pendant la grand messe et aux encensements à vespres, lesquels mesme leur pourroyent servir lorsqu'ils veulent célébrer messes en particulier.

Enquis si les chanoines et prébendiers ont des maisons affectées à leurs canonicats et prébendes près de l'église, et s'ils y demeurent pour se trouver commodément aux offices. A esté respondu n'y en avoyr poinct d'affectées, mais y en avoyr six dans le scepte, dont les trois sont à la collation de Mgr l'évesque, scavoir celles qui joignent l'ancien évesché; les deux prenant depuis ledict évesché jusques à la porte du scepte, et l'aultre entrant par icelle porte est à main droicte et confronte du costé du midy avec aultre petite maison et basse cour appelée la Mirande, qui est à la collation du chapitre, comme sont aussy les aultres deux, scavoyr celle que tient Mons^r de la Molette, cy devant tenüe par le grand archidiacre son oncle, et celle que tient le maistre des enfants de chœur.

Hors du scepte, une chapellenie fondée par deffunct M^r Roger d'Ustou, quand vivoyt chanoine et grand archidiacre, affectée à un chanoine ou archidiacre; une aultre possédée par M^r Jean Chri, recteur d'Ourde, à la présentation laïque de la maison de M. Cazaux chanoine; une aultre possédée par messire Arnaud Bonnefoy, prébendier, à la présentation de M. de Martres. Une encore par maistre Pierre Tinée, prébendier, sans patron que l'on scache. Plus une aultre maison près la porte de l'Hérisson, baillée par deffunct messire Jean Salles, chanoine théologal, pour demeurer affectée à la chanoinie théologalle; icelles toutes chapelainies à la collation du chapitre.

En oultre quatre chapelainies fondées par deffunct monsieur de Salafranque, chanoine et archidiacre de Rivière, à la présentation de la maison de Luscan et collation du chapitre; les trois dans le destroict de S^t Bertrand, et l'aultre à S^t Pé-d'Ardet, consistant les deux en maisons et terres, et les aultres deux en terres seulement, possédées, l'une par messire Arnaud Bouffartigue, chanoine et archidiacre de Rivière, l'aultre par messire Pierre Labachot prébendier, l'aultre par messire Guillaume Darbon, recteur de Bordes, et l'aultre par messire Pierre Caban, recteur de Bagiry.

De plus deux maisons en estat et quatre jardins pour les quatre hebdomadiers; des deux aultres maisons qu'il y avoyt anciennement ne restant aujourd'huy que de vieilles masures.

Ordonné que le chapitre aura soing et prendra garde à ce que toutes les susdictes maisons, tant celles qui sont de nostre colla-

Digitized by Google

tion que de la leur, soient tenues en bon estat, même d'y constraindre ceux qui les habitent par rigueurs de justice si besoing est, et que pour celles qui sont ruinées, n'y ayant plus que les masures, les hebdomadiers auxquels elles sont affectées seront exhortés de les bastyr peu à peu.

Enquis si toutes les rentes du chapitre sont en commun ou séparées, quelles rentes et revenus a ledict chapitre. A esté respondu que toutes les rentes sont en commun exceptées celles des dignités et des personnes.

Enquis par qui lesdictes rentes sont administrées, comment distribuées, si ceux qui en ont le maniement en rendent compte et devant qui. A esté respondn qu'elles sont distribuées par le corps du chapitre et administrées par le cellérier et trésorier, lesquels en rendent compte devant Mrs du chapitre et sont créés pour telle charge, le vendredi devant le synode.

Enquis quel rang un chascun tient au chœur, chapitre et procession. A esté respondu que le grand archidiacre est le premier, ensuitte par cest ordre celuy de Rivière, de Borjac, d'Aure et d'Aran ; le sacristain, ouvrier, précenteur et les chanoynes suyvant leur réception. Messieurs les Archidiacres de Rivière, de Borjac, sacristain et précenteur du costé de Mgr à la droicte, et à la gauche Mrs le grand archidiacre, d'Aure et d'Aran avec l'ouvrier ; pour MM. les chanoines selon leur réception, en la place de ceux auxquels ils succèdent.

Enquis de qui despend la collation, arrivant la vaccation des dignités, canonicats et prébendes. A esté respondu que les dignités et personats sont de la collation de mon dict seigneur, à la charge qu'il les donne à des chanoines du corps actuellement chanoines, et les canonicats de la collation du chapitre, excepté le premier qui vient à vaquer par mort après la réception de mon dict seigneur évesque, auquel appartient de le conférer et ce pour une seule foys, comme pour son joyeux avénement à l'évesché ; que lesdits sieurs chanoines confèrent les canonicats par tour chascung en son moys, pendant lequel ils tiennent les clefs de la ville, et est escript au livre de la poincte expressément pour cognoistre qui est mensaire *claves tenet,* et que pas un chanoine ne peult avoyr ny mois, ny jour, ny voix en chapitre, ny monter aux chaires haultes qu'il n'ait résidé six mois et ne soyt *in sacris*. Adjoustant de plus que le chapitre en corps est patron de trois cures, scavoir de Sauveterre, Bagiry et ses annexes et de St Aventin. Monsieur le grand archidiacre, de Salech et Marignac, proche d'Alan ; l'archidiacre de Rivière, de Bordes et Cier-de-Rivière ; l'archidiacre de

Digitized by Google

Borjac, de Scanacrabe; l'archidiacre d'Aure, de Mazères et Esbareilles; l'archidiacre d'Aran, de Mauléon; le sacristain, de S[t] Bertrand et de Gourdan; l'ouvrier, de Cazaril et Balesta; le précenteur, du Cuing et Cauhapé.

Que les deux hebdomadiers qui sont du costé droict sont de la collation de Mgr, et les deux autres de la collation du chapitre; les prébendes, partie à la collation de Mgr, et l'aultre partye du chapitre, suyvant qu'il est porté par la fondation.

Ordonné que le chapitre nous fera foy dudict pouvoyr de conférer, dans le mesme délay que celuy ci dessus pour la remise de leur fondation.

Enquis quelles messes le chapitre est tenu de dire et celebrer, ensemble des aultres divins offices et si l'on y satisfaict. A esté respondu qu'ils célébrent les offices suyvant l'ancienne coustume et tradition, et qu'ils y satisfont selon le concile de Trente et fondation; que les chanoines célèbrent les messes des dimanches et grandes festes, les obits aussy par sepmaine et que, pour les messes des confréries, les prieurs d'icelles peuvent respondre.

Enquis s'il y a livre des délibérations du chapitre qui soyt relié ou si c'est un papier volant et par qui retenu. A esté respondu qu'il y a un livre des délibérations relié, retenu et conservé dans la chambre capitulaire, et signé par le président qui se rencontre en chapitre; que si c'est pour affaires de conséquence il est signé par tout le corps et tousjours par le secrétaire.

Ordonné que de mesme le chapitre nous fera voyr ledict livre la première feys qu'il en sera adverty de nostre part.

Enquis s'il y a plusieurs anniversaires ou annuels à dire, et s'ils se rencontrent en mesme jour comme quoy l'on satisfaict à la volonté des fondateurs. A esté respondu qu'il y en a plusieurs et que s'ils se rencontrent un jour de dimanche et de feste, qu'ils sont célébrés au premier jour suyvanct, s'il n'y a de l'empeschement, et que le chapitre s'en acquite de tant qu'il y en a.

Enquis, en quel jour, en quel lieu, combien de foys l'an ou le moys on tient le chapitre et si l'on dict quelque oraison au commencement et à la fin, qui sont ceux qui y ont voix et si le chapitre s'assemble toujours en mesme lieu destiné à cest effect, si c'est au son d'une cloche expresse pour assembler le chapitre. A esté respondu que le jour de vendredy est destiné pour tenir le chapitre et que, selon l'occurence, ils s'assemblent ordinairement dans la chambre capitulaire qui est sur le cloistre, sans y fayre aultrement d'oraison, que tous les chanoines qui sont *in sacris* y ont voix, que

Digitized by Google

quelquefoys ils s'assemblent hors ledict lieu capitulaire en des occasions pressées ou selon qu'ils se rencontrent, qu'il n'y a point de closche qui sonne quand ils s'assemblent, et que l'heure ordinaire pour tenyr le chapitre est après le dernier coup de prime.

Ordonné qu'au moins à la tenüe de leurs chapitres généraux, auxquels ils traictent des plus importantes affaires de leur communaulté, ils imploreront la grâce de Sainct Esprit, lorsqu'ils seront assemblés dans le lieu capitulaire, en récitant l'himne *Venï Creator,* les versets et oraison, et que l'on esvitera de tenyr le chapitre pendant les offices.

Enquis s'il y a aulcun revenu affecté à la fabrique de l'église ou sacristie. A esté respondu qu'il n'y a poinct de fabrique et qu'il y a le revenu de la sacristie, scavoyr toute la rente de Gourdan, excepté le parsan de Basert et Arius, d'où le recteur ne prend rien que la dixme des lins et du vin avec le verrouil de l'église, en oultre la prémise d'Arrivet et demy celle de Bazert; plus prend ledict sacristain des prémices de S^{t} Bertrand, Loures et Sarp des quatre parties les trois, et le recteur de S^{t} Bertrand la quarte, excepté le parsan de S^{t} Martin où ledict recteur prend l'entière prémisse.

Enquis si le chapitre a des archifs pour mettre ses tiltres, qui en tient les clefs, et si aulcuns actes se peuvent tirer sans licence et sans receu. A esté respondu y avoyr dans la chambre capitulaire certains coffres fermés à deux clefs, dans lesquels sont leurs tiltres et papiers, que le trésorier en tient la clef, et qu'il ne s'en peut tirer aulcun acte sans la permission du chapitre, et que la délibération qui s'en prend sert de receu.

Ordonné que pour plus grande assurance des tiltres dudict chapitre, ils les tiendront sous deux diverses clefs, l'une tenüe par tel que le chapitre advisera, l'aultre par le thrésorier.

Enquis si le chapitre a un inventaire de tous les actes et tiltres d'iceluy et s'il est gardé dans ses archifs. A esté respondu y avoyr un inventaire, mais non pas en l'estat qu'il fault, et dans lesdicts archifs.

Ordonné que ledict inventaire de tous les actes et tiltres du chapitre sera parachevé et mis en l'estat qu'il faut pour estre ensuitte vériffié à tous changements de thrésorier et par ainsy esviter que rien ne s'en égare.

Enquis si le chapitre a aulcun dénombrement de tous les biens en fonds d'iceluy avec de nouvelles confrontations et bornes. A

Digitized by Google

esté respondu n'y avoir que dixmes, qu'ils sont coseigneurs de S[t] Bertrand avec mondict seigneur, la directe appartenant audict chapitre, seigneur de l'hopital des Orms avec toute justice et à moitié seigneurs de Cazaux, sans avoyr nouvelles confrontations ny bornes. De plus qu'ils possèdent à S[t] Bertrand un moulin sur la rivière de Garonne avec les censives dudict lieu.

Ordonné que pour l'asseurance du chapitre et esviter des procès à l'advenyr, ils prouvoiront de savoyr les limites et confrontations des terres dont ils sont seigneurs au plus tot qu'ils pourront, icelles spécifiées par actes publics et d'authorité de justice, et mesmes en feront un dénombrement pour remettre dans leurs archifs.

Enquis s'ils ont charge d'âmes et à quelles personnes ils la commettent. A esté respondu qu'ils n'en ont poinct, y ayant un recteur.

Enquis si leurs arrentements se font publicquement pour un trienne ou aultrement, et si ausdicts arrentements la condition meilleure et plus utile est receue sans acception de personnes. A esté respondu qu'ils font selon l'occasion et leur advantage, sans acceptation de personnes.

Enquis s'ils permettent qu'aulcuns biens du chapitre soient aliénés ou occupés par aultruy et s'ils font visiter tous les ans les églises, maisons et possessions qui dépendent dudict chapitre pour les entretenir en bon estat. A esté respondu y avoyr quelque chose d'aliéné et qu'ils ne font poinct de visite s'ils ne sont requis.

Ordonné que pour esviter les plus grandes ruines des bastiments des églises, le chapitre députera tous les ans quelqu'un de leur corps pour aller vériffier l'estat des églises aux quelles ils prenent. pour y provoyr.

Enquis s'il y a un maistre des enfants du chœur, quel nombre d'enfans il y a, s'ils sont soigneusement enseignés à la doctrine chrestienne, musique et grammaire. A esté respondu qu'il y a un maistre des enfants auquel ils donnent tant pour sa nourriture et gages que pour la nourriture et les habillements desdicts enfants, ensemble pour les gages et nourriture d'un soubs maistre qu'il est obligé d'avoyr, et qu'il enseigne simplement la musique aux enfants.

Ordonné que le maistre des enfants du chœur aura soing de leur faire apprendre le cathéchisme deux jours de la sepmaine au moings, et que le chapitre chargera à l'advenir le principal du collège de leur faire quelque leçon de grammaire à quelque

Digitized by Google

heure du jour, hormis les festivités, dimanches et festes qu'ils sont occupés par les offices.

Enquis s'ils exposent le sainct Sacrement de l'autel souvente foys dans l'année. A esté respondu qu'ils l'exposent les jeudy et vendredy saincts en la chapelle du monument avec toute la descence qu'il se peult, et que le jeudy sainct Monseigneur l'évesque a accoustumé d'y bailler deux cierges de trois ou quatre livres chascung, le chapitre fournissant le surplus; et le jour du *corpore Christi* sur le grand autel, le portant en procession par le tour accoustumé de tout temps par la ville, de mesme le plus honorablement qu'il leur est possible, les consuls portant le pavillon.

Enquis s'ils font la bénédiction de l'eau baptismale. A esté respondeu que le chapitre la faict deux foys l'année, scavoyr les vigiles de Pasques et Pentecostes.

Enquis des prédications qui se font dans ladicte église. A esté respondeu qu'ils ont un chanoine théologal qui est obligé de prescher les dimanches et festes le long de l'an, qu'il n'y a poinct de prédicateur pour l'advent, mais que les quatre ordres mendiants [1] y viennent prescher les dimanches dudict advent, et que pour le charesme il y a un prédicateur auquel on donne cent cinquante livres, scavoir cent livres Mgr l'évesque, et cinquante livres M^rs^ du chapitre, la ville aussy lui baillant six livres pour avoyr boys et chandelles, et qu'il faict une queste, s'il veult, après les festes de Pasques.

Enquis à quelle heure ils disent les divins offices et s'ils les disent posément et décemment, les accents bien observés et gardés. A esté respondeu qu'ils disent matines ordinairement à cinq heures, et les jours des festes solennelles à quatre heures du matin, le tout le plus décemment qu'il se peult. Les S^rs^ du chapitre sont exhortés de continuer de plus en plus à ce que les offices se facent comme il appartient et de fayre ce qui se pourra pour y être assidu.

Enquis si l'on tient et garde la poincte exactement, à qui elle est commise, et à qui on la présente estant faicte. A esté respondeu que la poincte se tient par deux prébendiers commis par M^rs^ du chapitre et créés à la Toussaincts, auxquels ils donnent la rente de cinq livres capitulaires, quatre charges de millet et trois escus petits d'argent pour achepter les cayers et promettent et jurent de l'observer exactement. Et qu'à la fin de l'année aux comptes géné-

1. Savoir : les Cordeliers de Valcabrère, les Jacobins de Saint-Gaudens, les Augustins de Montréal, et les Carmes de Trie, au diocèse d'Auch.

Digitized by Google

raux le présentent à Mrs du chapitre, lorsqu'ils font la distribution générale.

Enquis quels obits il y a en ladicte église. A esté respondeu y en avoyr plusieurs marqués et rapportés dans une table pendante au chœur et un petit cayer que les enfants de chœur publient à la fin de prime le jour de devant, auquel mesme temps de la publication on dict un *De profundis* pour le fondateur, le soir vespres, le lendemain la messe, et que les obits se gaignent à la messe, si aultrement n'est porté par la fondation, et se distribue la moitié de la rente d'iceulx aux chanoines et l'aultre aux hebdomadiers, prébendiers et maistre des enfants de chœur, si aultrement n'est ordonné par les fondateurs.

Enquis s'il y a aulcun maistre des cérémonies qui assiste aux offices, et monstre ce qu'il faut fayre. A esté respondeu qu'il n'y a poinct de maistre des cérémonies et que M. le précenteur, en son absence le succenteur, suppléent à deffauct et que pour cela le succenteur n'est pas obligé de fayre aulcun office dans l'église.

Ordonné que le chapitre assistera de son authorité à ce que le précenteur et le succenteur soyent obéys dans le chœur pour la décence des offices.

Enquis s'il y a aulcun ecclésiastique du chœur qui serve à seigneurs et gentilshommes et se mesle d'affaires séculières. A esté respondeu que non.

Enquis si aulcung dudict chapitre a obtenu bénéfice par simonie, ou en tient en confidence. A esté respondeu que non.

Enquis s'il y a noises, querelles et inimitiés entre lesdicts chanoines et prébendiers. A esté respondeu que non.

Enquis s'il y a des prisons, en quel lieu, de quelle juridiction et qui en est le geollier. A esté respondeu n'y avoyr aulcunes prisons que celles du seigneur Evesque, qui estoyent dans l'ancien évesché, et lesquelles y sont encore et qu'à présent elles ne sont pas employées pour les prisonniers, mais que depuis on les a remis au bas du petit Cabirol, sans qu'aultrement il y ait de geollier arresté qu'ils sachent.

Enquis s'ils ont des ornements, calices et corporaux en particulier. A esté respondeu que plusieurs en ont.

Enquis de l'ordre que l'on tient à fayre célébrer les messes basses qui se disent journellement dans ladicte église. A esté respondeu que chascung les dict pour soy et selon sa dévotion.

Enquis quelles maisons ont leurs sépultures dans l'église, et quelles dans le cloistre. A esté respondeu que la maison de

Digitized by Google

Luscan a sa sépulture dans l'église proche de la chaire, ensemble tous les bénéficiers dans la nef et chapelles, dans le cloistre diverses personnes desquelles le roolle sera baillé.

Ordonné que perquisition sera faicte par commission du chapitre et à leur diligence des familles et aultres personnes qui peuvent avoyr leur sépulture tant dans l'église que cloistre, et en quel endroict, pour servyr de règlement à l'advenir, au cas qu'il y arrivast de la contestation.

Enquis si quelque particulier retient devers soy des tiltres et papiers qui reffuse les remettre dans les archifs du chapitre. A esté respondeu que M. de Gémito en a de fort importants, qu'il n'a encore remis quoyque requis.

Ordonné que lesdicts actes seront retirés audict sieur de Gémito pour estre remis dans les archifs du chapitre et par ce moyen esviter qu'ils se perdent.

Enquis si quelque particulier, par tolérance ou aultrement, tire sur le bloc du revenu plus qu'il ne luy en escheoit, au préjudice des aultres. A esté respondeu que le dict s[r] de Gémito tire sur le gros du chapitre vingt charges de froment pour certaines considérations entr'eux.

Ordonné que la chapitre s'informera particulièrement avec ledict s[r] de Gémito en vertu de quoy il prend sur le blot du chapitre affin de nous le fayre rapporter et fayre entendre.

Enquis si aulcune personne particulière détient, par usurpation ou aultrement, chose qui appartienne à l'église. A esté respondeu que le bruict commun estoyt que l'ardoise qui estoyct dans le vieil chapitre a esté emporté par des particuliers dans la ville et hors de la ville, comme aussy du bois à bastir appartenant tant à Monseigneur l'Evesque qu'au chapitre.

Ordonné que le chapitre ou personne de sa part fera toute diligence pour scavoyr qui a prins tant l'ardoyse que le bois de l'ancien évesché pour le nous dire, affin que nous prouvoyons au recouvrement de tout si besoing est.

Enquis d'où est provenue la ruine de l'ancien évesché, et que sont devenus les matériaux, et où a esté appliquée la pierre qui en a esté tirée, tant des cheminées que des fenestres et des coings. A esté respondeu que, du temps de deffunct Mgr Urbain de S[t] Gelais évesque, par manque de soing et d'y faire aulcunes réparations, la pluye et les vents ont consommé les couvertures et le bois et que depuis M[r] de Souvré, devant évesque, a faict don et présent de quelques manteaux de cheminées et autres pierres ;

Digitized by Google

l'autre partie avoir esté emportée par des particuliers qui les ont employées à leurs propres usages dans leurs maisons.

Ordonné, comme dessus, que perquisition sera faicte de ceux qui auront retiré les dicts matériaux, afin de veoir ce que nous aurons à résouldre pour le recouvrement d'iceux.

Enquis si le chapitre a aulcune plainete à fayre. A esté respondeu qu'ils en confèreront ensemble.

Ordonné que les plainctes quy nous devront estre faictes nous soient remises afin d'y proveoir et y respondre, selon que par nous sera jugé expédient.

Et d'aultant qu'il importe pour de bonnes considérations que le verbal de la visite soict chargé des noms, surnoms, aage, pays, tant des sieurs archidiacres et aultres dignités, chanoynes que prébendiers, avons ordonné que le roolle qui s'ensuyt y sera remis :

Premièrement, M. Pierre de Béhéty, chanoine et grand archidiacre, aagé de soixante ans ou environ du pays de Basque.

M. Arnaud Bouffartigue, chanoine et archidiacre de Rivière, aagé de cinquante ans, natif du lieu de Baschas.

M. Pierre Auxionde, archidiacre de Borjac, aagé de vingt deux ans, du pais de Basque.

M. Jacques Bulu, archidiacre d'Aure, aagé de trente cinq ans ou environ, de Saint Gaudens.

Noble François de Binos d'Arros, chanoine et archidiacre d'Aran, aagé de quarante six ans, natif d'Encausse.

Noble Jean-Jacques de Tersac de Montbérault, chanoine et sacristain, aagé de vingt neuf à trente ans, natif .....

M. Pierre Mathé, ouvrier, proveu, mais non paisible, de la chanoinie théologalle, aagé de cinquante six ans, natif du diocèse de Bourges.

M. Pierre Bertereche, chanoine et précenteur, aagé de vingt neuf à trente ans, du pays de Basque.

Noble Bertrand de Gémito, chanoine et tenant rang d'archidiacre de Rivière, pour avoyr esté dix ans ou plus archidiacre de Rivière, et ce suyvant la délibération du chapitre, aagé de quatre vingts ans, natif de S^{t} Bertrand.

M. Michel Cazaux, chanoine, aagé de cinquante cinq ans, natif de S^{t} Bertrand.

M. Arnaud Ducasse, chanoine, aagé de quarante cinq ans ou environ, natif de la Housan, au diocèse d'Ax.

M. Raymond Pujol, chanoine, aagé de cinquante ans, natif de S^{t} Bertrand.

Digitized by Google

M. Jean Bouffartigue, chanoine, aagé de vingt ou vingt deux ans, natif de Baschas.

Noble Jacques d'Ustou, chanoine, aagé de vingt six ou vingt sept ans, natif de la Molette en la paroisse de Juzet-d'Izault.

M. Jean Beuf-Salis, prouveu de la chanoinie théologalle, non encore paisible, aagé de vingt sept à vingt huit ans, natif de S[t] Frajou.

M. Hierosme de Gardes, chanoine, aagé de... ans, natif de...

Hebdomadiers

M. Guillaume Franc, hebdomadier, aagé de septante ans, natif d'Alan; son hebdomade de trente livres capitulaires, à la collation de Mgr l'évesque de Comenge.

M. Olivier Quisson, aagé de soixante ans, de Camarade en Foix; son hebdomade à la collation de M[rs] du chapitre, de trente livres capitulaires.

M. Pierre Pujol, de S[t] Bertrand, aagé de cinquante cinq ans; son hebdomade de trente livres capitulaires, à la collation de Mgr de Comenge.

M. Pierre Arraing, aagé de trente cinq ans, natif de Loron en Basque; son hebdomade de trente livres capitulaires, à la collation du chapitre.

Prébendiers

M. Ambroise Bouffartigue, succenteur, natif de Baissas, aagé de quarante six ans; sa prébende de vingt cinq livres capitulaires, à la collation du chapitre.

M. Jacques Moran, de S[t] Bertrand, aagé de cinquante ans; sa prébende de vingt cinq livres capitulaires, à la collation du chapitre.

M. Estienne Dupuy, du païs de Béarn, aagé de soixante cinq ans; sa prébende de vingt cinq livres capitulaires, à la collation du chapitre.

M. Bertrand Pujol, de S[t] Bertrand, aagé de quinze ans; sa prébende de vingt cinq livres capitulaires, à la collation du chapitre.

M. Michel Estivayre, de S[t] Bertrand, aagé de dix huit ans; sa prébende de dix neuf livres capitulaires, à la collation du chapitre.

M. Arnaud Guilhem de Mauléon d'Antichan, aagé de trente ans; sa prébende de dix huit livres capitulaires, à la collation du chapitre.

Jean Cazessus, de S[t] Martin, aagé de quarante cinq ans; sa pré-

Digitized by Google

bende de dix huit livres capitulaires, à la collation du chapitre.

M. Jean Bouffartigue, aagé de vingt ans ; sa prébende de dix neuf livres capitulaires, à la collation du chapitre.

M. Barthélemy de Batz d'Aurimont, au diocèse de Lombèz, aagé de cinquante ans ; sa prébende de dix huit livres capitulaires, à la collation de Mgr de Comenge.

M. Pierre Bernardet, du lieu de la Hontan en Béarn, aagé de vingt huit ans ; sa prébende de dix neuf livres capitulaires, à la collation du chapitre.

M. (Pierre) Jean Bouffartigue, de Baïssac, aagé de quarante huit ans ; sa prébende de dix huit livres capitulaires, à la collation du chapitre.

M. Arnaud Bonnefoy, d'Alan, aagé de cinquante cinq ans ; sa prébende de dix huit livres capitulaires, à la collation de Monseigneur.

M. Jean Lescurie, de Salers en Auvergne, aagé de quarante huit ans ; sa prébende de dix huit livres capitulaires, à la collation du chapitre.

M. Adrian Franc, d'Alan, aagé de quarante cinq ans ; sa prébende de dix huit livres capitulaires, à la collation de Monseigneur.

M. Mathieu Clerc, de Mauran, aagé de trente huit ans ; sa prébende de dix huit livres capitulaires, à la collation du chapitre.

M. Jean Bellan, d'Isault, aagé de vingt cinq ans ; sa prébende de dix huit livres capitulaires, à la collation du chapitre.

M. Barthélemy Binos, de Sierp, aagé de vingt cinq ans ; sa prébende de dix huit livres capitulaires, à la collation du chapitre.

M. Jacques Labarthe, de Valentine, aagé de dix huit ans ; sa prébende de dix huit livres capitulaires, à la collation du chapitre.

M. Bertrand Arthus, de S^{t} Bertrand, aagé de trente deux ans ; sa prébende de dix huit livres capitulaires, à la collation du chapitre.

M. Raymond Fraxine, du pays de Béarn, aagé de trente deux ans ; sa prébende de quinze livres capitulaires, à la collation de Monseigneur de Comenge.

M. Adrian Gaillac, d'Alan, aagé de quarante cinq ans ; sa prébende de quinze livres capitulaires, à la collation du chapitre.

M. Jean-Bertrand Labatut, de Marignac, aagé de trente cinq ans ; sa prébende de quinze livres capitulaires, à la collation de Monseigneur.

M. Bertrand Layo, de Valentine, aagé de quarante huit ans ; sa prébende de quinze livres capitulaires, *pro grosso cinq livres*, à la collation de Monseigneur.

M. Pierre Laborie, de Valcabrère, aagé de trente cinq ans ; sa

Digitized by Google

prébende de quinze livres capitulaires, *pro grosso trois livres,* à la collation du chapitre.

M. Pierre Labachot, du pays de Béarn, aagé de soixante ans; sa prébende de quinze livres capitulaires, à la collation de Monseigneur.

M. Jean-Trey, de S[t] Martin, aagé de seize ans ; sa prébende de quinze livres capitulaires, à la collation de Monseigneur.

M. Pierre Vivés, de Sarp, aagé de cinquante cinq ans ; sa prébende de quatorze livres et demye, à la collation du chapitre.

M. Gabriel Ratier, de Tholose, aagé de trente ans ; sa prébende de quatorze livres et demye, à la collation du chapitre.

M. Jacques d'Aspect, de S[t] Bertrand, aagé de trente ans; sa prébende de quatorze livres et demye, à la collation du chapitre.

M. Jacques Boéry [ou Boisy], de Générest, aagé de quarante huit ans ; sa prébende de quatorze livres et demye, à la collation du chapitre.

M. Pierre Ruelle, de S[t] Bertrand, aagé de quarante cinq ans ; sa prébende de quatorze livres et demye, à la collation du chapitre.

M. Pierre Latour, de Franquevielle, aagé de vingt cinq ans ; sa prébende de quatorze livres et demye, à la collation du chapitre.

M. Jean Camors, de Bordes, aagé de quarante ans ; sa prébende de quatorze livres et demye, à la collation du chapitre.

M. Gérauld d'Encausse, de Labastide, aagé de dix huit ans ; sa prébende de quatorze livres et demye, à la collation du chapitre.

M. Arnauld Encausse, d'Ysault, aagé de cinquante ans ; sa prébende de quatorze livres et demye, à la collation du chapitre.

M. Pierre Soulé, de Tevé, aagé de trente deux ans ; sa prébende de quatorze livres et demye, à la collation du chapitre.

M. Hugues Verdier, de S[t] Martin, aagé de cinquante cinq ans ; sa prébende de huict livres, à la collation dudict chapitre.

M. Charles Laborie, d'Anla, aagé de trente cinq ans ; sa prébende de huict livres, à la collation du chapitre.

M. Jean Escalas, maistre des enfants de chœur, de Montferrand, diocèse de Lombez, aagé de quarante cinq ans.

Responces faites par le recteur de S[t] Bertrand

aux interrogats et demandes qui lui ont esté faictes touchant ce qui est de sa charge en qualité de recteur

Enquis s'il a le verbal d'aulcune visite qui ait esté devant faicte : a respondu n'en avoyr aulcune mémoire, ny ne savoyr si jamais elle a esté faicte.

Enquis s'il tient réserve du S[t] Sacrement, combien d'hostics

Digitized by Google

consacrées, s'il les change souvent: a esté respondeu qu'il en tient jusques au nombre de vingt et les change le plus souvent qu'il peust.

Ordonné, attendu qu'il n'y a pas grand nombre de parroissiens, qu'il en tiendra seulement neuf ou dix et qu'il les changera de quinze en quinze jours.

Enquis comme est ce qu'il porte le S^t^ Sacrement aux malades: a respondeu qu'il le porte assisté de l'un des vicaires et d'un clerc, avec lumières et clochette, sans pavillon, et que si c'est à une personne de qualité il est assisté de sept ou huit prébendiers et mesmes de M^rs^ les chanoines.

Ordonné que les prestres servants le purgatoire seront exhortés d'assister le recteur lorsqu'il portera le sainct Sacrement aux malades, quand ce ne seroyt que l'un d'entr'eux, afin d'estre deux prestres avec le vicaire qui accompagnent le S^t^ Sacrement, se reiglant à ces fins sepmaine par sepmaine, les uns apres les aultres, et ce pour l'édification du peuple, outre le mérite qu'ils auront; et tant que le sainct Sacrement se portera loing de l'église, qu'il y aura, s'il se peut, quelques uns de la maison du malade ou de ses voisins qui accompagnent de mesme et suyvent le S^t^ Sacrement pour plus grande décence.

Enquis comme c'est qu'il expose le saint Sacrement le jour du *corpore Christi,* et comme quoy on le tient les jours de jeudy et vendredy saincts et avec combien de lumières: a respondu que ce sont M^rs^ du chapitre qui en prennent le soing.

Enquis si l'on expose le sainct Sacrement à aultres jours que le jeudy et vendredy saincts: a respondu que non.

Enquis combien de foys l'année il renouvelle l'eau baptismalle: a respondu que M^rs^ du chapitre jusques icy l'ont faict.

Enquis où il tient les crémières des saincts huilles: a respondu qu'il les tient aux fonts baptismalles.

Enquis combien de foys on les renouvelle: a respondu qu'on les renouvelle une foys l'année et ce au temps du synode.

Ordonné qu'incontinent la feste de Pasques et aussy tost que les S^ts^ huilles ayent esté faictes de nouveau, le recteur les prendra, les anciens bruslés avec estouppes et les cendres mises dans la piscine; les chresmières au préallable bien nettoyées avec de l'eau chaude et aultrement, comme il sera jugé plus expédient.

Enquis s'il a remarqué aulcuns abus de superstitions, tant aux huilles saincts, eau béniste et reliques qu'aux aultres choses dédiées au service de Dieu: a respondu que non.

Digitized by Google

Enquis si l'on prend aulcun gage ou présent pour l'administration du saint batesme : a respondu qu'il ne se prend rien sinon à la discrétion du peuple, qui offre le plus souvent un pain ou autre chose, suyvant leur dévotion.

Enquis s'il tient registre du nom des baptisés, pères, mères et parrains, ensemble des deffuncts et nouveaux mariés : a respondu en avoyr faict et tenu depuis qu'il a la charge de recteur et qu'il n'en a veu aulcung faict par ses prédécesseurs.

Ordonné que le recteur fera toute la diligence qu'il luy sera possible pour recouvrer le registre des baptisés, des mariés et des morts faict par ses prédécesseurs, pour les garder soigneusement dans quelque lieu asseuré, pour la commodité de ceux qui se trouvent en avoyr besoing, et s'informera s'ils n'ont point esté remis devers le greffe des insinuations.

Enquis si en ladicte église y a des indulgences : a respondu n'y avoyr aulcune indulgence que l'ancien pardon dict de Ste Croix du mois de may, qui est lorsque ladicte feste de saincte Croix se rencontre un vendredy.

Enquis de la consécration de l'église : a respondu quelle est consacrée et que Mrs du chapitre scavent à quel jour tombe la consécration ; ce qui leur ayant esté demandé, ont respondu que c'estoyt le quinzième du mois d'octobre qu'ils en font la dédicace.

Enquis du nombre des confréries qui sont en ladicte église, et des statuts qu'il y a en icelles : a respondu y avoyr celle de St Bertrand de laquelle MM. du chapitre preinent la direction, et celle de Notre Dame dont de mesme quelques prébendiers ont la charge ainsy qu'il a apprins.

Enquis du nombre des bassins et du nombre des bailles pour chascung d'eux, à qui ils rendent compte : a respondu y avoyr seulement trois bassins, scavoyr du purgatoire, de Nostre Dame et de St Bertrand ; les marguilliers desquels sont mis et changés par les consuls et habitants, sans qu'il y soit appellé, et sans qu'ils luy rendent compte.

Ordonné que les bailles desdicts bassins sortants de charge rendront leurs comptes, le recteur et les consuls présents et appelés.

Enquis si ès dictes confréries, tables et bassins, il y a particuliers ornemènts, oultre et par dessus ceux qui sont en la sacristie : a respondeu ne le scavoyr poinct aultrement.

Enquis de l'inventaire des biens et meubles de l'église, et s'il est renouvelé tous les ans : a respondu n'avoyr aulcuns ornements, mais qu'il les prend pour l'autel de la parroisse de la sacristie,

Digitized by Google

ayant ouy dire que de tout temps Mr le sacristain les a fournis avec le vin et les hosties pour la célébration des messes, nonobstant quoy arrive souvent qu'il ne peult avoyr de flambeau pour l'élévation du St Sacrement, pour les baptesmes et bénédiction de l'eau.

Enquis s'il y a du bien, rentes ou revenus de l'église aliénés sans authorité et injustement usurpés : a respondu que Mrs du chapitre en ont la cognoissance et la charge.

Enquis où est ce que l'on conserve les tiltres et documents de ladicte église, qui tient la clef des archifs, et si l'église a aulcun procès : a respondu que Mrs du chapitre en seul ont la cognoissance et charge de ces choses là.

De l'administration des sacrements, festes, obits et instruction du peuple

Enquis de quel formulaire, tant luy que ses vicaires, se servent pour l'administration des sacrements et faire le prosne : a respondu qu'il se sert du rituel imprimé par commandement de Mr de Souvré, cy devant évesque.

Enquis s'il se conforme au concile de Trente, tant pour l'administration des sacrements que pour les offices qu'il faict en ladicte église : a respondu que ouy.

Enquis quels offices et messes doibt célébrer le curé en la parroisse à raison de sa cure : a respondu qu'il est obligé de dire une messe basse pour matutinale tant les dimanches que festes.

Enquis quelles festes particulières il y a en ceste parroisse : a respondu qu'il observe celles qui luy sont marquées au rituel.

Enquis s'il tient le nombre de vicaires qu'il est obligé de tenyr : a respondu qu'il en tient deux, quoyque présent il administre de luy mesme les sacrements, un seul vicaire luy suffisant pour l'église de Loures, et pour celle de Sarp qu'il y envoye un prestre pour dire la messe, tellement que luy présent n'a besoing que d'un vicaire pour l'église de Loures et d'un prestre pour aller dire la messe audict Sarp.

Enquis si luy ou son vicaire faict la doctrine chrestienne : a respondu que non, et que ce sont les régents du collège qui la font.

Enquis quels obits il y a en ceste église : a respondu y avoir des obits en la chapelle du purgatoire, desquels il n'a pas aultrement cognoissance, mais bien les prestres dudict purgatoire.

Digitized by Google

Du nombre des églises, oratoires et maisons pies

Enquis du nombre des églises annexes de ladicte parroisse : a respondu n'y avoyr pour annexe que l'église de S[t] Jean de Loures, et pour églises celles de Sarp, et S[t] Julien, et S[t] Martin.

Enquis s'il y a d'aultres chapelles et oratoires et par qui fondées : a respondu y en avoyr une à Loure, une aultre dicte de Nostre Dame de S. Peyrégan, une à Barsous près de la maison de M[r] de Luscan, sans aultre fondation que celle qui est pour les tenyr condroictes.

Enquis s'il y a des monastères tant d'hommes que de femmes : a respondu n'y en avoyr poinct.

Enquis s'il y a des hospitaux, par qui et à quelle fin fondés et érigés : a respondu y avoyr un hospital au plan, ne scachant poinct aultrement s'il a des rentes.

Enquis s'il y a des oratoires champestres : a respondu n'y en avoyr poinct, bien quelques croix en certains endroicts ou des piliers avec des images.

Enquis de la maison et habitation du recteur : a respondu n'y en avoyr aulcune qui luy soict affectée.

Enquis s'il y a des prisons, en quel lieu et de quelle jurisdiction : a respondu que c'estoyt à M[rs] du chapitre d'en respondre.

Du Recteur

Enquis du nom, aage, ordres et degrés du recteur : a respondu qu'il s'appelle Estienne de Layo, aagé de trente deux ans, bachelier en théologie, natif de Sainct Bertrand.

Enquis depuis quel temps il possède ce bénéfice : a respondu en estre en possession depuis la feste de Pasques dernier.

Enquis de qui il tient ce bénéfice et s'il est d'aulcung droict de patronat : a respondu que vacquant par mort, il est à la collation de M[r] le sacristain et que sur la résignation faicte ès mains de mon dict seigneur, il luy a pleu luy en fayre le tiltre.

Enquis s'il en est paisible possesseur : a respondu que non.

Enquis s'il réside sur le lieu : a respondu qu'ouy.

Enquis s'il possède aultre bénéfice, obits ou charge en ladicte église : a respondu que il est encore en possession de l'archiprestré de Marignac et l'avoir néantmoins résigné en la cour de Rome depuys quatre moys, n'ayant aulcun autre bénéfice.

Digitized by Google

Enquis s'il dict souvent messe : a respondu qu'il la dict tous les dimanches et festes et autres jours de la sepmaine, suyvant sa dévotion.

Enquis s'il presche : a respondu qu'ouy, quand il va audict Marignac.

Enquis quels livres il a : respondu en avoyr plusieurs.

Enquis de quels moyens il se sert pour attirer les parroissiens à la dévotion et les retirer du vice : a respondu que c'est par exhortation à fayre leur debvoyr et à fréquenter souvent les sacrements de l'église.

Enquis du nom, aage, pays, ordres d'approbation et degrés de ses vicaires et où ils logent : a respondu qu'il employe M. Bertrand de Layo et Adrian Baillac, prébendiers, ne sachant le surnom de celuy de Loures, n'ayant mesme veu leurs lettres d'ordre, tous personnes assez aagées et qui n'ont aulcuns degrés, et que chascung loge dans sa maison.

Enquis s'il y a d'aultres prestres résidants en la parroisse, de leurs noms, aage et pays : a respondu y avoyr M^rs^ du chapitre, les régents du collége et quelques prestres de la ville qui servent audict chapitre, scavoyr M. Pierre Sarraguaigne, docteur en théologie, principal du collège, natif de ce diocèse; M^r^ Pierre Ansolle, régent second, du diocèse et de la ville de S^t^ Flour; M^rs^ Arnaud Massan, Bertrand Picault et Pierre Vignaux, les deux premiers servants de vergniers au chapitre et ledict Vignaux de soubs secrétaire.

Enquis s'il y a d'aultres prêtres réguliers ou séculiers, qui fassent l'office de confesseurs en ladicte église : a respondu y avoyr plusieurs confesseurs, ne scachant pas s'ils sont approuvés, mesme qu'ils font pour ce regard souvent à son préjudice.

Enquis s'il y a des personnes qui preschent en ladicte parroisse, soient séculiers ou réguliers : a respondeu y en avoyr plusieurs.

Enquis s'il y a diacres, soubs diacres et aultres clercs promeus aux ordres mineurs : a respondu y avoyr ceux du chœur et quelques aultres.

Enquis de la vie et mœurs desdicts vicaires, prestres confesseurs, et aultres : a respondu ne scavoyr poinct aultrement qu'ils soient de mauvaise vie et scandaleux.

Du général de la parroisse

Enquis s'il y a des maistres d'escoles en ladicte parroisse ou des femmes qui instruisent les filles, de leur nom, aage et pays :

Digitized by Google

a respondu n'y avoyr pour tout que le collège où les enfants sont enseignés et que pour les filles il n'y a poinct de femmes qui les instruisent.

Enquis du nombre des pauvres de la parroisse : a respondu y en avoyr plusieurs et qu'il n'en scait pas le nombre.

Enquis quel soing il a de l'instruction chrestienne des pauvres mendiants et des enfants qui sont privés de leurs parents ; a respondu qu'il ne croit pas y en avoyr aulcungs en ceste nécessité.

Enquis du nombre des communiants de la dicte parroisse : a respondu ne pas bien en scavoyr le nombre, comme n'ayant que depuis peu la charge de recteur.

Enquis s'il y a beaucoup de personnes dévotes et qui fréquentent les sacrements et s'ils sont assidus aux offices de la parroisse : a respondu y en avoyr quelques uns, desquels il ne scait pas le nombre, pour ce qu'ils se retirent tant pour la confession que pour la communion à qui bon leur semble au préjudice de sa charge ; néanmoins qu'ils sont assidus aux offices de la parroisse.

Ordonné qu'aulcung des parroissiens ne pourra fayre sa communion, à la feste de Pasques notamment, qu'à l'autel de la parroisse, ou du veu et sceu tant du recteur que de ses vicaires, suyvant qu'il est commandé par l'église.

Enquis s'il y a aulcung qui n'ait fait sa communion ou confession ceste année : a respondu que non.

Enquis s'il y a des personnes qui soient partys de lieux suspects ou qu'ils soient de nouveau logés dans la parroisse et quel soing il en a : a respondu n'y en avoyr aulcung.

Enquis s'il y a des sorciers, devins ou devineresses qui fassent des conjurations superstitieuses et deffenduës, des pécheurs publics, blasphémateurs scandaleux et qui donnent mauvais exemple : a respondu que non, qu'il n'y en a poinct.

Enquis s'il est mort aulcung enfant sans baptesme ou aulcune personne sans les sacrements de confession, communion ou extresme onction : a respondu que non.

Enquis s'il y a des personnes qui n'observent pas les festes commandées, des excommuniés, des mariés séparés, des familles en divorce, des personnes illégitimement mariés, des joueurs ordinaires et publics : a respondu que non, au moins qu'il scache.

Enquis s'il y a des parroissiens qui ne soient encor confirmés : a respondu non, au moins qu'il sache, attendu que depuis l'arrivée de mon dict Seigneur la confirmation s'est donnée diverses foys.

Digitized by Google

Enquis s'il y a des personnes qui s'approprient ou usurpent les biens et dixmes de l'église : a respondeu que c'est chose qu'il n'a point encore vérifiée.

Enquis s'il y a des personnes extraordinairement affligées et en danger de leur salut : a respondu que non.

Enquis s'il y a des médecins ou des chirurgiens dans la parroisse : a respondu n'y avoyr qu'un chirurgien.

Enquis s'il y a des hostes, quels et combien, s'ils sont fréquents à l'église, s'ils tiennent berlan ou personnes suspectes : a respondu y avoir seulement quelques uns qui vendent du vin sans aultre chose.

Enquis s'il y a eu quelque dévotion pratiquée qui maintenant soit intermise, s'il y a des abus dans la parroisse, et s'il y a des légats pies qui n'ayent point encore esté payés : a respondu que non.

Enquis s'il y a des notaires : a respondu y en avoyr deux.

Des revenus et charges de l'église

Enquis quelle portion de fruicts le curé prend, et qui perçoit les fruicts avec luy ensemble des dismes de la parroisse : a respondu que c'est chose qu'il n'a poinct encore vérifiée.

Enquis combien s'afferme sa portion : a respondu ne pas l'avoyr encor affermée.

Enquis si le recteur a aultre revenu de sa cure, oultre et par dessus sa portion des fruicts décimaux qu'il prend : a respondu que non.

Enquis combien de décimes le recteur paie ordinairement : a respondu qu'il paie ordinairement vingt deux ou vingt trois livres.

Enquis quels gages il donne à ses vicaires : a respondu ne leur donner aulcungs gages, mais seulement les baise mains et pied de l'autel qu'on appelle.

Enquis s'il n'y a poinct de fabrique tant de la parroisse que des annexes et aultres églises, ou bien aultres biens consistants en gazailles, rentes ou aultres choses : a respondu n'y en avoir poinct dans l'église parroissiale, bien en l'annexe de Loures et en la chapelle de Sarp, et pour celles de S[t] Julien et de S[t] Martin plusieurs gazailles à ce qu'il a ouy dire.

Finallement enquis des affaires importants de la parroisse et si le recteur et ses vicaires ont à en communiquer quelque chose : a respondu n'avoyr rien à communiquer.

Digitized by Google

Estat de la table du purgatoire

Enquis s'il y a chapelle et autel exprès affectés à la table du purgatoire : a esté respondu par Me Estienne de Layo, recteur, y en avoyr une qui est à l'entrée de l'église à main droicte.

Enquis des ornements de ladicte chapelle et autel, comme quoy et aux despens de qui elle est entretenue : a esté respondu qu'ils en bailleront un roolle et inventaire et que ladicte chapelle est entretenue aux despens du bassin du purgatoire.

Ordonné que le roolle des ornements appartenants à la table du purgatoire sera remis devers nous dans quinzaine.

Enquis s'il y a un certain nombre de prestres désignés pour la dicte table du purgatoire, et si le recteur est du nombre : a esté respondu que le recteur est le premier, et les prestres natifs de St Bertrand qui sont à présent Me Estienne de Layo, baschelier en théologie, recteur, Arnauld Massan, vergnier, Hugues Verdier prébendier, Jean Cazessus prébendier, Bertrand Artus prébendier, Bertrand Picault, vergnier, Jacques d'Aspect prébendier.

Enquis des messes et offices qu'ils sont obligés de célébrer, à quels jours et s'ils s'en sont acquittés : a esté respondu qu'ils sont obligés de dire messe tous les jours de la sepmaine, laquelle ils disent par tour, le bassin leur donnant vingt sols chascune sepmaine.

Enquis s'il y a fonds et rentes particulièrement affectées à ladicte table et qui en a l'administration : a esté respondu n'y avoyr que des obits, et que l'administration jusques à présent en est demeurée au scindic, sur quoy a esté faict plaincte que le livre des obits ayant esté en diverses mains se trouve partye d'iceux estre perdue et esgarée, tellement qu'aujourdhuy on ne les paye pas.

Ordonné que le livre contenant les obits affectés à la table du purgatoire ne s'esgarera, et que que le scindic qui en demeurera chargé le gardera soigneusement pour, sortant de charge, le remettre à son successeur, iceluy livre au préallable vériffié s'il n'aura point esté rayé ou aultrement altéré, mesme que les prestres de ladicte table feront toute sorte de diligences pour rechercher les obicts esgarés et perdus.

Enquis comme quoy les rentes se distribuent entre les prestres de ladicte table : a esté respondu que la distribution s'en faict esgallement.

Enquis si celuy qui a la charge desdictes rentes et revenus en

Digitized by Google

rend compte à la fin de l'année et devant qui, et comme quoy l'on procède à l'eslection d'un aultre pour la dicte charge: a esté respondu que le scindic sortant de charge donne compte à toute la communaulté de l'administration desdicts obits et qu'à la fin de l'année, qui est à la feste de Toussaincts, tous ensemble opinent, le plus ancien le premier, et ainsy de suitte, et que, les suffrages ramassés, celuy qui a plus de voix demeure en charge.

Enquis s'il y a marguillier et bassin courant par l'église pour ladicte table, par qui nommé, par qui receu, devant qui il preste le serment et comme quoy il donne compte de ce qu'il amasse au dict bassin : a esté respondu que c'est un marguillier, lequel est créé, nommé et changé de trois en trois moys par les consuls et preste le serment devant lesdicts consuls, et n'en donne poinct aultrement compte.

Ordonné que le marguillier dudict bassin sortant de charge rendra compte de son administration, le recteur, le scindic du purgatoire et les consuls appelés.

Enquis s'il y a lieu exprès pour tenir les tiltres et documents de ce qui deppend de ladicte table, et qui en tient la clef : a esté respondu n'y avoyr point aultrement de lieu désigné pour tenyr et garder les tiltres, mais que le scindic garde devers soy le livre dans lequel les fondations desdicts obits sont couchées et remises.

Ordonné que la communaulté des prestres de la table du purgatoire aura quelque coffre ou aultre lieu bien asseuré pour tenir les tiltres et documents de ce qui est de ladicte table avec deux clefs, l'une ès mains du recteur, l'autre du scindic.

Enquis s'il y a rien du fonds, rentes et revenu de ladicte table et communaulté du purgatoire qui soict aliéné : a esté respondu que non.

De la confrérie de Notre Dame

Maistre Arnauld Bonnefoy, prestre, prébendier en ladicte église, comme prieur en charge pour la direction de la confrérie Nostre Dame.

Enquis s'ils ont aulcune fondation appartenante à ladicte chapelle et confrérie et en quoy consiste le revenu d'icelle: a respondu y avoyr fondation de Pierre Bridault, bourgeois de la cité de Comenges en date du vingt troisiesme may mil cinq cents trente cinq, par laquelle est rapporté tout ce qui est donné à ladicte confrérie, ensemble les offices auxquels les confrères d'icelle sont obligés. En oultre que depuis quelques particuliers y ont légué et fondé certains obits petitz, desquels il baillera le roolle.

Digitized by Google

Enquis s'il y a des statuts et privilèges et par qui authorisés : a respondu n'y avoyr aulcuns statuts ni privilèges aultres que la fondation.

Ordonné que les confrères de ladicte confrérie dresseront des statuts pour satisfayre plus exactement à ce qui est de la fondation, et qu'ils nous les présenteront pour y mettre notre adveu et confirmation.

Enquis s'ils ont des ornements particuliers pour ladicte chapelle : a respondu y avoyr un calice d'argent avec sa patène, un crucifix d'ébène ou coste de baleine, une paire de burettes d'estain, cinq nappes bonnes ou mauvaises, une chasuble de velours violet, vieille et très usée, avec une aube et amict de toille grossière et un missel du Concile avec deux aultres vieux et rompus.

Enquis quels officiers il y a : a respondu n'y avoyr qu'un prieur du nombre des douze portés par la fondation.

Enquis devant qui ils rendent compte : a respondu qu'ils ne rendent aulcun compte.

Ordonné que le prieur sortant de charge rendra compte de son administration, les confrères estant assemblés pour l'eslection d'un aultre, sy plus n'ayment y commestre deux d'entr'eux avec le prieur nouvellement esleu.

Enquis comme quoy ledict prieur est créé : a respondu qu'à la fin de l'année du prieur, celuy qui représente le fondateur et qui est de la maison de Luscan appelle les douze confrères, leur donne le disner et, après l'action de grâces et un *De profundis* à l'intention du fondateur, celuy qui le représente donne le premier sa voix à l'un desdicts confrères laquelle est comptée pour deux, le prieur sortant de charge la sienne, ensuitte tous les autres confrères suyvant l'ordre de leur réception, ce qu'estant faict, celuy qui se trouve avoir plus de voix demeure en charge de prieur.

Enquis si estant esleu, il prête serment et devant qui : a respondu qu'il ne preste aulcun serment, mays que celuy qui est nouvellement esleu faict un festin aux confrères.

Ordonné qu'il deppendra de la volonté du prieur nouvellement esleu d'employer ce que luy pourroit couster le festin accoustumé d'estre faict cy devant, en quelque réparation de ladicte chapelle Notre Dame ou ornement pour la confrairie, les despenses de table estant du tout inutiles ou de n'en fayre poinct pour tout.

Enquis de ce que le prieur ainsy esleu est tenu de fayre : a respondu qu'il doibt avoyr soing de la chapelle et d'y faire faire les offices portés par la fondation.

Digitized by Google

Enquis s'il y a un livre pour mestre le nom des confrères: a respondu ne tenir aulcung livre, mais que seulement l'on tient le nom des confrères dans une table et qu'après leur décès on faict dire une messe à leur intention, et que le premier qui s'offre pourveu qu'il soyt de la qualité requise, est receu.

Ordonné qu'à l'advenir ladicte Confrérie aura un livre pour y mettre tant les statuts cy dessus ordonnés que les noms des confrères.

Enquis quels jours ils s'assemblent, quels offices ou messes particulières ils ont: a respondeu qu'ils ne s'assemblent qu'au bout de l'an, et que chascung samedy de l'année ils disent une messe le matin et un *Salve* le soyr en ladicte chapelle, y ayant d'aultres messes pour les obits petits qui peuvent estre environ soixante le long de l'année.

De la confrairie de S^t^ Bertrand

La confrérie de S^t^ Bertrand fut érigée en l'année mil cinq cents vingt neuf, l'unziesme du moys d'octobre, et confirmée par Révérend père en Dieu Messire Jean de Mauléon, cy devant évesque, le premier du mois de may de mil cinq cents trente un. Pour les interrogats de laquelle tant des offices que statuts d'icelle le tout est rapporté par l'acte de l'érection.

Ordonné que les officiers de ladicte confrérie qui sont présentement en charge, en remettront devers nous une coppie en bonne et deue forme.

Après la visite de S^t^ Bertrand, on procéda à la visite des annexes, savoir :

Loures *: le S^t^ Sacrement et les reliques furent visités, ainsi que le grand autel, puis l'autel S^t^ Roch, les fonts baptismaux, le bastiment de l'église, le nombre des bassins, le cimetière, la chapelle Notre-Dame, etc.*

Cette visite comprend trois grandes pages dans le procès verbal original et, comme elle ne présente aucun intérêt, nous nous sommes dispensés de la reproduire.

Après Loures *vient la visite de* Sarp, *autre annexe.*

Le détail de cette visite est supprimé par la même raison que dessus.

Digitized by Google

Visite de l'église S[t] Julien

Incontinent après l'on s'est transporté au plan, où a esté visitée la chapelle S[t] Julien, laquelle est bastie de bonne pierre et chaulx, et vers le chœur de belle pierre de marbre : les murailles de quatre canes de haulteur ou environ, la porte au fond de la nef regardant le midy ; à l'entrée, à main gauche, un eau bénistier de marbre bien poly et soustenu sur un pillier hault de quatre pans ; un placard de bois qui porte le surciel qui couvre ledict eau bénistier. La nef a trois canes et demy de largeur et sept de longueur, sans comprendre le chœur qui est fermé d'un balustre de boys, avec la porte à serrure ; au dedans d'iceluy est l'autel, d'une pierre de marbre bien travaillée, de sept pans de long, et le bord un peu creusé à l'entour en forme de corniche, une pierre sacré au milieu; un gradin de bois, une image de S. Julien relevée en bosse, et au dessus, en une niche dans la muraille, une image de Nostre Dame. L'aultel couvert de deux nappes, et deux nappes que Guillem Pujol, marguillier, a dict y avoyr dans un coffre, avec une chasuble, une aulbe, un amict, un missel, un *te igitur* et les corporaux dedans, le tout appartenant à la chapelle. A chasque costé du chœur, un peu plus bas que l'aultel, un archibanc de noyer assez beau, le siège servant de coffre pour tenir les ornements. C'est trouvé dans ledict chœur un chauldron à tenyr l'eau béniste que le marguillier a dict avoyr achepté de ce qui s'amasse en un bassin au nom de Notre Dame qu'il faict courir quand il y a messe, employant ce qui s'y prend à entretenyr la lampe qui brusle pendant qu'on célèbre la sainte messe. Plus se trouve une closche au fond de l'église portée sur la muraille.

Enquis quels offices se font en icelle : a esté respondu qu'on y dict messes quand on y ensevelit quelqu'un ou si l'on en faict dire par dévotion, et non aultrement.

Enquis si l'église a aulcung fonds, rentes ou revenus. Respondu y avoir gazailles desquelles Bertrand Pujol, habitant, a le livre et administration depuis dix huit ou vingt ans sans en avoyr rendu compte. De plus nous a esté rapporté par les dicts recteur et marguillier que cy devant y avoyct un beau calice d'argent doré que M. de Gémito, chanoine en l'église cathedralle, longtemps y a print en la maison de Bertrand Bilière, pour lors marguillier, ne sachant ce qu'il en a faict, mais estre le commun bruict qu'il l'envoya à l'église parroissialle de Tibiran.

Ordonné que le dict Bertrand Pujol informera le recteur du ivre qu'il a des gazailles appartenant à la dicte église S[t] Julien,

Digitized by Google

affin qu'il sache à quoy s'employent les proffits qui en proviennent, et qu'iceluy recteur fera perquisition du calice appartenant à la dicte église, affin qu'il soyt rendu et remis sy aultrement n'y est pourveu par nous, suivant ce qui s'en trouvera estre raisonnable.

Visite de l'hospital

Le douziesme jour du moys d'octobre mil six cent vingt sept, a esté visité l'hospital situé au plan, au dessoubs de S[t] Bertrand.

La maison dudict hospital s'est trouvée avoyr six canes et demye de longueur, cinq de largeur et quatre de haulteur; icelle maison couverte de tuilles, et dans une chambre basse trois licts; au fonds de laquelle, à main gauche, est une porte pour entrer en ung jardin dans lequel, vers le levant, il y a une treille de raisins, de la longueur de douze canes, et de largeur....., l'espace où est ladicte treille séparée du jardin quatre canes.

Ledict jardin ayant vingt six canes de longueur du septentrion au midy et de largeur dix neuf canes et demy; iceluy jardin rempli de beaucoup d'arbres fruitiers et clos de bonnes murailles. Le cimetière derrière le jardin, séparé dudict jardin par une muraille.

Une chapelle au bout de la maison, dans laquelle on peut voyr de la salle basse au travers d'un balustre de boys porté dans un arc de la muraille; icelle chapelle de six canes de largeur; et deux canes et demy de longueur; l'autel regardant le midy hault de six pans, long de huict et large de quatre; un petit gradin sur lequel est une image de S. Jacques, de boys relevé en bosse, bien faict et peinct à l'huille; deux tableaux pour rétable fichés contre la muraille, l'un sur l'autre; au bas y en a ung qui représente l'Annonciation; à main droicte desdicts tableaux, un autre représentant S. François, et à gauche ung de S. Bertrand.

La table de l'autel d'une grande pierre de marbre et une pierre sacrée au milieu; le susdict autel couvert d'une nappe et d'un tapis verd; un devant d'autel de toile peincte, un crucifix au milieu, et une figure à chasque bout sans aultre ornement.

Ordonné qu'aux despens du revenu de l'enclos appartenant audict hospital, l'autel de la chapelle d'iceluy sera entretenu des ornements nécessaires pour y célébrer la messe.

Au hault de la maison n'y a rien que le plancher, les ais duquel pour la plus grande partie ne sont cloués.

Ordonné que ledict bastiment sera entretenu comme il appartient, aux despens des revenus du susdict enclos et aultres biens despendants dudict hospital.

Digitized by Google

Aultre maisonnette joignant la grande vers le levant de trois canes et demye de quarré, dans laquelle habite à présent Pierre Sarte, hospitalier, de la part du précenteur, à qui la présentation dudict hospital appartient, dans laquelle y a une meschante plate forme composée d'onze ais sans estre cloués.

Ordonné comme dessus que ladicte maisonnette sera tenüe en bon ordre et estat, aux despens du revenu du mesme enclos et aultres biens de l'hospital.

Enquis ledit Sarte des revenus et rentes de l'hospital : a dict et respondeu, y avoyr un pré joignant le lieu dict Lanefrèdes, de la contenance de trois journées de fauscheurs, et un bois de chastaigniers de mesme estendue.

En oultre a dict ledit hospital tirer la dixme des foins du pré de l'Escalère du vivant de Mr Pujol, dict....., et de celuy de Mr de Béhéty, confrontant la Montjoie de Peyrégan.

De plus a rapporté ledict hospital avoyr esté fondé par Mr de Gémito et deffunct Mr Duffaur, chanoines, depuis que l'hospital ancien, qui estoit dans la ville à la porte Majou, fust bruslé par les Huguenots à la première prinse de la ville.

Visite du Collége

Le treiziesme jour du moys susdict après midy, mon dict seigneur s'est transporté au collége de ladicte cité de St Bertrand, accompagné de partie de Mrs du chapitre, où le bastiment veu et remarqué en bon estat selon que s'ensuict :

Premièrement ledict collège s'est trouvé situé au pied des mazures de l'ancien évesché, la grande porte d'iceluy regardant le midy, par laquelle on entre dans une basse cour longue de vingt-six pas et large de quatorze, de laquelle on entre dans trois classes chacune ayant de longueur onze pas et six de largeur ; et montant deux degrés on rencontre la grande salle de douze pas de longueur et de sept de largeur qui sert de première et où s'assemblent tous les escholiers, le sabmedy, pour leur expliquer la doctrine chrestienne ; et joignant icelle est une petite chambre servant de cuisine, et d'autre part un degré pour descendre à la cave, et pour monter aux quatre chambres des quatre régents de cinq pas de largeur et huict de longueur, et quatre autres un peu plus petites pour loger les pensionnaires, toutes divisées en deux corps de logis et assorties d'une fort gentille galerie. Et au dessus, y a deux grands galetas qui peuvent servir de greniers. De plus Mrs du chapitre ont depuis peu achepté une maison joignant la

Digitized by Google

basse cour et dernier corps de logis, pour y bastir quelques autres chambres et descharges nécessaires à la maison.

Maistre Pierre Sarraguègne, prestre, docteur en théologie, principal du collège, a respondu aux demandes qui s'ensuyvent :

Enquis qui a la charge et gouvernement dudit collège : a respondu que Mrs du chapitre mettent au concours le régime d'iceluy, scavoyr un régent principal et trois autres régents deppendants de luy, et qu'à présent luy dict Me Sarraguègne, prestre et docteur en théologie, du présent diocèse, est principal, et le premier régent dudict collège; le second Me Pierre d'Ansolle, prestre du diocèse de St Flour; le troisième Jean Ferrère, diacre du diocèse de Comminges; le quatrième Raymond Dumont, aussy prestre du mesme diocèse de Comminges.

Enquis quel est le fondateur, quelles rentes et quels revenus y a, qui les a données, et à quoy employées : a respondu que les Mrs du chapitre en sont les fondateurs et que les rentes dudict collège ne sont point encore limitées, estant véritable qu'il y a une donation cy devant faicte par M. Guilhèm Bocanus, prestre du lieu d'Isaourt, de la somme de douze mil livres, au despens de laquelle et des rentes qui en proviennent le collège a esté basty en partie et les régents sont entretenus conformément à ladicte donation.

Enquis combien il y a de régents, quels gages on leur donne et combien d'escholiers : a esté respondeu y avoyr les quatre susnommés auxquels on départ trois cents escus petits, savoir cinquante escus au régent principal, au second quarante escus, au troisième quatre vingt livres, et au dernier soixante livres.

Enquis s'ils font profession de foy lorsqu'ils sont receus : a respondu jusques ici qu'ils n'en ont point faict.

Ordonné qu'à l'advenir le principal et autres régents du dict collége à leur première entrée feront profession de foy devant nous ou aultre commis de nostre part.

Enquis quels livres ils lisent : a respondeu qu'à la première ils lisent les cas de conscience et expliquent le catéchisme de Canisius, la quantité, le matin *de Amicitia*, le soir Virgile; à la seconde les Epistres de Cicéron le matin, et le soir Ovide, la quantité, la grammaire de Ténard, la syntaxe . . . . . ; à la troisième les rudiments et aultres principes de grammaire ; à la quatrième on apprend à lire, et par toutes les classes à escrire.

Enquis s'ils enseignent la doctrine chrestienne et s'ils font apprendre le catéchisme aux escholiers : a respondu que, le samedy

Digitized by Google

après midy, le régent principal enseigne et explique le catéchisme à tous les escholiers rassemblés.

Enquis si les escholiers se confessent et communient souvent et s'ils entendent messe tous les jours : a esté respondu par le régent que le premier dimanche du mois et festivitées, il les envoye pour faire leur confession et communion, ceux qui en sont capables, et qu'il leur recommande d'entendre messe, n'ayant point de chapelle dans le collége.

Nous Barthélemy de Donadieu de Griet, par la grâce de Dieu et du S[t] Siège apostolique évesque de Comminges :

Ayant reconnu l'importance de la publication et notiffication du contenu au verbal de nostre visite cy dessus ;

Ordonnons qu'il sera publié, notifié et aultrement inthimé de point en point selon sa forme et teneur, à Nous néantmoins réservée la faculté de pouvoyr adjouster à nos ordonnances portées par iceluy ou aultrement les modifier suyvant l'exigence des temps et qu'il nous pourra estre cy après représenté par ceux qui nous en requerront.

En foy de quoy nous sommes soussigné le premier jour du mois d'aoust l'an mil six cents vingt neuf.

Barthelemy, E. de Comenge.

Du mandement de mondict seigneur :

Medidier.

L'an mil six cents vingt neuf et le dix neuviesme jour du mois d'aoust, dans l'église cathedralle de Cominge, issüe de vespres, régnant très chrestien prince Louys, par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre, en présence de moy notaire royal soussigné et des témoings bas nommés ; le verbal cy dessus de la visite de la dicte église cathedralle, avec les ordonnances portées par icelle, le tout selon sa teneur a esté notifié à Messieurs de Béhéty, grand archidiacre, chanoines et prébendiers de la dicte église, illec présents, les requérant ainsy M[e] Jean Cipière, chanoine de l'église collégiale de S[t] Gaudens, pour le procureur fiscal, affin qu'ils n'en puissent prétendre cause d'ignorance, offrant de leur en faire expédier une coppie pour la tenir en garde dans leurs archifs ; lesquels sieurs du chapitre, par la bouche du sieur de Béhéty, ont requis coppie pour observer le contenu d'icelle. De quoi et de tout cy dessus, le dict Jean Cipière, au dict nom, a requis à estre retenu par moy notaire royal, ce qu'a esté faict. En présence de

Digitized by Google

Jean-Pierre Bouffartigue, bourgeois de la ville d'Alan, et de Mᵉ Raymond Bonnefoy, advocat en l'officialité de Commenge, tesmoings requis soussignés au présent original, avec les dicts sieurs de Béhéty et Cipière et de moi François Lay, notaire royal en la ville de Valcabrère, requis soubsigné de la dicte visite pour icelle voir et communiquer aux dicts sʳˢ du chapitre, et comme est dit sera advisé par les dicts sieurs faire faire ce qui sera du debvoyr.

Béhéty, archidiacre; — Cipière; — Boffartigue; Bonnefoy, prebstre; — Lay, notaire.

Digitized by Google

L'INTENDANT

MÉGRET de SÉRILLY

DANS LE COMMINGES ET LE NÉBOUZAN

I

Dans notre ancienne division provinciale, on entendait par « généralité » l'étendue de la juridiction d'un bureau des trésoriers de France». C'était donc, avant tout, une circonscription financière, qui avait pris son nom des « généraux des finances » chargés de présider à la régie des finances dans un département ou ressort ainsi appelé « généralité ». On définissait la généralité : « un ensemble de bureaux établis pour faciliter la recette des deniers des tailles, taillons et subsistances [1]».

Dans chaque généralité il y eut un intendant, « envoyé par le roi pour y prendre connaissance des affaires de justice, finances et autres qui concernaient l'intérêt du roi et du public dans tous les lieux de l'intendance où il était départi [2]». Et antérieurement, on appelait précisément « commissaires départis » des délégués du pouvoir royal, espèce de *missi dominici*, qui allaient contrôler l'administration provinciale, avec des missions spéciales et temporaires. Henri II les avait institués en 1551. Ils étaient la continuation d'institutions analogues : les « enquesteurs » de saint Louis; les « chevauchées de maitres

1. V. notamment le *Dictionnaire* de Ferrière, 1768.
2. *Dictionnaire universel et raisonné* de Guyot.

Digitized by Google

des requestes » qui avaient été, comme les « commissaires départis » de Charles IX, des inspecteurs temporaires et passagers, chargés d'informer le roi de l'état des affaires dans tout le royaume. Mais après l'abaissement systématique des grands seigneurs, même gouverneurs de province, et l'affaiblissement graduel des institutions provinciales, Richelieu, pour fortifier le pouvoir central, avait besoin de créer des représentants directs du roi dans toutes les parties de la France. C'est pourquoi il remplaça, en 1637, les commissions momentanées par les fonctions fixes et régulières des « intendants de justice, police et finances », choisis pour la plupart dans la bourgeoisie, qui concentrèrent bientôt entre leurs mains, dans chaque province, toute l'administration et soutinrent la lutte du pouvoir royal contre les gouverneurs, les cours souveraines et les États provinciaux [1].

Pour ce qui suivra, il est bon de rappeler qu'une ordonnance de Louis XIV (1648) étendit beaucoup les attributions des intendants, qui eurent sous leurs ordres, dans les principales villes de la généralité, et ailleurs selon les besoins du service, avec des résidences variables, des représentants sous le nom de « subdélégués » auxquels ils communiquaient une partie de leur pouvoir.

Dans l'introduction d'un petit livre très documenté qui traite de l'administration de la Gascogne, de la Navarre et du Béarn [2], auquel nous avons fait çà et là quelques emprunts, nous lisons au sujet des intendants : « Ils avaient un pouvoir d'autant plus grand que les limites en étaient très peu définies». C'étaient vraiment les représentants du gouvernement dans les provinces, où les commandants militaires, gouverneurs, lieutenants-généraux, lieutenants du roi, jouissaient plutôt de bénéfices qu'ils n'exerçaient de charge. Les finances, l'agriculture, le commerce, les travaux publics, l'assistance publique, la tutelle des communautés, la police, les affaires religieu

1. Guizot, *Histoire de France*, t. IV.
2. Par M. le Baron Louis de Bardies, (1882) Société bibliographique.

Digitized by Google

ses et politiques, tout se centralisait entre les mains de l'intendant; son action s'étendait aussi à plusieurs faits militaires en dehors du commandement actif. Enfin, il remplissait même des fonctions de judicature importantes, et jugeait parfois, sur attribution, au civil et au criminel.

Contrairement à l'habitude des gouverneurs militaires, l'intendant avait sa résidence effective dans la province.

II

Jusqu'en 1716, le Comminges et le Nébouzan avaient dépendu de la généralité de Montauban, créée elle-même d'un démembrement de celle de Montpellier, dans une ville qui devint le siège d'une cour souveraine chargée de juger le contentieux financier d'un vaste ressort, sous le nom « de cour des aides. »

A cette époque, le chef-lieu de la Gascogne, Auch, jusqu'alors simple siège de subdélégation, devint à son tour chef-lieu d'une intendance ou généralité dite de Gascogne, Navarre et Béarn. Le Comminges et le Nébouzan en firent désormais partie.

Ce fut à Auch que résida le premier des intendants, M. Legendre, et que, plus tard, M. Mégret d'Étigny ne cessa de maintenir le centre de son administration; mais, jusqu'à lui, la plupart de ces officiers royaux résidèrent tantôt à Auch, tantôt à Pau, ville plus animée, plus vivante, siège du parlement et autrefois de la chambre des comptes de Navarre, jouissant d'ailleurs d'un site superbe, et déja recherché pour ses demeures de plaisance.

D'ordinaire, les intendants passaient six mois dans chacune de ces villes, sauf M. d'Étigny qui réintégra définitivement le siège à Auch, « ville plus centrale et moins éloignée du centre lui-même de la France ». Cette dernière considération n'était pas de peu d'importance à

Digitized by Google

cause du mauvais état des routes et de la difficulté des communications.

Jusqu'en 1790, les successeurs du célèbre intendant, fidèles à son exemple, ne désertèrent plus la capitale de la Gascogne, et, s'ils séjournaient à Pau, ce n'était que par intervalles.

C'était un haut personnage que l'intendant, même venant après le gouverneur de la province.

Son arrivée dans sa résidence était un grand évènement.

A Auch, l'autorité municipale envoyait au devant de lui une cavalcade composée des principaux bourgeois; les artisans étaient mis sous les armes; on déchargeait des mousquetons et de l'artillerie quand on en avait; les violons et les *tontons* se faisaient entendre [1].

Le premier consul, au nom de la ville, le haranguait. Après son installation dans son hôtel, la municipalité, flambeau en main, escortée des corps constitués, allait chercher l'intendant pour le conduire à la grande cérémonie de réception à l'hôtel-de-ville. Le soir, cet édifice était illuminé, ainsi que toutes les maisons particulières; dans les rues flambaient des feux de joie.

Puis les consuls, en robe, se rendaient de nouveau solennellement à l'hôtel de l'intendance, et au nom de la ville faisaient des présents au délégué royal, à sa femme, à son secrétaire, même à ses domestiques. Ces présents consistaient, dans les premiers temps, en vin « du meilleur qu'on trouvait », en « poires de bon chrétien »; plus tard on y joignit « des cuisses d'oie confites, de la bougie, du gibier [2], etc....» Ces « offrandes » se renouvelaient chaque fois que l'intendant rentrait dans son chef-lieu après une longue absence, par exemple quand il revenait de Paris, ou au retour d'un séjour à Pau [3].

La ville d'Auch était tenue de fournir à l'intendant un

1. Relations du temps.
2. Lafforgue, *Histoire de la ville d'Auch*, 1851.
3. Idem.

Digitized by Google

hôtel avec mobilier, ustensiles, linge de table, pour lui et toute sa maison. Elle devait aussi loger le secrétaire, et payer le transport de celui-ci et des domestiques de l'intendant lorsque survenait un changement de résidence. Les livres de compte des consuls sont fort intéressants à cet égard. En 1720, le premier consul de la ville constate qu'il a été payé, pour frais de déplacement de M. l'intendant : « quatre livres pour les bêtes, quatre livres sept sols pour les messagers et valets».

III

De la création de l'intendance d'Auch, en 1716, à la fin de l'ancien régime, quatorze titulaires se succédèrent. Gaspard-Honoré Legendre fut le premier en fonction. Puis vinrent : Charles-Nicolas-Leclerc de Lesseville (1722), Michel-Germain Robert de Pomereu (1731), Paul Mailhard de Balosre (1735), Dominique de Barberie de Saint-Courson (1738), Mégret de Sérilly (1739), Gaspard-Henri Caze de Labove (1741), Etienne-Jean-François-Marie d'Aligre (1749), Antoine Mégret d'Etigny (1751), Etienne-Louis Journet (1767), Gabriel-Isaac Douet de Laboulaye (1776), Charles Gravier de Vergennes (1782), Jean-Jacques Fournier de Lachapelle (1783), Bertrand de Bouchepoin (1787).

C'est du sixième de cette liste, de M. Mégret de Sérilly que nous voudrions parler, mais uniquement pour ce qui concerne le Comminges et le Nébouzan, qui ne formaient pas la partie la moins importante de son ressort.

Déjà nous consacrâmes une notice à son frère, M. Mégret d'Etigny, dans le troisième volume de cette *Revue*, en l'envisageant comme le plus grand bienfaiteur de Luchon en tant que ville et station thermale.

Son aîné l'avait précédé de douze années à l'intendance de Gascogne, et l'on peut dire qu'à des degrés divers, l'un et l'autre méritèrent la reconnaissance de la province

Digitized by Google

pour les bienfaits qu'elle retira de leur remarquable et féconde administration.

Jean-Antoine Mégret de Sérilly fut appelé à l'intendance d'Auch en 1739.

Ainsi que l'a dit l'excellente étude sur l'administration de Gascogne, Navarre et Béarn, déjà citée, « par son application, son esprit judicieux, son intégrité, jointes à une invariable urbanité », M. de Sérilly put, avec moins d'éclat, il est vrai, soutenir la comparaison avec son frère, cet intendant modèle qui a laissé dans toute la province de Gascogne, et dans le Comminges à cause de Luchon surtout, d'impérissables souvenirs.

Il résidait plus habituellement à Pau. Mais c'est aussi d'Auch que sont datés la plupart de ses actes administratifs intéressant notre pays.

Très soigneux dans l'accomplissement quotidien de sa tâche, M. de Sérilly écrivait de sa main presque toute sa correspondance officielle et ses rapports.

Le 19 août 1740, il s'adresse, d'Auch, au syndic du Nébouzan: « Je serai bien aise, Monsieur, pour ma propre instruction — (ancien maitre des requêtes au conseil du roi, il n'administrait la Gascogne que depuis quelques mois) — de savoir en quoy consistent les impositions de toutes les espèces qui se lèvent actuellement dans le païs de Nébouzan et leur destination ; de quelle manière ces impositions sont faites et la règle que l'on suit pour le recouvrement. Je vous prie de vouloir bien m'envoyer sur tout cela un mémoire détaillé ;

« Et je suis, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. »

Qu'on nous permette ici même de résumer très brièvement ce que nous avons eu occasion de dire ailleurs plus au long : que le Nébouzan étant un pays d'Etats, c'était l'assemblée des trois ordres qui votait l'impôt et en faisait la répartition par ses propres commissaires, à la différence des pays d'Élection comme l'était le Comminges, où la taille était fixée par le pouvoir central et

Digitized by Google

répartie par les *élus* ou commissaires royaux, suivant l'apparence des récoltes, et sur des états spéciaux dressés par les intendants.

En Nébouzan, d'accord avec les consuls de chaque communauté, des collecteurs et des commis levaient les contributions dont le syndic du pays établissait, chaque année, un compte détaillé qui était rendu aux Etats suivants, et dont une expédition était régulièrement transmise à « Monseigneur l'Intendant ».

Mais voici M. de Sérilly s'occupant des moindres détails administratifs. Le 28 août 1741, il écrit lui-même — de Pau, cette fois — à M. de Lassus, son subdélégué pour la région :

« Je vous prie, Monsieur, de donner vos ordres au syndic du païs de Nébouzan pour faire faire soixante brouettes, trente pioches et cinquante piques pour l'usage des corvoyeurs. J'en feray payer la dépense sur l'état certifié qui me sera adressé. »

Et M. de Lassus transmet aussi, de sa propre main, au syndic les instructions de son intendant : « Je prie M. Estrampes de pourvoir incessamment à l'exécution du présent ordre, et, à cet effet, il passera un marché conjointement avec le premier consul de Saint-Gaudens. »

Quelques jours après, le même M. de Lassus, pour faire suite à cette affaire, écrit de nouveau au syndic : « Je vous envoye, Monsieur, un modèle en bois pour les pioches et pics que M. l'intendant demande. Les pioches doivent être de même dimension que le bois ; les pics doivent finir en pointe, comme les deux lignes au crayon le marquent. Au surplus, même largeur et même épaisseur que le bois.

« Je suis parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. — Lassus. »

Qu'on remarque ces formules finales. Ne contrastent-elles pas singulièrement avec le style strictement hiérarchique en usage aujourd'hui dans l'administration française ? Ainsi que nous le constations naguère dans un

Digitized by Google

autre travail, les supérieurs se montrent souvent pleins de cordialité envers leurs subordonnés et les inférieurs ; presque toujours ils se disent « leurs obéissants serviteurs ! » Formules, dira-t-on ! mais, en cette matière, l'usage n'est-il pas le reflet des mœurs et serait-ce trop déprécier le temps présent que de constater la supériorité de nos pères sur nous en fait de courtoisie et d'urbanité !

Voici que des travaux s'effectuaient sur la route de Saint-Gaudens à Saint-Girons. M. de Sérilly mande ce qui suit au syndic des États de Nébouzan : « Je viens, Monsieur, de donner des ordres pour faire tirer la pierre nécessaire pour construire les ponceaux qui sont dans la partie du Couserans. Je vous prie d'en prévenir le trésorier du païs afin qu'il se mette en état d'acquitter les ordonnances que je tireray successivement sur luy pour le paiement des ouvriers. Vous m'accuserez, s'il vous plait, Monsieur, réception de cette lettre, etc... »

Au mois d'août 1741, il s'agissait de créer, à Labarthe-de-Rivière, sur un terrain appartenant à une famille Gazave, une pépinière pour laquelle les États de Nébouzan accordèrent une prime désormais annuelle.

L'intendant écrit de Pau à ce sujet à M. le vicomte de Larboust, nommé par les États président de la commission spéciale : « Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien vous entendre avec M. de Lassus à qui j'aye écrit dans les mêmes vues, pour une pépinière que je veux faire en Nébouzan. Je lui en ay adressé l'instruction. Je ne doute pas qu'il ne s'y conforme. Je suis bien persuadé aussy que vous vous ferez un playsir de concourir à cet objet si utile pour votre pays.

» Je ne puis trop vous assurer, Monsieur, des sentiments avec lesquels j'ay l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur ».

Ce serait dépasser nos limites que de suivre M. de Sérilly dans les diverses branches de son administration. Depuis Louis XIV, les intendants exerçaient leur contrôle sur l'ensemble des services de chaque généralité et on

Digitized by Google

intitulait ces anciens « commissaires-départis » du XVe siècle : « intendants du *militaire*, *justice*, *police* et *finances* ».

Ce que nous tenons pourtant à signaler encore, ce fut la sollicitude de M. de Sérilly pour un des objets les plus intéressants de son administration, où pouvaient se déployer deux sentiments bien voisins l'un de l'autre et qui lui étaient familiers : l'humanité et l'équité. Il s'appliquait avec un soin tout particulier à faire accorder des diminutions sur l'impôt de la taille aux populations qui avaient souffert de quelque fléau, épizootie, grêle ou inondation.

Lui-même faisait des tournées pour étudier directement les besoins, et réclamait « de forts soulagements — suivant l'expression consacrée — pour ayder à supporter les pertes de la récolte ou des animaux et à ranimer le courage des communautés affligées ».

Mais il s'abstenait, dans ces cas, de proposer des diminutions individuelles, parce qu'il avait le sentiment des abus qui pouvaient s'introduire dans les décisions concernant telle ou telle personne en particulier. « Nulle considération n'a pu me déterminer — écrivait-il — à sortir de cette règle, et je dois à cette fermeté la satisfaction de voir que ceux même qui, de tous les temps, étaient en possession d'en obtenir, approuvent la résolution que j'ay prise de n'en donner qu'aux communautés, portant surtout mon attention sur celles qui, de longue main, se trouvaient trop alivrées. »

Il faut dire, qu'en cette matière des allégements d'impôts, les États locaux, les conseils des villes et leurs consuls, plus tard enfin les assemblées provinciales, facilitaient aux intendants cette partie de leur tâche en proposant les mesures de diminution des charges nécessitées par les circonstances.

Nos États de Nébouzan, siégeant annuellement à Saint-Gaudens, ne manquaient jamais de délibérer sur les propositions à faire suivant que les intempéries, l'irruption des eaux, des incendies ou d'autres malheurs avaient

Digitized by Google

sérieusement atteint des communautés d'habitants. Les procès verbaux de 1741 et de 1743 en font foi.

Chaque fois donc que les intempéries, « la longueur de l'hiver, les pluyes trop abondantes du printemps, les brouillards du mois de juin et de juillet, les gelées ou les grêles avaient considérablement diminué la quantité des récoltes », M. de Sérilly s'appliquait à accorder aux propriétaires et cultivateurs « quelque diminution sur la capitation et la taille ».

Il remontrait dans un rapport que, pour 1741, il fallait distribuer 80,000 livres aux paroisses dont la récolte avait été « enlevée par la grêle et les inondations ».

« Je dois ajouter, poursuivait-il, que la défence[1] qui vient d'être faite de transporter en Espagne des bœufs, veaux, vaches et moutons va causer un préjudice considérable aux habitans de cette frontière. Ce commerce est celui qui, de tout temps, a produit aux Élections de Comminges et de Rivière-Verdun l'argent le plus clair et le plus liquide pour le payement de leurs impositions. Ce commerce étant prohibé, elles demeurent sans autre ressource que de faire passer leurs bestiaux dans l'intérieur du royaume, ce qui est moins à leur portée et leur est moins lucratif. Ce sera donc un nouveau motif d'entrer dans la situation de ces deux Élections ».

Un autre rapport, la même année, au contrôleur général des finances, montre que la sollicitude de l'intendant s'étend à tous les intérêts, et, comme on a pu le voir déjà, « aux moindres détails pour le bien de ses administrés et de l'État ».

On s'occupait à cette époque de répandre la culture des mûriers pour l'élève des vers à soie. Des plantations en avaient été faites « en divers cantons », notamment en Comminges, dans la plaine de Muret. M. de Sérilly écrivait : « Muret[2] est chef-lieu d'une Élection de cette

1. Un arrêt du Conseil du 7 juin 1740 avait, en effet, prohibé la sortie des bestiaux hors du territoire du royaume.

2. On sait que, depuis le XIIIe siècle, c'était « la capitale du païs de Comenge. »

Digitized by Google

généralité; on y cultive quelques meuriers provenant de l'ancienne pépinière, et ils y réussissent; mais ce succès n'a pas déterminé les habitans à s'industrier pour augmenter la plantation ; cette inaction me fait pressentir que l'on ne pourra, sans une extrême attention, donner aux habitans de cette généralité l'émulation dont ils manquent. Je vous supplie, Monsieur, d'être persuadé que je ne négligeray aucun moyen pour remplir les vues utiles que vous vous proposés de cet établissement, et pour exécuter exactement l'instruction concernant la manière de semer et élever les meuriers dont vous m'avés fait l'honneur de m'envoyer copie.

» Je suis, etc. »

La vallée d'Aran, du diocèse de Comminges, avait obtenu pour ses habitants l'exemption des droits « de foraine et de traite » pour le passage de 800 mules qu'il lui était permis de « tirer de France ». Les Aranais ne payaient que 25 sous par tête, tandis que les autres Espagnols payaient sept livres par chaque animal.

« Ces priviléges avaient été accordés en considération de la faculté dont jouissaient les marchands français de transporter par la Garonne, qui prend sa source, on le sait, dans la vallée d'Aran[1], tous les bois à bâtir qu'ils faisaient exploiter dans cette vallée et qui étaient employés à Toulouse comme dans d'autres villes du Languedoc et de la Guyenne.

» Mais les troupes de l'archiduc Charles III d'Autriche ayant occupé la vallée d'Aran, imposèrent un péage considérable sur les bois à bâtir venant en France, et les officiers du roi d'Espagne continuèrent à le percevoir. Sur un mémoire d'un marchand de bois, voisin de la frontière, M. de Sérilly propose de suspendre les privilèges de la vallée d'Aran jusqu'à ce que l'Espagne ait rétabli

1. La jeune Garonne, en courant,
Polit du marbre au val d'Aran. — *Un poète Gascon*,
FERRAND.

Digitized by Google

les marchands français dans ceux dont ils jouissaient en échange[1] ».

S'occupant de la fabrication du papier et de l'état de cette industrie en Gascogne, en même temps que du régime général du commerce, il nous apprend qu'il n'y a « qu'une papeterie dans le pays de généralité, qui est établie à Saint-Girons, dans l'Élection de Comminges[2]. »

On n'ignore pas dans notre région que la fabrication du papier a beaucoup prospéré dans la suite à Saint-Girons et à Saint-Lizier. Mais alors, s'il faut en croire l'intendant, là comme en Bigorre et en Béarn, jusqu'alors ces papeteries n'avaient produit « que des papiers extrême» ment communs qui s'employent à envelopper de l'épi» cerie. Il en passe une partie pour cet usage en Espa» gne ». Aussi propose-t-il « de commettre quelqu'un qui » fit de fréquentes visites aux moulins des fabriques » ; il propose de recommander qu'on sème du chanvre parce que c'est la toile faite de cette plante qui seule produit, d'après ce qu'on lui a assuré, « la matière la plus propre à faire du beau papier ».

Comme s'il préparait l'œuvre que devait accomplir M. d'Étigny, son frère, surnommé à si juste titre « le grand voyer de Gascogne », M. de Sérilly s'occupa avec zèle des voies de communication, qui, dans notre région comme dans presque toute la France, étaient encore fort peu praticables.

Il fit travailler avec activité, « pour les perfectionner totalement », aux routes de Saint-Gaudens à Lombez, de Lannemezan à Bagnères-de-Bigorre et de Saint-Gaudens en Espagne. Celles-là assurément ne furent pas d'abord aisément carrossables. On commença aussi, sous son administration, celles de Montréjeau à Boulogne, de Tournay à Bagnères, de Lannemezan à Galan, de Martres à Castelnau-Magnoac. On traçait alors une partie de ce qu'on a appelé plus tard « le réseau thermal » de

1. *L'Administration de la Gascogne*, p. 60.
2. *Rapport* (Auch, 12 août 1840.)

Digitized by Google

Bagnères-de-Luchon à Bagnères-de-Bigorre, par la vallée de Larboust, par celle de Louron, celle d'Aure et de Campan. Mais pendant combien de temps ne furent-elles accessibles qu'aux piétons et aux montures ! Il fallut l'arrivée de M. d'Étigny pour que ces chemins s'améliorassent sérieusement.

Le 2 décembre 1740, il se préoccupe d'une question de voirie urbaine. Il écrit au directeur général des bâtiments :

« J'ay l'honneur de vous envoyer un projets d'arrest du » Conseil pour autoriser une adjudication faite par mon » subdélégué à Muret, de la construction d'une muraille » le long de la rivière de Garonne et éviter par cet » ouvrage la ruine entière d'une rue de cette ville, comme » aussy pour ordonner l'imposition de la somme de » 1390 livres à laquelle ces ouvrages ont été adjugés. J'y » joins les pièces dont le vû est fait dans le projet.

» Je suis, etc... »

Presque au même moment, M. de Sérilly est saisi d'une demande des habitants « de Saint-Planquart en Nébouzan » qui demandent l'autorisation de faire couper et de vendre la moitié de leur réserve — de leur attribution dans les coupes de bois — pour payer une somme de 1700 livres employées en réparations au presbytère et en autres dépenses. M. de Sérilly propose de ne laisser couper que 300 pieds au choix des officiers de la maîtrise des forêts, et encore a-t-il le soin de préciser « parmi les arbres plus anciens, malvenants ou sur le retour ».

Cette même année, on devait le voir à Saint-Gaudens au moment de la tenue des Etats de Nébouzan, sous la présidence du vicomte d'Erce. Mais il se dispensa de s'y rendre, « n'ayant rien de particulier à y proposer ». Il était d'ailleurs occupé au « département des tailles », et devait aussi se rendre à Bayonne pour l'établissement d'un bureau de contrôle.

M. de Sérilly va intervenir tout près de nous, à Montréjeau, et il demande du reste au Conseil du roi que tou-

Digitized by Google

tes les affaires concernant cette communauté lui soient renvoyées.

La ville de Montréjeau prétendait trouver une source de revenus dans certains droits d'origine féodale, et notamment dans un droit de taverne. C'était un impôt sur les débitants de boissons. Or, cette espèce de contribution, M. de Sérilly ne l'approuvait pas en elle-même. Il disait qu'elle « était toujours supportée avec peine » et qu'elle « pouvait donner lieu à un arbitraire toujours à craindre et toujours sérieux aux redevables ».

A Montréjeau même, deux partis s'étaient formés sur cette question. « Les deux cabales y étaient fort exaltées ». Le duc d'Antin se plaignait du sieur Dufaur, consul, contre lequel le juge, le frère et le beau-frère du juge, des cabaretiers et quelques autres avaient signé une déclaration.

On trouve les détails de cette affaire dans la correspondance de M. de Sérilly avec M. de La Houssaye, ancien intendant de Montauban et membre du conseil d'Etat.

Nous avons dit que les intendants avaient parfois, par attribution, des fonctions de judicature fort importantes. En voici une preuve.

Un homme du Nébouzan était soupçonné d'inceste. M. de Sérilly conclut à ce qu'il fût donné des ordres au procureur général du parlement de Toulouse afin qu'une procédure commencée par les officiers de justice de Saint-Gaudens fût poursuivie activement. Or, l'inceste qui n'est plus incriminé de nos jours — la loi le présumant impossible et ne voulant pas le prévoir — était alors puni de mort.

L'intendant avait un contrôle sur la milice. Il en passait la revue. Le 4 juin 1740, après avoir inspecté les bataillons d'Auch et de Saint-Sever, il s'exprime ainsi sur celui de Saint-Gaudens, ce qui nous intéresse plus particulièrement.

« Le bataillon de Saint-Gaudens est le plus beau des trois. Il est composé, pour la plus grande partie, de sol-

Digitized by Google

dats levés dans la Bigorre et dans les villages des Pyrénées où les hommes ont de la taille et de la tournure[1]. J'apprends néanmoins que l'espèce y devient rare par rapport aux mariages prématurés qui s'y font, ce qui ne contribue pas peu à y rendre les opérations de la levée difficiles.

» Quoy que le fond du bataillsn soit très bon, il y aura cependant quelques hommes à réformer l'année prochaine. On l'aurait fait dès cette année s'il s'y fût trouvé de l'étoffe; mais le païs de Couserans, trop voisin à cet égard de l'Espagne, n'ayant pas fait rendre ses miliciens assés à temps à l'assemblée, on n'en a pas eu suffisamment pour en choisir[2]. Les soldats de ce bataillon ont été exercés et les officiers ont fait sur cela tout ce qui a pu dépendre d'eux ».

IV

Voilà ce qu'était un intendant, dans cet ancien régime dont les abus étaient à redresser — n'en existe-t-il pas aujourd'hui? — mais dont l'étude fait s'évanouir bien des préjugés quand on voit à l'œuvre, dans notre ancienne organisation provinciale, des administrateurs vraiment dévoués au bien public, sincèrement attachés à leur mission.

Et cela est vrai quand il s'agit de la plupart des représentants du roi dans nos provinces. Loin d'improviser nos intendants et d'abandonner leur choix à la seule faveur, on les prenait d'ordinaire parmi les maitres des requêtes au Conseil du roi, d'où ils apportaient des aptitudes spéciales pour administrer.

Il n'est que juste d'ajouter qu'ils trouvaient dans les provinces un grand nombre d'hommes, tant de la noblesse

1. Voir Dr Chopinet, *la Taille dans la subdivision de St-Gaudens*, Revue des Pyrénées, 2me trimestre 1890.

2. Dans l'organisation de notre subdivision actuelle, le Couserans, comme le Saint-Gironnais et le Castillonnais, viennent s'incorporer à Saint-Gaudens.

Digitized by Google

que du tiers-état, qui s'associaient à leur dévoûment et à leur application.

Parmi les plus éminents de nos écrivains qui se sont, d'une manière particulière, occupés de l'ancienne administration française, comme MM. Guizot, de Tocqueville, Taine, etc., il n'en est pas un qui n'ait rendu pleine justice à ces agents du pouvoir central, à ces membres dévoués des assemblées provinciales ou locales, qui se consacraient à leur mandat avec un bon vouloir invariable et le plus souvent désintéressé.

Pour nous, la lecture de nombreux documents se rapportant aux deux derniers tiers du XVIII[e] siècle, nous a confirmé dans l'opinion du plus récent des trois publicistes ou historiens que nous venons de nommer, M. Taine. Nous avons eu à reproduire ailleurs son langage: « J'ai lu les vingt volumes de nos assemblées provinciales; on ne peut voir de meilleurs citoyens, des administrateurs plus intègres, plus appliqués et qui se donnent gratuitement plus de peine, sans autre objet que le bien public. Leur bonne volonté est complète ».

Les collaborateurs de M. de Sérilly à la tête des grands services de la généralité d'Auch, furent: MM. Taillepied, receveur général des finances; Laborde, receveur général des domaines; Charbonnel, contrôleur général, qui avait sa résidence à Pau.

Les ponts et chaussées étaient dirigés par MM. Chaville, ingénieur en chef; Pollart, ingénieur.

M. de La Camoire remplissait les fonctions de prévôt de la maréchaussée.

Ce fut en 1744 que M. Mégret de Sérilly quitta Auch. Il alla en Bourgogne, puis en Alsace. On le retrouvait, en 1748, intendant de l'armée d'Italie, à un moment où, après le traité de Vienne, la France était considérée comme l'arbitre de l'Europe; et ce fut, on peut le dire, la seule époque vraiment glorieuse du règne de Louis XV.

Les Autrichiens remportèrent bien quelques succès par-

Digitized by Google

tiels contre la coalition franco-espagnole, mais le maréchal de Belle-Isle les leur fit payer cher en pénétrant dans le Piémont par le col d'Exiles. Il en repoussa les Autrichiens qui avaient, un an auparavant, envahi la Provence, et dévasté le pays jusqu'à la Durance pendant que les Anglais bloquaient Marseille et Toulon.

D'autre part, en 1745, nous avions battu les Anglais à Fontenoy.

On avait même parlé de M. de Sérilly, soit pour le ministère de la guerre, soit pour le contrôle général des finances.

M. de La Bove ou de Labove lui succéda comme intendant d'Auch et de Pau, — à l'alternative, comme on disait alors.

Six ans plus tard arrivait M. d'Etigny.

ALPHONSE COUGET.

Digitized by Google

LES FRESQUES ET LA DÉCORATION
DU BAPTISTÈRE
DE L'ÉGLISE DE SAINT-ÉLIX (Hte-GARONNE)

PAR L'ABBÉ XAVIER MONTAUT

Nous croyons être agréables aux abonnés de la *Revue* en leur faisant lire un article consacré par M. l'abbé Fourcade, curé de Saint-Elix, aux peintures exécutées dans le baptistère de son église par M. l'abbé Xavier Montaut

On sait que l'église de Saint-Elix possède une magistrale décoration due au talent de notre savant collaborateur M. Bernard. Elle orne le chœur tout entier, et les connaisseurs retrouvent, dans ces fresques d'un style élevé, les vraies traditions de la peinture religieuse telle que la comprennent les artistes qui s'inspirent de la grande école d'Ingres et de Flandrin. Dans un cadre plus restreint, les compositions de l'abbé Montaut se distinguent par des qualités particulières de finesse et de grâce. M. l'abbé Fourcade a su décrire ces divers tableaux avec une telle exactitude et un si rare bonheur d'expression qu'il les fait véritablement passer devant nos yeux avec tout leur charme et toute leur délicatesse.

NOTE DE LA RÉDACTION.

Après l'hommage autorisé et si légitime que le *Glaneur d'Oloron* a rendu à la chère mémoire de notre ami de longue date, le très bon abbé Xavier Montaut, nous ne venons pas avec la prétention de retoucher ni de compléter cette si sympathique figure. Ce qu'il fut comme second père de sa famille, comme homme de science et d'attrayantes relations, comme artiste distingué et modeste, surtout comme prêtre exemplaire, on l'a dit avec une émotion que ceux qui l'ont plus ou moins approché n'ont pas eu de peine à comprendre et à partager. Ce serait assurément déparer le portrait que de vouloir y tenter la moindre retouche.

Digitized by Google

Nous voudrions uniquement qu'il nous fût permis de l'éclairer d'un rayon de plus, en signalant une de ses œuvres et des non moins belles, presque sa dernière page de peinture murale religieuse, qui porte le mieux, croyons-nous, la double et fidèle empreinte du prêtre et de l'artiste.

Le prêtre et l'artiste ! de ces deux titres, le premier est complet de soi ; il est, seul, assez grand et assez beau pour n'avoir point à aspirer, à moins d'une vocation plus privilégiée, à toute autre gloire. Le second, lorsque par un don du Ciel il se surajoute au premier, reçoit de celui-ci, pour traduire le sentiment religieux, un reflet et un lustre qui sont la vraie caractéristique du genre.

Nous ne serions peut-être pas téméraire, encore une fois, en affirmant que l'abbé Xavier Montaut ne se révèle, nulle part ailleurs, avec ce « quelque chose d'achevé » à part, comme dans l'œuvre Historique et Décorative du Baptistère de l'Eglise de Saint-Elix (Haute-Garonne.)

Le Baptistère de Saint-Elix est un édicule quadrilatéral, séparé des trois nefs de l'église, mais s'harmonisant avec celle-ci par ses proportions et son caractère architectural, de style roman.

Sur une surface relativement peu étendue de 44 mètres carrés, l'abbé Montaut a su concentrer une vaste conception, où se déroule harmonieusement toute la théologie, l'archéologie, l'histoire artistique, le symbolisme et la poésie du Sacrement de la Renaissance surnaturelle des âmes. C'est une belle et suave synthèse de ces sciences diverses, dont on soupçonne que l'idée a été inspirée par les célèbres mosaïques du Baptistère de la Basilique Vaticane.

Nous ne pouvons donner, on le comprend, que l'énumération froide et rapide des différentes parties de ce vaste thème iconographique, qui a su merveilleusement allier l'unité du plan d'ensemble avec la variété et la multiplicité des détails.

L'Intrados de l'arcature d'entrée porte, à son sommet,

Digitized by Google

un médaillon du Saint-Esprit, avec sept flammes rayonnantes, symbole des sept dons. Ce médaillon est relié, en descendant des deux côtés, par une suite de rinceaux délicats, à d'autres médaillons, figures de la Foi, animaux évangéliques ; et, ceux-ci, séparés deux à deux, par des anges ravissants, aux ailes déployées : les anges de la Foi et de la Pureté, fruits du Baptême. Les motifs décoratifs sont très gracieux et finement nuancés avec l'ensemble de l'arceau.

Abordons, maintenant, l'œuvre proprement dite.

De l'arceau d'entrée, que nous venons de décrire, on se trouve en face du panneau du milieu, dont le premier aspect fixe la pensée sur l'idée générale qui a présidé à l'ensemble : représenter le Sacrement de la Régénération, dont les effets, les détails doctrinaux et historiques vont arriver dans la suite, sur les quatre côtés intérieurs de l'édicule.

Au tympan, on aperçoit, se détachant sur la perspective profonde, habilement ménagée, d'un paysage oriental, l'Agneau de Dieu, sur une colline verdoyante, de laquelle jaillissent sept torrents d'eaux vives, où se désaltèrent les Brebis fidèles. Une bande, avec inscriptions et médaillons, où se détache le monogramme du Christ, sert d'encadrement à la partie courbe des quatre faces du Baptistère ; à cette bande correspond, par le côté inférieur, une Litre générale ondoyante, où nagent des poissons symboliques aux écailles d'argent.

Au-dessous, règne une tapisserie, portant la fresque du Baptême de Notre-Seigneur, d'un style très large et très sobre, et dont les détails sont pourtant très étudiés, les attitudes graves et douces.

Sur le panneau de gauche, et éclairée par le jour qui vient de face par une baie romane, nous retrouvons la même disposition qu'au précédent, pour les bordures toutes fleuries de palmes et de lys. La scène centrale est formée par une radieuse Immaculée Conception, selon le

Digitized by Google

type de l'apparition céleste de Lourdes, immortalisé par la piété catholique plus encore que par le ciseau de Fabich. Cette vision aérienne plane, du haut d'un nuage vaporeux et constellé d'or, sur la scène de la Tentation au Paradis terrestre, où l'on aperçoit Adam et Eve, confus sous le regard de Dieu, et voilant chastement leur nudité sous des massifs de feuillages. Cette fresque, qui est, il nous semble, une réminiscence de Flandrin, se trouve admirablement complétée par le contraste de la Vierge dominant, des hauteurs éthérées, les ruines lamentables restaurées par le Baptême. Le reste de la partie mi-ovale du panneau est occupé par les symboles du Baptême d'Eau, qui constitue proprement le Sacrement, et du Baptême de Sang, qui régénère par le martyre.

Plus bas, et dans la tapisserie qui couvre le fonds général, se détachent les deux fresques du Baptême de Corneille par saint Pierre, et du Baptême de l'Eunuque par saint Philippe. Des textes scripturaires en rappellent les circonstances dans l'histoire sacrée.

Au panneau de droite, nous retrouvons encore la même disposition et la même Litre générale, avec les symboles du Baptême de Désir et de Contrition, suppléant miséricordieusement à l'absence ou à l'impossibilité de l'administration du Sacrement,

En descendant, le regard se repose successivement et avec admiration, sur deux grands et solennels épisodes des fastes chrétiens : le Baptême de Constantin par le pape saint Sylvestre et le Baptême de Clovis par saint Remi. Les deux scènes sont caractérisées par deux inscriptions concises.

Remarquons maintenant, au point de vue de l'aspect général, que le soubassement sur lequel repose et se détache très heureusement toute la combinaison picturale que nous venons de passer en revue, est recouvert d'une draperie azur foncé, aux plis larges et abondants, et rehaussée, en lettres d'or, de l'ichtus tradition et d'un semis de lys et de fleurettes, également retaillés d'or.

Digitized by Google

Pour compléter notre sommaire description, jetons, enfin, un dernier regard sur la voûte.

A la clé, d'où rayonnent les nervures, se dessine la main créatrice qui fit l'homme dans toute cette ravissante beauté de l'intégrité primitive, où la chute introduisit, hélas ! ce désordre profond et persévérant auquel le Baptême vient remédier. Les arêtes sont agrémentées de fleurons joyeux, aux formes archaïques : le fond d'un ciel, irisé de teintes chaudes, est piqué d'un semis d'or figurant des étoiles et des lys. Et enfin, à la retombée, s'entrelaçant à des textes doctrinaux de Tertullien, des palmes et des couronnes, fruit et récompense de la vie chrétienne, commencée au Baptême.

A la fin de cette nomenclature décolorée et froide, nous nous sentons confus de notre description. Heureusement, les choses parlent d'elles-mêmes et permettent, au moins, d'entrevoir l'idée grandiose de ce vaste poème sacré, sorti de l'âme sacerdotale plus encore que du pinceau de notre pieux et savant ami.

Et, maintenant, si nous pouvions le dire avec quelque compétence, nous remarquerions, au point de vue des caractères artistiques de ce beau travail, que le faire de l'abbé Montaut rappelle la manière pleine de grâce de Puvis de Chavannes et de l'Ecole Impressionniste. L'inspiration, le mode contenu et suave, se rattachent à Flandrin et à Ingres, mais rehaussés par un sentiment sacerdotal, habitué à réchauffer ses inspirations au contact des foyers divins... Ce sont, ici, en effet, les envolées plus faciles et plus ardentes d'une âme qui prie et chante tout à la fois, avec le pinceau comme avec une lyre ; mais avec une lyre familière aux visions séraphiques, que l'on n'entrevoit que des hauteurs transfigurées de l'autel et des sommets radieux de la science sacrée... — « La prière des artistes, nous disait souvent l'abbé Montaut, doit demander d'apercevoir la splendeur de Dieu — *Sit splendor Domini super nos !* » — Instinctivement cette

Digitized by Google

belle ardeur mystique nous ramenait à Fra Angelico di Fiesole, peignant ses figures inspirées de saints, à genoux et après avoir pleuré aux pieds de son crucifix.

Heureuses et charmantes journées, où il nous était donné de le voir prier et travailler ainsi, et où nous savourions la douceur édifiante de l'entendre nous parler ainsi!... Il nous en reste des souvenirs doux et émus, sur lesquels notre âme se reportera, comme l'on aime à se pencher sur ces coupes de cristal ciselé, qui renfermèrent des essences embaumées et qui demeurent délicieusement imprégnées de leurs parfums...

C'était une prédilection de l'abbé Montaut — il se plaisait à le dire — de peindre ces anges lumineux, nimbés de gloire, dont les ailes d'or et d'azur semblent avoir gardé quelque chose des brises des célestes rivages... Cette prédilection trahit, sans qu'il l'ait voulu, la mystérieuse affinité qui devait exister entre son âme et ses angéliques amis, comme elle explique aussi les attractions irrésistibles que l'on subissait à son contact... Si bien que, nous qui avons savouré sous notre toit ces charmes exquis, aujourd'hui voilés par les ombres de la mort, et qui allons les chercher maintenant, par une conviction consolante, dans ce monde meilleur où Dieu récompense et ravit ceux qui ont été passionnés pour sa divine beauté, nous sommes tenté de clore ces lignes, où il nous a été si doux de parler de lui, par cette pieuse invocation : Frère Xavier, priez pour nous!...

Henri Fourcade,

Curé de Saint-Elix (Haute-Garonne).

Digitized by Google

ÉT LOUP ET ECH ARRÉNARD DÉOUANT ÉT SINGÉ

Fable imitée de La Fontaine. — (Patois de Saint-Gaudens)

Un Loup et un Rénard, pas trop amics, du rèsto,
Qu'èron én mèmo pais,
Et qu'és dits qu'èron bésis
En ta' caba 'ro hesto,
Cado un pourtant én soun bén.

Un cop ét Loup, coumo qui plouro,
Qu'és planj qué l'an prés io pouro
O pout, ço qu'at mèmo rében.
Qui ac a hét ? A qui prénqué-s'en ?
Plan ét bésin, malgré soun atgé,
Qué rodo souén p'ét bésinatgé
A l'amagat.
Qué diguén qué s'ey ésméndat
Dempuch qu'a prés éro rétrèto.
Plénto pourtant countr' ét qu'ey hèto
Et assinnat.

Et Singé qu'ey prés pér arbitré
O pér jutgé, s'aymats mès...
Mais quin qué sio soun titré
Qué bic dé lègis ahès :
Cap dé bértat, forço méntidos.
Et Loup qué crido coum' un sourt ;
Ech aouté tapoc qu'éy pas court
En sas douléntos répartidos.
Qué s'y amièc tant dé trabail,
Qu'e-y aouèc tant dé brut et dé tastabail,
Tant dé crix et tant dé guèrro
Qué nou s'enten nè cèou nè terro.

Digitized by Google

Moussu jutgé dé sudou
Qué bagnéc un moucadou.
Et da-m'én. et prén-t'én. qué tourno. qué biro.
Et praoubé jutgé qué badailho. qué s'estiro
Et mèmo. s'ac cacu digué tout.
Sus soun liét dé justigo
Qué nou poudec droumi gout.
Acuménx qu'arrés ac bisso.

Mais tout sus terro qu'a sa fin.
Can cado playdéjayré
Nou poudéc crida mès énfin.
O qué nou poudéc gouayré.
Et jutgé léch soun jutgemént :
Tu Loup. qu'és un mentur et per doulentério
Qu'ét plagnés. — Tu Rénard. qu'as près ero gario :
Et toutis dus qu'ex tristo gént
Et qué balex poc d'argént

Coundamnats... Quand s'agis dé jutja sus canaillo.
Qué sio à tort. ou à rasoun.
Et jutgemént qu'ey toustenx boun
Pér ta poc, pér ta poc qué bailo.

L'Abbé Fages.

Digitized by Google

HISTOIRE NATURELLE

UNE MANDIBULE DE SINGE

DU REPAIRE DES HYÈNES DE MONTSAUNÈS

Dans la séance de la Société d'Histoire naturelle de Toulouse, du 17 février 1892, M. l'ingénieur Harlé[1] fit la communication suivante qui devait trouver sa place dans notre recueil puisqu'elle signale une découverte faite dans notre domaine commingeois :

« Il y a plusieurs années, l'entrepreneur Dencausse porta à son ingénieur, M. Roques, quelques débris osseux qu'il avait trouvés dans un long couloir horizontal, mis à découvert par l'exploitation de la carrière de Montsaunès (entre Saint-Martory et Salies-du-Salat, Haute-Garonne). M. Roques les fit voir à M. Cartailhac, qui reconnut parmi eux des coprolithes de hyènes. Cette découverte n'ayant pas eu de suite, je me décidai, longtemps après, à visiter ce gisement. J'examinai la section faite dans le couloir par le front d'attaque de la carrière, à 20 mètres de l'entrée primitive. J'y trouvai une couche de 20 centimètres d'épaisseur et d'un demi-mètre carré seulement de surface, qui était composé en très grande partie de coprolithes de hyènes. Cette couche était fortement agglutinée par des incrustations calcaires. Elle contenait, parmi les coprolithes, des fragments d'os et quelques dents très fragiles. J'ai exploité cette couche avec beaucoup de soin. MM. le capitaine Passement et le percepteur Chamaison ont eu l'amabilité de m'aider. Les échantillons ainsi recueillis appartiennent aux animaux suivants :

» *Macaque*. Une portion de mandibule droite avec la prémolaire

1. M. Harlé, ingénieur des ponts et chaussées attaché à la compagnie des chemins de fer du Midi, est déjà connu pour ses recherches paléontologiques. Il est le fils de M. Harlé, l'ancien ingénieur des ponts et chaussées à Saint-Gaudens, qui a été longtemps ingénieur en chef de la compagnie du Midi à Bordeaux.

Digitized by Google

postérieure et les deux arrière-molaires antérieures. La longueur de ces dents est respectivement de 5 1/2, 9 et 10 millimètres. Comparé aux macaques actuels que j'ai eu occasion d'examiner dans les musées de Toulouse et de Bordeaux, cet échantillon a plutôt la prémolaire peu importante et les arrière-molaires larges, à couronne peu élevée, à pointes aiguës. Il semble appartenir, autant que j'en puis juger, à une espèce nouvelle, et dans ce cas, je proposerais de l'appeler *Macacus tolosanus*.

Ours. Deux canines.

Blaireau. Deux molaires.

Hyène. Une prémolaire. Un nombre immense de coprolithes.

Castor. Quatre molaires.

Rhinocéros. Trois molaires inférieures.

Sus. — Une dernière molaire.

Cerf de la taille de l'élaphe. Cinq molaires.

Cerf de la taille du chevreuil. Une arrière-molaire inférieure.

Grand Bœuf. Un astragale.

» L'échantillon de macaque est tout à fait dans le même état que les autres.

» Je n'ai trouvé dans cette grotte aucune trace de l'homme.

» La présence, si intéressante, du macaque, ne doit pourtant pas beaucoup surprendre. Un macaque a déjà été découvert dans une grotte de Wurtemberg par M. Hedinger[1]. Actuellement, les macaques sont très abondants en Algérie et au Maroc. Il en existe même sur le rocher de Gibraltar. De Gibraltar à Montsaunès il n'y a que 1,000 kilomètres. C'est une bien faible distance pour les déplacements de faune que supposent les changements de climat survenus à la fin du pliocène et pendant le quaternaire.

» Le macaque de Montsaunès paraît être le singe le plus récent que l'on connaisse en France.

» Le *Macacus priscus*, découvert par Gervais dans les marnes fluviatiles de l'étage pliocène de Montpellier, semble différent, du moins si je me suis bien rendu compte des figures publiées par ce savant dans *Zool. et Pal. Fr.*, 1859, p. 11.

» Faute de pouvoir me procurer les livres nécessaires, je n'ai pu, à mon grand regret, comparer mon échantillon avec ceux publiés par MM. Cocchi, Forsyth Major et Ristori, et qui proviennent du Val-d'Arno. »

Suit le compte rendu des fouilles exécutées par M. Harlé et qu'on trouvera dans le Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Toulouse.

1. (*N. Jahrb. f. mineral*, 1891, t. I[er]). — On n'a trouvé qu'une mâchoire supérieure. Il est donc difficile de comparer avec mon échantillon.

Digitized by Google

*
* *

Les recherches de M. Harlé ayant été communiquées à l'Académie des sciences, M. Henri de Parville leur consacrait les lignes ci-jointes dans la revue scientifique qu'il rédige pour le *Correspondant*.

On les trouve dans le numéro du 10 juin dernier :

« Jusqu'ici, les paléontologistes n'avaient pas rencontré en France d'ossements de singe dans le quaternaire. Or, M. A. Gaudry vient de placer sous les yeux de l'Académie des sciences une pièce dont la découverte peut passer pour inattendue. Il s'agit d'une portion de mandibule de singe. Cette mandibule a été découverte par M. Harlé, ingénieur à Toulouse. En exploitant une carrière à Montsaunès, entre Saint-Martory et Salies, on a mis a nu un couloir que M. Harlé a suivi sur une longueur de 252 mètres. Il y a observé des accumulations de coprolithes d'hyène et les os de plusieurs animaux quaternaires. Au milieu de ces ossements, il a rencontré la mandibule du singe. M. Gaudry confirme l'opinion émise par M. Harlé, à savoir que le singe auquel appartenait cette mandibule se rapprochait beaucoup du magot de Gibraltar et d'Algérie.

» L'intérêt qu'offre la pièce découverte par M. Harlé consiste, dit M. Albert Gaudry, dans la constatation que nos pères ont vu des singes au nord des Pyrénées à un certain moment de la période quaternaire. N'ayant rencontré jusqu'alors aucun ossement, on pouvait se demander si le singe aurait vécu en France à cette époque. Maintenant on peut répondre nettement par l'affirmative. Pendant une partie du quaternaire, les Pyrénées, comme on sait, ont vu de vastes glaciers et ont été parcourues par d'immenses troupeaux de rennes. Ce n'est vraisemblablement pas pendant cette période glaciaire que le singe a vécu sur cette région de notre pays, mais bien du temps où le climat était moins rigoureux. Quoi qu'il en soit, puisqu'on rencontre ses traces dans un terrain qui, parait-il, est authentiquement le quaternaire, il faut en conclure que le singe a été dans notre pays le contemporain de nos ancêtres. »

*
* *

Nous devons rappeler qu'il y a environ trente ans, notre compatriote Fontan recueillait, dans le territoire de Saint-Gaudens, et dans le terrain composant le talus qui longe la côte de Valentine, une autre mandibule de singe. Nous ne sommes pas pour le moment en mesure de déterminer avec précision le sédiment où elle reposait. A. C.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

Parmi les hôtes de distinction que la Societé de Comminges eut l'honneur de recevoir à Saint-Bertrand, le 5 septembre dernier, pendant la tenue du Congrès des Sociétés de Gascogne et du Quercy, nous avons eu occasion déjà de signaler la présence d'un savant professeur de l'Université allemande de Breslau, M. le Dr J. Partsch.

Le compte rendu de cette excursion scientifique ayant été adressé à tous ceux qui y avaient pris part, est également parvenu à M. le Dr Partsch, qui s'est empressé de remercier de cet envoi l'un des membres de notre Bureau, en des termes qui nous ont vivement touché et que nous aimons à reproduire :

« Très estimé Monsieur,

» C'est à vous, je suppose, que je dois l'exemplaire du Compte rendu des séances de la Société archéologique de Comminges. On m'a fait un trop grand honneur en y admettant mon nom. En tout cas, ce livre me sera un souvenir précieux de l'aimable accueil que j'ai trouvé au milieu de votre Société et des heures si bien remplies en informations sur l'antiquité et les monuments de Saint-Bertrand suivies de cette délicieuse soirée dans le cloitre. Cette journée a été une des plus belles de mon voyage dans les Pyrénées. Avec les impressions de vos montagnes sublimes, je garderai toujours le souvenir de l'affabilité et de la bienveillance que j'ai rencontrées partout dans votre belle patrie.

» En vous priant d'offrir mes compliments à votre ami, M..., qui a eu tant de soins aimables pour moi, je vous remercie de tout mon cœur de la délicate attention qui vous a porté à m'adresser la relation de votre congrès scientifique.

» Agréez les sentiments de respect, de reconnaissance et de sympathie avec lesquels votre souvenir sera gardé par votre très dévoué,

J. PARTSCH. »

Breslau, le 20 Janvier 1893.

RECTIFICATIONS

Il convient de lire à la page 172, ligne 6 de ce volume, **1307** au lieu de 1304, et **Clément V,** au lieu de Bertrand de Goth ; à cette date, ce dernier, ancien évêque de Comminges, ancien archevêque de Bordeaux, avait déjà été élu pape sous le nom de Clément V.

***

A la même page, il faut lire non pas Henri, mais **Jean** de Mauléon.

***

Enfin, à la page 181 suivante, on doit rectifier la date de la canonisation de Bertrand de l'Isle.

S'il est certain, comme cela est écrit dans les auteurs, que ce saint prélat fut canonisé par Alexandre III, ce dut être entre l'année 1159 et l'année 1181, qui marquent la durée du souverain pontificat de ce pape. A. C.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU 7e VOLUME

ANNÉE 1892

Livraison du 1er trimestre

Pages

I. — Dr Chopinet : Étude sur le Goitre et le Crétinisme dans les Pyrénées centrales (versant Français) 1
II. — Anthyme Saint-Paul : Le château d'Aurignac..... 34
III. — L'abbé Couret : Recherches archéologiques sur la haute vallée de la Save (suite). Les Tumulus..... 40
IV. — Alph. Couget : Chronique archéologique et nécrologique : 1. une visite aux Fouilles de Martres-Tolosane; 2. ancien Portail de l'église de Luchon ; 3. les nouvelles Fouilles de Saint-Martory ; 4. notice nécrologique sur M. de Quatrefages 48
V. — Dr Chopinet : Météorologie de Saint-Gaudens (1891).
VI. — Informations (aux pages 3 et 4 de la couverture).

Livraison du 2e trimestre

I. — Maurice Gourdon : le Bois-Neuf et Couradilles (1985 mèt.) 53
II. — J. Dulon : le Commingeois Vigilance..... 57
III. — Alphonse Couget : Paul Boileau, botaniste, ancien maire de Luchon : son Herbier, son Administration. 71
IV. — J. Pasquier : Cession définitive du Val d'Aran à l'Aragon par Philippe le Bel : étude d'après des documents inédits..... 101
V. — L'abbé Couret : Recherches archéologiques sur la haute vallée de la Save. Ère préhistorique. Les Tumulus (suite et fin)..... 115
VI. — Casimir Mondon : des Rapports euphoniques existant entre l'Article Nébouzanais et l'Article Arabe..... 120
VII. — Georges Couget : l'Excursion de la Société à Saint-Béat (9 juillet 1892)..... 122
Informations.

Livraison du 3e trimestre

I. — L'abbé Cau-Durban : Confrérie de St-Jacques le Majeur établie à Saint-Lizier en Couserans, l'an 1533..... 125
II. — Maurice Gourdon : le Pic du Gar (1786 mètres)..... 140
III. — Emile Cartailhac : François de Belleforest commingeois, à propos de la découverte de l'Amérique.. 151
IV. — L'abbé Couret : Recherhes archéologiques sur la haute vallée de la Save. Ère préhistorique : le monument (soleil) de Cardeilhac.. 163

Digitized by Google

V. — Excursion en Comminges des Sociétés archéologique et historique de Tarn-et-Garonne et de Gascogne.. 167
Invitation et itinéraire (l'abbé Fernand Pottier) ; — Compte rendu : le 5 septembre à Saint-Just de Valcabrère et Saint-Bertrand de Comminges (Baptiste Abadie) ; les 6 et 7 septembre à Luchon, Saint-Aventin et Cazaux de Larboust (Georges Couget).
Annexes au Compte rendu : I. Clément V et l'Eglise de Comminges (l'abbé de Carsalade du Pont) ; II. Enlèvement et restitution de la « Licorne » à l'église cathédrale de Saint-Bertrand (Alphonse Couget) ; — III. Les tapisseries de la cathédrale (D. Trey-Signalès) ; — IV. Eloge de M. Louis de Fiancette baron d'Agos (X. de Cardaillac) ; — V. Simple note sur une inscription du XII[e] siècle à Saint-Bertrand de Comminges (Jean de Laurière).
VI. — Louis Germain : Le XXI[e] Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences..... 223
VII. — A. Couget : Vestiges gallo-romains à Labarthe-Inard. 226
(Cette livraison est accompagnée de huit dessins).

Livraison du 4[e] trimestre

I. — Baron de Lassus : Barthélemy de Donadieu de Griet, évêque de Comminges (1625-1637) ; Verbal de la Visite et Reconnaissance de l'église de Saint-Bertrand 229
II. — Alphonse Couget : l'Intendant Mégret de Sérilly dans le Comminges et le Nébouzan..... 310
III. — L'abbé Fourcade : Les Fresques et les Décorations du Baptistère de l'église de Saint-Elix (Haute-Garonne) par M. l'abbé Xavier Montaut..... 327
IV. — L'abbé Fages : Et Loup et éch Arrénard déouant ét Singé, (Fable imitée de La Fontaine, — Patois de Saint-Gaudens)..... 333
V. A. Couget : Histoire naturelle : une Mandibule de Singe du repaire des Hyènes de Montsaunès.. 335
VI. — Correspondance. — Erratum. — Informations..... 338

AVIS A NOS ABONNÉS

L'ampleur des deux dernières livraisons, qui comprennent chacune 8 feuilles au lieu de 4, a occasionné dans leur publication un retard qui ne se reproduira pas désormais.

Digitized by Google

Digitized by Google

DO NOT CIRCULATE

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06850 6487

Digitized by Google

Digitized by Google